QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12075 · DERNIERE EDITION · MERCREDI 23 NOVEMBRE 1983

L'opposition chilienne relance l'offensive contre M. Pinochet

LIRE PAGE 6 L'ARTICLE DE MARCEL NIEDERGANG



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'implantation des Pershing relancera la course aux armements

nous déclare M. Papandréou

Selon le chef du gouvernement d'Athènes Washington a l'ambition de circonscrire à l'Europe un éventuel conflit nucléaire

De notre envoyé spécial

Athènes. – Les médias, le petit peuple, les militants de son parti, le désignent, avec un mélange de familiarité et d'affection, par son prénom : Andréas. Ses adversaires de droite en font autant, avec une hargne à peine dissimulée. Andréas Papandréou irrite, fascine ou séduit. Non seulement parce qu'il dirige le premier gouvernement socialiste que la Grèce se soit jamais donné, mais aussi parce que ses prises de position en politique étrangère constituent autant de défis à l'« allié » américain.

Le premier ministre grec reçoit le plus souvent ses visiteurs dans sa résidence familiale de Castri, à une quinzaine de kilomètres d'Athènes : une modeste villa en crépi nommée *Ghallini* (la Sérénité), bâtie dans le style traditionnel. Le petit bureau qu'il occupe est tapissé de livres, notamment d'économie, qui témoignent de son professorat dans les universités américaines et canadiennes. Tout en bourrant sa pipe, il répond aux questions avec calme, sur un ton didactique.

« En vous opposant à l'installation de missiles Pershing et Cruise en Europe, destinés à faire contrepoids aux SS-20 soviétiques, ne pensez-vous pas agir en faveur d'un déséquilibre nucléaire au profit de Moscou ?

– Je tiens tout d'abord à réaffirmer mon opposition tout autant aux SS-20 qu'aux euromissiles, et j'estime légitime, dans l'absolu, que l'Europe prenne des mesures pour assurer sa sécurité.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Les Dix et la présidence grecque

M. Andréas Papandréou déploie actuellement une grande activité pour tenter de surmonter les difficultés qui risquent de faire du prochain conseil européen, convoqué à Athènes du 4 au 6 décembre, un échec pour la Communauté tout entière. Mais aussi, au moins psychologiquement, pour la présidence grecque du conseil des ministres des Dix, dont le mandat arrivera à son terme à la fin de l'année. Reçu le 4 novembre dernier à Londres par Mme Thatcher, il était attendu ce mardi 22 novembre à Paris, où il devait s'entretenir avec MM. Mitterrand et Mauroy, avant de se rendre à Bruxelles et à Bonn.

Ce zèle européen contraste évidemment avec la tonalité, pour le moins réservée à l'égard de la C.E.E., qui avait marqué sa campagne électorale de l'automne 1981. Pas plus qu'à propos de l'alliance atlantique, que M. Papandréou aurait eu l'intention de quitter s'il l'emportait, l'inquiétude de ses partenaires n'aura finalement été justifiée sur ce point. Non seulement la Grèce ne s'est pas éloignée de la Communauté, mais elle a tenté de faire de sa présidence de six mois un temps fort de la réflexion des Dix.

Qu'elle y soit parvenue est une autre affaire. Nul, certes, ne pourrait sérieusement lui imputer la responsabilité des blocages hérités de nombreuses années d'une pratique communautaire à laquelle elle n'était pas encore associée. On se plaint en revanche, dans les milieux communautaires, des effets d'une certaine inexpérience grecque des mécanismes, et même des modes de pensée et d'expression, propres à ceux qui étaient naguère « les Neuf ».

Mais c'est dans le domaine de la coopération politique que les rapports entre la Grèce et ses interlocuteurs de la Communauté ont enregistré les tensions et les mécontentements les plus vifs. M. Papandréou, par tempérament et, estime-t-il, par nécessité, tente en effet de jouer un jeu diplomatique aussi autonome que possible par rapport à ses partenaires occidentaux.

A plusieurs reprises, la Grèce s'est singularisée par ses votes, ses propositions ou ses abstentions, en se dissociant des neuf autres membres de la Communauté, qu'il s'agisse de la Pologne ou de l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par la chasse aérienne soviétique. C'était sans doute son droit le plus strict. Mais, comme il s'agissait en l'occurrence du pays qui assurait la présidence des Dix, certains Etats membres se sont particulièrement émus d'un comportement qui semblait parfois inspiré par le seul souci de ne pas déplaire à Moscou. La coopération politique au sein de la C.E.E. a évidemment pâti de cette situation.



M. Papandréou était trop attentif à tout ce qui peut nuire au crédit international de son pays pour ne pas tenter, notamment par cette série de rencontres, de redresser l'image européenne de la Grèce. Son analyse du retard technologique du Vieux Continent sur l'Amérique et le Japon, et de la nécessité pour la Communauté de contribuer à le combler, trouvera certainement une oreille attentive à l'Elysée et ailleurs.

Sa démarche montre en tout cas combien générale est la volonté des Dix de ne pas laisser le sommet d'Athènes porter un coup d'arrêt à la construction européenne. Même s'il est difficile de suivre le premier ministre grec lorsqu'il juge, comme on le rapporte, la C.E.E. « moribonde ». En toute hypothèse, ce coup d'arrêt ne serait évidemment pas un coup de grâce.

Varsovie s'inquiète du mécontentement provoqué par les hausses de prix

La création d'un comité de défense nationale a précédé un important remaniement ministériel

De notre envoyé spécial

Varsovie. – Entre un plénum du comité central et une importante réunion de la Diète, alors que le pouvoir déploie une intense activité pour essayer de faire admettre une délicate hausse des prix, M. Lech Walesa s'est rappelé spectaculairement au bon souvenir des dirigeants légaux du pays : il a rencontré, samedi 19 et dimanche 20 novembre, la direction clandestine de Solidarité pour *« coordonner une stratégie de défense du niveau de vie des travailleurs » (le Monde* du 22 novembre).

C'est la seconde fois que M. Walesa, surveillé en permanence, réussit à plonger dans l'univers souterrain qui défie le pouvoir, et à en ressortir aussitôt pour reprendre sa vie « normale » (dès lundi matin, il s'est présenté au tribunal de Gdansk, où il était convoqué comme témoin après l'arrestation de deux hommes qui avaient déposé avec lui des fleurs au pied du monument aux victimes de Gdansk).

L'exploit n'est pas mince. Le dirigeant ouvrier a raconté avec jubilation par téléphone comment il avait réussi à semer les six voitures de police qui le suivaient. L'épreuve était au moins aussi grande pour les clandestins puisque, selon M. Walesa, les quatre membres actuels de la T.K.K. (commission de coordination de Solidarité) assistaient à la réunion en compagnie *« d'un certain nombre de personnes »*.

Toujours selon M. Walesa, les participants ont discuté pendant plusieurs heures, samedi et dimanche.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 4.)

Le conflit du Liban

- ***Trêve précaire à Tripoli***

LIRE PAGE 40

- ***Après le raid sur Baalbek***

LIRE LES POINTS DE VUE EN PAGE 2

Le bilan de l'UNEDIC

10 milliards de francs d'économies 230 000 chômeurs non indemnisés

Depuis l'entrée en vigueur du décret du 24 novembre 1982, 10 milliards de francs ont été économisés par le système d'assurance-chômage (UNEDIC) (13 milliards de francs en année pleine) et deux cent trente mille chômeurs ne sont plus indemnisés (1).

Voici, brutalement résumé, le document qu'examine, ce 22 novembre, le conseil d'administration de l'UNEDIC et qui fait le bilan des conséquences du décret, un an après sa publication (2).

En novembre 1982, rappelons-le, le gouvernement prenait unilatéralement un décret pour mettre de l'ordre dans les finances de l'UNEDIC, faute d'un accord entre les partenaires sociaux qui avaient eux-mêmes fait des propositions et, depuis, ont engagé des négociations (la quatrième rencontre est prévue pour le 23 novembre). A l'époque, l'intrusion de l'Etat dans le domaine réservé d'un système fonctionnant sur le mode paritaire avait provoqué de vives réactions, y compris de la part du C.N.P.F. Les organisations syndicales, elles, s'étaient d'autant plus offusquées que, pour réaliser des économies, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, avait taillé et élagué dans la couverture sociale des chômeurs indemnisés et des préretraités. Par différentes mesures, il avait supprimé nombre d'avantages, limité plusieurs allocations (voir *le Monde* du 26 novembre 1982 et du 15 janvier 1983).

On connaît donc maintenant l'ampleur des effets du décret, et les protestations d'alors, qui visaient certaines des dispositions décidées par M. Bérégovoy au-delà des économies acceptées par les partenaires sociaux, s'en trouvent plus que justifiées, même si les prévisions n'ont pas toujours été vérifiées.

Outre les économies réalisées et la baisse du nombre d'allocataires enregistrée, le document met en lumière deux éléments particulièrement significatifs.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 37.)

(1) Les personnes non indemnisées par l'UNEDIC sont, pour certaines, aidées par une allocation de remplacement versée par l'État (trente mille, en moyenne, actuellement). D'autres touchent une retraite, après une interruption de leurs indemnités. Les derniers, et les plus nombreux, ne reçoivent plus d'aides. Il s'agit de jeunes, de femmes et de chômeurs de longue durée.

(2) A la fin octobre, l'UNEDIC indemnisait 1 644 454 chômeurs dont 263 026 pré-retraités et 435 107 personnes en garantie de ressources (*le Monde* du 18 novembre).

Quarante apôtres de l'antiracisme

Partie le 15 octobre de Marseille, la marche pour l'égalité et contre le racisme, dont l'idée fut lancée, cet été, par une dizaine de jeunes de la ZUP des Minguettes, près de Lyon, où des incidents graves se sont à nouveau produits le lundi 21 novembre, quitte, ce mardi 22, Nancy, pour se diriger vers Pont-à-Mousson. Un rassemblement final aura lieu place de la Concorde à Paris où les quarante marcheurs permanents parviendront le 3 décembre.

Au rythme du reggae, quarante jeunes immigrés marchent depuis trente-huit jours, bateau ivre dans la France profonde. Partis de Marseille le 15 octobre, les dents serrées après les agressions commises l'été dernier contre plusieurs des leurs, ils demandent l'égalité, ils dénoncent le racisme, et ces mots usés retrouvent, avec leur impatience, une résonance. Marcher ou s'armer, telle est l'alternative puisque, comme le dit Toumi Djaidja, président de « S.O.S. Avenir Minguettes » qui, blessé grièvement par un policier le 20 juin dernier, le premier eut l'idée de cette marche : *« Au bout de la haine raciale, il y a la guerre civile ».*

Convaincus au départ de rencontrer des Français *« racistes à 95 % »*, ils ont découvert une France *« moins pourrie »* qu'ils ne le pensaient. *« Il faut se méfier des généralisations abusives »*, concède Bouzid, d'Aix-en-Provence, qui a tatoué sur son dos un grand point d'interrogation, à l'image de ses doutes. Leur marche sur 900 kilomètres, de centres culturels en maisons communautaires, de M.J.C. en presbytères, a trouvé un écho : cinq évêques, vingt députés socialistes et Edmond Maire lui-même ont été autant de compagnons éphémères de leur route ; les militants antiracistes traditionnels, engourdis depuis mai 1981, se sont, à chaque étape, réveillés : 2 000 personnes à Lyon, presque autant à Grenoble et à Chambéry et, samedi, 1 500 sympathisants ont défilé au centre de Strasbourg, des torches à la main derrière quatre musiciens argentins. *« Nous voulons*, a clamé, une fois encore, Djamel, *que l'amitié ait raison du racisme et que les chances de paix sociale l'emportent sur les 22 long rifle. »*

Un discours étonnamment pacifiste chez des jeunes, tous chômeurs, qu'on dit volontiers violents et délinquants. Une attitude constante d'ouverture pour des marcheurs écorchés vifs qui, dans leurs cités, sont toujours à la limite de la provocation, de l'agression. Ainsi voit-on Farid admettre, devant un C.R.S., que *« la police est un métier difficile »* et l'autre de reconnaître qu'il *« y a des racistes même chez les policiers »* ; ou encore entend-on Bouzid raconter comment il a pu, dans un premier temps, donner raison à une patronne de bar raciste, *« afin de redresser ses erreurs ensuite, en douceur »*.

« Je salue dans cette démarche non violente la plus belle riposte contre le racisme », leur a déclaré, dimanche 20 novembre, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État à la famille, à la population et à l'immigration, qui les avait rejoints dans la cité de Neuhof, la plus déshéritée de Strasbourg. Aussitôt arrivée, elle était accaparée par des jeunes impatients, avides de cette reconnaissance, abrupts dans leur attente. *« Alors*, lui lance Farouk, dix-neuf ans, chien fou et cadet de la troupe, *si je tue quelqu'un, tu ne me reverras pas avant que j'ai les cheveux blancs, mais la justice, elle, libère immédiatement nos agresseurs.*

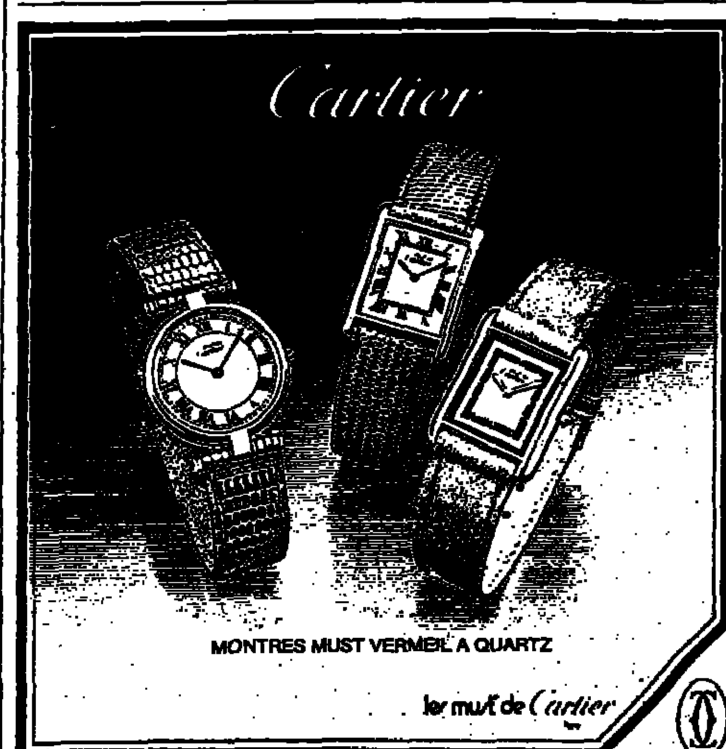
– Je te conseille au moins, lui répond le ministre dans un sourire, *de ne pas tuer... »*

Plus sérieusement, dans une arrière-salle d'un temple protestant, les marcheurs parleront, cet après-midi-là, à « leur » ministre de la carte de résidence d'une durée de dix ans pour tous les immigrés, du droit de vote ou encore *« de tous les crimes impunis »* (1) qui sont désormais leur mémoire collective. Les jeunes des cités ont leurs martyrs et la fresque qui sera dessinée, le 3 décembre, à l'arrivée à Paris place de la Concorde, rappellera leur souvenir. Tout naturellement, dimanche en fin d'après-midi, dans un Strasbourg désert, ils déposaient une gerbe à la mémoire de Habib Grimzi, le jeune Algérien *« assassiné par quatre civils dont trois candidats à la légion »*. *« L'armée française*, demandent-ils dans une lettre collective au gouverneur militaire, *fait-elle assez attention à ce que tout discours et tout comportement racistes soient bannis de ses rangs ? »*

NICOLAS BEAU.

(Lire la suite page 12.)

(1) D'après Radio-Beur, la radio des jeunes d'origine maghrébine, une quarantaine d'agressions importantes ont été commises contre de jeunes immigrés depuis deux ans.



L'ATTRIBUTION DES PRIX LITTÉRAIRES

Balland, le « petit »

En choisissant Frédérick Tristan et, par la même occasion, son éditeur André Balland, les Goncourt ont ranimé la querelle qui leur est faite périodiquement. Les critères de leur choix sont-ils purement littéraires ? se demandent leurs censeurs les plus soupçonneux.

En récompensant, cette année, un petit éditeur, les Goncourt ont-ils voulu montrer que le « butin » ne se partageait pas toujours entre les « grands » : Gallimard, Le Seuil et Grasset ? Ont-ils voulu se refaire, en quelque sorte, une virginité, comme ce fut le cas en 1951, lorsque le prix fut donné à Julien Gracq, édité par José Corti, et en 1972, lorsqu'il fut décerné à Jean Carrière, poulain de Jean-Jacques Pauvert ?

André Balland a commenté ainsi l'honneur qui lui était fait : *« C'est un accident génétique qui ne se renouvellera pas »*, tandis que Pierre Belfond disait avec une certaine amertume : *« Dans dix ans, ce sera mon tour, mais je serai à la retraite. »*

Interrogés par Ivan Levaï sur Europe 1, les deux nouveaux jurés du Goncourt, Edmonde Charles-Roux et Daniel Boulanger, affirmaient qu'ils n'avaient pas choisi un éditeur, mais un livre. Et ils ne s'inquiétaient nullement à la pensée que le contenu des délibérations du jury serait prochainement révélé par le journal *le Meilleur*, qui avait réussi à disposer des micros clandestins chez Drouant.

(Lire la suite page 23.)

AU JOUR LE JOUR

Titres

Les jurés du Goncourt ont hésité entre trois romans dont les titres rivalisent de franche gaieté et sont en harmonie avec la joyeuse époque que nous traversons. Fallait-il élire les Serpents, le Radeau de la Méduse *ou* les Egarés *? Leur choix s'est finalement porté sur ce dernier livre, où chacun de nous pourra se reconnaître.*

Les optimistes impénitents auront-ils la possibilité de se consoler avec l'autre grand prix décerné le même jour ? Pas même, puisque le Renaudot 83 est allé à un livre intitulé Avant-guerre.

On se demande si, après avoir composé ce menu terrifiant pour nos délassements, les jurés ont vraiment mangé d'un bon appétit.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

Baalbek

Le raid du 17 novembre contre Baalbek a suscité chez nombre de nos lecteurs des réactions fort critiques. Si Paul Giniewski se félicite que la France suive l'exemple d'Israël qu'elle a si souvent critiqué, Jawad Sidaoui craint que l'image de notre pays ne se trouve ternie aux yeux des Arabes. Gérard Spitzer, Pierre Vidal-Naquet et Catherine Lévy s'affligent de voir le gouvernement recourir aux méthodes du « banditisme » et Daniel Amson craint qu'il n'ait été surtout guidé par le désir de rétablir son image dans l'opinion.

Objection de conscience

par GÉRARD SPITZER (*) PIERRE VIDAL-NAQUET (**) et CATHERINE LÉVY (***)

QUEL que soit le nombre réel des victimes, le raid du 17 novembre est un acte de guerre d'une exceptionnelle gravité.

Il risque d'enclencher une nouvelle escalade meurtrière dans cette région du monde. Il engage résolument la France dans le camp des envahisseurs israéliens du Liban, de leurs protecteurs américains et de leurs alliés phalangistes. Il compromet toutes les chances d'une contribution française efficace à la recherche d'une solution pacifique fondée sur le droit à l'existence nationale des différents peuples du Proche-Orient. Il est impossible de se taire dans ces circonstances sans accepter de se faire complices d'un crime.

Comme au temps de la guerre d'Algérie, les Français non aveuglés par les réflexes racistes, colonialistes et chauvins, tous ceux qui refusent l'application de la loi du talion dans les relations entre les peuples et qui récusent la doctrine barbare du meurtre préventif doivent se désolidariser avec la plus grande netteté de l'iniative politiquement dangereuse du président de la République et de l'état-major français.

Aucun des prétextes invoqués pour justifier cet acte de guerre n'est admissible. Ce n'est pas en faisant couler le sang d'innocents, qu'ils soient libanais ou iraniens, que l'on vengera les cinquante huit malheureux jeunes soldats français de la force multinationale victimes de l'attentat de Beyrouth. Alors que personne n'a apporté le moindre semblant de preuve permettant d'identifier les auteurs et inspirateurs de cet attentat, la prétendue « riposte » visant des objectifs désignés sur la foi de « renseignements » suspects fournis par des services secrets, et dont nul ne pourra jamais vérifier l'authenticité, consiste à tuer des gens qui n'ont probablement aucun rapport avec les organisateurs de l'attentat. Quand bien même le bombardement des Super-Etendard français n'aurait fait « que » deux morts au lieu des cinquante annoncés la veille, cela ne le rendrait pas plus excusable. S'il était avéré que le raid sur Baalbek a été un fiasco, cela ne ferait qu'ajouter un peu de ridicule à l'odieux.

Le gouvernement de M. Mitterrand aligne la France sur la pratique courante des « *représailles* » aveugles, dont les gouvernements bellicistes d'Israël et des Etats-Unis ont donné récemment encore de tristes exemples, depuis l'invasion israélienne du Liban en 1982 jusqu'à la dernière expédition américaine sur la Grenade.

Dans l'autre hypothèse qui a été avancée, selon laquelle le raid de Baalbek aurait eu pour objectif de « prévenir » une nouvelle action terroriste contre le contingent français de la force multinationale, on aurait affaire à une déviation encore plus dangereuse des règles pourtant élastiques du droit international. Où va le monde si n'importe quel chef d'Etat peut se targuer d'une menace d'attentat, sans avoir besoin d'en apporter la preuve, pour organiser un massacre préventif ?

Quoi qu'il en soit, nous remarquons que l'Etat français – obéissant au réflexe colonialiste classique – ne s'attaque même pas aux Etats qu'il soupçonne d'avoir été à l'origine des attentats de Beyrouth (la Syrie et l'Iran) ; sous prétexte de donner à ceux-ci un « *avertissement* », il frappe la communauté chiite du Liban, qui représente une partie importante du peuple libanais.

Chargés initialement de protéger les combattants et les réfugiés palestiniens du Liban et de favoriser la réunification d'un Liban débarrassé de toutes les occupations étrangères, les soldats français de la force d'interposition se retrouvent maintenant engagés dans une nouvelle guerre coloniale.

La complexité du jeu des alliances au Proche-Orient ne doit pas nous amener à édulcorer notre protestation. La défense de la liberté des peuples est indivisible. On a raison de dénoncer la guerre faite au peuple afghan par l'envahisseur soviétique. On a raison de condamner l'obscurantisme sanglant du régime Khomeiny en Iran et le massacre des Palestiniens de l'O.L.P. à Tripoli par Assad et ses supplétifs. Comme on a raison de s'indigner lorsque des apprentis légionnaires jettent par la portière d'un train en marche un homme qui a le tort d'être arabe. Mais nous serions complètement disqualifiés pour élever toutes ces nobles protestations si nous laissions notre gouvernement ériger les pratiques du banditisme en règles de comportement international.

(*) Emprisonné en 1959-1961 pour son aide à la guerre d'indépendance de l'Algérie.

(**) Professeur d'université.

(***) Chargée de recherches au C.N.R.S.

Israël avait donc raison !

par PAUL GINIEWSKI (*)

LA riposte de l'armée française contre une base de terroristes au Liban comporte une leçon : la France a agi comme Israël. La France a fait ce qu'elle a longtemps réprouvé quand Israël le faisait.

A la veille de cette opération, François Mitterrand avait réaffirmé à la télévision que l'assassinat des soldats français, tués, comme les « marines » américains, comme les soldats israéliens, par une conspiration de tueurs de l'O.L.P., de kamikazes iraniens fanatisés et des services secrets syriens, « *ne resterait pas impuni* ». Il avait ajouté que « *ceux qui ont commis l'attentat savent qu'ils subiront la loi d'un châtiment justifié* » et que « *tout ce qui touche à la légitime défense est un droit fondamental* ».

Puis, les avions français ont frappé.

⁂

Israël n'avait jamais dit et fait autre chose ! Depuis des années, ses femmes, ses enfants, ses athlètes, ses diplomates, étaient odieusement massacrés. Israël dénonçait ces crimes. Il arguait de son droit d'autodéfense. Son armée frappait les assassins. Mais, régulièrement, Israël était blâmé. Des résolutions de l'ONU condamnaient ses représailles, passant sous silence les crimes qui les avaient provoquées. Les chancelleries le blâmaient sur un registre varié de tons et de formules. Combien de fois la France s'est-elle associée à ces condamnations ou s'est-elle abstenue de s'y opposer ! Même le pape, qui s'était tu quand on avait versé le sang juif, parla quand Israël détruisit treize avions sur l'aéroport de Beyrouth, sans y verser le sang. Le pape se dit affligé profondément par la ferraille des avions arabes...

Car, avant de s'en prendre aux avions français, allemands, anglais, etc., et d'assassiner leurs passagers et leurs équipages, les tueurs de l'O.L.P. avaient commencé par s'attaquer aux avions israéliens. Mais tant qu'il ne s'agissait que de juifs, on réprouvait Israël de s'en prendre aux terroristes, on lui conseillait de se montrer plus conciliant. Mieux, on donnait à l'O.L.P. un siège à l'Organisation de l'aviation civile internationale, où elle a encore sa place, elle, la championne des détournements d'avions ! Mais quand on s'est attaqué à des enfants français, pris en otage par des terroristes à Djibouti, l'armée française est intervenue « à l'israélienne ». Comme l'armée allemande à Mogadiscio.

Mais, invariablement, quand les mêmes terroristes s'en prenaient aux juifs, c'étaient de « bons » terroristes. C'est Israël qu'on blâmait.

Et le chef de l'O.L.P., qui ordonnait tous les crimes sous les masques multiples de la pseudo-diplomatie, ou à visage découvert, sous des appellations multiples, on le qualifie, jusqu'à ce jour, d'« *homme courageux et intelligent* ». On tente d'insuffler l'oxygène politique du Quai d'Orsay à une O.L.P. moribonde. Aux représentants et complices des tueurs, on accorde un statut quasi diplomatique, ils ont pignon sur rue à Paris, on les reçoit officiellement, on leur permet, à la télévision, d'intoxiquer l'opinion. Les tueurs bénéficient de la protection des policiers, qui tombent sous les balles des tueurs.

L'esprit français se dit logique. Si François Mitterrand avait raison de frapper les assassins, en quoi Begin, Sharon et avant eux Rabin, Perès et Golda Meir avaient-ils tort ?

(*) Ecrivain et journaliste.

Dommage !

par JAWAD SIDAOUI (*)

DEPUIS la décision d'embargo sur les livraisons d'armes vers Israël pris par de Gaulle en décembre 1968 à la suite du raid contre l'aéroport de Beyrouth, jamais il n'y avait eu une si bonne entente entre la France et le monde arabe, toutes parties confondues. Les prises de position face à la crise du Moyen-Orient, dans son ensemble, et de la question palestinienne, en particulier, sont toujours bien appréciées par les peuples arabes et par la plupart de leurs dirigeants, et le prestige de la France comme médiateur neutre au Moyen-Orient est, de plus en plus, confirmé. Même les communautés qui, par conviction religieuse ou nationaliste, étaient toujours hostiles à la France restent plus ou moins attirées par les principes qui régissent la politique étrangère de François Mitterrand.

Avec l'arrivée du contingent français, auquel les civils des quartiers populaires ont réservé le meilleur accueil, la France n'a fait que consolider davantage son prestige malgré les réticences de certains milieux.

Laisser la France occuper, avec succès, une telle place parmi les populations arabes et islamiques n'arrangerait jamais les affaires d'autres puissances y compris occidentales, sans parler d'Israël. Faut-il alors que la politique de la France apparaisse, aux yeux de ces populations, comme analogue à celle de n'importe quelle autre puissance impérialiste, comme épisode d'une nouvelle « croisade » dirigée contre un monde islamique en pleine résurrection ?

Peut-on considérer le meurtre des cinquante-huit soldats français comme destiné à amener la France à être partie prenante au conflit et à perdre son rôle constructif dans cette région du monde ? Tout est possible...

Il est tout à fait vrai de dire que « *ceux qui ont procédé à cet attentat savent qu'ils subiront la loi d'un châtiment justifié* », comme disait le président de la République à « L'heure de vérité », mais il n'est pas moins vrai qu'avant d'appliquer le châtiment il faut identifier le coupable et le dénoncer. Qui était le vrai coupable dans les attentats de Beyrouth ? A supposer que les services de renseignements français aient été capables d'identifier le ou les responsable (s), quels sont les moyens à utiliser pour les punir ? Existe-t-il un seul Etat qui ait réelement réussi à mettre au point une méthode efficace et saine pour juguler le terrorisme aveugle ?

Les raids israéliens de 1981 contre le quartier populaire Al-Fakhani à Beyrouth, qui visaient les « terroristes palestiniens » et qui avaient fait plus de quatre cents morts et autant de blessés parmi les civils, avaient été sévèrement condamnés par les autorités françaises.

Les victimes du raid de Baalbek ne sont pas toutes des « khomeinistes » ou des « moussawistes », présumés coupables des attentats de Beyrouth.

« *Les chiites, et pas seulement les professionnels du khomeinisme, ressentiront l'attaque française avec toutes les fibres communautaires* », disait M. Gérard Dupuy dans *Libération*. Non. Ce n'est pas avec les fibres communautaires seulement que ce raid est ressenti, et c'est vraiment dommage !

(*) Ecrivain libanais.

Les Malouines, la Grenade, Baalbek

par DANIEL AMSON (*)

POUR être « réussie », une action de représailles engagée par un pays à la suite d'un attentat commis contre ses nationaux doit, semble-t-il, remplir deux conditions : elle doit, d'abord, frapper les auteurs présumés de cet attentat ; elle doit, ensuite, ne pas faire courir de risques démesurés au pays qui la commet.

La première de ces deux conditions est, évidemment, difficile à remplir, puisque les auteurs d'un attentat ne sont pas toujours connus et que, dans l'hypothèse même où ils le sont, il est, la plupart du temps, difficile de les poursuivre. La deuxième dépend largement de la réalisation de la première, puisque la riposte à une action de représailles suppose, par hypothèse, que cette action ait causé des dommages à l'adversaire. Il peut se faire, néanmoins, qu'une action de représailles ait causé un certain dommage à l'adversaire, sans atteindre, pour autant, les objectifs que le pays qui l'a lancée en attendait. Une telle action constitue alors un double échec : d'une part, parce que les objectifs fixés n'ont pas été atteints ou ne l'ont été que partiellement ; d'autre part, parce qu'elle expose ses auteurs à une riposte de l'adversaire.

Le risque d'un « engrenage »

Il semble bien que le raid français sur Baalbek doive être classé dans cette dernière catégorie. Il apparaît, d'abord, en effet, que les auteurs du raid aient manqué, pour l'essentiel, les objectifs qu'ils s'étaient assignés et, en particulier, qu'ils n'aient pas détruit le camp d'entraînement chiite de Baalbek. Mais il apparaît en même temps que, parce qu'elles lui ont causé un dommage limité, les troupes françaises se soient exposées à une riposte suffisamment sérieuse pour que M. Jospin – peu suspect de critiquer le gouvernement avec légèreté – ait pu craindre publiquement le risque d'un « engrenage ».

Bref, il n'est sans doute pas prématuré de dire aujourd'hui que le gouvernement a fait moins bien à Baalbek que son prédécesseur à Kolwezi, qui avait, pour l'essentiel, atteint son objectif – sauver les centaines d'Européens qui étaient menacés – sans subir une riposte quelconque de la part de l'adversaire.

Il est permis de se demander, dès lors, si, en agissant comme il l'a fait à Baalbek, le gouvernement – qui devait savoir que son action était aventureuse – n'a pas été guidé quelque peu par le souci de rétablir son image dans l'opinion, suivant ainsi l'exemple de Mme Thatcher et du président Reagan, qui regagnèrent bien des suffrages en menant les opérations des Malouines et de la Grenade. Le simple fait que les circonstances du raid de Baalbek le donnent à penser n'est-il pas déjà, en lui-même, le témoignage d'une erreur politique ?

(*) Avocat.

LU

« LA RÉFORME, LA LIGUE, L'ÉDIT DE NANTES », de J. H. Mariéjol

Le journal de bord d'une époque de fureur et de sang

MÊME dans ces années d'obscurantisme où les Français savaient encore quelque chose de leur histoire, les quarante années qui vont de la mort d'Henri II (1559) à l'édit de Nantes (1598) n'étaient guère pour la plupart d'entre nous qu'une succession de scènes atroces, racontées par un fou, et qui ne signifiaient rien. Le sang noyait tout : celui d'Henri II, de la Saint-Barthélemy, et pour finir celui d'Henri IV.

La réédition par Tallandier de l'ouvrage de J. H. Mariéjol (1904), qui constitue lui-même la première partie du tome VI de la monumentale *Histoire de France des origines à la Révolution*, d'Ernest Lavisse, est donc un événement. Comme le voulait la formule de cet ouvrage collectif, il s'agit avant tout d'un « journal de bord » de la France pour cette période. L'histoire européenne n'y apparaît qu'autant qu'elle a des conséquences directes sur celle de notre pays.

Les aspects économiques et sociaux de ce demi-siècle de guerre civile sont à peine soulignés. Le lecteur, plus ou moins frotté de matérialisme historique, sera peut-être déçu ; et peut-être aussi celui qui chercherait dans cette chronologie minutieuse des considérations théologiques ou simplement psychologiques.

Le souci de l'historien est ici de saisir dans leur détail le plus grand nombre possible de faits, de démarches, de textes ou de propos de l'époque, à partir de dépouillements immenses. Les motifs, les réactions et les réflexions des acteurs sont exclusivement politiques, au sens le plus large et le plus élevé du mot.

En revanche, les individus sont magnifiquement présents, et plus encore les familles et les clans. Cette présence dissipe peu à peu la confusion théâtrale des événements.

Pour sauver la couronne...

A la mort d'Henri II, quatre pouvoirs se partagent plus ou moins ouvertement une France pacifiée (en apparence) par le traité de Cateau-Cambrésis (1559), et plutôt prospère. Deux clans catholiques : celui de Catherine de Médicis, mère des trois rois frères, et celui des Guise. Et deux clans protestants : celui des princes du sang ; et celui des Montmorency-Châtillon-Coligny.

Derrière les Guise, Philippe II et la puissance espagnole ; le Vatican et les moines fanatiques. Derrière les protestants, Elisabeth II et l'argent anglais, les reîtres allemands, et Calvin. La France n'est plus, dans cette seconde moitié du seizième siècle, que le champ ouvert d'une querelle européenne inexpiable. De cela, les contemporains étaient parfaitement conscients. Les amitiés italiennes de Catherine de Médicis, son catholicisme conventionnel, sa passion des mariages et des grands établissements pour ses enfants, son incompréhension du fanatisme religieux, lui font commettre des erreurs, mais elle les corrige ou les retourne par un sens prodigieux de la grandeur de l'État et du destin de la France.

Jamais sans doute la monarchie et la nation elle-même n'ont été si près de leur perte absolue ; elles ne tiennent plus debout que comme un grand blessé qui n'avance qu'en s'arrachant des cris de souffrance. Tantôt d'instinct, tantôt de calcul, la famille royale joue les Guise contre les Montmorency, les Condé contre les Guise, les États Généraux contre le Parlement, la province contre Paris, l'Angleterre contre l'Espagne. Ou l'inverse.

Traqués, parfois ignoblement, par les fanatiques des deux bords qui se refusent à toute vie en commun, ces Valois, si mal compris et si calomniés – le dernier surtout, Henri III, – font face, jour après jour, avec une lucidité et un courage qui forcent l'admiration.

Le « roi des mignons », si démuni qu'il soit pour imposer la politique d'équilibre et d'union qu'il souhaite, n'a pas reculé au moment décisif devant le crime d'Etat, qui n'est permis qu'aux plus grands, pour sauver la couronne et maintenir au moins, à travers ces épreuves, le principe [et la nostalgie] de l'unité et de l'indépendance nationales.

Les quatre cent cinquante pages du récit de Mariéjol se lisent au pas de charge, sans un instant d'ennui ou de confusion. Sous la neutralité de l'historien affleurent le chagrin, la pitié ou l'admiration de l'homme. Un grand livre, qui fournit une matière exceptionnelle à une réflexion amère et stimulante sur nos destins.

JACQUES CELLARD.

★ *La Réforme, la Ligue, l'édit de Nantes, 1559 1598*, réédition (1904), 468 p., Tallandier éditeur, 1963, 135 F

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN 0395 2037

Le Monde

étranger

LA CONTROVERSE SUR LES EUROMISSILES

De violentes manifestations ont marqué à Bonn l'ouverture du débat parlementaire

De notre correspondant

Bonn. – De violents affrontements ont opposé dès le lever du jour, le lundi 21 novembre, trois à quatre mille manifestants résolus à marcher coûte que coûte *« jusqu'à la tribune du Bundestag »* et les forces de l'ordre rassemblées en grand nombre pour les en empêcher.

A la police de Bonn s'étaient joints des éléments des gardes-frontières dans des véhicules blindés.

Le choc fut si rude que, pour la première fois dans la chronique de la capitale fédérale, des voitures-pompes entrèrent en action. Certains avaient revêtu le rituel passe-montagne. Des groupes cherchaient à entraîner dans leurs excès des membres du Mouvement de la paix non violents qui voulaient protester en silence avec l'accord préalable de la préfecture aux abords de la chancellerie.

Si la police réussit à former un solide cordon sanitaire autour du bâtiment du Bundestag, elle fut impuissante à maîtriser les manifestants qui s'éparpillèrent ensuite dans la ville, bloquant, souvent à quelques-uns seulement, les points stratégiques et les lignes de communication et se livrant à leur bruyante réprobation contre des institutions « ennemies » comme l'ambassade du Salvador ou l'immeuble de la C.D.U. Bonn connut la pagaille pendant plusieurs heures, et des dizaines de kilomètres d'embouteillages. Plus d'une centaine de manifestants furent interpellés.

Mais le débat du Bundestag sur les euromissiles put commencer à l'heure prévue. La déclaration gouvernementale lue par le chancelier Kohl, appuyant le texte d'une résolution déposée par la coalition des trois partis au pouvoir, resta pondérée et conciliante. M. Helmut Kohl se prononça sans réserve pour l'implantation des euromissiles au nom de la solidarité atlantique et pour répondre à la menace des SS-20 soviétiques, tout en affirmant qu'il n'y avait rien d'irrévocable et que l'Ouest demeurait prêt à négocier jusqu'à ce que l'on arrive à un compromis. Dans une telle hypothèse, le retrait des Pershing-2 et des missiles de croisière n'est pas exclu. Il s'agit pour l'instant, et faute de mieux, *d'établir* la dissuasion *« à tous les niveaux »*, condition de la paix dans la liberté.

Au nom du S.P.D. le chef de son groupe parlementaire, M. Hans-Jochen Vogel, réitéra le non qu'il avait fait adopter le 19 novembre par le congrès de Cologne et critiqua l'acceptation passive par le chancelier d'armes qui ont contre elles, la majorité de l'opinion. Loin de penser qu'un rejet du stationnement ouvrirait une crise de confiance au sein de l'OTAN et dans les rapports avec Washington, il y voit plutôt l'amorce d'une désescalade en chaîne dans la course aux armements.

Tel ne semble pas être la conjoncture présente entre Washington et Moscou. Mais les négociations continuent à Genève et bien qu'elles n'aient guère progressé, aucun des grands partis siégeant au Bundestag n'entend en prononcer l'oraison funèbre.

De part et d'autre, les positions étant clairement définies, les orateurs qui se succédèrent, M. Alfred Dregger, chef du groupe parlementaire C.D.U., le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, M. Weigel pour la C.S.U., sans oublier le porte-parole des Verts qui ne fit pas le détail, ne purent que reprendre et creuser les arguments déjà avancés. L'événement du jour était l'intervention de l'ancien chancelier Helmut Schmidt.

Montant à la tribune pour la première fois depuis qu'il avait été renversé – et peut-être pour la dernière, – M. Schmidt, tout en réaffirmant son soutien constant à la double résolution de l'OTAN, a, une nouvelle fois, regretté que le compromis dit *« de la promenade en forêt »* n'ait pas été accepté. Il a, à nouveau, reproché à Washington de ne l'avoir ni informé ni consulté sur ce sujet. S'en prenant ensuite au chancelier Kohl, il a estimé que les efforts diplomatiques du gouvernement de Bonn avaient été insuffisants et n'avaient pas assez défendu les intérêts spécifiques allemands. L'ancien chancelier a finalement relevé une crise de confiance au sein de l'alliance tenant, selon lui, au fait que Washington accorde trop peu d'importance aux positions et aux compétences des Européens.

Enfin, il a souhaité *« une collaboration étroite quasi-quotidienne »* avec Paris, et, s'il ne voit dans la force de frappe française aucun *« contrepoids »* à la menace soviétique qui pèse sur la R.F.A., il l'a évoquée cependant comme quelque chose qui pourrait servir au rapprochement entre les deux rives du Rhin.

ALAIN CLÉMENT.

Norvège

LE PARLEMENT SE PRONONCE, A UNE VOIX PRÈS, POUR LE DÉPLOIEMENT

Oslo *(Reuter, A.P.)*. – Après un long débat, le Parlement norvégien s'est prononcé de justesse, dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 novembre, en faveur du déploiement par l'OTAN des Pershing-2 et des missiles de croisière. Au terme de quinze heures de discussion, une motion condamnant ce déploiement (qui ne concerne pas le territoire norvégien) a été repoussé par soixante-dix-huit voix contre soixante-dix-sept. Le parti du travail, les libéraux et les socialistes soutenaient ce texte. Le premier ministre, M. Karen Willoch, à la tête d'une coalition de centre-droit, avait laissé clairement entendre qu'il donnerait sa démission si le Parlement se prononçait contre le déploiement.

Pendant le débat, des échauffourées ont éclaté à l'extérieur du Parlement où deux cents pacifistes manifestaient. La police a procédé à quatre-vingts interpellations.

Un entretien avec M. Papandréou

(Suite de la première page.)

» 1) Les Pershing et les Cruise sont des armes américaines implantées sur le sol européen et ne seront utilisées que selon le bon vouloir de Washington, qui nourrit l'absurde et dangereuse ambition de circonscrire un éventuel conflit nucléaire à l'Europe. N'est-il pas pour le moins étrange que cette dernière n'aurait aucun pouvoir de décision dans une question qui relève théoriquement de sa propre défense ? Que les Etats européens concernés n'exigent pas de participer aux négociations de Genève ? Que la Grande-Bretagne et la France refusent que leurs armes nucléaires soient comptabilisées, alors qu'un tel calcul ne les oblige nullement à réduire leur force de frappe ?

» 2) L'installation de ces euromissiles aura une portée planétaire, puisqu'elle modifiera radicalement le rapport global des forces en faveur des Etats-Unis. En effet, tandis que les fusées intercontinentales prendraient trente minutes pour atteindre le territoire soviétique, les Pershing-2 n'auront besoin pour cela que de quatre à six minutes. J'ai constaté, au fil de mes entretiens avec les dirigeants soviétiques, dont M. Tikhonov, le premier ministre, que c'est précisément cet aspect de la question qui les inquiète au plus haut point.

» 3) Il est faux de croire que les Soviétiques se résigneront à un fait accompli qui accroît considérablement la vulnérabilité de leur territoire. Ils rompront le dialogue, et – je le tiens de bonne source – ils multiplieront les mesures pour se donner les moyens de frapper à leur tour le territoire américain en quelques minutes. A ma connaissance, ils développeront la vitesse de leurs fusées, les installeront à proximité de l'Alaska, les dissémineront dans plusieurs pays du bloc communiste, en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie et ailleurs. Donc, loin de constituer une mesure de dissuasion, l'implantation des Pershing n'aura pas d'autre effet que de relancer la course aux armements.

» 4) Evoquer l'équilibre des forces nucléaires en Europe est en soi un défi au bon sens. Il faudrait plutôt songer au trop-plein : chacune des deux superpuissances possède un arsenal suffisant pour détruire plusieurs fois la planète. Se livrer, donc, à des décomptes régionaux est une manière de substituer l'arbre à la forêt.

« Logiquement, nous devrions quitter l'alliance atlantique »

» Je vous le dis sans fausse honte : j'ai peur. Je suis angoissé par la légèreté avec laquelle certains s'engagent sur la voie qui risque de conduire à une guerre apocalyptique. Il faut savoir que l'explosion d'un engin thermonucléaire, en Europe centrale par exemple, répandra, selon les experts, un nuage radioactif sur la Grèce pendant plus de vingt-cinq mille années ; que l'accélération de la vitesse des fusées privera les responsables dans les deux camps de leurs capacités de réflexion et de décision ; qu'ils devront se fier pour cela à des cerveaux électroniques dont la sûreté de jugement est loin d'être établie.

» Je n'ai cessé de le répéter à nos alliés européens : leur rôle essentiel est de faire entendre la voix de la raison aux deux superpuissances, de contribuer à la détente et au désarmement. C'est précisément la tâche que je me suis assignée. »

L'ultime objectif, selon le premier ministre grec, est la dénucléarisation de l'Europe de l'Est comme de l'Ouest. Dans cette perspective, il a engagé des pourparlers qu'il estime *« encourageants »* avec les gouvernements de Turquie, de Bulgarie, de Yougoslavie et de Roumanie. La réunion que tiendront, en janvier prochain, les experts des cinq pays pour examiner les aspects techniques du projet pourrait précéder de quelques mois un sommet destiné à sceller un éventuel traité. La dénucléarisation des Balkans serait, aux yeux de M. Papandréou, la première étape de la neutralisation progressive de l'ensemble du continent, comme le souhaitent d'autres partis de la gauche européenne. En attendant, il entend ne pas brusquer les choses. Il « exigera » le retrait des armes nucléaires entreposées « illégalement » par les Etats-Unis en Grèce seulement après l'aboutissement de ces tractations avec les voisins balkaniques. Quant aux bases américaines installées sur le sol hellénique, elle seront « immanquablement » démantelées à partir de 1988, selon les délais prévus par l'accord conclu entre Athènes et Washington en juillet dernier. Selon ce même texte, elles pourraient même être supprimées avant terme si *« des raisons impératives »*, relevant de l'intérêt national, l'exigeaient.

« Logiquement, nous devrions quitter l'alliance atlantique puisque nous sommes, en principe, hostiles aux accords de Yalta, à la division de l'Europe en deux blocs », admet M. Papandréou, avant de laisser entendre que les conditions pour une telle démarche ne sont pas réunies. La Grèce, rappelle-t-il, a déjà « gelé » sa participation à l'organisation militaire de l'alliance, en raison des divergences qui l'opposent à Washington et à Ankara sur le rôle qui lui incomberait dans la défense aérienne de la mer Egée. Mais la dépendance de la Grèce à l'égard des Etats-Unis, dans les domaines militaire, financier et politique, l'empêche – semble-t-il – de rompre formellement avec l'OTAN. D'autant plus que M. Papandréou estime que le lourd contentieux gréco-turc pourrait provoquer, à terme, une confrontation militaire entre les deux pays.

Si le premier ministre grec ne nie pas que ses prises de position sur diverses autres affaires – l'Afghanistan, la Pologne, le Boeing sud-coréen abattu par l'aviation soviétique – ont pu surprendre ou choquer ses partenaires de l'OTAN et de la C.E.E., il se défend d'être « pro-soviétique ».

« Tout d'abord, explique-t-il, *il n'est pas vrai, comme on a pu l'écrire ou le dire, que nous n'avons pas réprouvé l'invasion de l'Afghanistan, l'instauration de la loi martiale en Pologne ou la destruction du Boeing sud-coréen. Nous avons seulement adopté une attitude plus nuancée que d'autres et nous n'avons pas eu tort d'être prudents compte tenu du climat de guerre froide et des campagnes de propagande qui sévissent. Jusqu'à ce jour, toute la lumière n'a pas été faite sur les circonstances qui ont conduit l'appareil sud-coréen à s'égarer en territoire soviétique sur une profondeur de 500 kilomètres.*

» Quant à la Pologne, il est vrai que je me suis opposé aux sanctions, mais j'avais de bonnes raisons pour le faire. Les Occidentaux n'étaient pas en mesure d'offrir une alternative viable au gouvernement du général Jaruzelski ; il n'était pas dans notre intérêt d'affaiblir les liens économiques de la Pologne avec l'Ouest au profit de l'Est. Les Etats-Unis nous poussaient à réduire nos échanges avec Varsovie, tout en intensifiant parallèlement leurs propres livraisons de céréales à Moscou. Il aurait été contraire à notre éthique et aux valeurs que nous défendons de sanctionner le gouvernement de M. Jaruzelski, alors que certaines puissances occidentales fournissent un soutien financier et militaire à de nombreuses dictatures, notamment celles instaurées en Turquie, au Salvador, au Guatemala, au Chili et ailleurs.

» Notre refus de la guerre froide n'autorise pas à nous taxer de pro-soviétisme... »

La situation au sein des forces armées est assainie

Quelle que soit la pureté de ses motivations, ne pense-t-il pas que les Etats-Unis pourront difficilement tolérer que la Grèce poursuive une politique contraire à leurs intérêts et menaçante pour la cohésion de l'alliance atlantique ?

M. Papandréou répond : *« Certes, nous sommes une source d'irritation. Mais les Américains savent pertinemment que nous ne nous situons pas dans le camp adverse, que nos conceptions du socialisme démocratique sont aux antipodes du systèmes bureaucratique instauré à l'Est.*

– N'était-ce pas le cas aussi du Chili de Salvador Allende ?

« Les deux cas ne sont pas comparables. Le président Caramanlis, après son accession au pouvoir en 1974, et moi-même depuis la victoire électorale de mon parti en octobre 1981, nous avons contribué à assainir la situation au sein des forces armées. En ma qualité de ministre de la défense, j'ai entrepris de nombreuses tournées dans les casernes et les mess d'officiers pour expliquer notre politique. D'une manière générale, nos militaires ont gardé un amer souvenir de la dictature des colonels qui a sévi en Grèce de 1967 à 1974. Leur principale préoccupation est maintenant de défendre la patrie face à la menace que fait peser la Turquie. Les mécanismes d'un coup d'Etat, j'en suis suis persuadé, sont désormais démantelés.

» Les Américains sont, au-delà des passions engendrées par la guerre froide, des réalistes. Ils savent, en outre, que, en matière de politique étrangère, mon gouvernement bénéficie du soutien de 70 % à 80 % de la population. Et pour cause. Pratiquement, la Grèce a été un protectorat américain depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et jusqu'en 1963. Je me souviens que mon père, Georges Papandréou, qui était en 1951-1952 vice-premier ministre chargé de la coordination économique, ne pouvait émettre un décret ministériel sans l'aval du chef de la mission économique des Etats-Unis à Athènes. Mes compatriotes n'oublient pas non plus que l'Amérique a télécommandé le putsch des colonels en 1967, qu'elle a presque toujours soutenu la Turquie contre la Grèce, qu'elle a fermé les yeux quand, en 1974, les forces d'Ankara ont envahi Chypre, dont elles occupent encore aujourd'hui 37 % du territoire. On n'ignore pas, dès lors, à Washington, que si mon gouvernement devait être renversé d'une manière anticonstitutionnelle, celui qui lui succéderait serait beaucoup plus dur à l'égard des Etats-Unis. »

La question de Chypre appelle un règlement international

Changeant de registre, M. Papandréou affirme que l'attitude « positive » de Washington dans la présente crise chypriote contribue à « apaiser » les Grecs à l'égard des Etats-Unis. Il admet avoir nourri initialement quelques doutes sur la sincérité de l'administration Reagan, mais il a maintenant des raisons de croire que les *« dirigeants politiques »* américains – sinon certains *« services opérationnels »* – ont été vraiment *« surpris et même choqués »* par la proclamation unilatérale d'un Etat turco-chypriote indépendant. Il se félicite de la condamnation de cet *« acte illégal »* par les Etats-Unis et ajoute :

« Reste à savoir si l'Amérique et l'Allemagne fédérale – les principaux bailleurs de fonds et fournisseurs d'armes à la Turquie – prendront les mesures nécessaires pour contraindre Ankara à annuler sa reconnaissance du pseudo-Etat. Ce dernier, il ne faut pas l'oublier, ne peut survivre que grâce au soutien financier, militaire et politique de la Turquie. Les Etats-Unis n'ont pas intérêt à une crise qui entame la cohésion et la crédibilité de l'OTAN. Ils devraient normalement agir en conséquence. »

L'initiative de M. Rauf Denktash, le chef de la communauté turco-chypriote, fait remarquer M. Papandréou, rend impossibles le dialogue visant à résorber les divergences gréco-turques ainsi que celui qui devait s'engager, sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, entre les deux communautés de l'île. Cela ne manquera pas d'exacerber les tensions en Méditerranée orientale, vitale pour l'alliance atlantique.

Seul le retrait des forces turques de Chypre, insiste-t-il, serait susceptible d'ouvrir la voie à un *« règlement international »*. En effet, M. Papandréou estime que l'affaire ne saurait être rattachée au contentieux qui oppose Athènes à Ankara : *« La question ne relève pas de la compétence de nos deux pays, puisque Chypre est un Etat indépendant qui a été victime d'une agression étrangère »*, précise-t-il.

ÉRIC ROULEAU.

LA PROMENADE DE M. KVITSINSKI (suite)

Selon Moscou, c'est le délégué américain qui a proposé une « variante de compromis »

Répondant aux informations sur la curieuse démarche tentée, le dimanche 13 novembre, par M. Kvitsinski, le négociateur soviétique aux pourparlers eurostratégiques de Genève (*le Monde* du 22 novembre), le ministère soviétique des affaires étrangères a diffusé, le lundi 21 novembre dans la soirée, une mise au point.

Selon ce texte, transmis par l'agence Tass, ce n'est pas M. Kvitsinski (jamais nommé dans cette déclaration), mais M. Nitze, son homologue américain, qui, *« il y a un certain temps, a présenté non officiellement au chef de la délégation soviétique une variante éventuelle de compromis »*. Cette variante, selon le ministère soviétique, *« pourrait apparaître à première vue comme une base convenable pour une solution de compromis : les Etats-Unis renonceraient au déploiement de tous les missiles qu'ils projettent de déployer en Europe (cinq cent soixante-douze unités) et l'Union soviétique conserverait dans sa partie européenne un nombre de SS-20 constituant un équivalent approximatif aux missiles à moyenne portée dont disposent la Grande-Bretagne et la France »*.

Les Soviétiques, poursuit le document, se sont *« interrogés »* sur la valeur de ces propos *« non officiels »*, et c'est pourquoi *« il a été déclaré à Paul Nitze que la partie soviétique est prête à examiner la variante dont il a parlé (...) si cette variante est officiellement proposée par la partie américaine »*. Encore ne devrait-il pas s'agir seulement des missiles, mais aussi des *« avions appropriés porteurs d'armes nucléaires »*.

Mais c'est alors que *« le jeu malhonnête de la partie américaine est apparu »*. Selon le ministère soviétique des affaires étrangères, les Etats-Unis ont non seulement refusé cette confirmation officielle, mais ils se sont mis à répandre parmi leurs alliés des informations *« attribuant à la délégation soviétique la paternité de la variante dont la délégation américaine est le véritable auteur »*. Tout ceci afin de *« donner une fausse impression sur des dispositions de l'U.R.S.S. à ne pas prendre en compte les systèmes nucléaires britannique et français à moyenne portée »*. Cette *« incorrection »* de Washington a amené Moscou à *« informer de l'état réel des choses les gouvernements de pays induits en erreur par la partie américaine »*.

[Retenons de cette mise au point que des « idées informelles » ont bien été avancées entre les deux négociateurs à Genève, comme l'avait d'ailleurs admis M. Faline, commentateur des *Izvestia*, au cours d'une émission télévisée à Bonn.

En attribuant la paternité de cette initiative à M. Nitze, le ministère soviétique des affaires étrangères tente de se tirer d'une situation embarrassante, tant vis-à-vis de ses partenaires dans la négociation que de certains milieux à Moscou. Mais l'on aura beaucoup de mal à croire que le négociateur américain ait pu présenter, même de manière « informelle », une variante qui annulait la décision de l'OTAN tout en faisant à l'U.R.S.S. un contingent substantiel de missiles soviétiques visant l'Europe.]

LE P.S.U. SOUHAITE UNE INITIATIVE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

M. Serge Depaquit, secrétaire national, porte-parole du P.S.U., a rendu compte à la presse, lundi 21 novembre, des travaux de la direction politique de son parti, réunie le 19 et le 20 novembre à Paris. M. Depaquit a réaffirmé la *« réprobation »* du P.S.U. face au bombardement par les Super-Etendard français, d'un camp chiite au Liban. Il a déclaré que cette *« action dangereuse (...) isole la France, représente un précédent de nature à encourager toutes les escalades »* et qu'elle a été, *« aussi, déterminée par des considérations de politique intérieure »*. Selon M. Depaquit, *« si la France veut jouer le rôle d'une force d'interposition au Liban (...), engager une partie de bras de fer avec les Iraniens ne paraît pas cohérent »*.

Le P.S.U., partie prenante du CODENE, qui tente de développer un mouvement pacifiste indépendant du P.C.F., a réaffirmé son opposition à l'installation des euromissiles. Considérant qu'il est *« probable »* que la négociation de Genève ne va pas aboutir, il estime que *« la France et l'Europe occidentale doivent assumer directement l'initiative d'une négociation avec l'U.R.S.S. et les pays de l'Est pour le démantèlement des missiles nucléaires »*.

M. Depaquit regrette, d'autre part, que les réunions avec les trois autres composantes de la majorité présidentielle soient *« limitées »* aux périodes électorales. Il souhaite une réunion des quatre partis de gauche, afin d'*« entreprendre des actions commune »*, par exemple participer à la « marche contre le racisme », à laquelle Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé des immigrés, a apporté son soutien. M. Depaquit a indiqué, enfin, que son parti sera *« présent de façon autonome »* aux élections européennes, mais qu'il n'avait pas encore choisi sa tête de liste.

DIPLOMATIE

Kenya

APRÈS LE SOMMET D'ARUSHA

Le Kenya et la Tanzanie se seraient livré des exilés politiques

De notre correspondant

Nairobi. — Les exilés politiques kényans et tanzaniens ont toutes chances de faire les frais de la réconciliation entre Nairobi et Dar-Es-Salaam, scellée lors du récent sommet d'Arusha (*le Monde* du 18 novembre). Le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie ont, en effet, réussi à se répartir les dettes et les créances de la défunte Communauté de l'Afrique de l'Est (C.A.E.) qui les regroupait jusqu'en 1977.

En discussion depuis des années, cet accord était la condition de la reprise, entre ces trois partenaires, de relations de bon voisinage non seulement commerciales et touristiques, mais encore politiques. « *Désormais, ceux qui jettent la discorde dans un pays — dissidents politiques et gens malhonnêtes — ne trouveront plus asile dans un pays voisin. Ils n'auront plus de « sanctuaire » où se réfugier* », a déclaré, au lendemain du sommet d'Arusha, devant le Parlement kényan, M. Mwai Kibaki, vice-président de la République et ministre de l'intérieur.

Ce n'est donc pas tout à fait un hasard si au moins neuf exilés kényans ont été appréhendés à Dar-Es-Salaam, dans le cadre d'une campagne lancée par les autorités tanzaniennes pour débarrasser la capitale de ses éléments douteux : chômeurs, maraudeurs et divers « parasites ».

La *Weekly Review*, un hebdomadaire kényan, vient d'affirmer, malgré le mutisme du gouvernement, que ces exilés politiques, parmi lesquels figurent Hezekiah Ochuka et Pancras Oteyo Okumu — deux officiers de l'armée de l'air qui avaient fui le pays au lendemain du coup d'Etat manqué du 1er août 1982 dans lequel ils semblent avoir joué un rôle majeur, — avaient été remis aux autorités kényanes.

Dar-Es-Salaam, qui avait accordé l'asile à ces deux militaires, avait, jusqu'alors, refusé de les extrader comme Nairobi le lui demandait. On estime qu'environ vingt-cinq opposants politiques kényans — anciens parlementaires, militaires, étudiants, — avaient trouvé refuge en Tanzanie, la plupart après le coup d'Etat manqué.

Les libérations de détenus en juin, puis en octobre, parmi lesquelles celle de M. Oginga I Odinga, le vieux chef de file socialiste, ainsi que l'appel à la réconciliation nationale lancé par M. Daniel Arap Moi, chef de l'Etat, au lendemain des récentes élections législatives, avaient conduit certains dissidents à envisager la possibilité d'un retour au pays.

Déblayer le terrain

Échange de « bons » procédés ? Les autorités de Nairobi auraient livré à leurs homologues de Dar-Es-Salaam environ une douzaine d'exilés tanzaniens dont beaucoup avaient fui leur pays au lendemain de la découverte, en janvier dernier, d'un complot qui visait notamment à assassiner le président Julius Nyerere. Parents et amis de ces dissidents, au nombre desquels figure M. Saïd Lemke, un opposant notoire, ont indiqué que ceux-ci n'avaient pas reparu à leur domicile depuis que des hommes en civil les y avaient appréhendés.

Il semble bien que l'arrestation, sinon l'expulsion, de ces opposants politiques ait devancé de plusieurs jours la réunion, le 16 octobre, à Arusha. Comme si les trois chefs d'Etat étaient préoccupés de déblayer tous les obstacles qui avaient jusqu'alors empoisonné leurs relations et de mettre toutes les chances de leurs côtés pour rétablir entre eux un climat de confiance, propice à une future coopération.

Le Haut Commissariat pour les réfugiés (H.C.R.) s'est inquiété du sort de ces exilés. Rien n'indique qu'il ait obtenu, à Nairobi et à Dar-Es-Salaam, des informations à leur sujet. Sa curiosité pourra-t-elle être satisfaite s'agissant d'une affaire qui relève de la haute politique et qui obéit à la raison d'Etat ? L'« esprit d'Arusha » souffle où il veut...

Cette affaire met M. Nyerere dans une position délicate, comme le constate la *Weekly Rewiew*. Le H.C.R. n'a-t-il pas attribué, il y a quelques semaines seulement, au président tanzanien, le prix Nansen, d'une valeur de 50 000 dollars, pour son action en faveur du bien-être des réfugiés ? « *Ce pourrait être quelque peu embarrassant*, remarque l'hebdomadaire, *s'il se trouvait mêlé à un troc d'exilés qui auraient le statut de réfugié...* »

JACQUES DE BARRIN.

Cinq nouveaux ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créance à M. Mitterrand

Le président de la République a reçu, lundi après-midi 21 novembre, les lettres de créance de cinq nouveaux ambassadeurs étrangers à Paris : ceux de Birmanie, de l'île Maurice, de R.F.A., du Tchad et de Thaïlande.

BIRMANIE : M. Khin Maung Win

[Né en 1929, docteur en philosophie de l'université Yale (Etats-Unis), professeur puis recteur de l'université de Rangoun, il a été ministre de l'éducation de 1974 à 1980, et, durant la même période, président de la commission nationale de l'Unesco. Depuis, et jusqu'à son affectation à Paris, M. Khin Maung Win a représenté son pays à Katmandou.]

ILE MAURICE : M. Ramduthsing Jaddoo

[Né le 31 décembre 1937, il a fait des études d'économie à Londres, puis a enseigné au collège Eden à Rose-Hill, dont il est ensuite devenu recteur. Membre du Mouvement militant mauricien, député depuis 1976, ancien maire de Beau-Bassin-Rose-Hill, il a été ministre de l'éducation de juin 1982 à mars 1983.]

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE : M. Franz-Joachim Schoeller

[Né en 1926, il a étudié le droit, l'économie et la philosophie aux universités de Paris, Londres, Barcelone et Cologne. Intégré au personnel des affaires étrangères en 1955, il a été en poste à Paris, Rome, Dar-Es-Salaam (comme consul, de 1961 à 1963), Madrid et Téhéran, tout en faisant différents séjours à l'administration centrale, notamment comme chef du protocole. Depuis 1980, M. Schoeller était ambassadeur à Brasilia.]

TCHAD : M. Ahmad Allam-Mi

[Né en 1948 à Faya-Largeau, il est diplômé de l'Institut d'administration publique de Paris. Entré au ministère des affaires étrangères en 1975, il a d'abord été en poste à Tripoli, puis est revenu à l'administration centrale avant d'être chargé d'affaires à Paris. Fin 1980, resté fidèle à M. Hissène Habré, il est nommé délégué pour l'Europe des forces armées du Nord. En juillet 1982, M. Allam-Mi est chargé de mission à la présidence du Conseil d'Etat tchadien, tout en restant chargé d'affaires à Paris, poste qu'il conserve jusqu'à sa nomination comme ambassadeur.]

THAILANDE : M. Arun Panupong

[Né le 15 mars 1925, il a fait des études juridiques, notamment à Paris. Entré en 1947 aux affaires étrangères, il a été en poste à Phnom-Penh, Washington, Bruxelles, Djakarta et a occupé différentes fonctions dans l'administration centrale, avant d'être nommé ambassadeur à Moscou en 1974 et à Washington en 1977. En 1978, il est devenu secrétaire d'Etat aux affaires étrangères après avoir été élu député. Vice-ministre de 1979 à 1983, il a été, cette année, élu sénateur.]

EUROPE

Italie

Les élections municipales partielles ont consolidé la majorité gouvernementale

De notre correspondant

Rome. — Un million huit cent mille électeurs, soit le cinquième du corps électoral italien, ont choisi les 20 et 21 novembre, quatorze conseils municipaux, surtout dans le Sud, et un conseil régional, celui du Trentin-Haut-Adige. L'enjeu principal concernait deux municipalités de gauche, celles de Naples et de Reggio-di-Calabria, l'une après huit ans de gestion sous une direction communiste, l'autre après trois mois seulement de direction par l'union des gauches.

Les résultats globaux de ces élections dites administratives montrent une forte baisse du parti communiste, une remontée de la démocratie chrétienne à Naples mais un déclin dans le Trentin et surtout une avance des partis laïcs (socialistes, sociaux démocrates, républicains, libéraux). La conclusion tirée sur le plan politique par tous les partis est unanime : la majorité gouvernementale actuelle, celle sur laquelle s'appuie le président Craxi, est consolidée. Le test était toutefois très limité par rapport à l'ensemble du territoire italien puisque le centre et le nord n'étaient pas concernés (sauf le Trentin).

En tout cas, le 26 juin dernier, aux législatives, la démocratie chrétienne semblait s'effondrer et le parti communiste se renforcer, tandis que les socialistes avançaient. En quelques mois, à Naples essentiellement, la démocratie chrétienne, complètement rénovée grâce à son nouveau chef de liste, M. Vincenzo Scotti, ancien ministre du travail et actuel ministre de la protection civile, a opéré une certaine remontée. Avec 24,3 % des voix, la D.C. reste cependant en dessous de son score aux élections municipales de 1980 (25,3 %). Le P.C., avec 27 %, soit 4,5 points de moins qu'en juin, paye, en fait, les conséquences d'une gestion aussi impossible pour lui que pour les municipalités monarchistes ou démocrates-chrétiennes qui l'avaient précédé. Les socialistes remportent 10,5 % des voix.

Aucun commentateur ne fait la moindre allusion à la question-clé qui se pose pour Naples : quelles consignes de vote ont donné « *les hommes de l'ombre* », c'est-à-dire les responsables des différentes familles de la Camorra ? Quelles promesses ont-ils reçues au moment où toutes les entreprises de travaux publics vont se partager les subventions à la reconstruction des zones dévastées par les tremblements de terre ou par l'extension de la ville ? En tout cas, le sous-prolétariat napolitain, contrairement à ce qui était annoncé très généralement, n'a pas donné ses voix au Mouvement social italien (M.S.I.) qui, avec 20,8 %, opère même un léger recul. Or, c'est cette couche de la population qui est la plus sensible aux directives des représentants de la Camorra. Peut-être ont-ils orienté les électeurs soit vers l'abstention qui atteint 30 %, soit en partie vers la démocratie chrétienne. C'est en tout cas un élément qu'on ne peut ignorer.

Quelle majorité municipale va être possible à Naples ? Les démocrates-chrétiens peuvent gouverner avec les communistes, et M. Scotti ne dit pas non à cette perspective. Mais une formule de centre gauche élargi offre une autre possibilité. Tout dépend du prochain maire, qui sera soit le républicain Galasso, personnalité locale très bien considérée et qui jouit de bonnes relations avec tous les partis, soit M. Scotti lui-même.

A Reggio-di-Calabria, où la démocratie chrétienne est en net recul, la formation d'une municipalité de gauche est possible, surtout après l'affirmation des positions socialistes.

Les chrétiens-démocrates reculent également dans la province de Trente. Dans celle de Bolzano, le parti populaire sud-tyrolien maintient sa prédominance.

(Intérim.)

Grande-Bretagne

APRÈS L'ATTENTAT D'ARMAGH

Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord met en garde contre des représailles protestantes

De notre correspondant

Londres. — En réaction à l'attentat commis le dimanche 20 novembre contre un temple pentecôtiste dans le comté d'Armagh (*le Monde* du 22 novembre), le parti unioniste officiel a décidé de quitter l'Assemblée d'Irlande du Nord. Il semble ainsi sonner le glas de cette institution, créée voici un peu plus d'un an et à laquelle il était d'ailleurs opposé dès le départ.

Comme on le laisse entendre dans les milieux protestants irlandais représentés à Londres, les unionistes paraissent n'avoir fait que saisir une occasion pour tenter de condamner définitivement le plan Prior, du nom du secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord à l'origine de la création de cette assemblée.

En remportant en octobre 1982 le plus grand nombre de sièges (27 sur 78), le parti unioniste officiel avait déjà considérablement hypothéqué les chances de succès de la solution préconisée par M. James Prior, à savoir la dévolution progressive des pouvoirs locaux à la nouvelle assemblée. Maintenant que les unionistes officiels s'en sont retirés, il ne reste plus que le petit parti interconfessionnel de l'alliance (10 sièges) pour en défendre l'existence.

Les partis catholiques S.D.L.P. et Sinn Fein sont, en effet, partisans de son boycottage, tandis que le parti démocratique unioniste du pasteur Ian Paisley (21 sièges) a décidé de rester, mais pour mieux s'opposer, lui aussi, au plan Prior. D'ailleurs, le pasteur Paisley, lors d'un débat aux Communes le 21 novembre, a menacé de faire descendre ses militants dans la rue et d'armer certains d'entre eux si un minimum de sécurité n'était pas rétabli au plus tôt dans la province.

Devant le Parlement, M. Prior était manifestement sur la défensive. Il a dû démentir les rumeurs faisant à nouveau état de sa propre démission, déjà envisagée l'an dernier après l'« échec » que représentait pour lui le résultat des élections. Il a demandé un peu de temps pour entreprendre des « consultations », signifiant ainsi que, un calme relatif une fois retrouvé, il espérait encore parvenir à convaincre les unionistes de revenir sur leur décision.

S'adressant au pasteur Paisley et à l'ensemble de la population protestante, M. Prior a dit que le gouvernement « *ne tolérerait pas que la population, ou une partie d'entre elle, se chargeât d'imposer la loi* », et que les habitants de l'Irlande du Nord devaient s'en remettre aux forces de sécurité, dont il s'est employé lundi soir à renforcer le dispositif, notamment dans le Sud, le long de la frontière.

On s'attend à ce sujet que s'établisse une coopération assez étroite entre les services de sécurité britanniques et ceux de la République. Le gouvernement de Dublin a fait comprendre qu'il était tout disposé à faire le maximum pour retrouver les « terroristes ». Selon diverses indications, dont plusieurs ont été fournies durant le débat à la Chambre des communes, un « suspect numéro un » aurait été identifié. Il s'agirait d'un membre de l'Armée nationale de libération irlandaise.

FRANCIS CORNU.

Espagne

POUR « INSULTES » A JUAN CARLOS

Des dirigeants basques sont jugés par le Tribunal suprême

De notre correspondant

Madrid. — Le procès des dix-neuf dirigeants de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna a commencé, le lundi 21 novembre, à Madrid, devant le Tribunal suprême. Les accusés sont des parlementaires ou des membres du conseil provincial de Biscaye, ils ont été inculpés d'« *insultes au chef de l'Etat* » et d'« *atteinte à l'ordre public* ». Deux d'entre eux, qui ont quitté l'Espagne, sont jugés par contumace. Le procureur a demandé une peine de huit ans de prison pour la plupart des prévenus et de onze ans pour l'un d'entre eux.

Le 4 février 1981, le roi Juan Carlos effectuait au Pays basque sa première visite officielle. A Guernica, alors qu'il prononçait un discours, il fut interrompu par les représentants de Herri Batasuna qui entamèrent, le poing levé, l'*Hymne aux soldats basques*. Ils furent expulsés. L'affaire fit grand bruit, d'autant qu'elle survenait au milieu d'une grave crise politique qui devait déboucher, deux semaines plus tard, sur la tentative de putsch militaire du 23 février.

Les accusés, qui réclament la liberté d'expression, se considèrent victimes d'un procès politique qui vise à mettre en question, selon eux, la légitimité de Herri Batasuna. Ils affirment, en outre, que deux des parlementaires inculpés ne se trouvaient pas à Guernica au moment des faits. Le gouvernement, de son côté, affirme qu'il s'agit simplement de réprimer un délit de droit commun.

Le procès devrait durer une semaine, alors qu'une vive tension règne dans les relations entre le gouvernement et les nationalistes basques radicaux. Le premier ministre, M. Felipe Gonzalez a, pour la première fois, évoqué la possibilité de déclarer l'organisation Herri Batasuna illégale. Le gouvernement s'apprête d'ailleurs à présenter au Parlement une réforme de la législation électorale qui rendra possible cette mesure.

Par ailleurs, les autorités semblent décidées à agir de manière plus énergique face aux manifestations publiques d'appui à l'ETA. La dernière, organisée par une dizaine d'organisations, dont Herri Batasuna, a été violemment dispersée, le dimanche 20 novembre, à Bilbao. Certains des participants, peu nombreux, criaient « *Vive l'ETA militaire !* ».

THIERRY MALINIAK.

M. SAKHAROV PEUT QUITTER L'U.R.S.S. S'IL LE SOUHAITE, AFFIRME UN DIPLOMATE SOVIÉTIQUE A PARIS

Andreï Sakharov, « *comme tous les citoyens soviétiques* », peut quitter l'U.R.S.S. s'il le souhaite, a déclaré lundi 21 novembre M. Alexandre Melnik, chargé du protocole à l'ambassade d'Union soviétique à Paris. Le diplomate a ensuite indiqué à la délégation du « comité des quinze », initiateur de la campagne Pour sauver Sakharov, qu'il était prêt à confirmer par écrit cette déclaration.

La délégation du « comité des quinze », ainsi nommé parce qu'il parraine quinze juifs d'Union soviétique empêchés d'émigrer vers Israël, était composée des écrivains Pierre Emmanuel, Olivier Todd et Jacques Julliard, et de la comédienne Suzanne Flon. Elle s'était rendue à l'ambassade d'Union soviétique, comme le font chaque lundi des délégations mandatées par le comité dans le cadre d'une campagne internationale pour obtenir que l'académicien, exilé à Gorki depuis près de quatre ans, et dont la santé s'est gravement détériorée, soit autorisé à quitter l'U.R.S.S.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre édition datée des 20 et 21 novembre, la « République turque du nord de Chypre a été proclamée le 15 novembre et non le 15 octobre 1983.



Les hausses de prix en Pologne

(Suite de la première page.)

Il a donné lecture lui-même du communiqué de la T.K.K. qui affirme : « *Dans les conditions présentes, le syndicat a le devoir d'organiser la lutte pour la défense des intérêts des travailleurs.* » M. Walesa n'a pas signé ce texte pour ne pas être accusé de basculer dans l'illégalité, mais il est évident qu'il s'y associe. Il affirme ainsi son rôle de lien entre l'activité à visage découvert et l'activité clandestine. Les quatre signataires, Zbigniew Bujak, Tadeusz Jedynak, Bogdan Lis et Eugeniusz Szuniejko, ajoutent que les hausses attendues « *ne résoudront pas les problèmes économiques* » et entraîneront une « *sérieuse dégradation du niveau de vie* » au point que « *la majorité des familles polonaises ne pourront plus joindre les deux bouts* ».

Le texte ne donne aucune indication sur d'éventuelles actions de protestation. Il s'agit surtout de rappeler au pouvoir qu'il n'est pas le seul maître du jeu politique et à la société que Solidarité se veut toujours son recours. La démarche de M. Walesa et des clandestins pourrait paraître vaine en d'autres circonstances, mais, en dépit de la sérénité affichée par certains officiels, l'équipe dirigeante aborde une période périlleuse et en est consciente : à preuve le soin extrême avec lequel elle prépare l'opinion longtemps à l'avance à la hausse des prix présentée comme « *douloureuse mais inéluctable* ».

Il faut croire que cela n'est pas suffisant. Une circulaire qui aurait été adressée par le chef de cabinet du général Jaruzelski aux principaux responsables de l'administration, régionale et qui est parvenue à la connaissance de plusieurs agences de presse occidentales, donne la mesure de l'inquiétude des autorités. « *On constate*, indique le texte en question, *une augmentation d'un mécontentement social et une sérieuse menace pour la situation socio-économique.* » En conséquence, le premier ministre, toujours selon ce texte, « *recommande de s'abstenir pendant la période de consultation* » (sur les prix) de toutes mesures propres à « *émouvoir l'opinion* » et à « *aggraver la situation socio-politique* ».

Parmi les mesures « à éviter », figurent aussi bien des décisions affectant l'approvisionnement des magasins que les conditions de travail, les sanctions disciplinaires, la propagande, les conflits avec l'Église ou même « *les déclarations trop tranchantes* » sur certaines questions « impopulaires ».

Création d'un comité de défense nationale

Cela n'empêche nullement le général Jaruzelski de préparer l'avenir et de conforter sa propre position. La Diète a ainsi voté lundi une loi portant création d'un Comité de défense nationale (KOK), un organisme aux compétences très larges, qui devrait permettre au général Jaruzelski, élu comme prévu mardi à sa présidence, de renoncer à ses fonctions de ministre de la défense d'abord, de premier ministre ensuite, en conservant l'essentiel de ses attributions. D'autant qu'il détient toujours la première clef du pouvoir, la direction du parti. Le Comité de défense nationale « nouvelle manière » (une institution du même nom, mais beaucoup plus modeste, existe déjà) est un « organe collégial ». Le ministre de la défense est l'un des adjoints du président, les autres sont nommés par le Conseil d'Etat.

Le KOK exerce des pouvoirs qui dépassent largement les questions de défense *stricto sensu* en partant du principe que la défense est inséparable de l'ensemble de l'action politique et économique de l'Etat. Son champ d'action n'a guère de limites précises. C'est aussi au KOK que revient l'initiative de proclamer l'état d'exception, de guerre et de belligérance, ainsi que la mobilisation, et aussi d'exercer les fonctions d'administrateur de l'état d'exception. Ce KOK ressemble donc comme un frère, sur ce point, au WRON (Conseil militaire de salut national), institué à la veille du 13 décembre 1981.

La nouvelle loi comporte une innovation qui suscite bien des inquiétudes. Le service dans la milice (les *zomo*) ou, d'autres organes militarisés (gardiens de prison, etc.), est désormais considéré comme l'équivalent du service militaire. Il s'agit d'assurer aux forces de police des moyens suffisants pour assurer le maintien de l'ordre : ce qui nécessite, apparemment, un apport important des appelés du service militaire. Toujours selon les attendus, l'affectation des appelés aux forces de police sera « volontaire ». Mais cette précision ne figure pas dans le texte de la loi.

Remaniement ministériel

L'institution du KOK et la nomination à sa tête du général Jaruzelski devaient être suivies dès ce mardi d'un important remaniement ministériel : M. Zygmunt Messner, premier secrétaire du parti à Katowice et membre du bureau politique, devait être nommé « vice-premier ministre chargé de la coordination », un tremplin vers un poste de premier ministre désormais fortement déprécié, puisque coiffé non seulement par le chef du parti mais par le président du KOK. Le général Florian Siwicki devait devenir ministre de la défense en titre (il en assurait déjà les fonctions) : le remaniement devait aussi impliquer le départ de M. Janusz Obodowski, vice-premier ministre chargé de l'économie, qui cède sa place à M. Manfred Gorywoda, et enfin le remplacement du ministre de la justice, M. Zawadzki, par un juge de Poznan, M. Domeradzki.

JAN KRAUZE.



PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU LIBAN

Triste fête de l'indépendance...

De notre correspondant

Beyrouth. — Triste fête de l'indépendance du Liban, le 22 novembre, en l'an II du mandat du président Amine Gemayel ! L'année dernière, à la même date, tous les espoirs paraissaient permis, et le pays se remettait sur les rails à vive allure. Aujourd'hui, dans une situation bloquée, le canon a tonné toute la nuit — et plus fort que jamais — dans la banlieue sud de Beyrouth, et cinq attentats ont été commis dans le secteur ouest de la capitale au cours des dernières vingt-quatre heures.

Une rixe armée a opposé étudiants chrétiens pro-phalangistes et chiites pro-Amal sur le campus de l'université américaine ; la guerre entre Palestiniens et Syro-Palestiniens fait rage à Tripoli, seconde ville du pays ; le problème de Deir-El-Kamar est relancé par le blocage d'un convoi de secours de la Croix-Rouge internationale, alors que la situation des réfugiés chrétiens assiégés par les druzes y est de plus en plus précaire avec l'arrivée de l'hiver ; le Sud est presque coupé du reste du pays par des restrictions à la circulation qu'imposent les Israéliens, capricieuses, mais toujours draconiennes.

Sans compter qu'à tout instant un raid israélien peut frapper n'importe quel point du territoire et que la psychose de l'attentat à la voiture ou au camion piégés est bien ancrée dans la population et parmi les contingents de la force multinationale, qui multiplient les barrages de protection. Les abords des ambassades occidentales et des positions de cette force sont devenus de véritables blockhaus, donnant à la capitale l'allure d'une cité en état de siège. Et ce n'est certes pas la rumeur rapportée par la revue américaine *Time*, concernant une Mercedes dont les sièges et les garnitures, raffinement suprême, auraient été « *conçus dans une matière explosive* », qui va apaiser les esprits dans un pays où la Mercedes est, à la fois, la voiture du riche et celle du pauvre.

Dans cette atmosphère empoisonnée, toutes les festivités officielles ont été annulées, et les démonstrations de toute nature ont été interdites. Le président Gemayel a néanmoins voulu marquer l'événement par une visite à la présidence du conseil à Beyrouth-Ouest, et en consacrant la soirée à une tournée des positions de l'armée dans la ville, où il s'est attardé au milieu des soldats.

Pour son message à la nation, il n'avait d'autre ressource que de prononcer un acte de foi dans le Liban. Ayant dressé un bilan des épreuves que subit le pays, le chef de l'Etat a lancé un appel pressant à l'unité nationale en vue de concrétiser les prémices d'éclaircie apparues à la conférence de Genève. M. Gemayel revenait d'Arabie Saoudite, où il était allé quêter des appuis pour sortir du cercle vicieux tracé par l'impossibilité aussi bien d'abroger que d'appliquer l'accord libano-israélien du 17 mai 1983. Les deux démarches-clés dans ce domaine — à Damas et à Washington — sont retardées par l'hospitalisation du président Assad et des engagements préalables du président Reagan.

Le chef de l'Etat libanais s'est assigné, dans son message, trois objectifs prioritaires : dégager une volonté nationale pour mettre un terme aux occupations étrangères, ce qui va de soi ; ouvrir le dialogue avec le concours des Etats-Unis, essentiellement, en vue d'assurer le retrait de l'armée israélienne ; enfin s'entendre avec la Syrie pour programmer l'évacuation de ses forces du Liban. Cette formulation établit une nette distinction entre le cas d'Israël et celui de la Syrie.

LUCIEN GEORGE.

● *L'ASFA condamne le raid de Baalbek.* — L'Association de solidarité franco-arabe, qui avait exprimé « *son indignation après l'attentat dont avait été victime à Beyrouth le contingent français* », a publié un communiqué qui « *réprouve de la même façon le raid de l'aviation française à proximité de Baalbek* ». Elle « *s'inquiète de l'engrenage de la violence dans lequel la France semble s'engager et demande que soit reconsidéré le sens de la mission des forces françaises au Liban... qui apparaissent chaque jour davantage entraînées dans un processus qui ne sert que la politique israélo-américaine dans la région* ».

LE RAID DES SUPER-ETENDARD

« Nous voulions uniquement sanctionner le terrorisme »

déclare M. Hernu

« *Notre objectif n'était pas de détruire aveuglément. Nous cherchions uniquement à sanctionner le terrorisme, ni plus ni moins qu'il ne convenait.* » C'est en ces termes que le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a expliqué, lundi soir 21 novembre, sur les chaînes de télévision, les conditions et les résultats, sur le terrain, du raid des Super-Etendard français, la semaine précédente, à l'est de Baalbek, au Liban. Le ministre de la défense a présenté, à l'appui de ses déclarations, des photographies du camp d'entraînement visé, avant le passage des avions français et après le bombardement.

« *Comme vous pouvez le constater*, a déclaré M. Hernu à l'intention des téléspectateurs, *nous ne nous sommes pas acharnés sur ce dispositif de grande dimension* », soit un quadrilatère de 650 mètres sur 450 comprenant huit ou neuf bâtiments. « *Toutes les bombes, bombes de 400 et 250 kilogrammes, sont tombées sans exception à l'intérieur du périmètre de ce camp* », a ajouté le ministre.

« *Nos avions, qui ont cheminé en trois patrouilles, constituées respectivement de deux, quatre et deux appareils, séparées de trente secondes, ont survolé Jounieh et réalisé leur attaque en un seul passage de trois vagues de deux ou trois appareils. Le retour s'est effectué à très basse altitude par des itinéraires différents et indépendants. Nous avons été l'objet de tirs d'artillerie anti-aérienne, et l'activité radar de SAM-6 (1), a été perçue par nos avions. Tous sont rentrés à bord du* Clemenceau *sans dommage.*

» *Les moyens employés ne permettaient pas à, l'évidence, de détruire tous les bâtiments et toutes les forces de ce camp, dans lequel résident cent à deux cent cinquante personnels militaires des mouvements extrémistes islamiques.* »

Faisant allusion aux rumeurs en provenance de Beyrouth qui doutaient de la réalité du raid français, M. Hernu a ajouté : « *Nous sommes sérieux ; nous avons rendu publiques toutes les informations dont nous avions pu vérifier l'authenticité. Je regrette que ces informations dont le caractère est incontestable, aient pu être mises en doute par des rumeurs, des informations, qui, si elles étaient toujours sans fondement, n'étaient jamais désintéressées.* »

(1) Les Super-Etendard ont enregistré le fonctionnement des radars de missiles SAM-6, mais il n'y a pas eu de tir effectif. — (N.D.L.R.)

La visite de M. Tarek Aziz à Moscou

IL FAUT RAPIDEMENT METTRE UN TERME A LA GUERRE DU GOLFE

déclare M. Gromyko

M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a souligné, lundi 21 novembre, devant son homologue irakien, M. Tarek Aziz, en visite à Moscou, la nécessité de « *mettre un terme le plus rapidement possible* » au conflit irano-irakien et de « *régler les questions en litige par des voies politiques* ».

Selon le compte rendu de l'agence Tass, M. Gromyko à déclaré à son interlocuteur que la cessation du conflit « *répondrait aux intérêts des peuples de l'Irak et de l'Iran* » et aux « *tâches du progrès socio-économique des deux Etats* ». Le chef de la diplomatie soviétique s'est toutefois gardé de prendre publiquement parti pour l'un ou l'autre des belligérants.

Lundi dernier, toutefois, l'Union soviétique, par l'intermédiaire de *la Pravda*, avait pris position assez nettement pour l'Irak en déplorant qu'aucune des « *initiatives* » de Bagdad en faveur d'un règlement pacifique du conflit n'ait à ce jour « *trouvé un écho positif* ».

D'autre part, l'affirmation de Bagdad selon laquelle la marine irakienne aurait détruit, lundi à l'aube, sept navires « *hostiles* » qui se dirigeaient vers la région de Khor-Moussa (notre dernière édition du 22 novembre), en vue de se rendre au port iranien de Bandar-Khomeiny, n'a été confirmée d'aucune autre source. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Birmanie

● OUVERTURE DU PROCÈS DES AUTEURS DE L'ATTENTAT CONTRE LE PRÉSIDENT SUD-CORÉEN. — Le procès des deux membres de l'armée nord-coréenne arrêtés à la suite de l'attentat visant, le 9 octobre, le président sud-coréen Chun Doo Hwan à Rangoun s'est ouvert ce mardi 22 novembre dans la capitale Birmane, a-t-on appris de bonne source. Les deux officiers seront sans doute accusés de meurtre et de détention d'armes et d'explosifs et encourent la peine de mort, estime-t-on dans les milieux judiciaires.

Les deux hommes avaient été arrêtés peu après l'attentat contre le chef de l'État sud-coréen qui avait fait vingt et un morts, dont quatre ministres sud-coréens.

Etats-Unis

● SUSPENSION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS SOVIÉTIQUES CONTENANT DU NICKEL. — Le gouvernement américain a décidé d'interdire les importations de produits soviétiques contenant du nickel, en attendant que l'U.R.S.S. puisse certifier que ce métal ne vient pas de Cuba, a annoncé lundi 21 novembre M. John Walker, secrétaire adjoint au Trésor. M. Walker a rappelé que Washington maintient depuis vingt ans un embargo sur tous les produits venant de Cuba. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● DESTRUCTION D'UNE BASE DE « CONTRAS » DANS LE NORD. — On affirmait de source officielle à Managua, le lundi 21 novembre, que l'armée sandiniste avait détruit une importante base de « contras » (contre-révolutionnaires) située dans le département de Jinotega, près de la frontière du Honduras. Une centaine de « contras » aurait été tués au cours de l'opération. Les autres se seraient repliés au Honduras. Toujours selon Managua, la base disposait d'une piste pour hélicoptères et d'un camp d'entraînement militaire. — *(A.F.P.)*

Pérou

● CINQUANTE MEMBRES DU SENTIER LUMINEUX TUES. — Au moins cinquante guérilleros du Sentier lumineux ont été tués lors d'affrontements avec les forces de l'ordre dans la province de la Mar, au nord d'Ayacucho, a-t-on appris, vendredi 18 novembre, de source policière. A Ayacucho, on a pu observer un important mouvement d'hélicoptères, mais aucune explication officielle n'a été donnée. Par ailleurs, des responsables de la Croix-Rouge se sont rendus, vendredi, dans la localité de Socos, près d'Ayacucho, où trente-quatre personnes ont été massacrées. Parmi les victimes, il y a des femmes enceintes et des enfants. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Libéria

LE CHEF DE L'ÉTAT ANNONCE LA DÉCOUVERTE D'UN COMPLOT VISANT A LE RENVERSER

Monrovia *(A.P., A.F.P., Reuter)*. — Le sergent-chef Samuel Doe, président du Libéria, a fait état lundi 21 novembre d'un complot visant à renverser son gouvernement. Douze personnes, dont plusieurs membres du Conseil de rédemption populaire ont été arrêtés, a indiqué le chef de l'Etat, qui a accusé sans le nommer une mission étrangère d'avoir soutenu la tentative d'« *insurrection* » en promettant une assistance en argent et en armes. Parmi les personnes arrêtées figurerait notamment le vice-ministre de l'agriculture, M. Kolonko Luo. Il s'agit du troisième complot dont les autorités de Monrovia signalent la découverte depuis la prise de pouvoir par M. Samuel Doe, le 12 avril 1980.

D'autre part, cinq personnes ont été tuées par balles et cinq autres blessées par un groupe armé à Yekepa, dans la province de Nimba, au nord-est du pays. Des troupes ont été envoyées sur place pour rétablir l'ordre.

Zimbabwe

VASTE CAMPAGNE CONTRE LE « VAGABONDAGE URBAIN »

Harare *(A.F.P.)*. — Deux à trois mille personnes, « *squatters* », « *mendiants* », et « *prostituées* », arrêtées dans une douzaine de villes du Zimbabwe au cours de gigantesques rafles — « opération de lutte contre le vagabondage urbain », — sont actuellement détenues dans un camp militaire entouré de barbelés, à Nyambudzi, dans la vallée du Zambèze, à 260 kilomètres au nord de la capitale. Ces « *indésirables* » vivent dans des conditions précaires sous une chaleur torride. Du personnel médical a été conduit dans ce camp pour vacciner les enfants et distribuer des médicaments contre la malaria. Un dirigeant de l'opposition, le révérend Ndabaningi Sithole, dirigeant d'une fraction dissidente de la ZANU, le parti au pouvoir, a accusé le gouvernement de forcer les femmes à effectuer des travaux agricoles, « *ce qui s'apparente clairement à de l'esclavage* ». La commission des droits de l'homme de l'Eglise catholique du Zimbabwe s'est interrogée quant aux méthodes employées, déclarant : « *Il apparaît que de nombreux innocents ont été retenus pour être interrogés dans des conditions qui équivalent à une détention.* »

Les interpellations de femmes seules dans les rues, les hôtels et les bars, avaient soulevé de nombreuses protestations dans la population en raison de leur caractère arbitraire. Le gouvernement a déploré les incidents, mais les autorités se sont refusées à dévoiler le nombre de personnes détenues et leurs intentions à leur sujet.

AMÉRIQUES

Chili

L'opposition relance l'offensive contre M. Pinochet

La longue et difficile lutte de l'opposition démocratique chilienne contre le régime du général Pinochet est relancée. Après les spectaculaires manifestations de rues, de mai à août, on avait noté un net recul. En septembre, le régime avait pratiquement repris les choses en main. Deux raisons à cette évolution : d'abord la crainte éprouvée par les classes moyennes face à l'agitation grandissante, et parfois violente, dans ce qu'on appelle à Santiago les « poblaciones », les immenses bidonvilles de la périphérie. Ensuite, l'offre de dialogue faite à l'opposition « raisonnable » par M. Onofre Jarpa, nommé ministre de l'intérieur.

Mais la manifestation massive (les estimations varient de cinq cent mille à un million de participants) et unitaire du vendredi 18 novembre (*le Monde* daté 20 et 21 novembre) a illustré avec éclat cette reprise de l'offensive des forces démocratiques. Le régime Pinochet est certes encore solide, et l'on ne peut spéculer sur le départ du général à court et même à moyen terme, mais il n'a plus l'initiative politique et les perspectives sont « *encourageantes* » pour l'opposition. Telle est l'analyse que font les dirigeants de cette opposition. C'est en particulier ce que M. Ricardo Nunez, secrétaire général du parti socialiste chilien et membre de la direction de l'Alliance démocratique, a exposé à M. Mitterrand à l'occasion d'un entretien à l'Elysée, lundi 21 novembre.

Entretien qualifié de « *très cordial* » par M. Nunez, leader d'un parti socialiste qu'il déclare « *rénové* », et qui devrait avoir encore des conversations avec des membres du gouvernement français avant de rentrer au Chili.

Les « *protestas* » qui se sont succédé depuis mai à Santiago (avec un bilan global, d'une centaine de morts) ont effectivement donné l'impression à l'extérieur, et « *aussi à l'intérieur* », selon les dirigeants de l'opposition, que le régime était aux abois. Les propositions faites par M. Jarpa, un politicien conservateur habile et énergique, ont été faites au meilleur moment pour le gouvernement. Alors que les classes moyennes, hostiles sans aucun doute, au maintien du général Pinochet à la tête de l'Etat, ne voyaient pas de solution de rechange très claire. Les manifestations généralisées dans les « poblaciones » ont mis en évidence la « brèche naturelle » entre les masses populaires et une bourgeoisie petite ou moyenne choquée par la faillite économique du régime.

Cette « brèche » n'est pas comblée, selon les dirigeants de l'opposition. Mais son importance est réduite par l'échec des entretiens entre M. Jarpa et des représentants de l'opposition. Ces derniers ont aujourd'hui le sentiment d'avoir été floués et ils affirment avoir commis « *une erreur* » en acceptant la main tendue de M. Jarpa. Il ne s'agit pas pour ce dernier de favoriser un « *retour plus rapide* » à la démocratie, mais simplement de gagner du temps. Sans renoncer formellement au dialogue avec les autorités, les leaders de l'opposition posent de nouveau comme *a priori* la démission du général Pinochet. C'est ce que M. Silva Cimma, président de l'Alliance démocratique, a redit lundi dans le journal *El Mercurio* de Santiago.

L'opposition n'entend pas faire le jeu du général Pinochet, qui veut se maintenir au pouvoir jusqu'en 1989. « *Nous voulons*, dit M. Silva Cimma, *une Assemblée constituante en 1984 et un gouvernement provisoire en 1985.* » De leur côté, les leaders de l'Alliance démocratique (1), socialistes ou démocrates-chrétiens, mettent l'accent sur leur nouvelle capacité d'organisation. « *Nous avons*, disent-ils, *beaucoup développé nos liens avec les organisations populaires et nous sommes maintenant implantés sur tout le territoire national. En outre, nous avons beaucoup affiné notre plate-forme politique...* »

Le combat reste difficile, car « *la répression continue et même devient plus dure* ». « *Les six prochains mois*, précise M. Nunez, *seront particulièrement difficiles. Nous irons d'épreuve de force en épreuve de force.* » La presse est globalement contrôlée par le régime. Seules quelques revues comme *Hoy*, *Analisis* ou *Apsi* osent faire état de critiques.

Mais les dirigeants de l'opposition espèrent aussi que les forces armées « *vont finir par s'interroger sur l'ampleur de la crise et sur les solutions qu'il convient d'apporter* ». Pour l'instant, « *il n'y a aucun indice sérieux de mise en question du pouvoir de Pinochet par l'armée en tant qu'institution* ». Autre élément très positif : la victoire en Argentine de M. Rauf Alfonsin, candidat radical, à l'élection présidentielle. La démocratisation de l'Argentine doit nécessairement avoir un impact au Chili. En revanche, les Etats-Unis « *maintiennent trois options* » mais n'ont vraiment pas fait de choix. « *Leur préférence*, disent les dirigeants de l'opposition, *va à une démocratisation interne du régime Pinochet. Ce qui n'est évidemment pas possible...* »

MARCEL NIEDERGANG.

(1) L'Alliance démocratique regroupe la démocratie chrétienne dirigée par M. Gabriel Valdes, les familles socialistes (à l'exception d'un secteur minoritaire emmené par M. Almeyda, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende), le parti radical, les sociaux-démocrates et la droite républicaine.

Bolivie

GRÈVE GÉNÉRALE CONTRE LE PLAN D'AUSTÉRITÉ

La Paz *(Reuter)*. — Lundi 21 novembre, une grève générale a paralysé la Bolivie, et treize mille ouvriers ont manifesté à La Paz pour protester contre les mesures d'austérité prises par le gouvernement.

Tous les secteurs ont été touchés, y compris celui des mines, vital pour le pays. Les magasins sont restés fermés et les transports publics n'ont pas fonctionné. Leurs employés ont décrété une grève illimitée pour obtenir une augmentation de salaire.

Le gouvernement de gauche du président Hernan Siles Zuazo a annoncé un programme d'austérité basé sur une très forte dévaluation du peso, et l'augmentation de certains prix alimentaires. Il justifie ces mesures en disant qu'elles étaient nécessaires pour obtenir un crédit de 350 millions de dollars du F.M.I. La dette extérieure du pays est estimée à 2,8 milliards de dollars.

La Centrale ouvrière bolivienne (COB), qui a lancé le mot d'ordre de grève générale, a demandé au gouvernement de rejeter les conditions posées par le F.M.I. Un responsable syndical a accusé le gouvernement de « *n'être plus démocratique* » et de s'être soumis « *aux diktats du Fonds monétaire* ».

Etats-Unis

La « Silicon Valley » interdite aux Soviétiques

Washington *(A.F.P.)*. — Le gouvernement américain a modifié la « carte » des zones accessibles aux diplomates et journalistes soviétiques aux Etats-Unis, en l'agrandissant, mais en interdisant l'accès de certaines régions jusque-là autorisées, comme la « Silicon Valley » en Californie, a-t-on appris, dimanche 20 novembre, à Washington. Un porte-parole du département d'Etat a indiqué qu'une note confidentielle, portant sur une révision des restrictions de déplacement appliquées aux diplomates soviétiques, avait été remise à l'ambassade d'U.R.S.S. à Washington. Le porte-parole a précisé que cette révision de la « carte » des zones interdites, la première fois depuis 1967, faisait suite à une mesure similaire de la part des Soviétiques.

Depuis près de trente ans, les Etats-Unis, par souci de réciprocité, tiennent une liste de régions, de villes, de routes et de rivières « ouvertes » ou « fermées » aux officiels soviétiques en poste dans le pays. Le département d'Etat n'a pas donné de détails sur les modifications apportées à cette « carte », mais le *New York Times* croit savoir que les nouvelles règles réduisent les zones interdites de 24 % à 20 % du territoire américain.

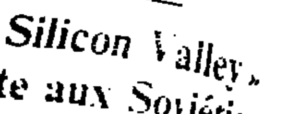
Certaines zones, « ouvertes » jusqu'à présent, seront désormais « fermées », c'est notamment le cas de la « Silicon Valley », une région proche de San-Francisco, où sont regroupés de nombreux laboratoires de recherche informatique. Le *New York Times* précise toutefois que l'interdiction ne s'appliquant pas aux diplomates d'autres pays de l'Est, il sera difficile de maintenir une sécurité stricte dans les zones « fermées ».

Kennedy, vingt ans après

Le 22 novembre 1963, le trente-cinquième président des Etats-Unis, John Fitzgerald Kennedy, était assassiné à Dallas, au Texas. Des cérémonies du souvenir ont lieu, ce mardi 22 novembre, à travers le pays. Une messe à la mémoire du président disparu, à laquelle devait assister M. Reagan, est retransmise par les grandes chaînes de télévision américaines. A cette occasion, le sénateur Edward Kennedy, dernier survivant des quatre fils de Joseph Kennedy, devait prononcer un discours.

Les circonstances de l'assassinat, la personnalité du meurtrier présumé, Lee Harvey Oswald, lui-même tué le 24 novembre par un tenancier de boîte de nuit, Jack Ruby, continuent à faire l'objet de controverses (*le Monde* daté 20-21 novembre). Faute de mieux, la thèse de l'assassin isolé retenue par le rapport de la commission Warren reste la plus vraisemblable. En même temps, ces dernières années, les historiens et les journalistes américains ont eu tendance à présenter un bilan nettement plus critique de la courte présidence de Kennedy.

On insiste davantage maintenant sur ses erreurs : l'invasion manquée de Cuba, au printemps 1961, qui s'est soldée par le désastre de la baie des Cochons, ou l'engagement militaire au Vietnam. Assez curieusement, comme le note Walter Goodman dans le *New York Times*, on est passé, à propos de John Kennedy, « *de la quasi-idôlatrie à la quasi-diffamation* ». La place du président assassiné n'est pas encore clairement établie dans l'histoire. Mais le mythe Kennedy a probablement disparu.





ASIE

Malaisie

Une crise constitutionnelle oppose les sultans au premier ministre

De notre envoyé spécial

Kuala-Lumpur. – C'est dans un style contourné et sans commentaires que la télévision malaisienne a annoncé, dimanche soir, 20 novembre, ce qui apparaît comme la crise constitutionnelle la plus sérieuse que le pays ait connue depuis son accession à l'indépendance en 1957. En effet, ce même jour, les neuf sultans de la Fédération ont refusé d'accéder aux demandes pressantes du gouvernement et de donner leur accord à une *révision* de la Constitution qui, en fait, leur rognait sensiblement les ailes.

La Malaisie vit sous un régime unique au monde. Cette Fédération de treize Etats, dont neuf sultanats *héréditaires*, s'est donné un roi – le Yang Di-Pertuan Agung – élu par ses pairs tous les cinq ans. Monarque constitutionnel, chargé en particulier d'apposer le sceau de l'Etat sur les lois votées par le Parlement, il dispose aussi de prérogatives personnelles, en tant que protecteur de l'ethnie malaise et de la religion musulmane.

C'est la décision du premier ministre, M. Mahathir Mohamed, de faire voter de manière expéditive et dans la plus grande discrétion un amendement en vertu duquel, si l'Agung ne promulguait pas une loi dans les quinze jours après son adoption elle entrerait automatiquement en vigueur, qui a provoqué l'ire des sultans. D'autant qu'un autre amendement donnait au premier ministre seul, sans qu'il ait à en informer le souverain, le droit de proclamer l'état d'urgence. Votée en août, cette réforme attend toujours que le roi, victime entre-temps d'une maladie – diplomatique ? – consente à la promulguer.

L'attitude des sultans risque de plonger le pays dans une crise d'autant plus grave que, d'une part, une refonte des circonscriptions électorales doit en principe être promulguée avant le 30 novembre, et que, d'autre part, le gouvernement sera privé de ressources si le budget n'est pas contresigné par le souverain avant la fin de l'année.

En omettant de consulter à l'avance les sultans sur ses projets d'amendements constitutionnels, M. Mahathir a peut-être commis une erreur psychologique et qui peut diviser sa base électorale, le parti malais Umno (United Malays National Organisation), entre les partisans du gouvernement et ceux des sultans.

Souverains provinciaux

Il faut dire que le premier ministre ne manquait pas de raisons pour en arriver là. De nombreuses conversations avec des Malais de toute obédience, y compris proches de certains milieux monarchiques, montrent l'inquiétude que suscitait la possibilité de voir élire l'an prochain au trône le sultan de Perak ou celui de Johore – en particulier ce dernier, qui a publiquement annoncé que, s'il était élu, il proclamerait l'état d'urgence et gouvernerait seul.

Le sultan de Johore est la caricature de ces souverains provinciaux, qui vivent au milieu d'une cour d'un autre âge et qui, pour la plupart, profitent de leur position pour se livrer à de juteuses affaires, immobilières ou dans les concessions forestières. Les histoires sur son compte courent les rues. Il ne tolère pas que les autres voitures le dépassent sur la route, et certains récalcitrants se sont fait bastonner. Il a battu son fils et sa femme. Récemment, il a contraint le commandant d'une vedette de la marine à se jeter à l'eau en uniforme et à nager sur une grande distance sous prétexte que les vagues faites par son bateau avaient fait chavirer la planche à voile de Son Altesse.

Le gouvernement a lancé, pour soutenir son point de vue, une grande campagne d'information qui ne va pas sans rencontrer quelques réserves, en particulier en province. Certes, un bonne partie des jeunes sont moins attachés que leurs aînés à l'institution monarchique, ancrée dans la tradition historique. Certes, la fidélité absolue aux sultans s'effiloche avec la modernisation, le désenclavement des villages, le développement des communications et de la société de consommation. Mais le premier ministre a peut-être agi avec précipitation et il lui faudra beaucoup d'habileté pour que l'affaire ne se transforme pas en échec personnel. Homme d'autorité, on le voit mal accepter un compromis qui serait, en fait, une reculade.

Si une « formule » – c'est le terme employé ici – n'est pas trouvée rapidement, si les médiateurs choisis par le gouvernement se heurtent à un nouveau refus des sultans, M. Mahathir devra trouver d'autres moyens de pression pour amener ces derniers à résipiscence. Car il est d'autant moins question se changer de régime aujourd'hui que les fondamentalistes musulmans – soutenus par l'Iran, dit le gouvernement, font campagne pour une république islamique, dont le premier effet serait de mettre le pays à feu et à sang, la moitié de la population n'étant pas musulmane.

PATRICE DE BEER.

Philippines

PROCHAIN RÉFÉRENDUM SUR LA CRÉATION D'UNE VICE-PRÉSIDENCE

Manille (*A.F.P.*). – Mme Imelda Marcos, épouse du président philippin, qui est ministre de la qualité de la vie et gouverneur de Manille, a démissionné le lundi 21 novembre du comité exécutif de quinze membres appelé à gouverner le pays en cas de décès ou de démission de M. Marcos. Le même jour, le ministre philippin de l'intérieur, M. Leonardo Perez, a annoncé que le président Marcos s'apprêtait à créer un poste de vice-président et à supprimer le comité exécutif de quinze membres.

Selon M. Perez, la proposition de créer un poste de vice-président sera soumise à l'opinion publique lors d'un référendum en janvier prochain et entraînera l'amendement de la Constitution si la majorité de la population vote en ce sens.

L'élection du vice-président aurait alors lieu en même temps que celle du président en 1987. Si M. Marcos se trouve dans l'incapacité d'exercer ses fonctions avant cette date, le président de l'Assemblée nationale serait amené à lui succéder à la présidence, mais ne serait pas autorisé à se présenter à l'élection présidentielle de 1987.

(Publicité)

APPEL AU PRÈSIDENT DE LA RÈPUBLIQUE

Avant que ne s'achève le débat parlementaire sur l'enseignement supérieur, les soussignés en appellent solennellement à M. François MITTERRAND, Président de la République, pour que soient corrigées, dans les réformes en cours, les dispositions et les déviations qu'ils jugent de nature à entraîner une dégradation profonde et irréparable de l'Université française.

ILS CONSIDÈRENT que la nécessaire démocratisation de l'enseignement supérieur commande l'ouverture des Universités "à toutes celles et à tous ceux qui en ont la volonté et la capacité". Mais ils estiment que cette démocratisation serait un leurre si les étudiants ne recevaient dans leurs Universités que des enseignements insuffisants et sans débouchés réels.

ILS DEMANDENT donc que soit affirmée, avec le droit pour tout bachelier d'obtenir une place dans l'enseignement supérieur, la possibilité pour les Universités de diversifier leurs formations et d'orienter les étudiants, selon des procédures variables avec les disciplines et les filières concernées, en considération des aptitudes des candidats, des capacités d'accueil des établissements et des débouchés professionnels prévisibles.

ILS CONSIDÈRENT que les tâches nouvelles imposées aux Universités par les besoins de notre époque, ne doivent leur retirer ni le droit, ni le temps, ni les moyens d'assumer leurs deux autres missions essentielles, qui sont de recherche et de culture. Car il serait désastreux pour le développement comme pour la liberté de la formation, de la recherche et de la culture, que ces trois formes d'activité de l'esprit soient éclatées et distribuées entre institutions radicalement distinctes et rapidement divergentes.

ILS DEMANDENT donc très spécialement que des liens organiques, au niveau des structures, des programmes et des échanges, soient maintenus ou rétablis entre les Universités, les Écoles et les grands organismes de recherche tels que le Centre National de la Recherche Scientifique.

ILS CONSIDÈRENT que les Universités ont pour finalité "d'élever le niveau scientifique, culturel et professionnel de la nation et des individus qui la composent" et qu'elles ne pourront le faire que si leur corps enseignant est lui-même d'un haut niveau scientifique, culturel et professionnel. Ils estiment que le maintien de ce niveau exige l'évaluation périodique des mérites de chacun, comme c'est le cas dans les organismes publics de recherche, et, de surcroît, un recrutement régulier de jeunes chercheurs et enseignants.

ILS DEMANDENT que le projet de loi affirme clairement les responsabilités propres à chacun des corps définis par le gouvernement et que le statut en préparation prévoie des possibilités effectives de promotion pour tous ceux – et ils sont nombreux – qui en ont la capacité, selon un calendrier de création de postes de professeurs défini par une loi-programme et suivant des procédures correspondant aux normes internationales de la profession. Ils insistent pour que le projet de statut soit élaboré au grand jour avec le concours d'une commission composée de personnalités incontestées, commission fonctionnant selon des procédures transparentes. Dans l'immédiat, ils demandent le retrait pur et simple du décret du 16 septembre 1983, texte humiliant et largement inapplicable.

ILS CONSIDÈRENT que l'Université doit demeurer "indépendante de toute emprise politique, économique, religieuse, idéologique" ou syndicale et qu'elle doit tendre à "l'objectivité du savoir" comme au respect de "la diversité des opinions".

ILS DEMANDENT donc que les universitaires demeurent majoritaires dans les conseils de leur établissements ; qu'ils y soient désignés en leur qualité propre et non à raison de leurs appartenances politiques, économiques, religieuses, idéologiques ou syndicales comme y invite le scrutin de liste ; qu'ils y soient élus, conformément aux principes du droit commun électoral, par le collège de ceux qui appartiennent au même corps et que les règles du jeu démocratique demeurent dans les Universités ce qu'elles sont dans le reste de la Nation.

Les phrases entre guillemets sont empruntées au texte du projet de loi sur l'enseignement supérieur.

M. Anatole ABRAGAM, *physicien, membre de l'Académie des Sciences;*
M. Henri BARTOLI, *économiste, professeur à l'Université de Paris I;*
M. Étienne BAULIEU, *biochimiste, professeur à la faculté de Médecine de Bicêtre;*
M. J. E. BLAMONT, *membre de l'Académie des Sciences;*
M. Hubert BROCHIER, *économiste, professeur à l'Université de Paris I;*
M. Henri CARTAN, *mathématicien, Prix Wolff, membre de l'Institut, Médaille d'or du C.N.R.S.;*
M. Raymond CASTAING, *physicien, membre de l'Académie des Sciences;*
M. Pierre CHAMBON, *biochimiste, professeur à l'Université de Strasbourg, Médaille d'or du C.N.R.S.;*
M. Gustave CHOQUET, *mathématicien, membre de l'Académie des Sciences;*
M. COHEN-TANNOUDJI, *physicien, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Collège de France;*
M. Alain CONNES, *mathématicien, Médaille Fields, membre de l'Académie des Sciences, directeur de recherche au C.N.R.S.;*
M. Yves COPPENS, *préhistorien, professeur au Collège de France, membre correspondant de l'Académie des Sciences;*
M. Michel DEMAZURE, *mathématicien, professeur à l'École polytechnique;*
M. Paul DIDIER, *juriste, professeur à l'Université de Paris II;*
M. Georges DUBY, *historien, professeur au Collège de France;*
M. Maurice DUVERGER, *politologue, professeur à l'Université de Paris I;*
M. Jacques ELLUL, *histoire du droit, professeur à l'Université de Bordeaux I;*
M. FEHRENBACH, *astronome, membre de l'Académie des Sciences;*
M. Jean GAUDEMET, *histoire du droit, professeur émérite à l'Université de Paris II;*
M. Paul GERMAIN, *mécanique, membre de l'Académie des Sciences, professeur à l'École polytechnique;*
Mme Marianne GRUMBERG-MANAGO, *biochimiste, membre de l'Académie des Sciences, directeur de recherche au C.N.R.S.*
Mme Françoise HERITIER, *anthropologiste, membre de l'Académie des Sciences;*
M. Paul JACQUINOT, *physicien, membre de l'Académie des Sciences;*
M. François JACOB, *Prix Nobel, professeur au Collège de France;*
M. Wladimir JANKELEVITCH, *philosophe, professeur à la Sorbonne;*
M. Alfred JOST, *physiologiste, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Collège de France;*
M. Edgar LEDERER, *biochimiste, membre de l'Académie des Sciences, Médaille d'or du C.N.R.S.;*
M. Jacques LE GOFF, *historien, directeur d'études à l'E.H.E.S.S.;*
M. Jean LERAY, *Prix Wolff, membre de l'Académie des Sciences, professeur honoraire au Collège de France;*
M. Claude LEVI-STRAUSS, *anthropologue, membre de l'Académie Française, professeur honoraire au Collège de France;*
M. André LICHNEROWICZ, *mathématicien, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Collège de France;*
M. André LWOFF, *biologiste, Prix Nobel de Médecine, membre de l'Académie des Sciences;*
M. Gérard LYON CAEN, *juriste, professeur à l'Université de Paris I;*
M. Paul MAÑDEL *biologie humaine et sciences médicales, membre de l'Académie des Sciences;*
M. André MARECHAL, *physicien, membre de l'Académie des Sciences;*
M. Louis MICHEL, *physicien, membre de l'Académie des Sciences, directeur d'études à l'E.H.E.S.S.;*
M. Paul MILLIEZ, *professeur de médecine;*
M. André MIQUEL, *professeur d'arabe au Collège de France;*
M. François MOREL, *physiologiste, professeur au Collège de France;*
M. Louis NEEL, *physicien, Prix Nobel, membre de l'Académie des Sciences;*
M. NICOLET, *historien, professeur à l'Université de Paris I;*
M. Philippe NOZIERE, *physicien, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Collège de France;*
M. J.C. PECKER, *astrophysicien, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Collège de France;*
M. Francis PERRIN, *physicien, membre de l'Académie des Sciences;*
M. Jean POUILLOUX, *archéologue, membre de l'Institut;*
M. Jean RIVERO, *juriste, professeur émérite à l'Université de Paris II;*
M. Evry SCHATZMAN, *astrophysicien, directeur de recherche au C.N.R.S., médaille d'or du C.N.R.S.;*
M. Laurent SCHWARTZ, *mathématicien, Médaille Fields, membre de l'Académie des Sciences;*
M. Pierre-Henri TEITGEN, *juriste, professeur émérite à l'Université de Paris I;*
M. René THOM, *mathématicien, Médaille Fields, membre de l'Académie des Sciences;*
Mme Jacqueline THOMAS, *linguiste, Prix Volney, directrice de recherche au C.N.R.S.;*
M. Jacques TITS, *mathématicien, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Collège de France;*
M. Alain TOURAINE, *sociologue, directeur de recherche à l'E.H.E.S.S.;*
M. Jean-Pierre VERNANT, *historien, professeur au Collège de France;*
M. Pierre VIDAL-NAQUET, *historien, directeur d'études à l'E.H.E.S.S.*

Universitaires et Chercheurs, envoyez votre signature à : A.P.U.S.E. B.P. 301 - 75229 Paris Cedex 05







مكبرا من الأصل

Le Monde

politique

LES RELATIONS P.S.-P.C. ET LES PROBLÈMES DE DÉFENSE

A trop vouloir prouver...

A trop vouloir prouver... Les dirigeants communistes ne cessent de répéter qu'ils sont d'accord, à une différence *«mineure»* près, avec la politique extérieure du président de la République. Si c'est vrai, pourquoi ne s'en sont-ils pas aperçus plus tôt ? Si c'est faux, pourquoi prennent-ils le risque d'être accusés de chercher à maquiller des évidences ?

Mis en demeure par M. Lionel Jospin, dans son discours du 28 octobre au congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, de s'expliquer sur leurs divergences en matière internationale, les communistes retournent l'argument. Ils demandent aux socialistes d'exposer en quoi la politique qu'ils soutiennent s'écarte, dans les faits, de celle que préconise le P.C.F. N'est-il pas patent que le gouvernement ne fait *«rien, évidemment»* (comme l'avait prédit M. Claude Cheysson après le coup de force du général Jaruzelski en décembre 1981) pour contrer la reprise en main de la Pologne ? L'Afghanistan n'est-il pas oublié ? La situation n'est-elle pas figée au Tchad ? La France n'est-elle pas aux prises avec un risque d'*«engrenage»* au Liban ? Le gouvernement et le P.S. n'ont-ils pas condamné l'intervention américaine à la Grenade ?

Ces constatations ne peuvent effacer la différence d'orientation qui sépare les communistes des socialistes. M. Georges Marchais lui-même, tout en l'atténuant, l'a laissé paraître dans l'interview qu'il a donnée au *Monde* (daté 22 novembre). La crise internationale actuelle est-elle comparable à celles de Berlin et de Cuba, qu'avait provoquées l'Union soviétique ? Il y aura crise, répond M. Marchais, mais du fait des Etats-Unis. Le conflit Est-Ouest explique-t-il, au moins en partie, la situation au Proche-Orient, par exemple ? Non, répond le secrétaire général, les causes de cette situation sont locales. Bref, il y a d'un côté – celui de M. Mitterrand – une politique inspirée par le souci de préserver un équilibre mondial que l'Union soviétique menace, tandis que les communistes estiment que c'est l'Union soviétique qui est menacée et se veulent plus que compréhensifs pour les décisions qu'elle prend afin, selon eux, de se défendre.

Depuis son retour du voyage qu'il avait fait en Afrique fin octobre, M. Marchais a infléchi les positions exprimées par le P.C.F., en fonction de la préparation du sommet P.S.-P.C.F. du 1er décembre. Alors que M. Guy Hermier, membre du bureau politique, avait réaffirmé, le 23 octobre, après l'attentat de Beyrouth, la nécessité d'un retrait des forces françaises du Liban, le secrétaire général avait fermement condamné, le 4 novembre, un attentat similaire contre les forces israéliennes à Tyr, préparant ainsi son *« approbation »* des mesures de protection prises par le contingent français, y compris le raid aérien de Baalbek.

Dans le même temps, la persistance d'un désaccord avec le gouvernement sur la question du charbon allait aider le P.C.F. dans ses efforts pour démontrer que les divergences ne portent pas sur la politique extérieure – domaine où s'expriment, selon M. Jospin, des différences d'ordre idéologique, mais bien sur l'action économique et sociale. Dans le cas du charbon, a souligné M. Marchais dans *le Monde*, ce sont des engagements pris en 1981 que le gouvernement, aujourd'hui, *« abandonne »*. De même, la conception exprimée par M. Mitterrand de son rôle de président et de celui des partis met en cause les orientations traditionnelles de la gauche quant à la pratique des institutions. Enfin, ce que le chef de l'État a dit de sa place dans le dispositif de la dissuasion nucléaire a conduit M. Marchais, interrogé sur ce point, à rappeler que, pour le P.C.F., l'emploi de la force de frappe ne peut être décidé par *« un seul homme »* (réponse que *l'Humanité* de mardi passe sous silence).

Les précautions prises par le secrétaire général du P.C.F. risquent d'aboutir au résultat inverse de celui qui est recherché. Les socialistes apprécient le ton adopté par les dirigeants communistes, mais ils en sont confortés dans leur volonté d'aller *« au fond des choses »* le 1er décembre. M. Jospin, qui prépare la rencontre avec M. Marchais, en parallèle avec MM. Marcel Debarge pour le P.S. et Paul Laurent pour le P.C.F., aura peut-être l'occasion de le dire au secrétaire général d'ici là.

Le sentiment dominant, chez les socialistes, est qu'il ne faut pas escamoter, le temps d'une rencontre, les divergences qui s'expriment le reste du temps et qui se traduisent, de la part des communistes, par un manque de solidarité, que les militants du P.S. supportent de plus en plus mal.

En 1972, tout en signant son programme commun de gouvernement avec le P.S., M. Marchais avait présenté au comité central du P.C.F. un rapport beaucoup moins « unitaire », resté secret jusqu'en 1975. Cette fois, le vrai « rapport Marchais » sur l'état de l'union ne doit pas rester caché.

Les socialistes, au besoin, ne seraient pas en peine de le rédiger eux-mêmes.

PATRICK JARREAU.

Un seul doigt sur le bouton ?

En se déclarant, « à titre personnel », favorable à l'institution d'une procédure collective de concertation préalable au déclenchement éventuel d'une riposte nucléaire par la France, M. Georges Marchais reste fidèle à une observation de Jean Kanapa lorsque, dans son rapport au comité central du 11 mai 1977, le responsable communiste avait souhaité que « la décision d'emploi de l'arme nucléaire ne puisse être laissée à un seul homme – le président de la République, – comme c'est le cas aujourd'hui ».

« Une telle situation, *avait déclaré Jean Kanapa*, présente en toutes circonstances un risque considérable pour le pays et pour la paix du monde. La décision doit être de la responsabilité d'un Haut Comité spécial constitué du président de la République, du premier ministre et du ministre de la défense, de ministres représentant la coalition gouvernementale et du chef d'état-major. »

A l'époque, M. Charles Hernu avait critiqué cette proposition, estimant que, dans un gouvernement de gauche, le P.C.F. voulait, de la sorte, être associé à une responsabilité par ailleurs diluée au sein d'un collège où, seul, le chef de l'Etat a été élu à l'échelon national. Le 20 mai 1976, du reste, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale avait déposé une proposition de loi suggérant de créer « un état-major de la dissuasion nationale », *placé sous l'autorité du chef de l'Etat, ce dernier demeurant seul responsable de l'emploi éventuel de l'armement nucléaire.*

En janvier 1978, lors d'une convention nationale du P.S. sur les problèmes de défense, M. François Mitterrand, alors premier secrétaire du parti socialiste, s'était quelque peu moqué de la « condition », *avait-il dit, mise par le P.C.F. à l'emploi de l'arme nucléaire.* « La proposition Kanapa, *avait expliqué M. Mitterrand*, qui vise à ce que le gouvernement soit mêlé à la décision, l'état-major et les partis politiques, fait que, dans les sept à huit minutes *qui peuvent précéder une décision de riposte par la France*, il faut que le téléphone fonctionne impeccablement. »

J. L.

POINT DE VUE

La République nucléaire

par OLIVIER DUHAMEL (*)

EN juillet 1977, le parti communiste français demande un engagement de la gauche pour *«la maintenance»* de notre armement nucléaire, tandis que les socialistes proposent *«la renonciation de la France à l'arme nucléaire»*. François Mitterrand envisage un référendum permettant aux Français de trancher (1).

Le 16 novembre 1983, le président Mitterrand s'offusque que l'on demande *«à la France de renoncer à son autonomie de défense, à sa défense tout court»*, dont l'arme nucléaire est, souligne-t-il, *«le cœur (...), c'est-à-dire la sécurité du pays»*. Et il précise : *«La pièce maîtresse de la stratégie de dissuasion en France, c'est le chef de l'Etat, c'est moi.»*

Quel chemin parcouru ! Il est tout, sauf de Damas. La conversion de l'actuel président, loin de surgir comme une révélation subite, suit un processus long, lent, mais linéaire. Chaque étape qui le rapproche du pouvoir accentue son adhésion à la Ve République. Et, une fois parvenu à la tête de l'Etat, l'exercice même du pouvoir le transforme peu à peu, comme ses prédécesseurs civils, et lui révèle l'importance suprême de la politique extérieure, ainsi que la grande efficacité, à la fois symbolique et réelle, de la chose militaire.

Que découvre, en effet, l'homme politique parvenu au sommet, sinon la faiblesse du pouvoir, le poids des contraintes économiques, financières, socio-corporatistes, culturelles ? Georges Pompidou peut-il réaliser la politique industrielle dont il rêve, au-delà de l'extension des autoroutes et du téléphone ? Valéry Giscard d'Estaing parvient-il longtemps à *«conduire le changement» ?* François Mitterrand provoque-t-il un essor industriel nouveau par la nationalisation du crédit ? Confrontés à ces déconvenues, c'est dans la politique extérieure et de défense que les présidents de la Ve République trouvent une compensation.

Quelles que soient ses tendances politiques, l'armée française, depuis la fin de la guerre d'Algérie, suit son chef. Elle est de droite ? Il est de gauche ? Qu'importe ! L'une et l'autre sont au-delà du socialisme. Il est président, elle est mitterrandienne. Et lorsque le président paraît désarmé par son impuissance intérieure, lorsque, hier, sa majorité se délite, lorsque, aujourd'hui, la crise persiste, il lui reste la force nucléaire pour exister sur la scène internationale et la diplomatie armée pour y agir : Kolwezi, mai 1978 ; Baalbek, novembre 1983.

D'où ce que l'on appelle le domaine réservé. Jacques Chaban-Delmas a inventé la formule, aux assises nationales de l'U.N.R., en novembre 1959. Ce secteur réservé aux présidents recouvrait, à ses yeux, les institutions, l'Algérie, la Communauté (outre-mer), les affaires étrangères et la défense. L'expression est fausse, comme l'a souligné le général de Gaulle dans ses *Mémoires*, en ce qu'elle suppose, *a contrario*, un domaine « négligé », ou, à tout le moins, partagé. Nul ne peut empêcher le président de décider la construction d'un centre d'art contemporain, la suppression d'une voie express rive gauche ou l'emplacement et la forme d'un nouvel opéra, pour se limiter aux exemples « culturels » parisiens.

Dans notre système présidentialiste, le pouvoir d'évocation du président est sans limite, du moins tant qu'il dispose d'une majorité parlementaire, donc gouvernementale. Mais l'expression reste juste en ce qu'elle traduit une continuité dans l'action des présidents de la Ve République. Tous les ministres des affaires étrangères, de la défense, de la coopération ont suivi scrupuleusement les directives du chef de l'État, jusqu'à en être ses collaborateurs directs (2), sauf à être remerciés, le dernier en date étant Jean-Pierre Cot.

Rien n'illustre mieux la permanence de ce domaine exclusif que « la riposte française au Liban ». Le président de la seule puissance occidentale comportant des ministres communistes intervient militairement contre une communauté soutenue par la Syrie, alliée de l'Union soviétique, alors que le président républicain des États-Unis s'est contenté, s'agissant du Liban, de mots. Le parti communiste ne saurait approuver, mais ne veut ouvertement condamner François Mitterrand. *« Je ne suis pas chef d'état-major des armées ; il ne m'appartient pas de déterminer les actions à conduire »*, pour assurer la protection du contingent, déclare un responsable communiste, aussi présidentialiste que le président (3).

Il y a cinq ans, la gauche s'était brisée, notamment sur l'armement nucléaire ; les alliances internationales et l'exercice du pouvoir. Le parti communiste allait jusqu'à exiger la *« constitution d'un organisme collectif, responsable de la décision d'emploi »* de l'arme nucléaire (4). Aujourd'hui, François Mitterrand décide seul cette intervention militaire, et les communistes, pour l'instant, ne quittent pas le gouvernement. Mirabeau l'avait déjà écrit, en 1790 : *« Des jacobins ministres ne seraient pas des ministres jacobins »*. La Ve République aurait-elle dépassé ses espérances ? Les communistes sont contraints d'être, avant tout, ministres parce qu'un socialiste, président, se veut d'abord président.

(*) Professeur à l'université de Franche-Comté, directeur de la revue *Pouvoirs*.

(1) *Le Monde*, 27 juillet 1977.

(2) Pour un autre point de vue, voir l'intervention de Pierre Messmer, in Maurice Duverger et al. *les Régimes semi-présidentiels*. P.U.F., à paraître.

(3) René Le Guen, T.F. 1, journal de 13 heures, 18 novembre 1983.

(4) Voir : *la Gauche et la Ve République*; P.U.F., 1980, p. 393.

● *Le gouvernement et les fonctionnaires de Saint-Pierre-et-Miquelon.* – Les négociations engagées le jeudi 17 et le vendredi 18 novembre entre le secrétariat d'État aux DOM-TOM et les délégués des syndicats F.O. et C.G.T. représentant les quelque six cents fonctionnaires de Saint-Pierre-et-Miquelon, en grève depuis le 2 novembre pour réclamer une revalorisation de leur pouvoir d'achat, ont donné lieu à un relevé de conclusions. Le gouvernement se refuse, dans l'immédiat, à toute mesure particulière mais il reconnaît *« la spécificité de la situation salariale »* des fonctionnaires de l'archipel.

Le commissaire de la République en poste dans le département a été chargé d'*« étudier avec les organisations syndicales les modalités de fixation d'une indemnité spéciale compensatrice »*. Une nouvelle rencontre aura lieu à Paris dans la deuxième quinzaine de janvier afin de permettre, au terme de cette étude, un accord entre le gouvernement et les syndicats locaux. Le secrétaire confédéral de F.O., M. Claude Pitous, a notamment déclaré, au terme de cette première phase de discussions : *« Nous avons évité la cassure. »*

POLITIQUE

LA DISCUSSION DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES

Une partie de la majorité du Sénat s'interroge : le budget de 1984 vaut-il la peine d'être discuté ?

Le Sénat a commencé, lundi 21 novembre, l'examen du projet de loi de finances pour 1984, adopté par l'Assemblée nationale. Il devrait l'achever le 10 décembre... à moins qu'un vote négatif sur la première partie relative aux conditions générales de l'équilibre financier ne dispense de la poursuite du débat budgétaire (1).

Parallèlement à la discussion générale ouverte dans l'hémicycle, et qui devait se terminer mardi après-midi 22 novembre avec les réponses aux orateurs de M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, les pourparlers et les conversations continuaient dans les couloirs du palais du Luxembourg, au sein de la majorité sénatoriale, sur l'attitude à adopter. Faut-il accepter de discuter d'un projet qui constitue la traduction financière d'une politique que l'on condamne? A ceux qui sont tentés de répondre par la négative — notamment certains sénateurs R.I. et R.P.R., — il est opposé l'argument selon lequel il est pour le moins difficile à un parlementaire de se soustraire à l'un des principaux actes attachés à son mandat, à savoir l'examen du budget.

Si le point de vue de la tendance « dure » de la majorité sénatoriale prévalait, la Haute Assemblée se verrait privée — ou dispensée — d'étudier la seconde partie du budget. Le gouvernement accepterait-il alors de voir remplacer la discussion des « fascicules » de chacun des ministères, par une série de débats organisés autour de questions orales ? La question restera toute théorique tant que la concertation entre les groupes de la majorité sénatoriale n'aura pas abouti. Il n'empêche que ses porte-parole, aussi critiques qu'ils aient été dans la discussion générale, ont plaidé non le refus catégorique du texte, mais sa modification, à condition qu'elle soit suffisamment importante pour le rendre, à leurs yeux, acceptable. La gauche ne s'y est pas trompée et elle a prévenu qu'elle n'approuvera pas un texte vidé de sa substance.

Le « bilan des illusions perdues »

Il y a plusieurs manières d'analyser une loi de finances : à la lumière du contexte international ou à celle des effets que l'on peut en attendre compte tenu des résultats des précédents budgets. Avec l'une et l'autre méthode, le jugement du rapporteur général de la commission des finances est sévère : aux budgets de 1982 et de 1983, qui se voulaient *« novateurs et ambitieux »*, M. Maurice Blin (Un. cent. Ardennes), oppose celui de 1984, *« étriqué, frileux, contraint »*, porteur des *« excès de ses prédécesseurs »*. Il s'agit plus d'un bilan, — *« bilan des illusions perdues et des erreurs »* — que d'un budget, estime-t-il. *« Face à des concurrents qui ont vaincu l'inflation et rétabli leur équilibre extérieur, la France fait piètre figure »*, ajoute-il.

Après avoir dressé un bilan qui englobe la stagnation voire la régression de la production industrielle, le déclin de la rentabilité, la multiplication des faillites d'entreprises, la diminution de l'épargne, même mieux orientée, un niveau d'endettement critique — présentation que M. Tony Sarne (P.S., Seine-Maritime) estime « apocalyptique », — M. Blin juge, toutefois, que le tableau *« est moins sombre qu'en début d'année »*. Une quatrième dévaluation n'a-t-elle pas, d'ailleurs, été évitée ? Certes l'inflation a reculé, mais *« elle n'est pas vaincue »*, le rééquilibrage de la balance des paiements est *« réel »* mais *« modeste »*, reconnaît M. Blin, qui y ajoute des résultats positifs dans la lutte contre le chômage, mais, dit-il, *« à quel prix ! »*.

Quant à la pression fiscale, M. Blin s'attache à montrer que l'imposition directe aboutit à traiter sept millions de Français comme des *« handicapés fiscaux »* et à les *« déresponsabiliser »*. *« Il n'est pas convenable*, observe-t-il, *de retrancher ainsi une partie importante de la collectivité de l'effort de solidarité »*. Après avoir annoncé que la commission des finances se propose, par voie d'amendement, de réduire les recettes de 4,5 milliards de francs, le rapporteur général voit dans le budget proposé la marque de la rigueur, certes, mais aussi de l'*« austérité »*, de la *« pénitence »*, d'un *« jeûne »*, d'une *« purge »*, d'une *« cure de désintoxication inévitable après les débordements d'hier »*. Il en tire la conclusion que *« le socialisme est prisonnier d'une conception statique, archaïque de la richesse »*, qu'*« il est de ce point de vue fondamentalement conservateur et même réactionnaire »*.

M. Delors : j'ai perdu mon pari

Après que M. André Fosset (Un. centr., Hauts-de-Seine) eut donné connaissance des observations de la commission des finances sur le rapport annuel de la Cour des comptes, M. Delors se déclare *« un peu embarrassé »* pour poursuivre un dialogue qu'il veut serein avec le Sénat, après le *« réquisitoire »* de M. Blin. Pour répondre aux attaques sur l'héritage, le ministre cite trois données : la moitié de la dette extérieure de la France avait été constituée avant 1981 ; le taux d'inflation n'est jamais descendu en dessous de 9 % depuis 1973, et le chômage a augmenté de 313 % entre 1973 et 1981. Il ajoute : *« Toutes nos difficultés ne remontent pas à l'héritage* [mais] *tout n'a pas été gâché depuis deux ans ! »*

Contestant que la diminution du chômage résulte de mesures *« artificielles »*, M. Delors explique que le partage du travail a créé soixante milles emplois, et que la retraite à soixante ans est un progrès social auquel d'autres gouvernements ont eu recours pour lutter contre le chômage. Sur ce point, il relève que *« les structures démographiques des entreprises doivent être préservées. »* Le budget pour 1984 est celui de l'*« effort partagé »*, de la *« justice fiscale »*, de l'*« avenir »*, déclare-t-il avant de conclure : *« Nous ne sommes qu'au début de l'effort, rien n'est encore gagné ni pour l'inflation ni pour le commerce extérieur. Il faut plus de concurrence, plus de flexibilité et plus de productivité. »*

Il revient à M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État au budget, de répondre plus précisément au reproche de M. Blin qui avait affirmé que *« les élus locaux, obligés d'augmenter la fiscalité locale porteront, l'impopularité de la politique du gouvernement »*. Face à cette critique que reprendra également M. Christian Poncelet (R.P.R., Vosges), M. Emmanuelli estime que c'est un *« honneur »* pour les élus d'être devenus responsables des impôts locaux.

Unique porte-parole du groupe R.P.R., M. Poncelet dénonce un *« virement de bord »* du gouvernement, *« immoral »* dans la mesure où — sans avoir consulté le corps électoral — la même équipe gouvernementale portée au pouvoir sur un programme électoral *« proche de celui d'Allende au Chili »* (relance par la consommation) veut appliquer maintenant *« une politique de type thatchérien »*, et *« inefficace »* si *« les démons de 1981* (aujourd'hui) *reniés* [n'étaient pas] *exorcisés »*. Après avoir convenu que la récession est *« moins sévère »* qu'il ne le craignait, il juge la situation de l'inflation *« franchement médiocre »*, et inévitable une dévaluation en 1984. *« Hormis l'effort sur les salaires des fonctionnaires »*, — qu'il reste dit-il, à concrétiser —, l'ancien secrétaire d'Etat au budget *« ne voit rien de très positif dans un projet de budget dont les conditions de l'équilibre paraissent très contestables »*.

« Après les extravagances de 1981 et de 1982, il était inévitable de passer par une phase d'austérité », affirme M. Jean-Pierre Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine) qui préfère ne pas *« s'attarder »* à l'analyse des *« insuffisances d'un budget aussi artificiel qu'apparemment rigoriste »*, pour démontrer que les mesures prévues n'empêcheront pas la croissance du chômage et ne contribueront pas à la maîtrise des dépenses sociales. A ses yeux, le budget marque *« la limite de l'efficacité des contrôles, du rationnement et de la bureaucratie »*.

Au nom du groupe communiste, sa présidente, Mme Hélène Luc (Val-de-Marne) et M. Pierre Gamboa (Essonne), reprochent à la droite de « jouer l'échec de la France ». Pour Mme Luc, c'est en menant à bien une politique sociale que la gauche peut relever le défi, et c'est en respectant les priorités du programme de la gauche que la crise sera vaincue. Elle regrette que le budget favorise les revenus du capital aux dépens des revenus salariaux. De leur côté, les sénateurs radicaux de gauche, par la voix de M. Jean Béranger (Yvelines) estiment que l'Etat pourrait *« freiner davantage »* les dépenses publiques. Le soutien absolu vient de M. Tony Larue, qui déclare au nom du groupe socialiste : *« L'ensemble des dispositions fiscales nouvelles, qui visent à une répartition plus équitable de l'impôt, n'appellent aucune objection. »*

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) L'alinéa 2 de l'article 47 *bis* du règlement du Sénat stipule que lorsque la première partie du projet de loi de finances n'est pas adoptée, *« l'ensemble du projet de loi est considéré comme rejeté »*.

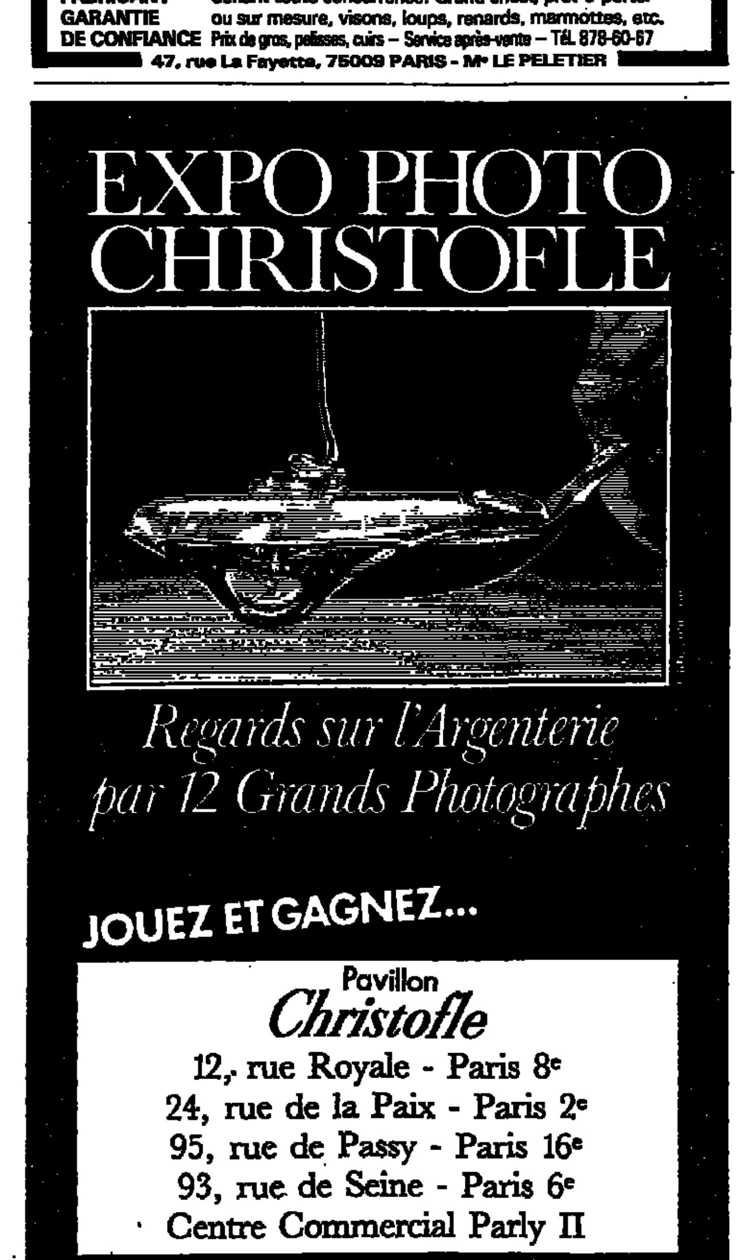
Propos et débats

M. Barre : M. Mauroy est un sot

M. Raymond Barre a déclaré, lundi 21 novembre : « Je ne ferai pas de promesses pour ne pas créer un traumatisme moral comme en créent maintenant les gens de la gauche. Il ne faut plus que les gens soient déçus (...). Je dis que nous n'avons pas à établir de programme, le mien consistant à faire exactement le contraire de ce que font les socialistes. » *L'ancien premier ministre a ajouté :* « M. Mauroy est un sot. Il n'avait pas besoin de loi sur la presse. Il n'a qu'à utiliser la nationalisation du crédit : c'est plus habile, c'est plus discret et c'est très efficace. »

M. Darinot (P.S.) : M. d'Ornano tient des propos honteux

Louis Darinot, président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a répondu, lundi 21 novembre, aux propos tenus la veille par M. Michel d'Ornano, ancien ministre (U.D.F.), sur le raid de l'aviation française au Liban : « En affirmant, comme il l'a fait, que la décision prise par le gouvernement français de sanctionner le terrorisme était liée à des « problèmes de politique intérieure », M. d'Ornano a tenu des propos honteux. »



M. Blin « médiateur »

La journée du rapporteur général de la commission des finances du Sénat se termine. Avant de quitter son bureau, vaste mais un peu perdu au deuxième étage du palais du Luxembourg, M. Maurice Blin glisse dans sa serviette un numéro d'Esprit sur le Japon, paru en 1973, histoire de se distraire de ses préoccupations budgétaires. Il pourra ainsi, à la veille des trois semaines que la Haute Assemblée doit consacrer à l'examen du projet de loi de finances, prolonger les réflexions que son récent séjour au pays du Soleil-Levant lui a inspirées.

Les occupations du sénateur n'ont pas pris le dessus sur ce qu'il appelle les « appétits violents » *de l'intellectuel. Le goût de la politique lui est, d'ailleurs, venu tardivement, même si, récent agrégé de philosophie, il s'était vu confier le soin, aux* « heures glorieuses et fumeuses de la libération », *d'animer quelques réunions publiques pour les candidats du M.R.P. dans les Ardennes, où il est né le 28 août 1922.*

Après avoir enseigné trois ans à Metz, M. Blin entre à la fondation Thiers en 1948 et devient attaché de recherche au C.N.R.S. en 1951. Il enseigne ensuite à Lille et à Charleville, où il se décide à briguer, avec succès, en 1958, son premier mandat. Député de la deuxième circonscription des Ardennes, il est battu quatre ans plus tard, « proprement vidé, *se souvient-il,* par un U.N.R. ». *Il entame alors, en 1963, une carrière de journaliste à l'*Usine nouvelle, *hebdomadaire dont il sera rédacteur en chef, puis directeur.*

M. Blin ne retrouve pas son siège de député en 1968 ; il entre au Sénat en 1971. Pendant six ans, il exerce à la fois son mandat de parlementaire (C.D.S.) et ses fonctions de directeur de publication, qu'il abandonne quand il succède, en avril 1977, à M. René Monory, entré au gouvernement, comme rapporteur de la commission des finances de la Haute Assemblée.

C'est donc, cette année, la septième fois que M. Blin (C.D.S.) analyse un projet de budget. Son jugement est « tempéré à dessein ». *Bien sûr, il ne manque pas de rappeler que les prévisions de 1982 (1,7 % de croissance au lieu des 3 % prévus) et de 1983 (0,5 % de croissance au lieu de 1,5 % prévu) étaient* « dramatiquement erronées ». *Il se sent d'autant plus à l'aise pour suggérer que le gouvernement* « se trompe moins » *en envisageant 1 % de croissance en 1984.*

Les constatations critique, M. Blin les fait « sans joie », *et il est tout prêt à dire au gouvernement :* « J'aurais voulu que vous ayez raison. » *Concevant son rôle de rapporteur général comme celui d'un* « médiateur » *entre le Sénat,* « qui tire à droite », *et l'Assemblée nationale, M. Blin n'a pas toujours la tâche facile pour défendre ce qu'il entend être des* « positions de raison », *susceptibles d'intéresser une gauche qui se pose des questions. Certains collègues de la majorité sénatoriale ont, parfois, du mal à se retrouver dans cet homme qui, peu soucieux de notoriété, se refuse à toute démagogie, même si cela ne va pas dans le sens des intérêts politiques de ses partenaires.*

A. Ch.

Deux élections cantonales

GUYANE : canton de Cayenne-Nord-Est (2e tour).

Inscr., 3270; vot., 1950; suffr. expr., 1921. M. Paulin Bruné, R.P.R., c.s., 961 voix, *RÉÉLU*. M. Antoine Karam, P.S.G., 960.

[Le chef de file du R.P.R., M. Bruné, est réélu avec une voix d'avance sur son adversaire, M. Karam, candidat du parti socialiste guyanais (P.S.G.), principale formation de gauche du département. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 3270; vot., 1556; suffr. expr., 1519. MM. Bruné, 750 voix; Karam, 747; Guy Brachet, div. dr., 22.

Il y a eu cette fois 394 votants de plus.

La réélection de M. Bruné permettra à l'opposition de conserver la présidence du conseil général qu'elle détient depuis mars 1982, par l'intermédiaire de M. Emmanuel Bellony (R.P.R.), élu à ce poste au bénéfice de l'âge. La gauche et la droite, en effet, détiennent chacune huit sièges à l'assemblée départementale.

Le scrutin de mars 1982 avait été annulé parce qu'il y avait eu de violents incidents, au bureau centralisateur de Cayenne, lors du dépouillement, après que l'un des scrutateurs eut officieusement annoncé la victoire de M. Karam avec 5 voix d'avance sur M. Bruné. Les procès-verbaux avaient été détruits.]

MOSELLE : canton de Verny (1er tour).

Inscr., 16 448 ; vot. 7 382 ; suff. expr., 7 180. MM. Jean Walgenwitz, U.D.F., 2 939 ; Gilbert Perrin, R.P.R., 2 420 ; Jean François, P.S., 1 573 ; Jacques Antoine, P.C., 251. *Il y a ballottage.*

[Le total des voix recueillies par chacun des quatre candidats ne correspond pas aux suffrages exprimés. La différence de trois voix est consécutive à une erreur consignée au procès-verbal de la commune de Cavry.

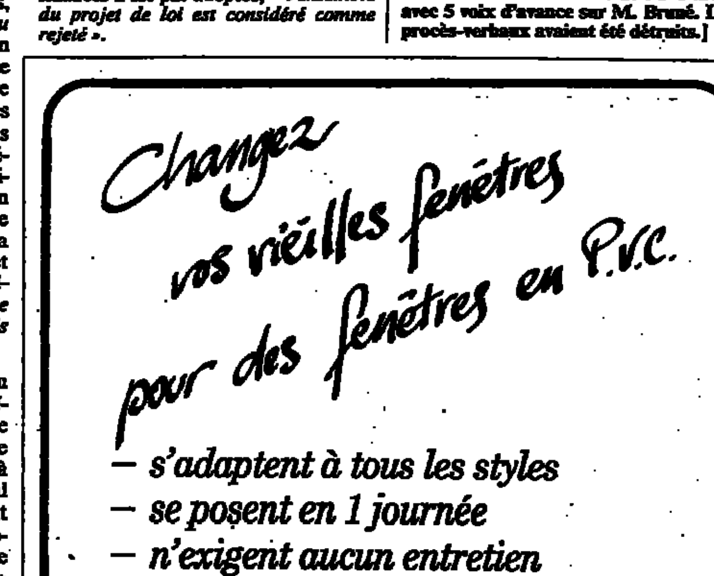
Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Bernard Linck, R.P.R., démissionnaire pour des raisons professionnelles. Ce dernier avait été élu au second tour du scrutin de mars 1982 avec 6 715 voix contre 4 220 au candidat socialiste, M. François, pour 10 935 suffrages exprimés, et 11 360 votants. Il y avait 16 000 électeurs inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 16 012 ; vot., 10 910 ; suff. expr., 10 569. MM. Lincks, 4 048 ; Walgenwitz, 3 208 ; François, 2 886 et Antoine, 427.

M. Jean Walgenwitz, U.D.F., conseiller général de ce canton de 1970 à 1982 est en tête du scrutin de ballottage avec 40,93 % des suffrages exprimés. Il devance cette fois le candidat du R.P.R. de 519 voix. Ce renversement de tendance au sein de l'opposition, sensible dans les plus importantes communes du canton (Marly et Peltre) s'explique, selon les concurrents du conseiller sortant par la politique qu'il a menée depuis mars 1982. Cette politique est considérée par les trois concurrents du candidat R.P.R. comme un *« abandon du canton »*.

La majorité pour sa part enregistre un tassement de ses voix : 25,40 % des suffrages exprimés au lieu de 31,34 % au premier tour de mars 1982. Le candidat socialiste perd une part importante de ses suffrages dans la commune de Marly où sa représentativité passe de plus de 31 % des suffrages à moins de 23 %.

Ce premier tour de scrutin a été marqué par un taux de participation très faible : 44,88 % au lieu de 60,13 % au premier tour de mars 1982 et 71 % au second tour.]

● *L'anniversaire de la mort du général de Gaulle.* — Les parlementaires du R.P.R. se sont rendus lundi 21 novembre à Colombey-les-Deux-Eglises pour le treizième anniversaire de la mort du général de Gaulle. Une cinquantaine d'élus entouraient MM. Jacques Chirac, Bernard Pons, et Claude Labbé. Le président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale a remis à la presse un texte affirmant : *« Le gaullisme n'a jamais été aussi actuel et vivant. Tout le monde s'en sert ou tend à le récupérer. Toute comparaison est scandaleuse, entre l'homme du rassemblement et du redressement et les responsables de nos divisions et de notre chute. Quand nous entendons évoquer les* « accents gaulliens » *ou les* « décisions gaullistes » *à propos des pires ennemis du général de Gaulle et des plus hostiles à sa conception politique, nous sommes écœurés de ces falsifications historiques. »*





Le Monde

régions

Rhône-Alpes

DANS LE PARC DU VERCORS

La radio des cinq pays

De notre envoyé spécial

Die. – Sur la place de la République envahie de platanes, entre le Café de Paris, la sous-préfecture et la cathédrale, des haut-parleurs distillent de la musique rock. Sans forcer sur les décibels, toutefois, car il ne s'agit ni d'une semaine commerciale, ni d'un radio-crochet, ni même de l'animation en sourdine de quelque rue piétonne. Simplement, Radio-Vercors a pris ses quartiers à Die, pour quelques jours, comme l'indique la banderole déployée sur l'immeuble qui abrite le studio.

Encore une radio locale ? Oui, mais cette fois pas tout à fait comme les autres. Emanation directe du parc naturel régional du Vercors, elle se veut l'instrument de liaison des cinq « pays » du parc (Vercors proprement dit, Quatre-Montagnes, Trièves, Royans et Diois) et donc se déplace : une semaine en septembre à La Chapelle-en-Vercors, une quinzaine en octobre à Die, puis Pont-en-Royans jusqu'au 30 novembre et enfin Chichilianne en décembre.

Les promoteurs de l'opération, à commencer par M. Michel De Paepe, le jeune et tenace conseiller culturel du parc, espèrent que cette radio pourra se fixer l'an prochain et constituer une équipe locale capable d'assurer les programmes. Pour les débuts de Radio-Vercors, le parc a, en effet, appelé une équipe parisienne de l'INA, à laquelle se sont joints quelques autochtones.

Ce n'est qu'un début. Pour lors, on se contente d'émettre d'un studio de fortune – toutes fenêtres ouvertes sur la place ! – avec une antenne plantée sur le clocher de la cathédrale. Et c'est ainsi que les Diois, entre un reggae de Jamaïque et un rock du Colorado, retrouvent la mémoire de leur ville, de leurs paysans, de leurs ancêtres.

Car le souci premier des animateurs du parc régional, c'est de rendre aux habitants leur culture. A Die, patrie de la clairette, on a transformé la salle polyvalente en musée des vignerons du Diois, l'espace d'un été. L'un des promoteurs de l'opération, André Pitte, ancien sculpteur sur bois et Diois d'adoption, a mis à contribution tous les vignerons du secteur. A l'un, il a emprunté un vieux pressoir de chêne, abandonné dans une cave en pièces détachées, chez l'autre il a retrouvé des tonneaux de transport en pin cerclé de cytise qui servaient à livrer le vin aux Dauphinois, à dos d'âne, par les cols du Vercors. Au bout du compte, chacun, qu'il soit natif du lieu ou seulement de passage, retrouve ou découvre un mode de vie qui a vu naître une civilisation.

« La musique pop, c'est pour attirer les jeunes, avoue sans fard Michel De Paepe. *Pas question de se complaire au folklore avec pipeaux et vielles.* » Radio-Vercors, ce soir-là, a d'ailleurs un invité qui joue de la flûte de Pan et qui, en concert, se fait accompagner à l'orgue... Donc, pour les animateurs du parc, tout ce qui se dit et se fait dans le Vercors, même si ça n'est pas traditionnel, fait partie du patrimoine.

Ainsi, dans les sous-sols du Musée de la chaussure de Romans, on peut actuellement voir une exposition consacrée aux routes du Vercors qui n'a rien à voir avec la « culture-biniou » : grâce à un petit film des années 20 retrouvé dans une mairie, les animateurs du parc ont eu l'idée de creuser cette affaire des routes taillées dans la roche au siècle dernier. Il en est résulté un superbe catalogue de photographies d'époque, retrouvées au hasard des fermes et des bureaux de l'administration. Et l'on se rend compte alors que le plateau du Vercors, complètement enclavé jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, s'est ouvert brusquement au tourisme dès la fin du siècle dernier.

Le parc régional entretient aussi des « maisons » plus ou moins spécialisées (Maison de la spéléologie à Lans-en-Vercors, Maison de la flore à Chamaloc, près de Die, bientôt une Maison du travail manuel à Pont-en-Royans, etc.), où estivants et enfants des écoles peuvent séjourner et découvrir un « pays ». Ses activités culturelles débordent jusqu'à Grenoble, où le Musée dauphinois accueille des expositions nées de la recherche iconographique en Vercors, appuyées sur des enquêtes ethnographiques (entretiens au magnétophone, par exemple).

Toutes ces initiatives n'ont qu'un but : redonner à des zones de montagne défavorisées une identité culturelle, donc une raison pour les habitants de rester et de travailler au pays. *« En dix ans, la population du parc a gagné mille habitants,* note Michel De Paepe. *Ce n'est pas beaucoup, mais c'est l'arrêt d'un mouvement d'exode rural qui asphyxiait la région.* » L'animation culturelle du parc y est-elle pour quelque chose ? Peu importe. L'exode est enrayé, c'est l'essentiel.

ROGER CANS.

La plus grande réserve de France

Le projet d'une réserve naturelle dans le Vercors est ancien : certains le font remonter à 1936. Mais il a fallu attendre 1976 pour que le dossier sorte des tiroirs, et seulement deux ans pour l'enterrer à nouveau, sous la pression des chasseurs et aménageurs de stations touristiques. Le président du parc naturel régional du Vercors, M. Yves Pillet, relance néanmoins l'affaire et, en 1980, onze communes sur les douze concernées se prononcent pour la réserve. Mais le temps passe, et aucune décision n'est prise.

Le 22 septembre 1983, le Conseil national pour la protection de la nature, à son tour, se prononce pour la réserve du Vercors, sur une surface d'environ 18 000 hectares – ce qui en fera la plus grande réserve de France. Le parc, naturellement, pousse à la roue, mais deux communes se font toujours prier : Gresse-en-Vercors, qui a de grands projets immobiliers, et Saint-Agnan-en-Vercors, dont le maire, hôtelier, souhaite implanter une station touristique. Aux chasseurs, on concède finalement le droit – pour eux seuls ! – d'entrer dans la réserve avec leurs chiens. Aux aménageurs, on laisse deux « boucles » de ski de fond, mais qui ne pourront pas être damées mécaniquement, car tous les véhicules seront interdits dans la réserve.

Le dossier est actuellement entre les mains du Conseil d'Etat, qui devrait rendre son arrêt avant la fin de l'année. En attendant, les mouvements écologistes et les associations de protection de la nature multiplient leurs interventions pour obtenir la mise en réserve totale du site : 18 000 hectares de hauts plateaux d'une beauté sauvage, cela mérite des sacrifices.

« TERRAIN » : UNE NOUVELLE REVUE D'ETHNOLOGIE RÉGIONALE

L'ethnologie régionale, ou du moins « hexagonale », est une discipline relativement nouvelle en France, traditionnellement portée vers les recherches exotiques. Cette ethnologie « française » a désormais sa revue, intitulée *Terrain*, dont le premier numéro (octobre 1983) vient de sortir.

Publiée sous l'égide de la mission du patrimoine ethnologique du ministère de la culture, cette revue se propose de présenter, chaque trimestre, le résultat des recherches menées sur le terrain.

« Les savoirs naturalistes populaires »

Le premier numéro, axé sur *« les savoirs naturalistes populaires »*, comporte deux études, une sur les paludiers de Guérande et l'autre sur les vignerons du Beaujolais, ainsi qu'une recherche plus générale sur l'ethno-botanique. Enfin, un ethnologue décrit son travail de formation... à l'ethnologie des gardes-moniteurs du parc national des Ecrins, chargés de collecter les éléments de la culture populaire du Briançonnais.

La revue *Terrain*, actuellement tirée à trois mille exemplaires, est destinée à la fois aux chercheurs soucieux de connaître l'état de l'ethnologie en France et à tous les éducateurs, animateurs et membres d'associations intéressés par la vie régionale, la culture populaire et tout ce qui appartient au patrimoine culturel de la France et de ses « terrains ».

★ *Terrain*, Mission du patrimoine ethnologique, 4, rue de la Banque, 75002 Paris, tél. : 261-54-80, poste 334 ; le numéro 28 F (conditions particulières d'abonnement).

BUDGET PACTOLE

La structure « parc naturel régional » est-elle coûteuse ? Et pour qui ? Pour M. Maurice Puissat, paisible et solide agriculteur de Miribel-Lanchâtre (Isère), par ailleurs maire et vice-président du parc du Vercors, l'institution est, à n'en pas douter, une bonne affaire : *« Les communes ont toutes reçu plus d'argent qu'elles n'en ont versé,* dit-il. *Sans compter tous les services offerts gracieusement.* »

De fait, les cinquante communes du parc du Vercors (vingt-deux dans l'Isère et vingt-huit dans la Drôme) ne cotisent au budget de l'institution que pour 8 % – sur un budget global de fonctionnement d'environ 7 millions de francs. L'essentiel est fourni par les conseils généraux (22 %), la région (20 %), le ministère de l'environnement (18 %), les chambres de commerce et les villes « périphériques » (Grenoble, Valence, Romans).

M. Puissat, dans sa commune, a pu vérifier l'an dernier l'intérêt économique du Parc : *« Lorsque nous avons transformé l'ancien presbytère en salle polyvalente, le Parc nous a donné 40 000 F, soit 10 % du coût des travaux. Ça n'a pas l'air énorme, mais pour nous qui avons un budget de 110 000 F, c'était le pactole !* » Or, la cotisation de Miribel-Lanchâtre au Parc, fixée au prorata de la population (200 habitants), n'a coûté que 16 F par habitant, soit en tout 3 200 F. La différence est appréciable.

Plusieurs communes extérieures au Parc, ou qui avaient refusé d'y être incluses, se sont rendu compte de la chose. Elles demandent maintenant leur intégration. *« 50 % des voix au conseil d'administration pour seulement 8 % du budget, c'est une bonne affaire »*, souligne le vice-président du Parc en tirant une bouffée de sa vieille pipe.

Centre

A BOURGES

Bruits et chuchotements autour de la cathédrale

De notre correspondant

Bourges. – La disparition d'un garage avait tout à coup ouvert aux habitants de Bourges – les Berruyers – une perspective jusqu'alors inconnue de leur cathédrale... et fait se développer une polémique passionnée jusqu'en dehors des frontières de l'Hexagone. Aujourd'hui, seule la mauvaise foi semble arracher encore quelques cris offusqués. Les travaux commencés il y a peu de temps d'un centre touristique au pied du grand édifice semblent entériner la fin des combats et la possibilité d'un mariage de raison entre le passé et le présent dans le domaine architectural.

« Les misérables ! » Ce cri, des milliers de fois répété, avait hissé en 1972 le débat sur le plan national. Au pied de la cathédrale Saint-Etienne, les travaux de l'îlot Victor-Hugo viennent pourtant de commencer au terme desquels s'ouvrira un centre d'animation et d'intérêt touristique.

« S.O.S. Cathédrale » qui fit renoncer à la construction de l'hôtel consulaire déporté à l'extérieur de la ville n'est plus qu'un lointain souvenir. A peine quelques réactions sporadiques d'inconditionnels persistent-elles. La maquette du projet retenu, celui de Jean-Paul Martin, a rassuré partiellement les Berruyers ; la vue de leur cathédrale est préservée, et c'est bien là l'essentiel.

Quant aux bâtiments dessinés en L, sur une superficie de 700 m², ils seront, selon le mot du maire, Jacques Rimbault (P.C.), une « miniature » collée aux bâtisses existantes et complétée par un jardin. Avec la bénédiction de la commission nationale des sites, de la commission supérieure des monuments historiques et l'accord d'un jury dont faisaient partie, entre autres, le président de « S.O.S. Cathédrale » et un représentant de l'ordre des architectes, les travaux devraient être achevés pour l'ouverture de la saison prochaine (1).

L'architecture, en intégrant à la fois beaucoup de vert et des toits à forte pente, intègre des constructions moyenâgeuses et modernes, l'enclos des Jacobins faisant désormais autorité dans ce domaine à l'échelon européen.

Redonner vie à une rue commerçante en vue d'un meilleur équilibre, améliorer l'accueil des touristes (plus d'un million par an) en faisant visiter l'une des plus belles cathédrales de France, tel a été le souci de la municipalité depuis son arrivée en 1977. Des boutiques proposant tous les produits du Berry, des fleurs, des objets en grès de la région, un restaurant, quelques bureaux et onze appartements occuperont les bâtiments. Quant aux découvertes archéologiques possibles, M. Ruffier, archéologue d'Etat, assisté depuis le 1er novembre par un archéologue municipal, y veille en permanence. En fait, seule la marchande de glaces, qui jusqu'alors officiait en solitaire pendant la saison touristique à l'ombre de la cathédrale, y trouverait peut-être à redire...

PATRICK MARTINAT.

(1) « S.O.S. Cathédrale » n'est pas une association. C'est une appellation de circonstance. Elle est placée sous l'égide de la S.P.P.E.F. (Société de protection des paysages et de l'esthétique de la France) et représentée par Jean Boulanger. Le représentant des architectes est M. Romette.

A TRAVERS LA FRANCE

Brest invente le stationnement à cartes

Un titre de stationnement vient d'être mis en vente à Brest, première ville française à s'équiper d'un nouveau type d'horodateur. Les automobilistes pourront désormais acquérir une carte (pour la somme de 40 F), leur donnant la possibilité de stationner dans tous les parkings et le long des trottoirs.

L'usager sera « crédité » de 40 unités qui seront progressivement soustraites par le « lecteur de cartes ». Ce système remplace les parcmètres et la « chasse à la monnaie » qu'ils imposaient aux usagers. La ville sera progressivement équipée de ces horodateurs au cours des trois années à venir. – *(Corresp.)*.

Coopération franco-algérienne pour les communes

Le premier Salon international des collectivités locales se tiendra à Alger, du 23 au 30 novembre, sur l'initiative du ministère de l'intérieur et du secrétariat d'État au commerce extérieur algériens.

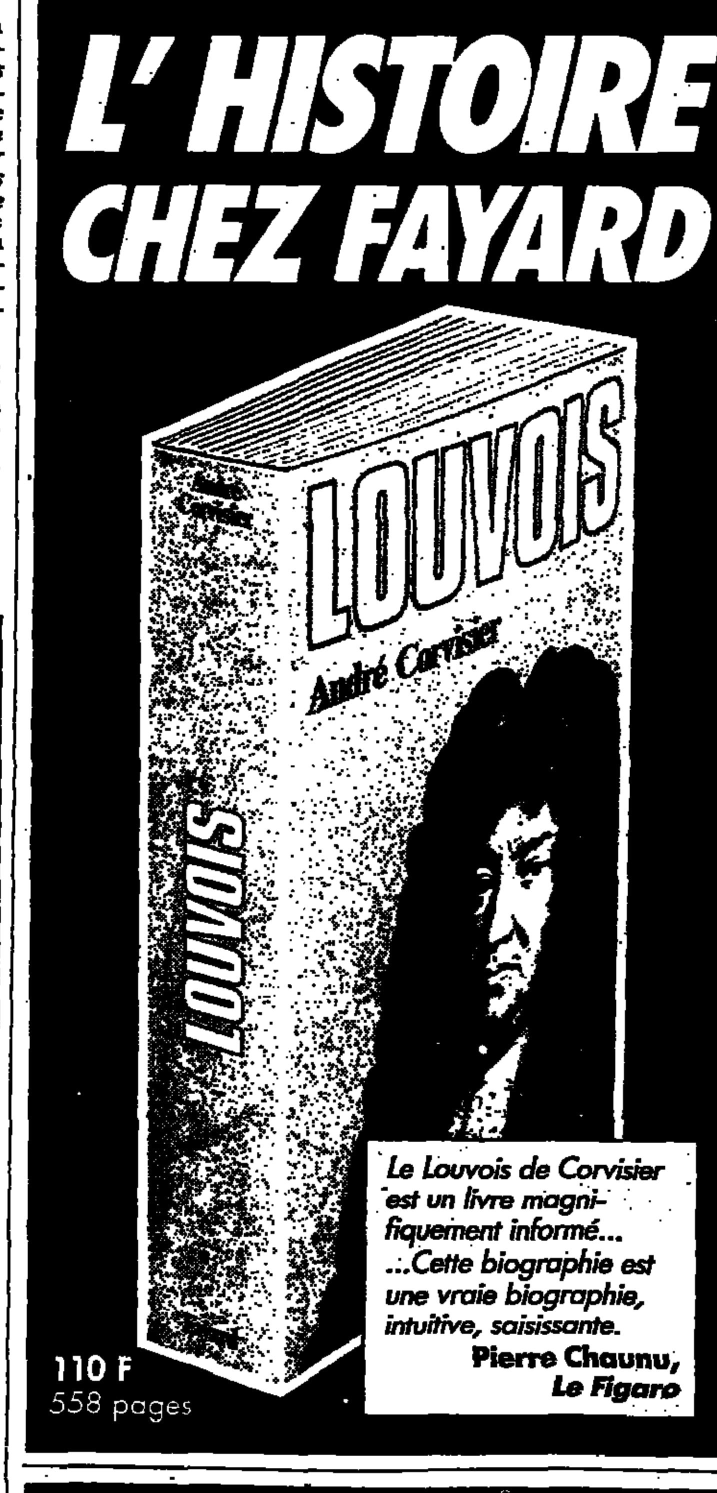
La direction générale française des collectivités locales apportera son concours à ce salon et sera présente à quatre « journées » de conférences techniques ; la première (26 novembre) aura pour thème « l'informatique pour la gestion locale », la seconde (27 novembre) étudiera la gestion des services publics locaux (eau, assainissement et déchets urbains). Le troisième se tiendra le 28 novembre et portera sur les transports publics urbains. La quatrième (29 novembre), traitera de la formation professionnelle du personnel et des perspectives de coopération entre la France et l'Algérie.

M. Eric Giuily, directeur des collectivités locales, participera aux travaux, le 29 novembre, avec son homologue algérien, M. Chérif Rahmani.

Les beaux jours des casinos de Cannes

Avec une recette prévue de 105 millions de francs (deux fois plus qu'en 1982), les salles de jeux du Palm-Beach de Cannes ont échappé cet été, du 1er juin au 31 octobre, à la morosité ambiante. La roulette a drainé les plus larges profits (54,7 millions de francs), suivie du « chemin de fer » (36 millions de francs). Le bataillon des gros joueurs vient toujours du Moyen-Orient.

Autre établissement de jeu cannois, le casino des Fleurs, qui a bénéficié également de cette relance des tapis verts, avec un produit brut de 11 millions de francs, soit quelque 2 millions de plus que l'année précédente. Sur cette somme, l'Etat prélève 45,6 % et la ville de Cannes 11,25 %. – *(Corresp.)*



Le Monde

société

HORIZON 89

La banlieue à visage urbain

Après l'abandon de l'Exposition universelle, place aux banlieues ! Le millésime 89 est aujourd'hui apposé à la mission que vient de confier le premier ministre à deux architectes pour « rénover » les banlieues des grandes villes et les *« faire participer pleinement à la civilisation urbaine »*, dont le président de la République a souhaité l'avènement. M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, devait faire présenter le projet mardi 22 novembre.

Avant de se rendre, impromptu, à La Courneuve et de rencontrer des familles de la cité des « 4000 », bouleversées par l'assassinat d'un enfant, M. François Mitterrand avait, le 26 juillet dernier, visité en voiture et en hélicoptère d'autres secteurs de la banlieue parisienne. Il s'était notamment arrêté à la Butte-Rouge de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), une cité-jardin construite entre les deux guerres. *« Aussi dense que La Courneuve »*, selon l'architecte Roland Castro, qui accompagnait alors le chef de l'État, la Butte-Rouge est une cité heureuse où l'architecture soignée et la composition urbaine ont aidé le quartier à bien vieillir et à retenir sur place des habitants satisfaits.

« On a construit Sarcelles et Sartre n'a rien dit. Pourtant, il a protesté contre toutes les formes d'oppression. » Par cette formule provocante, Roland Castro avait publiquement pris à partie les intellectuels français qui se sont désintéressés de la conception des villes, des conditions de vie des citadins et de la forme architecturale, laissant ainsi le débat s'obscurcir dans le charabia des architectes « pensants » ou s'enliser dans les banalités du bon sens commun. Le message a, semble-t-il, été entendu, et voilà son auteur chargé de mission.

La banlieue, là où la ville s'effiloche, où l'on perd le fil ; des lieux que l'on traverse en les ignorant, illisibles pour celui qui n'y vit pas ; des communes aux limites incertaines, imbriquées sur un territoire qu'elles ne maîtrisent pas bien. Un espace où la grande ville rejette l'intendance encombrante : ordures ménagères, usines, stations d'épuration, cimetières...

Dans les interstices, la vie de quartier s'organise, dans les dortoirs, pavillons ou grands ensembles juxtaposés, où vivent dix-huit millions de Français jetés tôt sur les routes et dans les trains. Attirés par « la » ville pour le travail, les distractions, les lumières. Mais il y a aussi de véritables villes de banlieue qui ont une identité, une personnalité solide, bourgeoise ou populaire, et qui offrent à leurs habitants une vie citadine digne de ce nom. C'est une belle idée de vouloir étendre à la banlieue les bienfaits de la « civilisation urbaine », un projet plus ambitieux encore que celui d'organiser à Paris une exposition universelle. Mais avec quels moyens ?

Dans la lettre de mission qu'il vient d'adresser à Roland Castro et Michel Cantal-Dupart, le premier ministre demande trois choses : une *« réflexion sur l'aménagement à long terme du pourtour de Paris »*, sans *« interférer avec les différents schémas et directives d'urbanisme »* ; des propositions pour *« faire participer pleinement les banlieues à la civilisation urbaine »* (rétablissement d'une continuité entre le centre et la périphérie, embellissement et achèvement du tissu urbain, introduction de l'art dans les cités).

Des « actions exemplaires » en nombre limité seront possibles, à l'initiative des municipalités. Enfin, les architectes de « Banlieues 89 » seront « consultants » auprès de la commission nationale pour le développement des quartiers, qui s'est attaquée depuis la fin de 1981 aux malheurs d'une vingtaine de grands ensembles récents et dégradés.

Matière grise et « nez rouges »

Sur les 15 millions de francs attribués à l'équipe de sept personnes qui animera « Banlieues 89 », cinq doteront une sorte de bourse aux scénarios destinée, selon Roland Castro, à *« un maire et un architecte qui veulent développer une idée »*, comme il l'a fait lui-même à Rézé-lès-Nantes (*le Monde* du 5 octobre). Une réunion est prévue à la Mutualité le 5 décembre prochain pour appeler les *« créateurs »* à se manifester. Mais peu d'études pourront être financées (à moins que l'on ne fasse appel aux lignes budgétaires « normales » du ministère de l'urbanisme), si l'on consacre, comme prévu, quelque six autres millions à la réalisation d'un journal mural — façon panneaux Decaux — pour faire connaître textes et projets.

Pour la région parisienne, une étude particulière de l'aménagement des forts (voir la carte) est demandée. Que l'État prenne l'initiative, sur ses propres terrains, d'améliorer l'organisation urbaine de la banlieue, nul — sinon l'armée elle-même, à peine au courant — ne pourra s'en plaindre. Pour le reste, il faudra travailler avec les collectivités locales concernées... si elles y sont disposées.

M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France (qui refuse d'employer le mot de banlieue), et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme ont lancé, de leur côté, un programme intitulé « Région 2000 » qui vise à aider, par voie contractuelle, les communes qui songeraient à s'« embellir »... Déjà, M. Jean-Pierre Périllaud, conseiller général communiste de Seine-Saint-Denis, a, lors d'un récent colloque, affirmé que l'on n'avait chez lui nul besoin de *« zorro »*... Pourtant, ce département (conseil général et direction de l'équipement) a déjà commencé à travailler avec Banlieues 89, par exemple pour aménager en véritables places le carrefour des Six-Routes à La Courneuve.

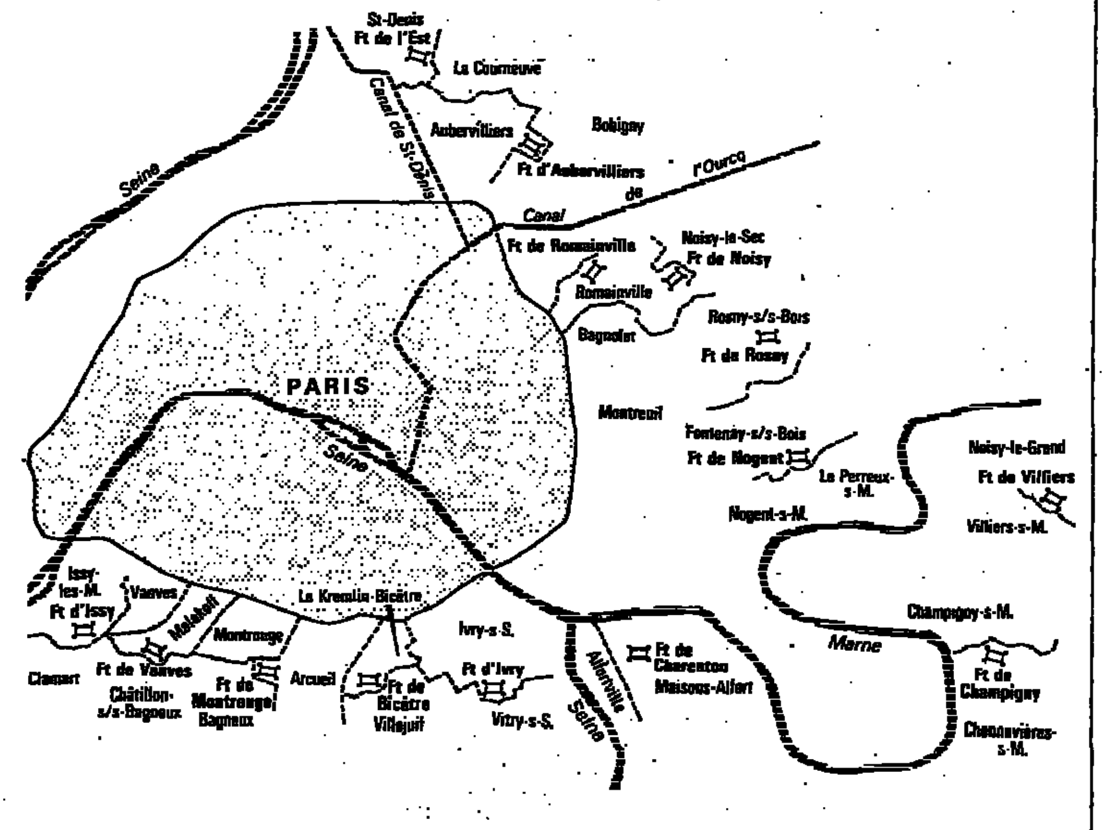
L'apport de matière grise de la part d'architectes qui ont beaucoup observé les villes anciennes et recensé les manques flagrants des quartiers créés depuis la guerre peut être utile. Leur situation d'agitateurs d'idées, de « nez rouges », comme il ne leur déplaît pas d'être désignés, peut réveiller des projets enfouis, aider à fabriquer une « nouvelle urbanité », au point de rencontre de l'urbanisme (forme des villes) et de l'architecture (forme des édifices). Mais les moyens semblent un peu dérisoires.

On attendait plus volontiers la gauche en banlieue, il faut bien le dire, que dans un programme de grands chantiers de prestige pour la capitale (ministère des finances et grand Louvre, Opéra de la Bastille et parc de La Villette)... ou même d'Exposition universelle. Mais il faut bien constater que le millésime 89, (qui désigne aussi les prochaines élections municipales) s'est beaucoup dévalué : des quinze milliards de l'Expo sur cinq ans, aux quinze millions de la bourse aux idées, il y a une grosse perte en ligne.

Un projet pour les banlieues, c'est bien. Mais en complément des actions qu'il serait urgent d'accélérer pour la modernisation des logements eux-mêmes (800 000 quasi-taudis en région parisienne), pour l'équipement social et « humanitaire » des quartiers dégradés : 500 000 habitants de la région parisienne y ont été recensés, autant que dans les villes nouvelles où l'essentiel de l'effort financier et intellectuel a été concentré depuis quinze ans... De la bonne architecture, des plantations le long des boulevards, de nouveaux centres urbains, mais sans oublier le strict nécessaire...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Redonner vie aux « fortifs »



Répartis dans la proche banlieue, les forts assuraient la protection avancée de l'enceinte construite autour de Paris par Thiers en 1841. Démolies à partir de 1919, les « fortifs » ont donné à Paris, non pas la « ceinture verte » réclamée par certains, mais une couronne dense de logements « à bon marché », des terrains de sport et le boulevard périphérique. Se référant au parti que les villes ont constamment tiré de leurs systèmes de défense (boulevards parisiens, promenade sur les remparts en province), Michel Cantal-Dupart propose de « reprendre » les forts.

Derrière les murs, toujours debout, ce sont des enclaves de 10 à 20 hectares, plus ou moins utilisées (deux sont carrément abandonnées) : on y trouve logements et casernes, mais aussi le centre d'information de la circulation routière (le fameux P.C. de Rosny-sous-Bois), les greniers de la cinémathèque (à Ivry), le centre de recrutement de la Légion (fort de Nogent à Fontenay) et feue la Cour de sûreté de l'État au fort de l'Est...

Postés sur des points élevés, bien sûr, assez proches de voies de communication importantes et reliés par une « route stratégique » dont le tracé n'est plus très évident dans l'imbroglio banlieusard, mais qui se signale parfois par des plantations de qualité, ces forts sont tous situés près des limites communales (indiquées en pointillé) et portent souvent le nom d'une localité voisine.

Ces caractères particuliers pourraient être mis en valeur pour structurer l'aménagement de la proche banlieue, selon Michel Cantal-Dupart, et créer de nouveaux centres d'attraction denses et animés ou des parcs bordés de logements.

Quarante apôtres de l'antiracisme

(Suite de la première page.)

Maturité du ton, capacité à organiser un service d'ordre, références à Gandhi ou encore à Martin Luther King, ces jeunes immigrés ne marchent sur les traces de personne et surtout pas sur celles de ces « chacals », tous ces groupes qui tenteraient de les récupérer.

On verra, à Grenoble, des militants benbellistes écartés d'autorité de leur cortège. On entendra, à Strasbourg, dix militants du P.C. internationaliste scander, totalement isolés, *« Liban solidarité »*. *« Nous ne sommes*, explique Abed, *ni U.D.F., ni P.C. »*, et cette méfiance a pu surprendre, ici ou là, des militants de gauche venus les encourager. Leur sans-gêne et leur verdeur étonneront aussi plus d'une dame patronnesse qui, de l'immigré, celui de la première génération, avait une autre image, plus sage.

Ces jeunes, même non-violents en effet ne sont pas des anges. Un walkman trop longtemps accaparé, le mauvais riz complet d'un comité d'accueil écologiste ou encore ces cinq marcheuses maghrébines qui osent faire *« ce que leurs sœurs ne feraient pas »*, ont pu être des occasions de tension. L'étape de Sélestat fut particulièrement éprouvante, des coups furent échangés. Le lendemain soir pourtant, à la fête naturellement *« inter-culturelle »* de Radio-Bienvenue, un poste alsacien local, les mêmes dansaient jusqu'à l'aube. *« Ils ne dorment jamais »*, commente le doyen de la troupe, un curé de Saint-Dizier de soixante-cinq ans, surnommé Moïse, la tension un peu basse, le moral élevé.

« Les Beurs (2), que voulez-vous, lance un marcheur, *ils ont la pêche »*. « La pêche », certes, mais aussi leur curé, Christian Delorme, grand-frère catholique et romain, porte-parole silencieux qui veille discrètement au grain. C'est entre lui et ceux des Minguettes, à Vénissieux, le noyau dur de la marche, une histoire d'amour, un métissage culturel ; le dimanche, quelquefois les jeunes Maghrébins posent leur sac pour aller écouter leur curé dire la messe et dénoncer en chaire, devant des paroissiens traditionnels étonnés, à Strasbourg ou ailleurs, *« les aspirants légionnaires, plus ivres de haine raciale que de vin »*, ou encore parler de ce Christ qui fut toujours *« du côté des exclus et des déshérités »*. *« Je me sens plus chez moi dans une église que dans une mosquée »*, explique Fahrid avant de faire retentir dans le presbytère, une méchante musique rock.

Cette marche pourtant n'est en rien une simple colonie de vacances un peu différente. Les associations des jeunes immigrés qui, dans la région parisienne, préparent activement le rassemblement final, les cent cars déjà affrétés de province pour le 3 décembre à Paris, les soutiens qui se multiplient — du chanteur Renaud à Gisèle Halimi — font de cet événement la première manifestation d'importance d'une jeunesse immigrée à naître.

NICOLAS BEAU.

(2) BEUR : arabe, dans l'argot des jeunes.

DANS LE QUARTIER DES MINGUETTES

Soirée chaude après la mort d'un adolescent

De notre correpondant

Lyon. — Un adolescent âgé de dix-sept ans, Abdelhamid Benabi, est mort dans la soirée du lundi 21 novembre à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, quelques heures après avoir été atteint d'un coup de fusil de chasse dans le dos. Le drame a eu lieu dans un appartement de l'avenue Maurice-Thorez dans le quartier des Minguettes à Vénissieux. Selon l'auteur du coup de feu, Jean-Pascal Lalouar, vingt et un ans, le coup serait parti accidentellement alors qu'il nettoyait son arme, un fusil à pompe à canon scié.

Bien que cette thèse de l'accident soit, pour l'instant, considérée comme la plus vraisemblable par les enquêteurs, l'annonce de la mort du jeune Maghrébin a provoqué une flambée de colère dans le quartier. La voiture de M. Lelouar a été incendiée et son appartement a failli subir le même sort. Prévoyant cette réaction, les policiers avaient mis la famille de M. Lelouar en sécurité.

Le climat était tellement tendu dans la soirée qu'une compagnie de C.R.S. était envoyée sur place. Au cours d'un contrôle dans un bar, une échauffourée a éclaté avec un groupe de jeunes consommateurs. Une rafale de pistolet mitrailleur est partie de l'arme d'un C.R.S. n'atteignant personne.

POINT DE VUE

Danger de mort

par FRANÇOISE GASPARD (*)

ILS marchent. Ils sont jeunes, immigrés ou Français, la plupart d'origine maghrébine. Ils disent : *« Nous sommes tous des immigrés, de la première, deuxième, troisième, quatrième génération... »* Ils préviennent : *« Rengainez, on arrive. »*

Pendant qu'ils marchent, on a tué dans un train un Oranais de vingt-six ans, sans que personne bouge. On l'a tué parce qu'il était Algérien. Ce sont de tels crimes — et celui-là, qui est particulièrement atroce, s'ajoute à une longue série — que les marcheurs dénoncent. C'est parce que lui aussi a failli mourir par balle que Toumi, un jeune Français d'origine maghrébine, a eu l'idée d'organiser avec ses copains des Minguettes ce tour de France. Pour dire aux Français qu'ils souhaitent vivre en paix et en sécurité, et qu'ils ne veulent plus qu'on tire sur des enfants parce qu'ils ont la peau brune et qu'ils s'appellent Mohamed, Toufik ou Djamila.

Ce qu'ils souhaitent aussi, c'est faire comprendre à leurs parents qu'ils ne courberont pas l'échine comme eux sous les injures mais qu'ils se dresseront, chaque fois que cela sera nécessaire, pour dénoncer la violence gratuite du racisme.

C'est dans une certaine indifférence qu'ils sont partis de Marseille le 15 octobre. Ils avaient choisi, symboliquement, de commencer leur marche à la Cayolle, cette cité misérable de la ville où, en pleine élection municipale, la folie meurtrière a tué un enfant de neuf ans et en a laissé un autre handicapé à vie. En les accompagnant au long des premiers kilomètres, j'ai vu, comme eux, dans le regard des passants qui osaient à peine lire nos banderoles, la gêne, la crainte d'ouvrir le dialogue, et parfois la rage.

La presse était absente ou presque. Des immigrés qui marchent... que pouvaient-ils dire qu'on ne sache déjà ? Du côté des forces politiques ou associatives, les soutiens étaient, sauf exception, timides, et on préférait attendre pour participer : cette marche aurait-elle un écho ? ne risquait-elle pas de dégénérer ? Il serait, après tout, toujours temps de s'y joindre éventuellement en cours de route.

Or, jour après jour, semaine après semaine, Toumi et ses amis ont forcé l'attention. Peu à peu, de ville en ville, la troupe grossit. Un peu partout des jeunes, pour la plupart issus de l'immigration, organisent l'accueil, sollicitent le soutien des forces de gauche et du mouvement associatif, vont à la rencontre des marcheurs, suscitent des débats. Là où ils ne passent pas, des marches de solidarité ont lieu, et on affrète déjà des cars pour venir à Paris le 3 décembre.

Le crime atroce du Bordeaux-Vintimille prouve, s'il en était besoin, que le mouvement qui traverse la France n'est pas une démarche théorique : on est en danger de mort aujourd'hui, dans notre pays, quand on a une tête d'Arabe, de Turc ou de Sénégalais. On ne saurait résumer le problème à celui de l'immigration : ceux sur qui on tire peuvent être Français. Ils n'ont de toute façon pas le temps de sortir leur carte d'identité.

On le sait, personne n'est raciste en France. Pas même M. Le Pen... Cela pourtant commence par des discours. On ne peut oublier qu'un candidat de l'opposition a remporté les élections dans une grande ville en mars dernier en dénonçant la *« délinquance bronzée »* ; qu'un autre a été réélu en affirmant que la France était en train de devenir la *« poubelle de l'Europe »* et en promettant à ses électeurs qu'il refuserait d'accueillir un Maghrébin de plus dans sa commune ; que dans une élection partielle récente, le R.P.R. a accepté de faire alliance avec des extrémistes qui proposaient le *« rééquilibrage biologique »* de la ville. Cela peut s'achever par un cadavre sur la voie ferrée entre Castelsarrasin et Lavilledieu.

Il y aura sans doute beaucoup de monde pour l'arrivée des marcheurs à Paris. Des personnalités rejoindront le cortège. La presse sera là. Certains parmi ces jeunes qui ont repris la méthode de Gandhi redoutent aujourd'hui d'être « récupérés ». Ils auraient tort de le craindre si ceux qui viennent les rejoindre manifestent par leur présence, au-delà de la solidarité, un véritable engagement dans une lutte où nous ne serons jamais assez nombreux.

(*) Député (P.S.) d'Eure-et-Loir ancien maire de Dreux.

GRÈVE AU LYCÉE POUR HABIB GRIMZI

Les élèves, les enseignants et les personnels du lycée d'enseignement professionnel (LEP) de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) sont descendus dans la cour, vendredi 18 novembre, l'espace d'un quart d'heure, pour dire leur révolte après l'assassinat de Habib Grimzi, un jeune Algérien âgé de vingt-deux ans précipité du train Bordeaux-Vintimille et retrouvé mort sur le ballast.

Dans ce LEP de banlieue qui accueille trois cent quarante élèves, dont les Maghrébins, *« il ne fallait pas laisser passer ça »*, dit une femme, professeur de lettres. Hormis quelques enseignants et employés, peu convaincus de l'utilité d'un tel geste, la communauté scolaire dans sa grande majorité a gelé le premier quart d'heure du cours de onze heures, pour *« ne pas se faire complice du silence de tous ceux qui dorment quand on assassine ici et ailleurs, aujourd'hui et toujours »*.

UN FORCENÉ TUE CINQ PERSONNES DANS UN FOYER D'IMMIGRÉS

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Un forcené a tué, lundi 21 novembre, vers 15 heures, quatre de ses compatriotes algériens et un résident marocain du foyer Alhtram (Association lyonnaise pour l'hébergement des travailleurs migrants) dans le quartier populaire de Gerland, à Lyon. Miloud Amrani a tiré trois coups de feu à bout portant, tuant trois personnes dans une cuisine commune au septième étage du foyer, puis plusieurs autres coups de feu sur cinq personnes qui tentaient d'alerter la police. Deux d'entre elles ont été tuées et trois autres grièvement blessées, dont le directeur adjoint de l'établissement. Une heure vingt plus tard, après quelques tirs sur les premiers inspecteurs de police arrivés sur place, Miloud Amrani a jeté son arme et s'est rendu sans résistance.

Sur la table de sa chambre, les policiers ont trouvé une lettre explicative adressée à une jeune femme. C'est une altercation entre le meurtrier et les trois premières victimes à propos de cette jeune femme qui serait à l'origine du drame. Miloud Amrani exerçait le métier de soudeur dans une entreprise métallurgique de la région. Il habitait le foyer depuis trois ans et n'avait pas d'antécédent judiciaire. — C. R.

● *Le nouveau conseil de l'ordre des avocats parisiens.* — Après l'élection, le 14 novembre, de Mᵉ Guy Danet au bâtonnat, les bâtonniers Bernard de Bigault du Granrut et Francis Mollet-Viéville ont été élus membres du conseil de l'ordre des avocats le 15 novembre ; Mᵉ Bernard Baque de Sariac, le 16 novembre ; Mᵉˢ Philippe Sarfati, Georges Flécheux, Michel Lamotte, Elisabeth Deflers, Bruno Valluet, Xavier Tandeau-de-Marsac, Josette Minoret-Gilbert et Bruno Boccara, le 18 novembre.

Pour 1984, le conseil sera ainsi composé : Mᵉ Guy Danet, bâtonnier en exercice ; les bâtonniers René Bondoux, Albert Brunois, Claude Lussan, Jean-Lemaire, Bernard Baudelot, Bernard Lasserre, Francis Mollet-Viéville, Louis-Edmond Pettiti, Jean Couturon et Bernard de Bigault du Granrut ; Mᵉˢ Jacques Isorni, Claire Chaltiel-Jourdan, Bruno Boccara, Josette Minoret-Gilbert, Philippe Nouel, Georges Beaux, Georges Flécheux, Henri Leclerc, Philippe Monnot, Jean-Pierre Cordelier, Jean-René Farthouat, Dominique Naudin, Xavier Tandeau-de-Marsac, Jacques Sagot, Bernard Gisserot, Michel Lamotte, Yves Tournois, Michel Gout, Elisabeth Deflers, Bruno Valluet, Léon-Lef Forster, Philippe Sarfati et Bernard Baque-de-Sariac.

● *L'attentat contre l'Orée du Bois serait d'origine politique.* — L'explosion qui a blessé trente-trois personnes dans la soirée du 19 novembre au restaurant l'Orée du Bois à Paris, est vraisemblablement un acte terroriste. C'est en tout cas l'impression des policiers de la brigade criminelle après les premiers éléments de l'enquête.

SCIENCES ET TECHNIQUES

APRÈS DIX ANS D'EFFORTS EUROPÉENS

Le premier vol du Spacelab

DANS un peu moins d'une semaine, lundi 28 novembre, à 17 heures heure française, la navette spatiale américaine Columbia s'envolera de Cap Canaveral (Floride). Une mission de plus dira-t-on. C'est vrai. Il s'agit de la neuvième pour la NASA et de la sixième pour Columbia. Mais sur deux points, au moins, ce vol présente une originalité par rapport à ceux qui l'ont précédé.

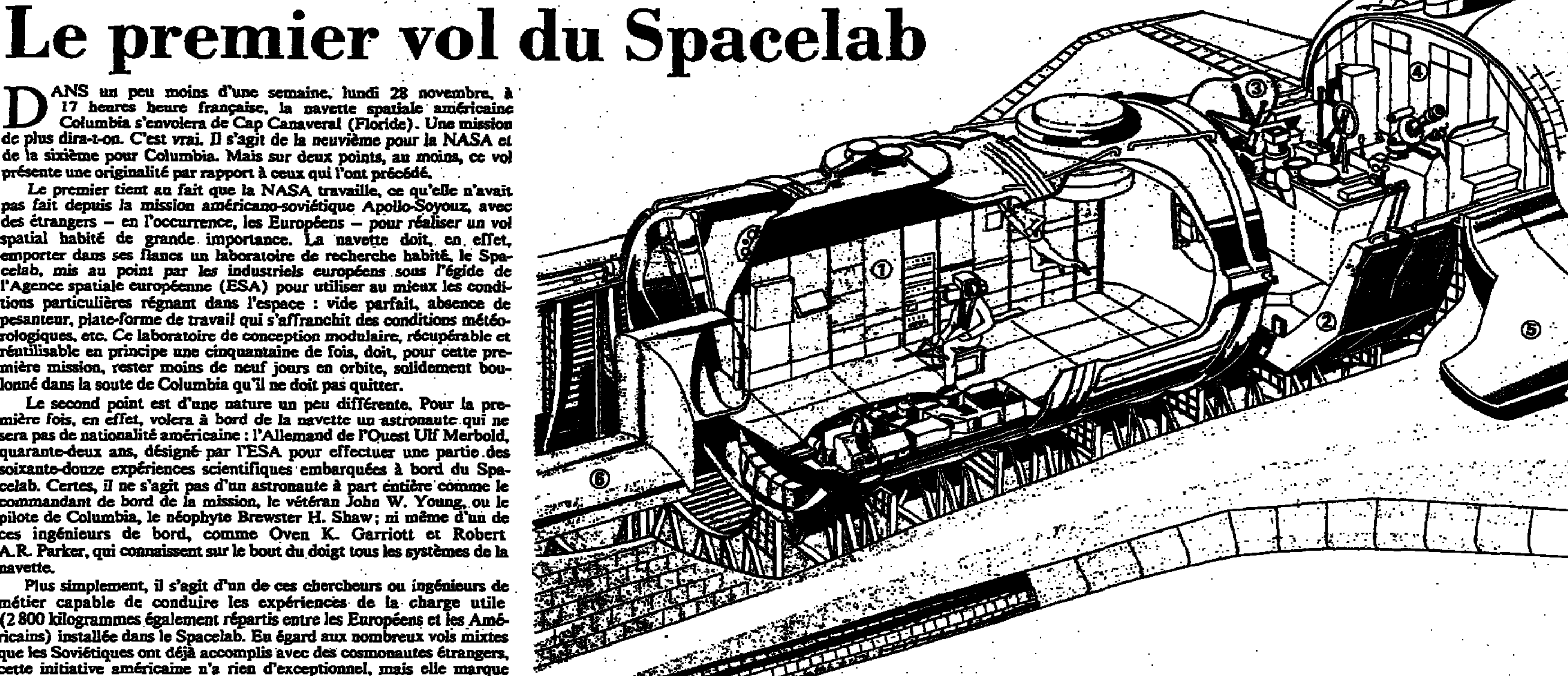
Le premier tient au fait que la NASA travaille, ce qu'elle n'avait pas fait depuis la mission américano-soviétique Apollo-Soyouz, avec des étrangers – en l'occurrence, les Européens – pour réaliser un vol spatial habité de grande importance. La navette doit, en effet, emporter dans ses flancs un laboratoire de recherche habité, le Spacelab, mis au point par les industriels européens sous l'égide de l'Agence spatiale européenne (ESA) pour utiliser au mieux les conditions particulières régnant dans l'espace : vide parfait, absence de pesanteur, plate-forme de travail qui s'affranchit des conditions météorologiques, etc. Ce laboratoire de conception modulaire, récupérable et réutilisable en principe une cinquantaine de fois, doit, pour cette première mission, rester moins de neuf jours en orbite, solidement boulonné dans la soute de Columbia qu'il ne doit pas quitter.

Le second point est d'une nature un peu différente. Pour la première fois, en effet, volera à bord de la navette un astronaute qui ne sera pas de nationalité américaine : l'Allemand de l'Ouest Ulf Merbold, quarante-deux ans, désigné par l'ESA pour effectuer une partie des soixante-douze expériences scientifiques embarquées à bord du Spacelab. Certes, il ne s'agit pas d'un astronaute à part entière comme le commandant de bord de la mission, le vétéran John W. Young, ou le pilote de Columbia, le néophyte Brewster H. Shaw ; ni même d'un de ces ingénieurs de bord, comme Oven K. Garriott et Robert A.R. Parker, qui connaissent sur le bout du doigt tous les systèmes de la navette.

Plus simplement, il s'agit d'un de ces chercheurs ou ingénieurs de métier capable de conduire les expériences de la charge utile (2 800 kilogrammes également répartis entre les Européens et les Américains) installée dans le Spacelab. Eu égard aux nombreux vols mixtes que les Soviétiques ont déjà accomplis avec des cosmonautes étrangers, cette initiative américaine n'a rien d'exceptionnel, mais elle marque toutefois un changement qui pourrait donner lieu à l'embarquement futur d'autres astronautes étrangers. Certains d'entre eux sont déjà désignés, tandis que d'autres – comme l'un des cosmonautes français – attendent que des décisions fermes sur ce sujet soient prises.

Enfin, au-delà de ces considérations, ce vol commun ESA-NASA a pour objectif de montrer, tout au long des huit jours, vingt-deux heures et trente-neuf minutes de la mission, que le système Spacelab et les sous-systèmes qui le composent fonctionnent bien, que la comptabilité entre ce laboratoire spatial et son transporteur est bonne et qu'enfin les expériences menées sont de nature, pour quelques-unes d'entre elles au moins, à attirer de nouvelles équipes scientifiques mais aussi à susciter des propositions émanant de groupes industriels.

Pour ces raisons, ce vol, qui dans le passé a connu dans son développement des difficultés d'ordre technique et financier, est attendu. D'autant plus qu'à la suite d'un problème rencontré sur l'une des fusées d'appoints de la navette Columbia le tir a dû être reporté de deux mois, ce qui coûte environ 3,6 millions de francs supplémentaires à l'ESA. Au moment où chacun s'interroge sur l'avenir du Spacelab qui reste un outil cher, un succès de la mission serait peut-être de nature à susciter de nouvelles vocations parmi les utilisateurs potentiels.



La version du Spacelab retenue pour ce neuvième vol de la navette spatiale se compose de deux parties : d'une part, un module pressurisé (1) dans lequel travaillent en bras de chemise les astronautes chargés de la bonne marche des expériences et, de l'autre, une palette porte-instruments (2) sur laquelle sont directement exposés au vide des antennes (3) des capteurs et, demain peut-être, des télescopes.

L'ensemble, qui pèse 15,7 tonnes dont 2,8 tonnes pour les expériences scientifiques, prend place dans la soute de la navette (4) dont les portes (5) s'ouvrent une fois en orbite. L'accès au compartiment vie de la navette, situé à l'avant du véhicule, s'effectue par un tunnel (6) de fort diamètre.

Un laboratoire qui prépare les usines spatiales de demain

ENFIN ! devrait-on dire. Comme il s'est fait attendre, ce premier vol du laboratoire spatial européen Spacelab à bord de la navette américaine Columbia ! Ne devait-il pas avoir lieu à la fin de 1979 ou au début de 1980, avec en prime la présence à bord du premier astronaute européen ? Hélas ! on ne réécrit pas l'histoire, et ce programme pour lequel les Européens ont investi plusieurs milliards de francs arrive, aujourd'hui, à son terme, avec près de quatre ans de retard sur le calendrier initial, et non sans avoir connu des moments difficiles dont certains sont dus à la navette elle-même.

Un mécano spatial

Pourtant tout avait commencé dans l'enthousiasme. Un enthousiasme sans doute un peu artificiel, puisqu'il masquait les soubresauts d'une Europe spatiale moribonde. C'était en 1973. L'Europe spatiale paraissait alors une utopie tant les pays européens étalaient leurs divergences et montraient plus d'unanimité à repousser les décisions qu'à engager de nouveaux programmes. Et voilà que, cette même année à Bruxelles, par un de ces revirements dont elle ne fut guère avare par la suite, l'Europe spatiale renaissait de ses cendres. Et avec quel programme ! Au terme d'une conférence particulièrement animée, onze pays s'engageaient, en effet, par ministres interposés, à financer simultanément le développement et la construction d'un lanceur de satellite (Ariane), ceux d'un laboratoire spatial habité (Spacelab) et ceux, enfin, de satellites de télécommunications maritimes (Marecs).

De ces trois programmes, seul celui consacré à Spacelab n'a pas encore donné lieu à une mission dans l'espace. De fait, le premier exemplaire de la fusée Ariane a été lancé de la base guyanaise de Kourou en décembre 1979. Quant au premier modèle de vol du satellite Marecs, il est en orbite depuis le mois de décembre 1981. Reste donc Spacelab, dont le lancement, maintes fois retardé ces dernières semaines en raison de défauts découverts sur une des fusées d'appoint de la navette Columbia, met les nerfs de ses constructeurs à rude épreuve.

L'origine du projet Spacelab remonte à la fin des années 60. A l'époque, les Américains, encore enivrés par les succès de la conquête lunaire, mais déjà un peu désabusés, s'interrogeaient sur ce qu'ils allaient faire. Assez vite, il apparut que, dans le cadre du développement du système de transport spatial (navette) décidé par les Américains et confié à la NASA, l'Europe pourrait se charger de la construction d'un laboratoire spatial embarquable et habitable : le Spacelab.

Tournant le dos à ce qui fait aujourd'hui le succès des vols humains soviétiques, assurés par des vaisseaux de transport habités ou automatiques (Soyouz et Progress) et une station orbitale de fortes dimensions (Saliout) destinée à rester plusieurs années en orbite, les Européens et les Américains ont opté pour un laboratoire modulaire, récupérable et réutilisable une cinquantaine de fois dans lequel des astronautes pourraient travailler en bras de chemise.

Ce choix a ses inconvénients – autonomie limitée actuellement à neuf jours – mais aussi ses avantages dans la mesure où, par sa conception, le Spacelab peut être adapté en fonction de la mission à accomplir.

Ces raisons ont bien évidemment milité en faveur d'un Spacelab de type « mecano » pour répondre au large éventail d'utilisations qu'il est censé couvrir. Aussi le laboratoire spatial européen se compose de plusieurs éléments interchangeables pouvant être assemblés de huit manières différentes en fonction du contenu des vols retenus. A cette fin, les constructeurs du Spacelab ont donc conçu deux types de matériel :

– Tout d'abord, un laboratoire pressurisé habitable, appelé « *module* » dans lequel prennent place les spécialistes « charge utile ». Il communique avec le compartiment-vie de la navette par un sas que prolonge un long tuyau de 1 mètre de diamètre *(voir schéma)*. Ce module, long d'environ 7 mètres dans la version qui sera utilisée pour ce vol, est formé de deux sections de 4 mètres de diamètre dont l'une abrite les équipements de servitude et une partie des expériences scientifiques. Ainsi, est-il possible, selon les besoins, d'utiliser soit les deux sections (module long), soit une seule (module court) offrant un volume habitable compris entre 22 et 8 mètres cubes ;

– A ces deux configurations de module pressurisé peuvent être adjointes des palettes porte-instruments en forme de « U » sur lesquelles peuvent prendre place des télescopes, des capteurs ou des antennes directement exposés au vide spatial. Le nombre des palettes peut varier de une à trois selon le type de mission choisi, mais il est possible, en l'absence de module, d'assembler jusqu'à cinq de ces éléments auxquels est alors ajouté un petit conteneur que les techniciens ont surnommé *« igloo »*. C'est dans cette petite enceinte pressurisée que prennent place les appareils sensibles contrôlant le fonctionnement des expériences.

Pour cette première mission du Spacelab, la configuration retenue se compose du module long prolongé par un seul porte-instruments sur lequel sont montés vingt-deux des trente-neuf instruments nécessaires à la conduite des soixante-douze expériences scientifiques prévues pour ce vol.

Un surcoût de 40 %

La réalisation de ce laboratoire spatial, à laquelle ont participé les industriels de dix pays d'Europe, dont neuf sont membres de l'ESA (1), ne s'est pas faite sans difficultés. Il suffit de suivre l'évolution du budget dévolu à ce programme pour s'en convaincre. De 308 millions d'unités de compte en 1973, il est grimpé à 750 millions d'unités de compte en 1982 (plus de 4,5 milliards de francs), soit un dépassement de l'enveloppe initiale de 40 % à monnaie constante (2). A cela, de multiples raisons, qui tiennent, comme le fait remarquer un expert, au fait que le Spacelab tel qu'il fut défini à l'origine *« était trop complexe et trop ambitieux »*.

De difficultés techniques – notamment de software sur le calculateur de bord – en mutations de personnels – cinq personnes se sont succédé à la tête de ce programme – et en erreurs de management, on en est vite arrivé là, ce qui n'a guère été du goût de l'Italie, ni de l'Allemagne fédérale, dont le gouvernement s'était engagé à régler 55 % de la note. La France, qui contribue pour la plus grande part au financement du programme Ariane, a moins souffert de ces dépassements de coût dans la mesure où, dès le début du programme, elle avait eu une attitude de *« sleeping parthner »* (partenaire dormant) et ne s'était engagée à financer que 10,3 % du Spacelab.

Heureusement, les choses sont progressivement rentrées dans l'ordre, et l'on a coutume de dire à l'ESA que, même si ce programme a été cher, *« le prix payé pour l'expérience acquise – c'est-à-dire celui payé pour accéder à une technologie de vol habité – peut ainsi se justifier »*.

(Lire la suite page 14.)

(1) Allemagne fédérale, Belgique, Espagne, Danemark, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse et Autriche (comme pays observateur). Une cinquantaine de firmes européennes sont impliquées dans la construction du Spacelab. Parmi elles, la firme allemande Erno, maître-d'œuvre, Dornier, A.E.G.-Telefunken, Fokker, British Aero-space, Sabca, Matra et Aeritalia.

(2) Il s'y ajoute le prix de la charge utile embarquée sur le Spacelab : 35 millions d'unités de compte.

Dossier établi par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU MAURICE ARVONNY et ELISABETH GORDON.

10 % d'informations perdues

LE maillon faible de la mission Spacelab-1, au-delà même des difficultés inhérentes à un premier vol, est le satellite géant de télécommunications T.D.R.S. Mis en orbite par la navette Challenger en avril 1983, ce satellite est censé relayer vers la Terre les informations recueillies à bord de la navette lorsque celle-ci n'est pas en « visibilité » de stations de réception terrestres.

A l'origine, pour que la perte de ces précieuses données soit minimale, il avait été prévu de mettre en orbite deux satellites T.D.R.S. pour disposer d'un contact pratiquement permanent avec la navette pendant toute la durée de sa mission. Las ! Le mauvais fonctionnement d'un moteur fusée (I.U.S.) destiné à placer le satellite T.D.R.S. sur son orbite définitive après qu'il eut été amené à pied d'œuvre par Challenger a conduit la NASA à différer le lancement du second T.D.R.S.

Ce contretemps, même si la NASA – au prix de quels prodiges ! – a réussi à sauver le premier T.D.R.S., n'a pas été sans conséquences sur le déroulement de la mission Spacelab. La NASA et l'Agence spatiale européenne ont dû, en effet, renoncer à environ 10 % des informations brutes qui auraient dû être obtenues pendant la mission. Selon les spécialistes, ce taux de perte atteindrait 30 % pour les expériences relatives aux sciences de la vie, en dépit des enregistreurs magnétiques supplémentaires embarqués sur le Spacelab.

Il convient toutefois de noter que cette perte d'informations n'aura pas, pour l'interprétation des résultats des expériences scientifiques, de conséquence aussi importantes.

LE PREMIER VOL DE SPACELAB

Des expériences tous azimuts

EXPÉRIENCES tous azimuts : pour le vol du premier véritable laboratoire de l'espace, Européens et Américains ont opté pour une mission aux objectifs scientifiques larges et diversifiés et pour un nombre élevé d'expériences (soixante-douze, dont cinquante-sept proposées et financées par les Européens) (1). Vaste programme, que les trente-neuf instruments embarqués sur le porte-instruments et dans le module pressurisé devront aider à accomplir.

Le premier souci des responsables de la « charge utile » est tout naturellement de profiter de la position de Spacelab sur orbite basse (250 kilomètres d'altitude) pour recueillir des données astronomiques, pour examiner le Soleil et les étoiles sans être gênés par l'atmosphère, pour mieux connaître la composition et les déplacements des gaz dans l'atmosphère. Ou, encore, pour étudier l'environnement de gaz ionisé (plasma) qui entoure la Terre et pour observer notre planète. Ils comptent aussi utiliser les deux scientifiques-astronautes comme sujets d'expérience et observer grâce à eux la réponse de l'organisme à l'apesanteur et aux effets des rayonnements cosmiques. Une série d'expériences sera, en particulier, destinée à l'étude des interactions entre les voies vestibulaires de l'homme (2) et son cerveau. Cela afin de comprendre les causes du « mal de l'espace », mais surtout, souligne David J. Shapland, membre du directoire des systèmes de transports spatiaux de l'ESA, d' *« exploiter les résultats acquis dans l'espace pour faire progresser la recherche vestibulaire sur Terre ».*

Nul doute que les données recueillies à la suite de ces expériences seront accueillies avec impatience par les spécialistes des disciplines concernées. Mais il est un domaine particulier où l'on attend de Spacelab qu'il se comporte comme un véritable laboratoire spatial, préfigurant peut-être les futures usines et les ateliers spatiaux de demain : celui des sciences des matériaux.

Aussi est-il prévu de consacrer à ces études trente-six expériences qui auront lieu tout au long des neuf jours de la mission. L'absence quasi totale de pesanteur (on parle de « microgravité ») régnant à bord des vaisseaux spatiaux est, en effet, un atout sans équivalent pour la réalisation d'expériences difficiles – voire impossibles – à reproduire sur Terre, telles que la fabrication d'alliages de matériaux habituellement non miscibles ou la croissance de cristaux de semi-conducteurs. En outre, elle facilite l'accès aux forces qui assurent la cohésion des fluides (tensions superficielles, interfaciales...) qui, sur Terre, sont masquées par la gravité.

Que fera-t-on de cette moisson de données que fourniront les instruments embarqués ? Une partie sera directement transmise au centre de contrôle des opérations concernant la charge utile installé à Houston (Texas), où une centaine de scientifiques se relayeront, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, pour suivre, contrôler, les expériences menées à bord, et même intervenir sur leur déroulement, grâce à des liaisons directes avec les astronautes. Le reste sera dépouillé dans les mois qui suivront la fin de la mission et rendu public à l'intention de l'ensemble de la communauté scientifique.

En fait, une partie des données que l'on attendait au départ de Spacelab-1 sera en fait perdue *(lire notre encadré page 13)*. Un certain nombre de données vidéo ne pourront pas être transmises, ce qui affectera essentiellement les expériences de science de la vie. En outre, le report du vol de la navette de plusieurs semaines limitera la portée de plusieurs expériences d'astronomie et d'observation de l'atmosphère ; celles-ci seront malgré tout présentes sur Spacelab-1, mais elles bénéficieront de nouveaux vols gratuits lors de prochains lancements du laboratoire spatial.

Au-delà des retombées scientifiques directes, les responsables de la mission à l'ESA espèrent surtout démontrer tous les avantages que peut fournir Spacelab afin d'attirer vers lui des expériences proposées – et financées – par des entreprises industrielles de pointe non spatiales. Outre les quatre firmes (une britannique et trois ouest-allemandes) qui ont déjà saisi leur chance d'installer du matériel à bord de ce premier Spacelab, ils aimeraient voir participer aux prochains vols des entreprises pharmaceutiques ou des firmes spécialisées dans les traitements de surface par exemple, à qui ils assureraient alors la confidentialité de leurs résultats. Car c'est à la réussite de son industrialisation que l'on pourra juger du succès du laboratoire européen de l'espace.

(1) Quatorze pays participent à la réalisation des expériences : l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

(2) Capteurs placés dans l'oreille détectant les différentes accélérations de la tête et responsables notamment de l'équilibre du corps humain.

Un laboratoire qui prépare les usines spatiales de demain

(Suite de la page 13.)

Peut-être, mais il ne faut pas oublier que le premier exemplaire du laboratoire spatial européen est désormais propriété de la NASA, qui, en échange de cette fourniture, s'est engagée à faire voler à ses frais les expériences européennes de cette première mission et à acheter à l'industrie européenne un second Spacelab. Commande a été passée au début de 1980 à l'ESA pour la fourniture de ce nouveau matériel, vendu au prix de 655 millions de francs (prix 1980), ce qui en faisait la plus grosse commande jamais passée par la NASA à l'industrie européenne.

Si l'objectif principal de Spacelab-1 reste avant tout de vérifier le laboratoire lui-même et d'éprouver les milliers de composants structurels, mécaniques et électroniques qui constituent le laboratoire spatial européen, il est clair que cette mission est aussi importante dans la mesure où les matériels scientifiques qui sont à bord préparent ce que seront peut-être un jour, mais à une autre échelle, les ateliers et les usines de l'espace de demain. Certains spécialistes estiment, en effet, que l'absence de gravité régnant à bord des vaisseaux spatiaux habités et des satellites automatiques devrait être un atout pour la mise en œuvre d'expériences impossibles à reproduire sur Terre.

De telles opérations sont-elles réellement possibles ? Peut-être. Mais nombre de scientifiques reconnaissent que, dans ce domaine, ils savent encore bien peu de choses et que les industries spatiales ne déboucheront pas sans un important effort de recherche fondamentale préalable. La première charge utile du Spacelab est un pas dans ce sens, et les industriels eux-mêmes, malgré les incertitudes qui planent sur ce type de recherche, ne s'y sont pas trompés. La présence à bord du Spacelab de matériels fournis par Kodak pour la Grande-Bretagne et Krupp et Man pour la République fédérale d'Allemagne en porte témoignage. Mais de là à imaginer que tout est possible, il y a un pas que bien peu franchissent. L'Agence spatiale européenne, tout comme la NASA, s'interroge sur ce point.

La nécessité des vols habités

Reste qu'il faut démontrer que ces idées sont bonnes et que le Spacelab convient pour cela. Certains n'écartent pas, en effet, l'hypothèse que la bonne marche des expériences puisse être perturbée par les mouvements des astronautes qui induiraient des phénomènes parasites préjudiciables aux opérations en cours.

C'est la raison pour laquelle l'ESA a entrepris le développement d'une plate-forme récupérable automatique (Euréca) qui serait emportée par la navette, mise en orbite pour une période de six mois ou plus et récupérée une fois les expériences achevées. Ce matériel pourrait effectuer un premier vol à la fin de 1987. Mais, pour M. Michel Bignier, directeur des systèmes de transport spatial à l'ESA, *« les vols humains et les missions assurées par des plates-formes spatiales automatiques sont complémentaires et le seront vraisemblablement jusqu'à la fin du siècle. Le traitement en orbite des matériaux, activité pour laquelle un gros effort de développement sera nécessaire dans les quinze années qui viennent, réclamera,* dit-il, *des missions des deux types ».*

Si cela est vrai, force est de constater que la présence de l'homme dans l'espace est une activité qui coûte cher. Ainsi, personne ne cache plus que le coût des missions Spacelab telles qu'elles sont envisagées pour les prochaines années sont particulièrement élevées. Même si, comme certains l'affirment, *« le prix payé pour l'expérience acquise pendant la construction du laboratoire spatial européen est justifié »*, l'avenir du Spacelab ne paraît pas des meilleurs. Pourtant, note un chercheur, *« ce ne sont pas les expériences ou les idées qui manquent ; c'est le fric »*. Comment s'étonner dans ces conditions que la NASA, qui, en 1980 encore, estimait que le tiers des quatre cents missions de la navette spatiale américaine de cette décennie aurait un label Spacelab, ait fortement révisé en baisse ses prévisions. Comment s'étonner aussi que le nombre des missions programmées avec présence européenne à bord se limite pour le moment à Spacelab-3, qui sera lancé dans le courant de l'automne 1984, à Spacelab-2 repoussé au printemps 1985 en raison de difficultés techniques rencontrées dans la mise au point de l'instrument de pointage européen I.P.S., et à la mission D-1 entièrement payée par l'Allemagne fédérale ?

Deux mille candidats, un seul élu

ILS étaient au départ deux mille. Tous Européens, à s'être portés candidats pour veiller au bon déroulement des expériences embarquées dans le Spacelab. A la fin de 1977, l'Agence spatiale européenne (ESA) a tranché et retenu trois d'entre eux : Ulf Merbold, physicien ouest-allemand de quarante-deux ans, Claude Nicollier, astronome et pilote suisse de trente-neuf ans, et Wubbo Ockels, physicien néerlandais de trente-sept ans.

Depuis, la mission dévolue à chacun d'eux a été précisée. Ulf Merbold prendra part au vol, alors que Wubbo Ockels, son remplaçant, suivra au sol l'exécution des expériences pendant toute la durée de la mission. Ils travailleront en équipe avec deux Américains désignés par la NASA, le premier avec Byron K. Lichtenberg, spécialiste en génie biologique, le second avec le physicien Michael L.-Lampton. Quant à l'astronome helvétique, il a été orienté vers une autre voie puisqu'il a suivi une formation d'ingénieur de bord qui devrait le conduire à participer à la mission allemande D-1 de Spacelab (dont le lancement est prévu pour la mi-1985) pour gérer les liaisons entre la navette et le laboratoire spatial.

La sélection a été sévère et, pour être retenus, les candidats ont dû satisfaire à de nombreux tests. Examens médicaux bien sûr, mais aussi psychologiques. L'ESA voulait s'assurer que les spécialistes pourraient supporter la lourde charge de travail qui les attend dans l'espace, et exigeait aussi d'eux *« une forte motivation, de la souplesse de caractère, une bonne stabilité émotionnelle, une faible agressivité et une bonne disposition envers leurs collègues ».* Du côté professionnel, on demandait aux candidats d'êtres titulaires d'un diplôme universitaire en sciences ou en technologie, et d'avoir à leur actif une expérience d'au moins cinq ans dans une des disciplines scientifiques qui fera l'objet d'études à bord du Spacelab.

Brillants finalistes de cette compétition, Ulf Merbold et Wubbo Ockels ont commencé, dès janvier 1978, un long cycle de formation qui les a conduits en R.F.A., aux Pays-Bas, au Japon et aux Etats-Unis. Il s'agissait de les familiariser avec les conditions de vie particulières à l'espace, mais surtout de les mettre en présence de situations opérationnelles très semblables à celles qu'ils rencontreront au cours de leur mission.

Dans une maquette reproduisant le laboratoire, ils ont dû désarrimer les expériences de leur compartiment de stockage, les mettre en place, suivre leur déroulement, effectuer des réparations mineures, changer les échantillons, démonter les équipements, etc. Bref, les deux Européens ont pu s'accoutumer à toutes les tâches qu'ils auront à effectuer l'un au cours de ce premier vol de Spacelab, l'autre lors de la mission D-1. Car, alors, les deux hommes intervertiront leurs rôles.

A PROPOS DE DEUX COSMONAUTES SOVIÉTIQUES

Les naufragés de l'espace

APRES tout ce qui a été écrit sur eux, ils devraient être morts. Abandonnés dans une station spatiale Saliout-7 en perdition, Vladimir Liakhov et Alexandre Alexandrov étaient, à la fin d'octobre, presque unanimement condamnés par des médias subtilement alimentés en informations pessimistes par d'officieuses sources américaines.

Samedi 12 novembre encore, le *Washington Post*, cité par l'A.F.P., indiquait que leur retour risquait d'être *« dangereux »*. Des conversations entre les cosmonautes soviétiques et leurs contrôleurs au sol captées par les services secrets américains indiqueraient un retour entre le 24 et le 26 novembre. La Pravda avait été moins explicite fin octobre et avait seulement suggéré que la mission durerait encore un mois. Selon les mêmes sources, le Soyouz-T-9, qui doit ramener les cosmonautes, est presque hors d'usage : *« Ses batteries s'épuisent et son carburant s'évapore à un tel point que ses réservoirs pourraient être presque vides. »* Quant à savoir pourquoi les Soviétiques ont successivement envoyé vers Saliout-7 le cargo Progress-17 en août et son jumeau Progress-18 en octobre – au lieu de leur expédier un Soyouz vide, comme ils l'ont déjà fait dans le passé, – lesdites sources sont muettes sur ce point.

Comme Progress-18 s'est détaché le 13 novembre et s'est désintégré dans la haute atmosphère, un port d'amarrage est libre, sur lequel pourrait si nécessaire s'amarrer un Soyouz.

Les « sources » sont plus prolixes sur un autre point. Des experts du Pentagone ont affirmé au Congrès, selon une dépêche du 13 novembre de l'Agence U.P.I., que les Soviétiques prévoient *« de lancer des stations spatiales habitées géantes porteuses d'armes à laser qui pourraient détruire les satellites américains d'espionnage et d'alerte, les navires de guerre, et peut-être les missiles nucléaires intercontinentaux »*. Ce témoignage a aussi porté sur la construction d'éléments d'un système de transport spatial qui pourrait placer de 150 à 180 tonnes en orbite basse – à comparer aux 30 tonnes que peut transporter la navette spatiale américaine.

Il est permis de croire ceux qui affirment que l'Union soviétique *« veut obtenir une sorte de souveraineté dans l'espace »*. On peut aussi croire ceux qui la jugent à peine capable de ramener au sol les deux occupants de Saliout-7. Mais alors, qui intoxique qui ?

En toute logique

UN MONSTRE CUBIQUE

Problème n° 253

Le nombre 153 représente une monstruosité numérique peu fréquente. En effet, il est égal à la somme des cubes de ses chiffres :

$$153 = 1^3 + 5^3 + 3^3$$

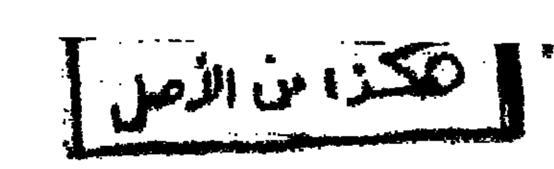
Or, il n'est pas seul dans son cas. Aucune méthode ne semble actuellement connue pour donner tous ses compagnons, mais au moins trois autres nombres de 3 chiffres possèdent la même propriété. Les trouverez-vous ?

(Solution dans « le Monde des sciences et des techniques », daté 14 décembre).

Solution du problème n° 252

Il n'y a aucune différence que le glaçon tombe dans les verres, dans le bateau ou dans la piscine. Il déplace toujours l'équivalent de son poids en eau, que ce soit directement ou par l'intermédiaire du bateau.

PIERRE BERLOQUIN.



DÉFENSE

DES DIRECTIVES DE M. MAUROY

La protection civile en cas de conflit nucléaire

Dans une note confidentielle qui date d'octobre 1982 et que le quotidien *Libération* du mardi 22 novembre rend publique, le premier ministre renouvelle aux préfets, responsables en France des zones de défense en temps de paix, les directives de ses prédécesseurs concernant la protection civile des populations en cas de conflit nucléaire. Il s'agit, comme l'a toujours prévu le Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.), d'organiser les plans d'évacuation et de protection des populations et de continuer — comme cela se pratique depuis plusieurs années déjà — à recenser les installations pouvant servir d'abris dans les départements. (Lire d'autre part).

Notant qu'il est exclu, pour des raisons techniques et financières, de mettre en place un système complet d'abris efficaces contre les agressions les plus sévères, M. Pierre Mauroy demande la création progressive d'abris présentant de bonnes garanties de protection : abris anti-souffle dans les villes de 50 000 habitants et abris anti-retombées dans les villes au-dessous de 50 000.

Les plans de protection devront prévoir l'évacuation des populations résidant à proximité d'installations susceptibles de constituer des cibles, ces déplacements ne dépassant pas une centaine de kilomètres. Ces plans ont commencé d'être élaborés par les prédécesseurs de M. Mauroy qui avaient recommandé au S.G.D.N. de préparer des actions dites de « desserrement » des populations.

Lors de son entretien télévisé, à Antenne-2, la semaine dernière, le président de la République avait déclaré : « *Notre défense passive n'est pas suffisante. Il faut engager, mais avec les moyens qu'on a, une action de construction d'abris, mais savoir aussi que nous sommes un pays qui possède une arme nucléaire capable de repousser les ambitions d'un adversaire.* »

Aux abris !

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Les habitants de la Haute-Loire viennent d'apprendre que les caves et les locaux pouvant servir d'abri « *en temps de paix comme en temps de guerre* » vont être très prochainement recensés. Les caractéristiques rurales du département expliquent qu'il ait été choisi, avec celui de l'Ille-et-Vilaine plus urbanisé pour servir de test à une opération nationale en préparation au ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

Le commissaire de la République a indiqué aux maires que ce recensement, prescrit par le gouvernement, permettra de mettre à leur disposition « *un inventaire sous forme d'un fichier d'abris à partir desquels la protection des administrés pourrait être très rapidement organisée* ».

La sagacité des agents accrédités va devoir s'exercer en direction des caves, sous-sols d'habitations, tunnels ou grottes naturelles. L'affaire est sérieuse car les connaissances de l'Etat en la matière semblent présenter des lacunes malgré un inventaire établi en 1964, difficilement complété en 1981. Le recensement est délicat si l'on se réfère à l'expérience menée dans la commune de Saint-Hilaire (deux cents habitants), située à 20 kilomètres de Brioude. M. Roland Rivière, le maire, l'a conduite en personne à la demande de la préfecture : « *Heureusement que c'était moi. Les gens ont ouvert les portes. Il y aurait certainement eu des déboires avec des recenseurs inconnus.* »

Quelques effets du « syndrome nucléaire » par-ci, quelques craintes du danger fiscal par-là : l'expérience a démontré, semble-t-il, que les caves restent un lieu sacré du patrimoine familial dans les campagnes...

LLIBERT TARRAGO.

ÉDUCATION

L'école privée à l'étranger

Etats-Unis : la réussite au prix fort

De notre correspondante

New-York. — La querelle école publique-école privée n'a de sens aux Etats-Unis qu'en termes économiques. Si certains parents envoient leurs enfants dans des écoles privées — qui ne sont pas forcément confessionnelles, — c'est parce qu'ils ont les moyens de leur assurer une bonne formation, et un environnement social choisi.

A New-York, où la grande majorité des écoles publiques sont dans un état lamentable — locaux délabrés, classes surchargées, délinquance en tout genre, professeurs épuisés et terrifiés, — les familles se saignent aux quatre veines pour envoyer leurs enfants dans des écoles privées aux tarifs prohibitifs (cinq mille à six mille dollars par an). En revanche, les banlieues prospères, certaines grandes villes dont les municipalités ont des soucis sociaux, offrent des écoles publiques tout à fait fréquentables et, parfois même, remarquablement équipées.

Mais, même si les locaux y sont avenants, la discipline relativement respectée et les enseignants capables, les établissements publics souffrent plus que les autres du grand mal qui frappe l'enseignement primaire et secondaire américain : le très bas niveau des résultats.

Plus préoccupées de former de bons citoyens que des petits Pic de la Mirandole, les écoles américaines n'ont jamais brillé dans la culture générale. Les années 60-70 ont notablement aggravé la situation. Les conclusions de l'enquête menée par une commission nationale de l'éducation ont, au printemps dernier, horrifié les dirigeants américains : elles révélaient, notamment, que 70 % des Etats accordent des diplômes de fin d'études secondaires à des élèves qui ont étudié les sciences et les mathématiques pendant une seule année ; aucune épreuve de langue étrangère n'est obligatoire ; le niveau des enseignants est dangereusement bas ; on manque partout de professeurs de matières scientifiques ; pourtant, le cinquième des collèges publics, qui correspondent, *grosso modo*, à nos terminales et à la première année d'études universitaires européennes, acceptent tous les élèves diplomés d'études secondaires. La commission d'enquête conclusit que, dans presque tous les domaines, les écoliers américains arrivent loin derrière les enfants des autres pays industrialisés.

Retour du latin

Deux raisons expliquent cette débâcle : le recrutement des professeurs et les programmes. Des salaires médiocres et des conditions de travail souvent désastreuses écartent de nombreux diplômés de la profession. Des méthodes anarchiques de recrutement tentent d'y suppléer, mais des tests ont récemment révélé qu'une proportion significative de maîtres — notamment ceux qui appartiennent aux minorités désavantagées — étaient brouillés avec l'orthographe et ne possédaient pas un minimum de culture générale, tandis que les enseignants qualifiés en sciences et en mathématiques se dirigent vers l'industrie.

Pendant ce temps, nombre d'écoles privées ont, au contraire, renforcé la discipline, remis l'histoire, la géographie, les langues étrangères, les sciences, le latin, voire le grec, à l'honneur, et augmenté leurs tarifs comme leur clientèle. Elles paient souvent leurs professeurs encore plus mal que le « public », mais leur assurent des classes plus attentives et un certain prestige social, compte tenu des facilités — parfois luxueuses — offertes aux élèves.

Ce système extraordinairement inégalitaire s'étend à l'enseignement universitaire. Les bons élèves du « privé » ont beaucoup plus de chances de se voir accepter dans les universités les plus prestigieuses, le plus souvent privées. Celles dans lesquelles l'année universitaire coûte maintenant 12 000 à 15 000 dollars, et qu'on appelle, dans l'Est, l'*Ivy League* — Princeton, Yale, Harvard, etc., — parce que leurs murs vénérables sont tapissés de lierre. Celles, aussi, qui assurent une carrière et des relations sociales de qualité.

Cette voie royale est difficilement accessible aux élèves du « public », qui n'auront pas bénéficié de l'entraînement très spécial de certaines *prep schools*, ces écoles préparatoires à l'entrée aux grandes universités qui sont, aux Etats-Unis, ce que Eton et Harrow sont à la Grande-Bretagne. Les *prep schools* sont tellement un signe de distinction sociale qu'elles ont donné naissance à un style d'habillement, le *prepie* tweed, cachemire et flanelle bon chic bon genre. Type célèbre de *prépie* : le vice-président, M. George Bush.

Le prestige du « privé » s'est étendu aux classes maternelles. Les kindergardens sont de création très récente aux Etats-Unis, où, jusqu'à il y a une dizaine d'années, les mères de famille étaient supposées — en tout cas par les pouvoirs publics — rester au foyer.

Pour 3 000 ou 4 000 dollars par an, votre bébé — s'il est doué et a déjà une attitude sociale « positive » — peut se voir accepter dans l'une des « maternelles » de prestige qui préparent aux *prep schools*. Il paraît que la perspective d'aller faire subir au chérubin de deux ou trois ans l'« interview » qui décidera, en somme, de sa carrière donne des cauchemars aux parents...

NICOLE BERNHEIM.

Le SNE-Sup défend la réforme de l'Université

Un millier d'universitaires, dont plusieurs présidents d'université, ont signé un appel rédigé par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) demandant au président de la République, au gouvernement et aux élus de la majorité de maintenir les « *orientations positives* » contenues selon eux dans le projet de loi réformant l'enseignement supérieur et de ne pas céder à la « *pression de droite* ».

« *Dans les semaines qui viennent doivent être fixées, à l'occasion de l'adoption de la loi sur l'enseignement supérieur, des orientations décisives pour l'avenir de l'enseignement supérieur, pour son organisation, pour le contenu des formations et leur rénovation.*

» *La droite se mobilise pour empêcher cette rénovation, pour dénaturer totalement le projet de loi et compromettre toute perspective de réforme. Dans la dernière période, force est de constater que quelques personnalités, à partir de préoccupations d'une autre nature, apportent publiquement un soutien à certains des thèmes de la droite. Dans cette situation, il est à craindre que soient apportés au projet de loi des infléchissements gravement négatifs.*

» *Les signataires lancent un appel solennel au président de la République, au gouvernement et aux élus de la majorité. Ils leur demandent instamment que les orientations positives contenues dans le projet de loi ne soient pas remises en question et que, lors du passage de ce texte devant la commission mixte paritaire composée de représentants du Sénat et de l'Assemblée nationale, les élus de la majorité refusent de céder à la pression de la droite et d'une minorité d'universitaires hostiles à la réforme en profondeur de l'enseignement supérieur.* »

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Mailles pour hommes

Les tricots pour hommes s'affichent larges par leur volume, leurs dessins et leurs couleurs. Les jacquards moelleux prennent leur inspiration en Irlande et en Ecosse pour les torsades, en Italie pour les mélanges de matières. Assortis ou non, ils forment des ensembles avec de grandes vestes.

Cerruti *(25, rue Royale) offre des jeux de mailles en laine bouclette à boutons multicolores sur fond rouille, à porter avec chemise et cravate sous col ouvert, et des gilets gauffrés à coudes renforcés. Les prix oscillent entre 800 et 1 200 francs, 900 et 2 200 francs pour les cachemires.*

Chez Armand Thiery, *dans le cadre rénové du 15-17 rue Auber – on peut déguster un café en faisant cirer ses chaussures, – les grosses mailles sont chinées gris, naturel ou kaki, rehaussées de bandes horizontales unies (215 à 355 francs).*

Ermenegildo Zegna *(10, rue de la Paix), complète de chandails aux tons sourds sa collection de tricots pour le bateau et le ski. La laine et le mohair chiné sont asymétriques, à côtes verticales, avec une bande vive décentrée. De grandes vestes en cinq fils de cachemire marron glacé ou bleu bruyère sont traitées en damiers, tandis que les grands jacquards tricolores comportent des cols à glissière. A partir de 1 300 francs.*

Gianfranco Ferre *(24, rue Cambon), équilibre ses volumes importants par des empiècements triangulaires de toile et cuir, dont un côté forme poche à glissière sous le bras, en brun et noir sur grosse laine écrue. Le col cheminée d'un modèle rouge vif se renforce d'un empiècement de flanelle anthracite sur le haut du bras. Premier prix 1 500 francs pour un classique de laine tabac à carrés de velours cotelé moutarde sur les coudes.*

Marlboro *accompagne ses cigarettes de coordonnés pour le sport, chandails et cardigans : damiers, grosses mailles chinées, larges bandes sur torsades et jacquards norvégiens. De 500 à 1 000 francs.*

Monsieur Rodier *est célèbre pour son mélange moelleux de laine et d'acrylique nommé « Kasha ». Il en existe quinze modèles classiques et dix-neuf coloris, de 250 à 400 francs. Les pulls fantaisie à nids d'abeille multicolores, grandes manches et encolures ras du cou se vendent 527 francs.*

Contrastes de couleurs chez Valentino *(17-19, avenue Montaigne). Pour les cols roulés et cols en V : losanges vifs bordeaux, jaune, marron ou kaki; pour les pulls unis ou chinés : incrustations de rectangles sur fonds neutres. Les cachemires en double ou triple fil commencent à 2 000 francs. La laine à 600 francs.*

NATHALIE MONT-SERVAN.

EN BREF

EMPLOI

LES MÉTIERS DES LOISIRS. – La direction départementale temps libre, jeunesse et sports de Paris organise un forum sur les métiers du temps libre, de la jeunesse et des sports. Mercredi 23 et jeudi 24 novembre, de 15 heures à 19 heures, à la direction départementale de Paris, 25, rue de Ponthieu (8e).

ENSEIGNEMENT

L'HISTOIRE ILLUSTRÉE. – Le service éducatif des archives nationales offre aux professeurs et élèves des lycées et collèges la possibilité d'illustrer l'enseignement de l'histoire de manière attrayante : visites guidées d'expositions historiques au Musée de l'histoire de France, aux Archives nationales, séances de travaux dirigés, prêts de dossiers thématiques avec reproductions de documents, moulages de sceaux, etc.

★ **Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris cedex 03 (joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).**

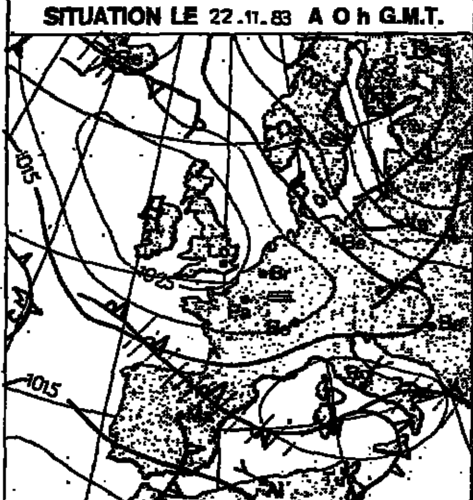
FORMATION

ECOLOGIE ET MEDIAS. – La Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) organise, du 26 au 30 novembre, au château de Rochasson, à Meylan (Isère), un stage de formation aux relations avec la presse. Responsables d'associations, animateurs et futurs attachés de presse feront connaissance avec la presse nationale, régionale et écologique, et apprendront à rédiger un article, un communiqué, à concevoir une affiche, à réaliser une interview ou une émission de télévision.

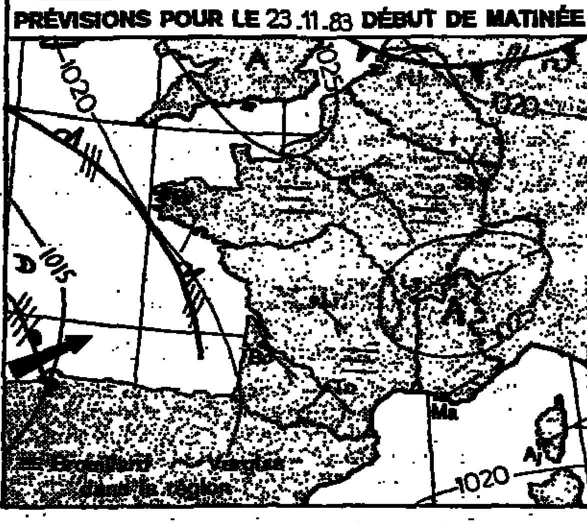
★ **FRAPNA Isère, 4, rue Hector-Berlioz, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 42-64-08.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22.11.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23.11.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le mardi 22 novembre à 0 heure et le mercredi 23 novembre à minuit.

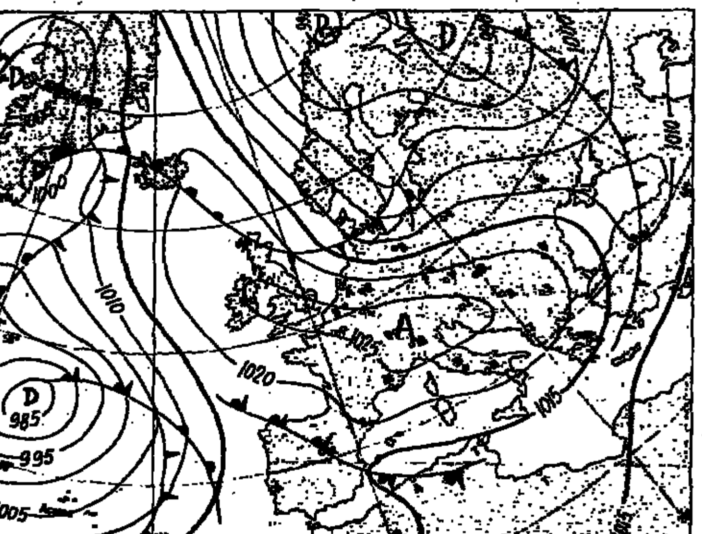
Les hautes pressions qui s'étalaient sur l'Europe occidentale, du sud de l'Italie à l'Écosse, commenceront à faiblir sur leur façade ouest, cédant du terrain à l'approche d'une perturbation océanique.

Mercredi : encore une belle journée toujours fraîche sur la plus grande partie du pays. Le matin, seules la Bretagne et la Corse seront épargnées par les gelées; il fera de 5 à 7 degrés ailleurs, de –2 à –4 et même de –8 à –10 degrés de la Lorraine et de l'Alsace à la Franche-Comté et au Nivernais. Les bancs de brouillard seront assez denses et souvent givrants.

Rapidement le soleil désagrégera les brumes et vers la mi-journée beau temps sur toute la France. Progressivement, en cours d'après-midi, aggravation par l'ouest de la Bretagne et du Cotentin aux Pays de Loire, aux Charentes et à l'Aquitaine, le ciel se couvrira et de faibles pluies côtières sont probables; le vent passera au sud-ouest. Sur toutes les autres régions toujours du soleil.

Sur la moitié est, les températures évolueront de 5 à 6 degrés jusqu'à 10 degrés du nord au sud. Sur la moitié ouest, elles seront comprises entre 12 et 16 degrés de la Bretagne au Pays basque. Dans l'ensemble, le vent restera faible.

PRÉVISIONS POUR LE 23 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 22 novembre à 7 heures : 1025,3 millibars, soit 769 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 novembre; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22 novembre) : Ajaccio, 14 et 13; Biarritz, 16 et 9; Bordeaux, 11 et 0; Bourges, 4 et –1; Brest, 9 et 0; Caen, 9 et –1; Cherbourg, 8 et 5; Clermont-Ferrand, 1 et –2; Dijon, 5 et –3; Grenoble, 10 et 2; Lille, 7 et 1; Lyon, 1 et –1; Marseille-Marignane, 16 et 3; Nancy, 4 et –4; Nantes, 5 et 0; Nice-Côte d'Azur, 15 et 9; Paris-Le Bourget, 8 et –4; Pau, 16 et 7; Perpignan, 15 et 7; Rennes, 10 et 1; Strasbourg, 5 et –7; Tours, 4 et –2; Toulouse, 14 et 5; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 15; Amsterdam, 7 et 0; Athènes, 17 et 14; Berlin, 4 et –2; Bonn, 6 et –6; Bruxelles, 7 et –2; Le Caire, 26 (max.); îles Canaries, 23 et 18; Copenhague, 3 et –3; Dakar, 30 et 26; Djerba, 23 et 19; Genève, 1 et 2; Jérusalem, 19 et 10; Lisbonne, 19 et 15; Londres, 6 et –3; Luxembourg, 6 et –5; Madrid, 20 et 13; Moscou, 0 et –3; Nairobi, 27 et 17; New-York, 17 et 13; Palma-de-Majorque, 22 et 15; Rome, 15 et 9; Stockholm, –1 et –9; Tozeur, 22 et 14; Tunis, 17 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCHECS

LES DEMI-FINALES DU TOURNOI DES PRÉTENDANTS

Kortchnoï gagne la première partie

Victor Kortchnoï a remporté, le lundi 21 novembre à Londres, la première partie de la demi-finale du tournoi des prétendants au championnat du monde qui l'oppose à Gary Kasparov. Kortchnoï, qui avait les noirs, a forcé son adversaire à l'abandon au cinquante-troisième coup, il mène donc par 1 à 0. Ce mardi commence la seconde demi-finale Smyslov-Ribli.

Londres. – Installé tout droit dans son fauteuil, Victor Kortchnoï est absolument immobile. La paupière lourde, il contemple l'échiquier d'un air apparemment détaché, avec cette moue presque dédaigneuse que l'on a déjà vu cent fois sur le petit écran ou à la « une » des journaux – depuis tant d'années qu'il joue les « Poulidor », – dans la course au titre suprême, plusieurs fois à sa portée mais lui ayant toujours échappé.

En face, son adversaire, de vingt-trois ans son cadet, paraît relativement nerveux. Gary Kasparov bouge sans cesse. Il se penche sur l'échiquier, la tête entre les mains, et, d'un regard acéré, paraît scruter tour à tour chacune des soixante-quatre cases.

Au vieux Kortchnoï les noirs et l'attentisme, où il excelle. A Kasparov, le jeune prodige, les blancs et l'offensive, qui a déjà fait sa réputation. La partie à peine commencée depuis quelques minutes, chacun se trouve dans son emploi favori et se montre au public tel que celui-ci l'attendait.

Pas de surprise non plus pour le rythme du jeu : malgré son calme et son assurance affectés, Kortchnoï réplique aussitôt, tandis que Kasparov prend tout son temps malgré sa fougue, si tant est que ce mot convienne à un choc de géants, certes, mais qui se produit dans un silence impressionnant et à l'extrême ralenti. Mais Kasparov avait prévenu : il compte profiter de sa jeunesse pour manifester sa résistance et éprouver celle de son adversaire qu'il croit émoussée. Paradoxe des échecs : Kasparov est un attaquant au long cours. Cette demi-finale du tournoi des prétendants, dès la première des douze parties, a pris une tournure très prévisible.

Pas d'émotion inattendue, pas de drame non plus pour le moment. L'un

De notre corespondant

des organisateurs, M. Reuben, est satisfait, lui qui se souvient des esclandres provoqués par ces « divas » que sont les super-grands des échecs, par exemple lors de la célèbre guerre des nerfs entre Bobby Fischer et Boris Spassky, ou encore, en 1978, entre Karpov et Kortchnoï, lorsque ce dernier s'était plaint que la présence *« démoniaque »* du docteur Vladimir Zoukhar, médecin de la délégation soviétique, à proximité de l'échiquier, le déconcentrait. Mais cette fois le « mage » n'est pas là, et la venue de Mme Kasparova, qui, auprès de son fils, joue les « yiddish mamma » empressées – Kasparov est juif – ne saurait troubler l'atmosphère.

M. Reuben n'ignore pas, bien sûr, que la rencontre de Londres est un rattrapage, après le boycottage soviétique des premières demi-finales qui auraient dû avoir lieu cet été aux États-Unis. M. Reuben, soulagé, mais encore fébrile, affirme avec beaucoup de présomption : *« S'il y avait dans ce tournoi la moindre dispute, je considérerais cela comme un échec. »*

Il vient de régler avec succès – à la dernière minute – quelques détails : la table sur laquelle est placée l'échiquier était trop large, les joueurs auraient dû avoir le bras trop long. De même a-t-il fallu changer les fauteuils, un « ignare » ayant installé des sièges pivotants, alors que les habitués savent combien le moindre mouvement de l'adversaire peut perturber les grands maîtres.

La cérémonie d'ouverture, présidée par le ministre britannique des finances – qui porte le titre de chancelier de l'échiquier..., – s'est passée de façon assez détendue puisque les deux adversaires se sont « même » serré la main. Mais cela n'a pas été tout à fait du goût de la très imposante délégation soviétique, qui voue Kortchnoï le dissident aux gémonies.

Il est vrai que Victor Kortchnoï avait pris les devants, la veille, en redisant une fois de plus que Kasparov, qu'il estime, n'était pas *« dans la ligne soviétique »*, parce que juif, Arménien et intellectuel. Il ajoutait que, malgré cela, les Soviétiques feraient tout pour que Kasparov l'élimine définitivement, afin de préserver le titre, de leur « grand héros » Anatoli Karpov (*le Monde* daté 9-10 octobre).

De nouveau la politique intervenait dans la compétition, et, le 21 novembre, à la porte de l'hôtel Great Eastern où se dispute le tournoi, des manifestants sont venus défendre la cause des juifs d'U.R.S.S. Cependant, pour M. Reuben et les organisateurs, qui ont connu pire, ce n'était rien ou presque rien. Mais le tournoi va durer vingt-huit jours.

Faut-il souligner que le match Kasparov-Kortchnoï éclipse totalement l'autre demi-finale opposant le Hongrois Zoltan Ribli à un autre Soviétique, Vassili Smyslov ? Avec désinvolture, le programme officiel signale que ce dernier vient, après une longue absence, d'effectuer son retour au plus haut niveau et qualifie cette prouesse de *« miracle de la gérontologie »*. Smyslov a soixante deux ans : pas de pitié pour les vétérans.

La compagnie d'ordinateurs qui patronne le tournoi a mis ses installations au service d'une complexe prévision, mais dont le résultat brutal se résume ainsi : le « vieux » Kortchnoï n'a que 11 % de chances de vaincre le benjamin Kasparov. Il n'a pas raté la première...

FRANCIS CORNU.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KORTCHNOI

1. d4	Cf6	28. Tb4	Rf8
2. ç4	é6	29. a4	Ta5
3. Cf3	b6	30. g3	Ré7
4. Cç3	Fb7	31. Rg2	f5
5. a3	d5	32. Fb5	Td2
6. çxd5	Cxd5	33. Td4	TxTd4
7. é3	g6	34. CxTd4	Cxa4
8. Fb5+	ç6	35. TxCa4	TxFb5
9. Fd3	Fg7	36. Ta7+	Rd6
10. é4	CxCç3	37. Th7	h5
11. bxCç3	ç5	38. Tg7	Td5
12. Fg5	Dd6	39. Txg6	h5
13. é5	Dd7	40. Rf3	b4
14. dxç5	0–0	41. Ré3	b3
15. çxb6	axb6	42. Rd2	Txd4+
16. 0–0	Dç7	43. Rç3	b2
17. Fb5	Fxé5	44. Rxb2	Td2+
18. Fh6	Fg7	45. Rç3	Txf2
19. FxFg7	RxFg7	46. h4	f4
20. Dd4+	Rg8	47. Tg5	Tf3+
21. Cg5	h6	48. Rd4	Txg3
22. Cé4	FxCé4	49. Txh5	Té3
23. DxFé4	Ca6	50. Th6	Ré7
24. Dé3	Dç5	51. h5	é5+
25. DxDç5	CxDç5	52. Rd5	f3
26. Tfb1	Tfd8	53. Abandon.	
27. Ff1	Td6		

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3586

HORIZONTALEMENT

I. Bien que parlant comme un canard, rien ne l'oblige à cancaner pour autant. – II. Tuiles pour bâtiments. – III. Une belle pièce. De vin, pour certaines recettes de cuisine. – IV. Iconolâtre ou image de la cruauté. Terme de tennis. – V. Article. Fut arrêté et exécuté sous Soliman. – VI. Traditions. Exclut toutes bonnes dispositions. – VII. Manillon. Entre la mariée et le cortège. – VIII. Hier pour aujourd'hui. – IX. Susceptible d'exiger quelque éclaircissement. – X. Participe passé. C'est à sa suite qu'on juge de son influence. – XI. Personnel intime ou condescendant. Son nom est déterminé par sa forme.

VERTICALEMENT

1. Telle une diction peu recommandée, même pour débiter la tirade du nez. – 2. Créature tenant du chien et du rat. Source de pérennité dans le règne animal. – 3. Ce que fait régulièrement le chef et illicitement l'aubergiste. Vérifié. – 4. Lanceur de flèches empoisonnées. Note. – 5. Transatlantique. Suit aussi bien une Vilaine qu'une Gironde. – 6. Article. Ce n'est pas en le suivant qu'on remontera aux sources. Négation. – 7. Meneuses des marches silencieuses. – 8. Comme une mer. Pratiques. – 9. Sous-produit de la culture. Démonstratif. Champ d'honneur.

Solution du problème n° 3585

Horizontalement

I. Magouille. – II. Upas. Léon. – III. Sol. – IV. Cléricale. – V. Ultimatum. – VI. Lote. Noce. – VII. Anesse. An. – VIII. Turc. – IX. Vint. Ne. – X. Orin. Epée. – XI. Nuages. SS.

Verticalement

1. Musculation. – 2. Apollon. Ru. – 3. Galette. Via. – 4. Os. Riesling. – 5. Eim. – 6. Il. Canettes. – 7. Legato. – 8. Lô. Lucarnes. – 9. Ensemencées.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 21 et mardi 22 novembre :

DES DÉCRETS

● Relatif à la commercialisation des vins à appellation d'origine contrôlée;

● Portant création de taxes relatives au fonctionnement du service des machines à affranchir.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* publie des arrêtés accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement, conférant la médaille de la gendarmerie nationale, portant attribution de la médaille de la jeunesse et des sports; un décret portant attributions de la médaille de l'aéronautique; des citations à l'ordre de l'armée; des décisions portant attribution d'une récompense pour actes de courage et de dévouement et attribution du diplôme d'honneur de porte-drapeau des associations d'anciens combattants et victimes de guerre (promotion de juin 1983).

PARIS EN VISITES

JEUDI 24 NOVEMBRE

« L'art du dix-huitième siècle », 15 heures, 23, boulevard des Capucines, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Belem », 14 h 30, métro Bir-Hakeim, M. Jaslet.

« Place Dauphine », 14 h 30, métro Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Baccarat », 15 heures, 30 bis, rue de Paradis (Paris et son histoire).

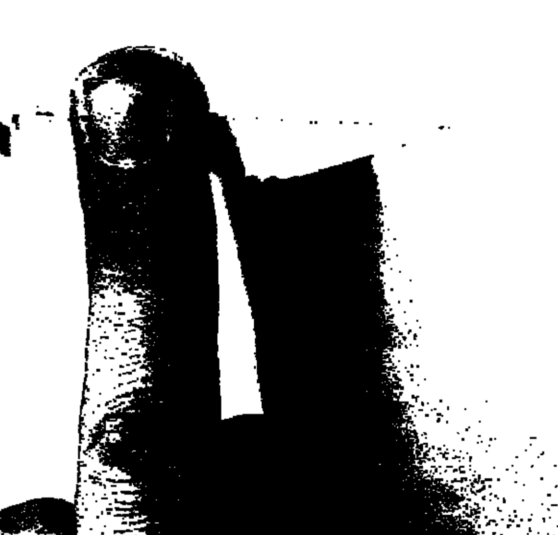
« Hôtels de l'île-Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'art des Cyclades », 15 h 45, entrée de l'exposition Grand-Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

18 heures, 33, faubourg Saint-Honoré, M. de Castries : « La Pompadour » (Cercle de l'Union interralliée)

18 h 30, 28 bis, rue Saint-Dominique, R. Zaso : « Les jumeaux » (Société française de graphologie).



هكذا من الأصل

"JE PREFERE METTRE LES PIEDS DANS LE PLAT QUE LES JAMBES DES SKIEURS DANS LE PLATRE."

BERNARD TAPIE



Il est scandaleux de faire croire que toutes les fixations de sécurité se valent.

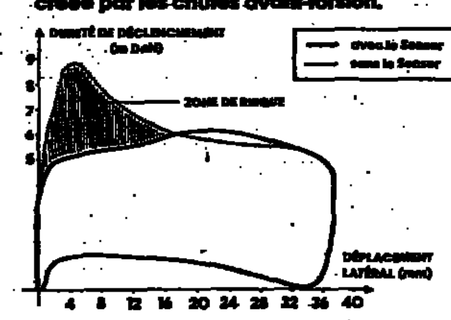
Les faits :

Il y a cinq familles de chutes. La plus importante est la chute avant torsion. Elle représente à elle seule 43 % des accidents. Grâce au Sensor, maintenant Look vous protège aussi des conséquences de ce type de chutes.

Répartition des blessures à ski constatées suivant les types de chutes. (source : Université du Massachusetts).

Chute Torsion pure	14%
Chute Avant	22%
Chute Avant Torsion	
Chute Arrière Torsion	13%
Chute Arrière	8%

Le Sensor supprime la zone de risque créée par les chutes avant-torsion.



La vérité :

Seule l'interdiction de faire de la publicité comparative nous empêche, en France, de vous dévoiler où en sont nos concurrents. C'est regrettable pour votre sécurité. Interrogez les professionnels, ils vous diront la vérité.



Groupe Bernard Tapie

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 20e chambre de la Cour d'appel de Paris, du 26 janvier 1983, le sieur **Faure Guy**, né le 21 novembre 1937 à Paris 14e, demeurant à Neuilly-Plaisance, 6, avenue de l'Ouest, a été condamné à **2 mois d'emprisonnement avec sursis, 3 000 F d'amende, pour homicide involontaire, infraction au code du travail.** La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : la publication de cet arrêt par extrait, dans le journal *le Monde* sans que le coût excède la somme de 4 000 F. *Pour extrait conforme délivré* à Monsieur le Procureur général, sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT GREFFE DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE.

Par arrêt contradictoire du 3 juin 1983, définitif, la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 13e chambre correctionnelle, a déclaré : **Lombardi Gérard**, *né le 4 janvier 1953 à Aubagne (13)*, demeurant 103, avenue Roger-Salengro à Marseille 13003, coupable du délit de dénonciation calomnieuse, commis à Marseille les 25-11-81, 26-2-82, 11-3-82, 17-3-82 et 29-5-82, et, en application de l'article 373 du code pénal, l'a condamné à la peine de **6 mois d'emprisonnement**. Cette juridiction a en outre ordonné la publication de la décision intervenue dans trois journaux régionaux : *le Provençal, le Méridional, la Marseillaise* et deux journaux nationaux, *le Monde* et *le Figaro*. extrait conforme.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 6 juin 1983, la 31e chambre, 1re sec. du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à 3 mois (accident du travail), non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité des travailleurs du bâtiment, à la peine de **3 mois d'emprisonnement avec sursis et à deux amendes de 3 000 F chacune pour les infractions à la sécurité du travail** – deux salariés concernés, pour avoir à Paris, le 15 octobre 1981, – étant responsable *d'un chantier soumis aux dispositions* du Livre II, Titre III du Code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965 enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en laissant travailler deux ouvriers sur un échafaudage volant, alors que les garde-corps et le plancher n'étaient pas portés par des montants, ne constituant pas ainsi un ensemble rigide ; cet échafaudage dont la longueur ne dépassait pas trois mètres reposait sur deux étriers, mais ne disposait pas de moyens complémentaires pour assurer la sécurité des travailleurs, qu'il ne disposait pas non plus de sous-lisses sur le côté extérieur et de garde-corps constitué d'une lisse, d'une sous-lisse et de plinthes sur les côtés latéraux, les deux salariés ne disposaient pas de ceinture de sécurité, ledit échafaudage n'avait pas fait l'objet de vérification depuis moins de trois mois – articles 107, 130 puis 138, 139 du décret du 8 janvier 1965 ; – de s'être rendu responsable de blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois (accident du travail) sur la personne de **Hichour Mohamed** ; le sieur **Galliancci Ezio**, né le 22 août 1926 à Téodorano en Italie, profession artisan, demeurant 40, Bd de Bercy à Paris 12e. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la *publication de ce jugement* par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par nous, greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris du 9 mars 1982, Monsieur **Arnoult Emile**, *né le 16 août 1919* à Paris 5e, demeurant à Bry-sur-Marne, 128, quai Adrien-Mentienne, a été condamné à **2 ans d'emprisonnement dont 9 mois avec sursis, 20 000 F d'amende, pour fraude fiscale, omission d'écritures, passation d'écritures fictives, escroquerie.** La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : le *Journal officiel, le Monde, le Figaro*. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général, sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris du 12 mars 1982, Monsieur **Di Tullio Yves**, né le 13 octobre 1943 à Petit-Quevilly, demeurant à Paris 14e, 3, rue Friant, a été condamné **à 8 mois d'emprisonnement avec sursis, 8 000 F d'amende, pour fraude fiscale, passation d'écritures inexactes.** La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : le *Journal officiel, le Monde, le Matin*. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A BOBIGNY, le mardi 6 décembre 1983 à 13 h 30

En un seul LOT

UN APPARTEMENT au rez-de-chaussée à droite dans un immeuble sis

à PIERREFITTE (93)

131, 133 et 135, avenue Lénine

Comprenant : entrée, 2 pièces principales, cuisine, salle d'eau, W.-C., une cave au sous-sol, jouissance du parking.
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
S'adr. pour tous renseignem. à la S.C.P. SCHMIDT, DAVID, DUFFOUR, av. au barreau de Paris, demeurant même ville (75017), 76, av. de Wagram, tél. 766-16-69, du lund. au vend., entre 14 h et 16 h ; et sur les lieux pour visiter.

Vente sur publications judiciaires au PALAIS DE JUSTICE A EVRY (91) rue des Mazières.
le mardi 6 décembre 1983 à 14 heures

UN TERRAIN

situé à

Peymeinade (Alp.-M.)

Lieudit « Le Serve »

M. à prix : 10 000 F. Possibilité de baisse en cas de non-enchère de moitié. Consignation préalable indisp. pour enchérir. Pour rens., s'ad. à Mes Akoun et Truxillo, avocats ass. à Evry (91), 4, bld de l'Europe (079-39-45) ; au greffe du Tr. de Gde Inst. d'Evry où le cabier des charges est déposé.

VENTE sur publications judiciaires au PALAIS DE JUSTICE A ÉVRY (91) rue des Mazières, le MARDI 6 DÉCEMBRE 1983 à 14 heures

UN IMMEUBLE sis à ALFORTVILLE

(Val-de-Marne)

27, rue Emile-Gœury

MISE A PRIX : 100 000 FRANCS

Possibilité de baisse en cas de non-enchère de moitié. Consignation préalable indispensable. Pour tous renseignements s'adresser à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés demeurant à ÉVRY (91), 4, boulevard de l'Europe, tél. 079-39-45 ; au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Evry où le *cahier des charges est déposé*.

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A NANTERRE, le MERCREDI 14 DÉCEMBRE 1983 à 14 heures

Un PAVILLON à SCEAUX (92)

25, avenue du Président-Franklin-Roosevelt

élevé sur sous-sol composé de bureau, cave et garage ; d'un rez-de-chaussée surélevé composé de salon, salle à manger, une chambre salle non aménagée et lingerie, cabinet de toilette, cuisine et hall, et d'un étage composé de trois *chambres avec chacune une salle de bains et une autre pièce*

sur une parcelle de terrain de 6 a 30 ca

MISE A PRIX : 800.000 FRANCS

S'adresser pour tous renseignements à

Me Michel POUCHARD, avocat à Asnières,

(92600), 9, rue Robert-Lavergne, tél. 798-94-14.

VENTE sur conversion de saisie immobilière, au Palais de Justice de Versailles, le mercredi 30 novembre 1983, à 10 heures.

Commune de Saint-Illiers-la-Ville

lieudit « Le Pelleray » et

Commune de Bréval (Yvelines)

lieudit « Le Peller »

1°) **Une maison** *en cours de construction* SUPERFICIE 87 a 58 ca — **M. à P. : 190 000 F**
2°) **Une maison d'habitation** à terminer Sup. 34 a 57 ca — **M. à P. : 270 000 F**
3°) **Une maison** d'habit. aménagée avec dép. tennis, *pisc.* sup. 2 ha 16 a 20 ca — **M. à P. : 800 000 F**
4°) **Une maison d'habitation** à terminer Sup. 56 a 60 ca. — **M. à P. : 270 000 F**
5°) **Une maison d'habitation** AMÉNAGÉE Sup. 54 a 38 ca — **M. à P. : 310 000 F**
6°) UN TERRAIN de 53 a 98 ca .... M. à P. : 100 000 F

S'adr. pour rens. : Cabinet de Me F. PONTECAILLE-TROUBLE, avocat Tél. : 950-04-45 – Cabinet de Me REGRETTIER, avocat, Tél. : 950-56-41

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris du 6 juillet 1982, Madame **Grange Gisèle**, née Picou née le 27 septembre 1923 à Oran, Algérie, demeurant à Crosne (91), 30, avenue de la République, a été condamnée à **1 an d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale.** La Cour a, *en outre*, ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : le *Journal officiel, le Monde, le Figaro, le Républicain de l'Essonne*. Pour extrait conforme délivré *à Monsieur le Procureur général sur sa* réquisition.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris du 6 juillet 1982, Monsieur **Grange Jacques**, né le 29 septembre 1926 à Paris 14e, demeurant à Crosne (91), 30, avenue de la République, *a été* condamné **à 1 an d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale.** La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : le *Journal officiel, le Monde, le Figaro, le Républicain de l'Essonne*. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

Par arrêt contradictoire du 20 avril 1983, définitif, la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 5e chambre correctionnelle, a déclaré : **Gastand Henri**, César, né le 11 octobre 1928 à Nice, demeurant 73, bd Edouard-Henriot-Le Mona-Lisa 06000 Nice, **coupable du délit de fraudes fiscales et d'avoir omis de passer ou de faire passer des écritures dans le livre journal et dans le livre d'inventaire, l'a condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis** *et à 40 000 F d'amende.*

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris du 27 novembre *1981*, Monsieur **Cerise Michel**, né le 24 mai 1934 à Chelles (77), demeurant à Chelles, 3, rue Duchene, a été condamné à **3 mois d'emprisonnement avec sursis pour infraction à la législation sur les changes.** La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Figaro, le Monde*. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général *sur* sa réquisition.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris du 27 novembre 1981, Monsieur **Starckmann Georges** né le 18 mai 1927 à Paris 10e, demeurant à Neuilly-sur-Seine, 6, place Winston-Churchill, a été condamné à **10 mois d'emprisonnement avec sursis pour infraction à la législation sur les changes**. La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait, dans les journaux : *le Figaro, le Monde*. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire en date du 10 mai 1983, la 31e chambre, 1re sec. du Tribunal *correctionnel* de Paris a condamné pour non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité du travail, à **la peine de 1.000 F d'amende**, pour avoir à Paris, le 14 septembre 1982, étant responsable en sa *qualité de gérant de la société* **Crivelli**, chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la *sécurité des travailleurs et plus spécialement* les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concer*nant les immeubles en laissant travailler* un ouvrier sur un échafaudage démuni de garde-corps et de plinthes sur les côtés extérieurs et dont le plancher n'était pas conforme aux dispositions de l'article 114 du décret du 8 janvier *1965* ; *Attendu que les faits sont* établis par les pièces de la procédure notamment par les constatations matérielles de l'inspecteur du travail confirmées à l'audience, le sieur **Crivelli, Jean-Pierre**, né le 6 juillet 1952 à Bondy, arrondissement de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, gérant de société, demeurant 145, avenue Franklin, Les Pavillons-sous-Bois en Seine-Saint-Denis. Le Tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement, par extrait, dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par nous, greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

D'un jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Nîmes le 26 mai 1983, contradictoirement, il résulte que **Loubier Marcel Henri**, né le 8 octo*bre 1939, à Bordezac (Gard), chef* de chantier, demeurant à Uchaud (Gard), 79, route Nationale, a été condamné pour avoir à Nîmes, le 17 mars 1980, enfreint par sa faute personnelle les dispositions législatives et réglementaires relatives à la sécurité des travailleurs en faisant exécuter des travaux de couverture de toit à une hauteur de plus de trois mètres (8 mètres) à un ouvrier (René Florance) ainsi exposé à des ris*ques de chute dans le vide, – d'avoir* à Nîmes, le 5 février 1980 depuis temps non prescrit par maladresse, imprudence, inattention, négligence, ou inobservation des règlements causé la mort de Philippe Grenard, et le 17 mars 1980, la mort de René Florance, à la **peine d'un mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 F d'amende.**

Pour extrait, le greffier.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE.

Par jugement contradictoire en date du 9 mai 1983, la 11e chambre, 1re sec. du Tribunal correctionnel de Paris a *condamné pour fraude fiscale et omission* de passation d'écritures, à la peine de **1 mois d'emprisonnement avec sursis, Andrieu épouse Bassignani-Baptiste, Yvonne, Rachel, Francine**, née le 27 novembre 1918 à Limoux, arrondissement de Carcassonne dans l'Aude, demeurant 20, bd de la République à Saint-Cloud dans les Hauts-de-Seine, sans profession, le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée, la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Matin* et *le Monde*. Pour extrait conforme, délivré par nous greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, *sur* sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE VERSAILLES (DÉPARTEMENT DES YVELINES).

Par jugement par défaut signifié le 25 novembre 1982 à Marie Amr, rendu le 27 mai 1981, la 5e chambre correctionnelle a condamné **Monsieur Colinet Claude, Noël, Gabriel**, né le 3 février 1950 à Resigny 02, demeurant 27, rue de Verneuil à Paris 7e (75), profession : gérant de société, à la peine de **4 mois d'emprisonnement avec sursis**, et **5 000 F d'amende** *pour avoir employé à* des travaux de montage d'une charpente, un salarié appelé à un poste de travail à circuler ou à travailler en se trouvant exposé à un risque de chute dans le vide sans avoir installé des éléments de sécurité capables d'arrêter un travailleur avant qu'il ne soit tombé de plus de six mètres en chute libre, d'avoir par maladresse, imprudence, inattention, ou inobservation des règlements, involontairement causé des blessures à un employé, ayant entraîné une incapacité totale de travail personnel de plus de trois mois. Faits commis le 19-09-79, à Sartrouville (78). Le Tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication par extrait du *présent* jugement dans *le Monde* ; l'affichage par extrait également, pendant deux mois, au siège social de l'entreprise.

Le Greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE.

Par jugement contradictoire en date du 21 avril 1983, la 31e chambre A-M 2e S. du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures, la Dame **Paternotte, épouse Liot, Aliette**, née le 28 janvier 1949 à Noyon, arrondissement de Compiègne dans l'Oise, sans profession, demeurant Résidence « Les Fleurs », avenue du 11-Novembre à Bandol dans le Var. A la peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis ; le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans le *Journal officiel* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 1er juin 1983, la 31e chambre 1re sec. du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et à la *sécurité* du travail, à la peine de **trois amendes de huit cents francs (3 × 800 F)** chacune, pour avoir à Paris, le 14 mars 1979, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail, en faisant travailler trois salariés sur un échafaudage dont le bord du plancher était éloigné de plus de 20 *centimètres de la construction et* qui était démuni de plinthes et de sous-lisses, contrairement aux dispositions des articles 114, alinéa 7, 115 alinéa 2 du décret du 8 janvier *1965* ; qu'ainsi, le délit est constitué ; le sieur **Bouvier Roger, François, Joseph**, *né le 12 avril 1925* à Chaumont en Haute-Marne, profession gérant de société, demeurant 37, Bd Magenta à Paris 10e. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait pendant sept jours aux portes de l'entreprise. Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire, en date du 21 juin 1983, la 31e chambre, 1re S. du Tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour publicité mensongère à la peine de **10 mois d'emprisonnement avec sursis, et cinquante mille francs d'amende (50 000 F)**. Pour avoir à Paris et en France courant 1977 à 1979, effectué des publicités comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur *sur l'existence, la nature*, les qualités substantielles des biens ou services faisant l'objet de la publicité, les résultats qui peuvent être attendus de leur utilisation les procédés de la vente ou de la prestation de service, la portée des engagements pris par l'annonceur, les qualités ou aptitudes du promoteur ou prestataire ; le sieur **Vridaud Gérard, Jean**, né le 7 juin 1944 à Paris 75014, directeur commercial, demeurant 3, rue de l'Arrivée 75015 Paris. Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la *publication de ce jugement par extrait* dans les journaux *le Figaro*, et *le Monde*, ainsi que dans la revue *la Vie Française*. Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Par arrêt en date du 30 septembre 1982, rendu par la chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Grenoble, sur appel du jugement du Tribunal de grande instance de Valence, rendu le 25 septembre 1981 ledit arrêt étant contradictoire, le nommé **Rouyer Bernard, André**, né le 28 mars 1929 à Sedan, arrondissement de Charleville-Mézières (Ardennes), maître-assistant, *demeurant à Paris 75016, 15, rue* Pétrarque, a été condamné à la peine de **8 mois d'emprisonnement avec sursis et à 20 000 F d'amende**, pour fraude fiscale, commis en 1976, 1977, 1978 à Marsanne (26), la durée de la contrainte par corps a *été fixée au minimum*. Après pourvoi en cassation au nom du prévenu en date du 4 octobre 1982. Par arrêt en date du 19 mai 1983, la Cour de cassation casse et annule par voie de retranchement et sans renvoi l'arrêt susvisé mais seulement en celles de ses dispostions ordonnant l'affichage intégral de l'arrêt à l'université de droit de Perpignan. Pour extrait certifié conforme.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris, du 18 janvier 1983, Monsieur **Haym Jacques**, né le 17 avril 1927 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), demeurant à Paris 8e, 18, rue d'Edimbourg, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis, pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux le *Journal officiel, le Figaro, le Monde*. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris, du 24 novembre 1982, Monsieur **Cohen de Lara José**, né le 8 janvier 1942 à Tunis, Tunisie, demeurant à Fleury-en-Bierre 77, 2, rue du Cardinal-Richelieu, a été condamné à **1 an d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende**, pour fraude fiscale. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : la publication de cet arrêt, par extrait dans les journaux le *Journal officiel, le Figaro, le Monde*. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

Le Greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire en date du 4 mai 1983, la 31e chambre, 1re S. du Tribunal *correctionnel* de Paris a condamné pour : non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité du travail, à la peine de **sept amendes de huit cents francs (7 × 800 F) chacune.** Pour avoir à Paris, le 28 avril 1982, *étant directeur responsable* pour la France de la compagnie Syrian Arab Airlines, établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, Mohamed Abbar a enfreint par une faute personnelle les disposi*tions des chapitres I, II et III du* Titre III du Code du travail, en laissant travailler sept salariés dans les locaux de la compagnie Syrian Arab Airlines, 1, rue Auber, alors que les installations électriques équipant les locaux de travail *n'avaient pas fait l'objet d'une vérification* périodique dans les délais prescrits, article 53 du décret 62-1454 du 14 novembre 1962. Attendu que la prévention est justifiée et le délit juridiquement établi, qu'il convient de faire application de la *loi pénale* au prévenu ; le sieur **Abbar Mohamed**, né en 1938 à Darayal en Syrie, *directeur de la Syrian* Arab Airlines, demeurant 1, rue Auber à Paris-9e. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par nous, greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement rendu le 14 juin 1983, la 31e chambre, 1re section du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité du travail, à la **peine de quarante-sept amendes de cents francs chacune (47 × 100)**, pour avoir à Paris, courant 1981 et *courant* 1982, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du travail en omettant de munir son établissement d'un éclairage de sécurité, et ce malgré la mise en demeure qui lui avait été notifiée le 15 juillet 1980, quarante-sept salariés étant concernés par cette *infraction* ; **Pastel Daniel**, né le 14 septembre 1948 à Paris-8e, président-directeur général de société, demeurant, 8, place du docteur Paul-Michaud, Paris-16e. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde* aux frais du condamné. Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier soussigné à, Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par *jugement contradictoire* en date du 1er juin 1983, la 31e Chambre matin, 2e sec. du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale. **Calsso Marcel, André, Paul**, né le 27 mars 1919, à Paris-14e, commerçant, demeurant à *Paris*, 22, *rue Freycinet*, Paris-16e, à la peine de **2 ans d'emprisonnement avec sursis et vingt mille francs (20 000 F) d'amende.** Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *France-Soir*. Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NIMES.

D'un jugement rendu contradictoirement par le tribunal correctionnel de Nîmes, le 26 mai 1983, il résulte que **Ribière, Bernard, Émile**, né le 11 août 1941, à Paris (4e), directeur de travaux, demeurant à Villeneuve-lès-Avignon (Gard), 5, bd Gambetta, a été condamné pour : avoir à Nîmes le 5 février 1980, en tout cas depuis temps non prescrit, enfreint par sa faute personnelle les dispositions législatives et réglementaires relatives à la sécurité des travailleurs, en faisant exécuter des travaux à un ouvrier *(Philippe Grenard)* avec l'aide d'un appareil de levage utilisé dans des conditions telles que le conducteur ne pouvait suivre des yeux toutes les manœuvres effectuées par les éléments mobiles de l'appareil et d'avoir, à Nîmes, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements, causé involontairement la mort de Philippe Grenard, **à la peine de 4 mois d'emprisonnement avec sursis et trois mille francs d'amende.**

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt *de la 9e chambre de la Cour* d'appel de Paris du 14 mars 1983, **M. Abramowicz Abraham**, né le 15 décembre 1921, à Varsovie (Pologne), demeurant chez Mme Pik Fanny, 58, rue Custine, Paris (18e), a été condamné à **11 mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant cinq ans, 20 000 F d'amende** pour fraude fiscale, omission volontaire de passation d'écriture.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication par extrait, dans les journaux le *Journal officiel, le Figaro, le Monde*. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'*appel de Paris, du 9 mars 1982*, Mme Petit d'Arthe, épouse **ARNOULT Yvonne**, née le 31 mai 1918, à Marvejols (Lozère), demeurant à Bry-sur-Marne, 128, quai Adrian-Mentienne, a été condamnée à **6 mois d'emprisonnement, 6 000 F d'amende** *pour fraude fiscale*, omission d'écritures, passation d'écritures fictives.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux le *Journal officiel, le Monde, le Figaro*. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

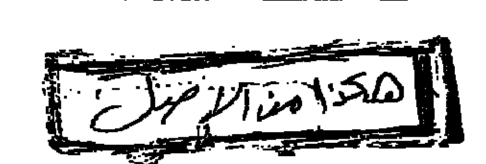
Par arrêt de la 12e chambre de la Cour d'appel de Paris, du 21 mai 1982, M. **Carme André** né le 27 décembre 1925, à Oran (Algérie), demeurant à Paris (16e), 6 rue Thiers, a été condamné à **1 an d'emprisonnement, 15 000 F d'amende** pour fraude fiscale, omission volontaire de passation d'écritures.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux le *Journal officiel, le Monde, le Figaro*. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE POLICE DE PARIS.

Il appert d'un jugement rendu contradictoirement (article 410 du Code de procédure pénale), par le Tribunal de police de Paris, 4-14, rue Ferrus 75014 Paris, en date du 15 avril 1983 signifié *en mairie le 1er juillet 1983 A.R.* le 5 juillet 1983 que Madame **Menguy Michèle, épouse Dvorack**, née le 14 juin 1947 à Toulon (83), domiciliée à 75016 Paris, 3, rue Franklin prise es-qualité de responsable de la Société Michèle Dvorack sise à 75012, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine a été condamnée à une amende de 2 500 F, ainsi qu'à l'insertion dans les périodiques parisiens : *le Monde*, et *France-Soir* du présent extrait dont les frais d'insertion seront à sa charge ; l'affichage dudit extrait se fera pendant sept jours aux portes de l'établissement sis 75012 Paris, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine en vertu de l'article L 341-6, *alinéa 3* du Code du travail, pour avoir contrevenu aux articles L 341-6 et R 364-1 du Code du travail pour le motif ci-après : Embauche ou maintien d'un étranger en situation irrégulière d'emploi. Pour extrait conforme délivré à la requête du ministère public, par le greffier en chef, soussigné.



Le Monde

culture

THÉATRE

« FINISTÈRE », de Jacques Guimet

Rêveries du vent

Passagère clandestine enceinte sur un cargo mixte de la ligne du Pacifique sud, Marie se métamorphose en Yann, le père, un matelot. *« Je est un autre » :* échange transsexuel spontané, si l'obsession amoureuse suscite assez de fièvre.

En récompense, Marie et Yann, bien eux-mêmes tous deux cette fois, se retrouvent sur une île déserte. Nuits et jours s'en vont à une vitesse folle, tant le couple s'amuse à jouer mille personnages, à s'échapper, à réapparaître, dans des jeux de mains et des coq-à-l'âne merveilleux, qui provoquent aussi les fous rires du spectateur.

Le temps des légendes n'est pas celui du jour le jour. Des années plus tard, semble-t-il, Marie berce ce même enfant, nouveau-né, dans un port de Bretagne. Elle est seule, mais elle a le soutien spirituel de l'amitié réelle d'un peintre, qui lui donne parfois des nouvelles de Yann : il est devenu un vieil homme, infirme, affreux, il ne s'est pas guéri d'une initiation étrange qu'il avait reçue dans une crypte, la caverne du Bouddha d'or, en Angleterre, avant la traversée vers l'île déserte.

En vérité, cette histoire, telle que nous la résumons là, devient une plaisanterie, tant la pièce de Jacques Guimet, *Finistère*, est irracontable. Aussi émouvant que drôle, aussi riche que transparent, ce conte va de l'avant par touches mystérieuses, par coups de cœur, appels dans le noir, embardées de l'âme, rires clairs, et ce n'est au fond qu'un partage d'amour toutes amarres brisées, toutes voiles tendues jusqu'à la déchirure. Et si ce tournoi de paroles tient son public en suspens, c'est sans doute que toute la profondeur d'intuition et de méditation de Jacques Guimet a su se transmuer en une fable simple, presque enfantine.

Dans leurs métamorphoses au pas de course, les deux acteurs sont étonnants de liberté, de vérité : elle, Marie, Karin Romer, d'autant plus soufflante dans ses éclats de gaieté qu'elle semble retenir loin d'elle, comme à bout de bras, une mélancolie indiscrète, et lui, Yann et l'ami peintre, Francis Arnaud, plus inconsolé, dont on dirait que l'imagination errante tâte du pied le moindre relief du chemin.

Décor simple de Michel Pagnoux, juste une paroi d'échos aux rêveries du vent, de l'eau : salut à Alfred Jarry, qui souhaitait que le décor de théâtre soit une toile non peinte, ou l'envers d'une toile. La mise en scène de l'auteur, sans défaut, ne fait qu'accorder le poème et l'acteur.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Essaïon, 21 heures.

VARIÉTÉS

« JUNON ET AVOS », à l'Espace Cardin

La conquête de l'Amérique

Junon et Avos, premier opéra-rock soviétique, est interprété par la troupe du théâtre Komsomol de Moscou, plus spécialement chargée ces dernières années d'imaginer un style différent pour attirer les jeunes spectateurs. Créé en 1981 et représenté en alternance, *Junon et Avos* a été inspiré par le poème d'André Voznessenski, et la musique composée par Alexis Ribnikov, un admirateur évident du rock planant du groupe anglais King Crimson, de Jean-Michel Jarre et de ses climats électroniques. Plus intéressante est l'association qui a été faite par moments de la liturgie orthodoxe russe et d'une base de musique traditionnelle avec le rock joué par le synthétiseur.

Junon et Avos est un spectacle pour lequel Pierre Cardin a eu un de ses fameux coups de cœur, et qu'il a fait venir à ses frais dans son théâtre, sans aucune aide officielle.

L'histoire met en lumière l'aventure du comte Rezanov, grand chambellan du tsar, qui, à la tête de deux goélettes, *Junon et Avos*, gagna la Californie espagnole de 1806 avec pour objectif de *« répandre la lumière de la Russie »* jusqu'en Amérique. La tentative patriotique tourna en eau de boudin et finit en mélodrame. Rezanov, épris de Conchita, la fille du gouverneur de San-Francisco, tua dans un duel le fiancé de celle-ci, se fiança à son tour avec elle et la quitta pour ne plus jamais la retrouver. Pris de fièvre dans les espaces de Sibérie, Rezanov mourut. Conchita attendra son fiancé trente-cinq ans, un peu comme l'Evangeline de Longfellow.

La première partie de *Junon et Avos* s'ouvre par un prologue dont les éléments vaguement contestataires ont été gommés dans l'adaptation vérifiée par l'ambassade soviétique à Paris. La surprise vient ensuite de l'allure franchement martiale de l'action et des personnages. Puis il y a la séduction des tableaux, le charme d'une écriture cinématographique proche de l'épopée baroque et la magie d'acteurs à la voix superbe.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Espace Cardin, 20 h 30.

NOTES

Musique

La grâce de Noël

On ne pouvait rêver plus idéale ouverture pour le Festival d'art sacré de la Ville de Paris que *l'Oratorio de Noël*, de Bach, présenté en deux soirées à Saint-Germain-l'Auxerrois, la paroisse du Louvre et des rois, qui jouit d'une acoustique très satisfaisante. Six cantates où l'espérance jaillit au milieu des ténèbres et de l'angoisse.

Ce n'était plus simplement une vieille légende sur laquelle un croyant du dix-huitième siècle avait posé son génie, mais une confidence et une proclamation qui nous était donnée par cette interprétation d'une « modernité » irrécusable du chœur et de l'Orchestre de la Chapelle royale, dirigés par Philippe Herreweghe. Tous les instrumentistes et les chanteurs étaient pris dans ce mouvement que l'on n'ose à peine encore appeler « baroque », ce vent de l'esprit, ce sel de la mer, cette inspiration, qui assaillent les paroles, font tourbillonner la musique, gravent les rythmes et les images dans les cœurs, tant ils sont ressaisis à la racine même de l'expérience de Bach.

Il y avait de prodigieux solistes : Kurt Equiluz, l'évangéliste prophétique dans toutes les vibrations du corps et de la voix ; Paul Esswood, contre-ténor embué de mystère ; Gregory Reinhart, basse d'une humanité si profonde creusée dans le roc ; et puis une merveille, Sébastien Hennig, petit chanteur de Hanovre, frère de ceux de Luca Della Robbia, qui concentrait en son visage et en sa voix la grâce, la fraîcheur et la vérité de Noël.

JACQUES LONCHAMPT.

Expositions

De Stockholm à Tokyo

La Suède et le Japon, dont le point commun le plus évident est le travail et le culte du bois, sont réunis au musée de la publicité par la grâce de la pâte à papier.

Les affiches suédoises, soixante-quinze tirages de la collection Paul Lipschutz qui en compte dix mille, vantent l'opéra, le cinéma, le théâtre, en un mot le spectacle, depuis la première guerre mondiale. Pas de surprise dans le graphisme, toujours parallèle à ce qui s'est fait en France, aux mêmes périodes. Sauf peut-être des contrastes plus régulièrement établis, des traits plus soulignés, mais cette impression a des chances d'être due à la sélection des affiches. La surprise provient de leur qualité, et du plaisir de découvrir le talent de noms d'ordinaire inconnus sous nos latitudes.

La relative sévérité suédoise trouve son exact contraire dans l'œuvre d'un seul artiste, Tadanori Yokoo, Japonais, né en 1936. L'affiche occidentale, telle que la perpétue ici la Suède, ramasse son propos, le centre, unifie son graphisme. Tadanori Yokoo fait éclater tous ces principes, mariant le pop art à la tradition japonaise, les références traditionnelle de l'Europe, aux modèles tantriques, et aux clichés de la publicité internationale. L'unité de l'affiche est brisée en mille ingrédients, son centre est multiple, insaisissable au premier coup d'œil. Le musée de la publicité n'avait jamais montré jusqu'à présent œuvre et travail aussi déconcertants, aussi neufs.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Musée de la publicité : « Le spectacle en Suède », jusqu'au 11 décembre. Tadanori Yokoo, jusqu'au 16 janvier.

Rencontre

Thierry Leproust scénographe et peintre

A première vue : un jeune cadre à la campagne. Veste de tweed, cheveux légèrement décoiffés. Mais il y a les yeux : un peu troubles, comme si, venant d'un espace lointain, ils avaient besoin d'accommoder. Ces yeux, le plus souvent, se posent sur de tranquilles campagnes françaises et, en même temps, ils survolent des villes désertées aux toits géométriques.

Thierry Leproust est peintre et scénographe. Il peint et construit sur scène ces villes désertées, dont Roger Planchon dit : « Ici, l'humanité a définitivement trébuché, disparu. Ou tout simplement ce lieu est désert, parce qu'il est midi et que les indigènes sont à la cafétéria. » (1)

C'est en découvrant ce « jeu de l'architecture et du temps », cette géométrie de marbre blême sur fond de ciels mauves, que Roger Planchon a été séduit.

Il a réussi à convaincre Thierry Leproust de collaborer avec lui, la saison dernière, pour son Ionesco, et cette année pour le double spectacle qu'il monte à Villeurbanne : Alice, par d'obscurs chemins, *dont il est l'auteur, et* Où boivent les vaches, *de Roland Dubillard.*

Ce n'était pas si simple. Thierry Leproust est un solitaire, il habite la Nièvre, où il a son atelier. Il ne fréquente pas le « milieu peintre » et il a, dit-il, « déjà du mal à vivre avec lui-même ». *Il est marié, et parfois voyage en compagnie de sa femme. Ils partent tous les deux avec un groupe électrogène qui leur sert à affoler, la nuit les papillons et coléoptères dont ils font collection et qu'ils vont chasser, en Amérique latine. Quelquefois, au cours de ces voyages, Thierry Leproust reconnaît ses toiles, comme si ses villes étaient là, gravées sur la montagne, contre les ciels mauves dont les peuples anciens avaient fait le domaine des dieux et qui sont désertés.*

Thierry Leproust ne vit pas exactement dans notre temps. Il est tiraillé entre un passé mythique et un futur rêveur : il était destiné au théâtre. Le théâtre est venu, grâce à Roger Planchon, comme une ouverture sur d'autres formes, sur d'autres images, et comme une angoisse, parce que c'est une activité prenante et que Thierry Leproust, depuis 1975, se consacre à sa peinture.

« Comme un pacte secret »

Il en vit, ce qui l'étonne encore : « Mes tableaux se vendent, *dit-il*, je ne sais pas pourquoi. On ne sait jamais pourquoi. » *C'est comme un pacte secret avec on ne sait quel dieu qu'il faut faire attention de ne pas contrarier.*

Thierry Leproust ne croit pas à l'inspiration, mais aux rencontres et au travail intensif. Avant de vendre ses tableaux, il peignait « à mi-temps » et gagnait sa vie en aménageant des stands publicitaires ; il a une formation d'architecte. Les choses sont venues d'elles-mêmes, à la suite d'une exposition. L'un des membres du jury est venu le trouver, est devenu son marchand. « C'est important, *dit Thierry Leproust*, de ne pas être demandeur. » *Il y a une telle logique dans le déroulement de son histoire qu'il a, semble-t-il, peur de casser quelque chose, d'ouvrir une porte qui le mène ailleurs, là où il ne voudrait pas. Et en même temps, quand Roger Planchon lui demande de travailler sur son futur film, il ne peut pas s'empêcher d'accepter :* « C'est un risque à prendre, bien que le cinéma soit encore plus enrichissant que le théâtre... A chaque fois, on part de rien, on ne sait pas où on va, et si c'est nulle part, on s'en rend compte seulement après. L'important, c'est ce qui reste. »

COLETTE GODARD.

(1) Les toiles de Thierry Leproust sont exposées à la galerie Odermatt, et Roger Planchon a préfacé le catalogue.

CINÉMA

LA MORT DE MARCEL DALIO

Le premier des seconds rôles

Le comédien Marcel Dalio est mort le 20 novembre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Ses cheveux bruns ou calamistrés, son teint mat, son nez saillant, ses regards de côté, son agitation et son bagou de camelot valurent à Dalio — dans le cinéma français des années 30 qui en faisait grande consommation — des seconds rôles de métèque ou de personnage douteux. Dalio s'y prêta de bonne grâce car il aimait à la folie le métier d'acteur, et les outrances ne lui faisaient pas peur.

Entre cinquante personnages de cette époque, on se souvient du mouchard recevant une correction de Gabin en colère dans *Pépé le Moko*, de Julien Duvivier (1936). Mais de la Casbah d'Alger, Dalio allait bientôt passer aux camps d'officiers de la guerre de 1914, prisonniers en Allemagne, dans *la Grande Illusion* (1937). Sous la direction de Jean Renoir, il devient Rosenthal, fils de banquier juif, s'évadant en compagnie de Maréchal, le prolo parisien, incarné par Jean Gabin. Et là, on s'aperçut qu'il était un très grand acteur.

A la veille de la guerre, Dalio est à nouveau, grâce à Renoir, le marquis de la Chesnaye, l'aristocrate décadent aux allures libertines de *la Règle du jeu*. Son meilleur rôle, sans doute, encore qu'il en ait tenu jusqu'à la fin de sa vie une centaine au moins : on ne les compte plus. Mais Renoir avait fait de Dalio le symbole d'une classe, d'une société au bord de l'effondrement; il avait été ainsi plus qu'une vedette.

Il ne faut pourtant pas oublier entre *la Grande Illusion* et *la Règle du jeu*, un film de Pierre Chenal, *la Maison du Maltais* (1938), où Dalio, en pêcheur maltais amoureux de Viviane Romance, prostituée d'une rue chaude de Sfax, dépassa par les sentiments et l'émotion sa composition habituelle de métèque. Mais enfin, c'est à Jean Renoir qu'il doit sa notoriété; c'est avec lui qu'il a atteint le sommet.

JACQUES SICLIER.

Du boulevard à Hollywwod

Né à Paris le 23 septembre 1899 — il a donné lui-même cette date dans son livre de souvenirs, Mes années folles, *paru en 1976 aux Editions Jean-Claude Lattès, — Israël Mosche Blauschild, issu d'une famille juive d'origine roumaine, élevé dans une boutique d'épicier de la rue des Rosiers, entre au Conservatoire, débute dans des revues, puis se fait remarquer au théâtre dans* les Temps difficiles, *d'Edouard Bourdet. C'est en 1935 — il a déjà l'expérience du cinéma où il papillonne dans les petits ou seconds rôles qui seront toujours sa spécialité — que, à la scène ou à l'écran, Israël Blauschild est devenu Marcel Dalio. Il a choisi ce nom à partir de Danilo, prince de l'opérette* la Veuve joyeuse. *On dira toujours Dalio en oubliant Marcel.*

La défaite de 1940, l'arrivée des nazis obligent Dalio à s'exiler pour échapper aux lois raciales et aux persécutions. Il réussit à gagner les Etats-Unis. Hollywood lui offre des figures typiques : telle celle du croupier de Shanghaï Gesture, *de Sternberg, ou du gendarme français dans* le Chant de Bernadette *histoire de Bernadette Soubirous, réalisé par Henry King. Il apparaît aussi dans* Casablanca *ou* le port de l'angoisse, *à l'ombre de Humphrey Bogart. En somme, la tradition des « silhouettes » se perpétue.*

Dalio revient en France à la libération. Sa famille est morte dans les camps nazis. Il reprend une carrière au cinéma dans des rôles louches : ainsi le souteneur de Simone Signoret dans Dédée d'Anvers, *d'Yves Allégret (1947). De temps à autre, il repart pour Hollywood où on l'apprécie, où il a beaucoup d'amis. Il tourne avec Henry King, Richard Thorpe, Blake Edwards et bien d'autres.*

Au fil des années, son don, on peut même dire son génie de la composition, le pousse vers les rôles comiques accentués malicieusment jusqu'à la caricature. Dans les années 60-70, on le revoit au théâtre et il est récupéré par le cinéma français. Il évolue autant chez de jeunes réalisateurs que chez les réalisateurs consacrés. Il a les cheveux blancs, des rides lui sont venues. Il n'a rien perdu de sa vivacité et de sa volubilité. Après la publicatioin de son livre Mes années folles, *il joue à la ville encore plus qu'à l'écran le personnage de Dalio, petit vieillard chargé de souvenirs, de son expérience, qui éprouve toujours le besoin d'en « faire trop », mais garde jusqu'au bout sa manière d'être, son humour, son goût de la vie.*

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

SEMAINE DE LA MARIONNETTE. — A. Dejazet (887-97-34), 19 h 30 et 20 h 30.
1914, LA MÉMOIRE DE MES VINGT ANS. — Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 20 h 30.
LES SERPENTS DE PLUIE. — Madeleine (262-07-09), 20 h 45.
LA CÉLESTINE. — Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30.
TONIO KROGER. — Nanterre, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30.
BOUVARD ET PÉCUCHET. — Orly, Théâtre (884-82-70), 21 h.
GRAND-PÈRE. — Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 45.
STELES. — Th. Artistique Athévains (355-27-10), 20 h 30.
L'IGNORANT ET LE FOU. — Th. Gérard-Philipe, (243-00-59), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11), 20 h 30 : Cimarosa/K. Weill.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour/la Colonie.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32). 18 h 30 : Heiner Müller de l'Allemagne.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 22 novembre

TEP (797-96-06) Théâtre : 20 h 30 : la Mort de Danton.
PETIT TEP (797-96-06) 20 h 30 : Clair d'usine.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). — Concert : 20 h 30 : Sophisticated Ladies.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : L'art de la comédie

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30, Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 15 h et 21 h : Au Pays de Paponsie.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
BATACLAN (721-18-81), 20 h 30 : Lulu.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; 22 h : la Maison jaune.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30, la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la Table ronde.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tanzi.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15, : la Bonn' Femme aux camélias ;
ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77), 20 h 30 : Fantaisie mineur.
ESSAION (278-46-42), I. 21 h : le Rite du premier soir ; II. 21 h : Finistère.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Don Diegue contre Super 8.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Cajamarca ou le Supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatoupilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre ; 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYCÉE FÉNELON (307-85-89), 20 h 30 : Poi Venne l'inteletto.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30, Vendredi, jour de liberté.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : les Sales Mômes.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; Petite salle 21 h : Hérode le Grand.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Ariakos.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Casse-noisette.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. : 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TEMPLIERS (278-91-15), Semaines de la Marionnette, 22 h 30 : Amoros et Augustin.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84) 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Carmen la matadore ; Petite Salle, 20 h 30 : A petit feu de chagrin.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Sortilèges.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h : Titus Andronicus.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. 20 h 30 : Les affaires sont les affaires ; II., 20 h 30 : les Exilés.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Flora par qui tout arrive.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 18 h 30 : Sacha, Tristan, Jules et les autres.
UNION (246-20-83) 20 h 30, le Chant général.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Y. Fouquet ; 22 h : The Debile Show.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Poésie de journalisme ; 22 h : A. Rivage.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Gribouille ; 21 h 45 : J. Canal : Y'a du Trenet dans l'air.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu ; 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na : l'Équipe du Tintamarre.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), I, 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : Chez Panique ; II, 22 h 15 : Films muets de G. Méliès, accompagnés au piano.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26) 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

CHAPELLE DE LA SORBONNE (589-01-60) 20 h 30 : R. Kama.
THÉATRE 18 (226-47-47) 20 h : Salut.

Les opérettes

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h 45 : H. Tachan.
ESPACE-CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Junon et Avos.
GYMNASE (246-79-79) 21 h : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41) 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : V. Sanson.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) 22 h : S. Rinaldi.

Les concerts

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : J. Comez, M. Le Dizes-Richard (Webern).
Salle Cortot, 20 h 30 : M. Shopland, K. Fukuda (Carissimi, Monteverdi, Purcell...).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : Piano Trio Français (Brahms).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : musique ancienne.
Centre culturel suédois, 20 h 30 : E. Frieberg, U. Bjurenhed, C.-J. Nordin, O. Näsbom (Beethoven, Poulenc, Vivaldi...).
Église de la Madeleine, 18 h 30 : Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine, dir. Havard de la Montagne (Chérubini).
Église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Orchestre de chambre de J.F. Paillard et chorale Vittoria d'Argenteuil (Fauré).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (874-26-22), 21 h : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Cl. Luter.
C.C. CANADIEN (551-35-73), 20 h 30 : Orchestre sympathique.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Bess Babalu.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (606-38-79), 20 h 30 : Yochk'o Seffer Big Band.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : A. Lauwmam.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Joe Turner.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Condouant, A. Jean-Marie, A. Cullaz, E. Dervieu.

SAVOY (277-86-88), 21 h : S. Lazarevitch, Ph. Macé, J. Bardy.

SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle 20 h 30 : Sortilèges.

Théâtre de la Bastille (357-42-14) 21h : Les Blouses.

Danse

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Karole Armitage.

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)

Eglise St-Jacques du Haut-Pas, 20 h 30 : F.-H. Houbard (Marchand, Liszt, Dupré) : Ensemble de cuivres pro-musica, dir. : J.-S. Bereau (Tisné).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Hommage à M. Bluwal : 15 h, Vidocq : Hommage à Ermanno Olmi : 19 h, les Fiancés ; 21 h, l'Or dans la montagne.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex (mer. seulement), 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Escurial, 13e (707-28-04).

CHRONOPOLIS Logos III (H. sp.), 5e (354-42-34).

CLASS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max Linder*, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA CRIME (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; *Grand Pavois*, 15e (554-46-85).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE FAUCON (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

FAUX FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (545-35-38).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ciné 13, 18e (254-12-15).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 12e (233-56-70) ; Capri, 12e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

A NOS AMOURS, film français de Maurice Pialat. – Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

ERENDIRA, film franco-mexicain-allemand de Ruy Guerra. – VO ; Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; VF : UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

XIIIe FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION. – Grand Rex, 2e (236-83-93). *Voir Festivals.*

PREMIERS DÉSIRS, film français de David Hamilton. – Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

UN FAUTEUIL POUR DEUX, film américain de John Landis. – VO : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; VF : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UN HOMME A MA TAILLE, film français d'Annette Carducci. – Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

VASSA, film soviétique de Gleb Panfilov. – VO : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (233-42-26) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Logos III, 15e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

KOYAANISQATSI (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (h. sp.).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES PRINCES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H.sp.), 14e (278-47-86).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; version Gal : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ZELIG (A.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg, 4e (h. sp.) (272-63-32).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17e (764-97-83).

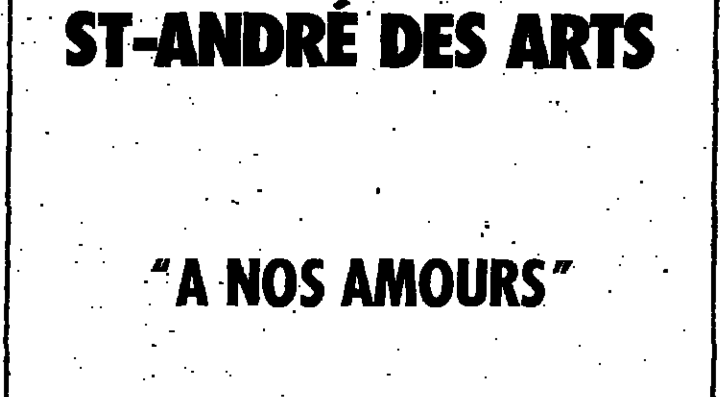
BANANAS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Logos I, 5e (354-26-42).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

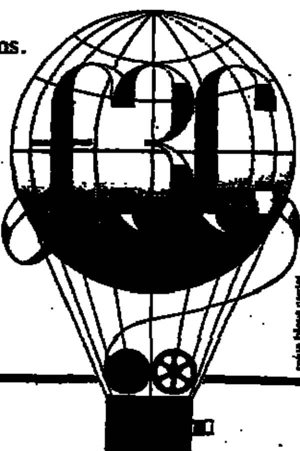
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

PUBLICITÉ



MERCREDI





SPECTACLES

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; St-Lambert (h.sp.), 15e (532-91-68).
LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria (h. sp.), 1er (508-94-14) ; Denfert, (h. sp.), 14e (321-41-01).
DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).
DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE DOULOS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).
EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
FLESH (A, v.o.) (**) : Movies (h. sp.), 1er (260-43-99).
GERTRUD (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).
L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).
INDISCRETION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première et deuxième parties) (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Movies, 14e (260-43-99).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LE JUSTICIER DANS LA VILLE No 2 (A., v.f.) (**) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (334-20-12).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intégr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
NOUS AVONS GAGNÉ CE SOIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Studio Galante (h., s.p.) 5e (354-72-71).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Grand Pavois, (h., sp.) 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (545-35-38).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
PSYCHOSE (A., v.o.) (**) Rialto, 19e (607-87-61).
RAMBO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (Brit.) (v.o.) : Rialto 19e (607-87-61).
TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).
THE SERVANT (A., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (755.63-42).
VAMPYR (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) Rialto, 19e (607-87-61).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 5.
BULLIT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.
CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h.
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h.
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.
KANAL (Pol., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-35), 18 h.
MASH (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 10.
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 15.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 30.
QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 45.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h 15.

COMMUNICATION

Mardi 22 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 **Téléthèque : La séparation, de Maurice Cazeneuve.**
Avec C. Vanel, P. Bonifas, J. Perez...
Un fonctionnaire retraité, après le décès de sa femme, essaie de vivre parmi ses proches dans une petite ville du Gers. Dramatique tournée en 1967.
22 h 10 **Café-théâtre : Le Président, de C. Charras et A. Gilles.**
Un président de la République tente de semer une escorte de motards pour rendre visite à un ami.
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 **Film : l'Extravagant Mr. Deeds.**
Film américain de F. Capra (1936), avec G. Cooper, J. Arthur, G. Bancroft, L. Stander, D. Dumbrille, (N. Rediffusion).
Un provincial du Vermont vient à New-York pour recueillir un gros héritage. Cette fortune, qu'un homme d'affaires véreux cherche à administrer, lui attire bien des désagréments. Le style humoristique et satirique de Capra va jusqu'à une fable sociale sur l'Amérique rooseveltienne. Finement interprété par Gary Cooper et Jean Arthur, ce film est devenu un classique qu'on retrouve toujours avec plaisir.
22 h 35 **Mardi cinéma.**
Avec Philippe Noiret et Roger Hanin.
23 h 35 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Film : les Douze Salopards.**
Film américain de R. Aldrich (1967), avec L. Marvin, E. Borgnine, R. Ryan, C. Bronson, J. Cassavetes, D. Sutherland, T. Savalas.
Peu avant le débarquement allié en Normandie, un major anglais recrute dans une prison des hommes condamnés à mort ou à de lourdes peines et les entraîne en vue d'une mission suicide en France. Très controversé à cause de l'utilisation de la violence, ce film est des plus intéressants, des plus typiques d'Aldrich par le « punch » de sa mise en scène, la description des méthodes militaires et une distribution prestigieuse.
23 h 5 **Journal.**
23 h 25 **Prélude à la nuit.**
« Les jeux de l'amour et du hasard », de Sauguet, par P. Corre et E. Exerjean, piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 **Téléthèque : Bataille pour les lavandes,** d'A. Meffre et J. Prat.
18 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
19 h **Informations.**
19 h 15 **Info régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : Rouletabille.**

FRANCE-CULTURE

20 h, **Dialogues** : Le travail et la science, avec M. Serre et A. Cotta.
21 h 15, **Libre parcours récital** : Eugénie Alecian, pianiste et compositrice.
22 h 30 **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** : « Symphonie no 3 » (marche funèbre), de Beethoven, « Harold en Italie », de Berlioz, « Symphonie no 1 », de Brahms, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. P. Monteux, sol. K. Boon, alto.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : Feuilleton « Mélomanies » ; œuvres de Schubert, Duparc, Debussy ; vers 23 h 10, Jazz club (en direct du « Petit Journal »).

Mercredi 23 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Un métier pour demain.**
Les télécommunications.
13 h 50 **Vitamines.**
16 h 40 **Jouer le jeu de la santé.**
16 h 45 **Temps X : le Prisonnier.**
17 h 40 **Info-jeunes.**
17 h 55 **Jack spot.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
19 h 53 **Tirage de la Loterie.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Tirage du Loto.**
20 h 35 **Sport : Football.**
Coupe de l'U.E.F.A.
Lens-Anderlecht, en direct de Lens.
22 h 20 **Ballet : Pygmalion.**
De Jean-Philippe Rameau.
En commémoration du tricentenaire de sa naissance. Avec l'ensemble vocal et instrumental « La chapelle royale », dir. Ph. Herreweghe, comédiens et danseurs du Théâtre du Nombre d'or.
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
« Concerto d'Alaska. »
14 h 25 **Dessins animés**
15 h **Récré A 2.**
17 h 10 **Platine 45.**
Avec Lio, Les Dogs, Lords of the New Church, Tom Novembre, Rod Stewart.
17 h 45 **Terre des bêtes.**
Haro sur les ânes.
18 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Le poison de la chambre noire** d'après L. Lovesey, réal. J. Wyndham-Davies.
Un assistant photographe empoisonné, sa ravissante épouse confesse être l'auteur du crime. Échappera-t-elle à la potence ?
21 h 55 **Portrait : John Fitzgerald Kennedy. Réal. T. Horn.**
Une émission présentée par Ph. Labro à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de J.-F. Kennedy.
22 h 50 **Histoires courtes.**
La Semaine du blanc, de P. Taulere.
23 h 5 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h **En direct de l'Assemblée nationale.**
Questions au gouvernement.
17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Agora : Racisme au quotidien.** Emission de la communauté des télévisions francophones en triplex et en direct.
Une soirée animée par Pierre Dumayet et réalisée par Jean-Marie Coldefy, en direct de Strasbourg et de Genève, Montréal par satellite interposé, autour du racisme. A partir de trois fictions, un débat avec soixante-cinq invités représentant trois pays francophones, la France, la Suisse et le Canada.
23 h 35 **Journal.**
23 h 55 **Prélude à la nuit.**
Musique traditionnelle d'Amérique indienne. « Ayllunan », par L. Carpio, A. Willka, L. Melendrez.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 **Dessin animé : Contes des prés et des bois.**
17 h 12 **Papier, rêve et montgolfières.**
17 h 58 **Des métiers et des bêtes** (sculpteur et animaux).
18 h **Mon ami Guignol.**
18 h 17 **Les Indiens d'Amérique du Nord** (no 4 : le chemin des larmes).
18 h 30 **Vie régionale.**
18 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
19 h **Informations.**
19 h 15 **Info régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : Rouletabille.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : l'enfant et le tiers-monde.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : les Brigades internationales ; à 8 h 32, les faussaires.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : Portrait d'Huguette Pirotte.
11 h 2, **Musique** : La belle œuvre... la *IVe Symphonie* de Schumann (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama** : médicaments et expérimentation humaine.
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le chat qui la regarde », de France Nespo.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs.** Le cinéma et les jeunes.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture à Montpellier** ; à 15 h 35, les cosmologies (l'Afrique noire) ; à 16 h 10, Sciences hebdo ; à 16 h 55, Le point sur les bibliographies et les cassettes ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : le Centenaire.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Perspectives scientifiques** : les différents aspects de l'évolution : l'avenir de l'humanité, avec le docteur P. Rouger.
20 h, **La belle œuvre** : la *IVe symphonie* de Schumann, lieder, par D. Fischer-Dieskau ; concerto pour piano, par D. Lipatti.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Pittoresques et légères** : œuvres de Dumont/Vaucaire, Alderete, Rossini, Astier, Wagner.
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Galuppi, d'Alessandro, Honegger.
7 h 10, **Concert** : *Quatuor à cordes* de Chausson, par le Quatuor Bernède.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Bach, Berg, Schumann, Debussy, Rossini, Busoni, Ligeti.
12 h, **Avis de recherche** : chansons portugaises traditionnelles.
12 h 35, **Jazz** : Jabbo Smith « bis »
13 h, **Opérette.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Chopin, Lutoslawski, Rachmaninov, Pinto, par B. Hindley, E. Rigollet, pianos.
14 h 4, **Microcosmos** : discotine ; 14 h 35, Les vilains péchés capitaux ; 15 h 5, Le mouchoir aux poètes ; 15 h 45, Elle était une fois Blanche-Nouilles ; 16 h 20, Court-circuit.
17 h 5, **Histoire de la musique.**
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **Studio-Concert** : œuvres de Brahms, Berg, Poulenc, avec M. Portal, clarinette, C. Ivaldi, piano.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Musique de chambre** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *Sonate pour violon et piano*, de Mozart ; *Sonate en ré mineur no 3*, de Brahms ; sonate en la majeur, de Franck, avec P. Amoyal, violon, M. Rudy, piano.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : feuilleton « Mélomanies » ; œuvres de Verdi, Bizet, Bellini ; 23 h 10, Portraits : Lili Boulanger.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 22 NOVEMBRE

– Le magazine « Europe plus » est consacré au vingtième anniversaire de la mort de J.-F. Kennedy, sur Europe 1, à 19 h 30.

MERCREDI 23 NOVEMBRE

– *M. André Laignel*, membre du comité directeur du P.S., participe au « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 15.

– *M. Max Gallo*, porte-parole du gouvernement, est l'invité de « Fréquence info », sur Fréquence Montmartre, 98,85 MHz, à 19 h 30.

A PARIS

N.R.J. en tête des radios locales

Un auditoire en hausse (près d'un tiers des habitants de la région parisienne écoutent « le plus souvent » une radio locale), une « vedette » qui peut revendiquer des chiffres d'écoute impressionnants (N.R.J.), la prédominance des stations de type musical au détriment de radios au programme plus élaboré : le sondage, rendu public lundi 21 novembre, et effectué – en souscription – à la demande de quinze stations, est le premier, depuis l'attribution officielle des fréquences, à donner des indications crédibles sur l'écoute des stations locales à Paris.

Réalisé du 2 au 5 novembre à Paris et en région parisienne, il comprenait un double dispositif : un premier questionnaire portant sur un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de l'ensemble de la population concernée (soit 6 874 700), et un second questionnaire touchant 2 000 auditeurs réguliers de radios locales privées, interrogés sur leurs écoutes et leurs attentes.

Alors que « la bande des quatre » (R.T.L., Europe 1, France-Inter et R.M.C.) attend avec impatience les résultats de la troisième vague annuelle de sondages réalisés par le très officiel Centre d'études des supports de publicité (C.E.S.P.), les petites – locales – brûlent à leur tour de connaître à la fois l'importance et la composition de leur auditoire et de se mesurer à l'ensemble de leurs voisines.

Aux études ultra-secrètes commandées par quelque périphérique inquiète, aux sondages approximatifs ou « bidon » en voie de multiplication à l'échelon des grandes villes, et aux évaluations douteuses faites par les radios elles-mêmes à partir de leur courrier, ou du nombre de coups de téléphone recensés après un jeu à l'antenne, le C.E.S.P. a d'abord répondu en prenant désormais en compte une catégorie à l'étiquette vague d'« *autres radios* ». De quoi entretenir l'envie d'en savoir davantage, de quoi faire rêver, et abuser certaines petites stations s'évaluant « au plus haut » dans ce pêle-mêle peu révélateur.

Crédible sur sa méthode et son échantillon, le sondage de « quotas » est donc précieux. Un chiffre impressionnant d'abord : à la question « *Quelle station écoutez-vous le plus souvent ?* », 30,8 % des personnes interrogées répondent spontanément « *une radio libre* » – notez la persistance de l'adjectif ; 23,1 % citent R.T.L., 18,2 % Europe 1, 13,9 % France-Inter. Un chiffre important, et en hausse continuelle sur toutes les indications préalables, et qui, sur le bassin de population concernée, équivaut à 2 117 407 personnes.

Parmi les radios « *connues au moins de nom* », N.R.J., citée par 36,4 % de la population interrogée, distance ses concurrentes : Radio-Montmartre, deuxième avec 9,9 %, Tour Eiffel – la station de la mairie de Paris – (9,3 %), R.F.M., qui émet de Vélizy (7,2 %), Fréquence-Gaie (5,6 %) et Radio-Show pirate (4,6 %). Mais la radio la plus célèbre de Paris est aussi de loin la plus écoutée : 2 164 000 auditeurs réguliers, annonce le sondage, 1 353 000 auditeurs à l'écoute des deux derniers jours. Tour Eiffel et Radio-Montmartre confirment leur position de dauphins, avec respectivement 640 000 et 507 000 fidèles. La surprise vient encore de Radio-Show, non autorisée, située au-delà des 104 MHz et pour laquelle on recense 171 000 auditeurs fidèles.

Des chiffres dont l'interprétation exige la prise en compte d'éléments tels que l'importance des moyens dont disposent les radios (donc de leurs soutiens, ou de leur recours à la publicité), de leurs ressources promotionnelles (des pages publicitaires au profit de N.R.J. dans les publications de Filipacchi aux panneaux municipaux à la gloire de Tour Eiffel), et, bien sûr, de la puissance des émetteurs, dont les limitations sont largement inappliquées. A preuve, les résultats concernant plusieurs radios de banlieue, dans leur bassin respectif : T.S.F.-93, par exemple, n'arrive, dans son fief, qu'en quatrième position derrière N.R.J., Tour Eiffel et Montmartre.

Enfin, notons que c'est la tranche 19 heures-22 heures qui recueille le plus de suffrages auprès des auditeurs de radios locales parisiennes, suivie par celle de 22 heures-24 heures, certaines stations étant davantage écoutées le soir (Nova, Gilda, ou Fréquence-Gaie), d'autres (Tour Eiffel, N.R.J.) le matin. Des indications qui intéressent au premier titre – faut-il le rappeler ? – les annonceurs et les publicitaires. A quoi, sinon, serait destinée la page de publicité parue dans *Libération*, dans laquelle 95,2, la station liée à Europe 1, se targue d'un auditoire important et lance un défi à sa concurrente (ou complice ?) N.R.J. ?

A. Co.

● *Débrayage à T.D.F.* – Le syndicat SURT-C.F.D.T. de Télédiffusion de France, majoritaire parmi les techniciens, appelle le personnel à observer un arrêt de travail, jeudi 24 novembre entre 14 et 16 heures. Une « *grève d'avertissement* » selon l'organisation syndicale, destinée à protester contre l'envoi, par la direction de l'établissement public, d'une lettre de fin de contrat à un agent en poste depuis deux ans « *sans aucun préavis, sans indemnités et sans consultation des commissions paritaires prévues par les lois Auroux* ». Bien qu'il ait obtenu l'annulation de la décision, le SURT-C.F.D.T. maintient son mot d'ordre, ce qui pourrait provoquer une interruption des émissions sur TF 1 et Antenne 2.

CORRESPONDANCE

M. Rousselet : c'est M. Hersant qui voulait vendre « France-Soir » en 1981

M. André Rousselet, P.-D.G. du groupe Havas et ancien directeur de cabinet du président de la République, nous écrit, à la suite de l'interview de M. André Audinot, numéro deux du groupe Hersant, publiée dans le Monde *du 22 novembre*.

M. Audinot déclare dans les colonnes de votre journal : « *Un jour nous avons reçu la visite de M. André Rousselet qui nous a appris que nous devions vendre* France-Soir. *(...) Nous avons rompu en juillet 1982. M. Rousselet a dit alors à M. Hersant :* « Je vous briserai. » *C'est tout de suite après que les représentants du fisc sont intervenus dans* France-Soir *et dans les autres titres du groupe.* »

Déjà mis en cause sur cet aspect de mes éphémères relations avec M. Hersant, j'avais précisé dans un communiqué qui a été publié dans vos colonnes le 22 mai 1983 :

1° Que ce n'était pas à ma demande qu'en 1981 M. Hersant et moi-même nous sommes rencontrés ;

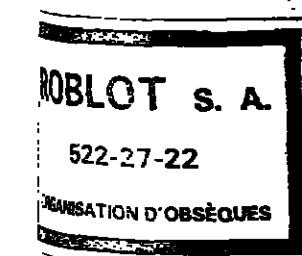
2° Qu'il m'avait fait part spontanément à l'époque de son intention de se séparer de *France-soir*.

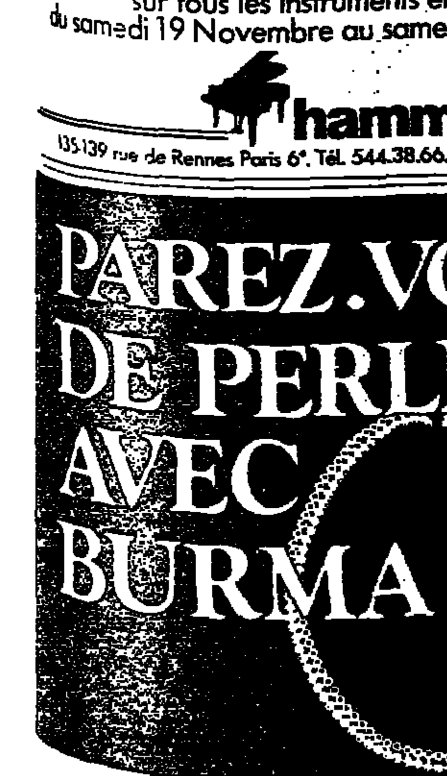
J'ajoutais dans le même communiqué : « *Tout le reste n'est qu'aimable diversion. S'il en était autrement, est-il conforme à l'image que M. Hersant veut donner de lui-même qu'il ait accepté pendant six mois de négocier avec un acheteur éventuel sous les menaces qu'il prétend dénoncer aujourd'hui, plus d'un an après l'échec des pourparlers ?* »

Pour compléter ce rectificatif, j'invite M. Audinot à bien vouloir vérifier la date et la notification du contrôle fiscal auquel il fait allusion. J'ajoute ces deux points de détail (...) :

1° Contrairement à ce que M. Audinot laisse entendre, je ne l'ai jamais rencontré de ma vie.

2° Je n'ai pas vu depuis juillet 1981 M. Hersant, sauf en public, lors de la réunion de la Fondation Jacques-Douce, le 29 septembre au siège de l'Agence Havas.





LETTRES

LES PRIX LITTÉRAIRES

GONCOURT : Frédérick Tristan pour « les Égarés »

Le Prix Goncourt 1983 a été décerné lundi 21 novembre à Frédérick Tristan pour *les Egarés* (Balland, édit.), au deuxième tour de scrutin, par 7 voix contre 2 à Pierre Bourgeade *(les Serpents)* et 1 à François Weyergans *(le Radeau de la méduse)*. Au tour précédent, des voix s'étaient portées sur Elie Wiesel *(le Cinquième Fils)* (nos dernières éditions du 22 novembre). Il y a cinquante ans que le Goncourt avait couronné *la Condition humaine*, d'André Malraux.

Déjà riche d'une bonne douzaine de titres, depuis *le Dieu des mouches*, qui inaugure son œuvre en 1959, connu comme directeur d'une revue philosophique, *les Cahiers de l'hermétisme*, admirateur de Thomas Mann, sur lequel il a animé un *Cahier de l'Herne*, curieux des fables et des savoirs ésotériques qui ont souvent nourri ses livres *(le Singe égal du ciel, Balthasar Kober, l'Homme sans nom, la Cendre et la Foudre)*. Frederick Tristan a provoqué cette année, avec *les Egarés*, une belle explosion dans le romanesque.

Il a abandonné son monde de légendes médiévales ou chinoises qui faisait de lui un conteur plutôt marginal, à situer dans la mouvance du fantastique, pour se rapprocher de l'histoire contemporaine. *Les Egarés* se déroule pendant la décennie qui précède la deuxième guerre mondiale, à travers l'Angleterre, l'Allemagne, où commencent les persécutions nazies, Venise, les Etats-Unis, l'Espagne et sa guerre. Une fresque en somme de la civilisation occidentale à laquelle Frederick Tristan reproche d'avoir perdu son âme et le sens de la vie.

Le roman est bien ancré dans le réel, mais il va le dépasser par les aventures que l'auteur prête à ses deux héros. Ils sont deux en effet à composer un personnage d'écrivain en trompe l'œil et lui assurer une célébrité qui le mènera jusqu'au prix Nobel : un jeune romancier inconnu, Cyril, qui, dans l'ombre, écrit l'œuvre du prétendu Chesterfield, et Jonathan, un aventurier doué de toutes les séductions, qui se charge de le faire valoir.

Jonathan prend vite le pas sur Cyril et connaît une évolution où le don Juan qu'il était d'abord se transforme en saint. Parti de l'histoire et de la satire, le roman s'ouvre ainsi sur une autre lumière. « *Riche en péripéties, en complots, en machinations, en personnages qui se retournent, en coups de théâtre*, écrivait Jacqueline Piatier dans « le Monde des livres » du 30 septembre 1983, *cette création à la fois naïve et rusée nous offre un mélange de feuilleton à la Dumas et d'épopée métaphysique.* »

J. P.

[Auteur de neuf romans et de trois essais, Frédérick Christian Baron est né le 11 juin 1931 à Sedan (Ardennes), et a fait des études de sciences politiques et de droit à la faculté de Toulouse. Il a adopté ses deux prénoms en guise d'identité littéraire. Spécialiste en ingénierie, il a parcouru la Chine, la Birmanie, le Vietnam et l'Indonésie pour les besoins de sa vie professionnelle. Il y a acquis une connaissance de l'Asie, qui imprègne l'essentiel de son œuvre.]

Balland le « petit »

(Suite de la première page.)

Edmonde Charles-Roux et Daniel Boulanger faisaient valoir que rien de scandaleux ni de gênant ne serait ainsi dévoilé. Il s'indignait seulement du précédé – jeu convenable, il est vrai.

En dépit de tous ces remous, André Balland a remporté une victoire méritée. Depuis quelques années, il a su, assisté Brigitte Massot, attirer à lui des auteurs de qualités comme Claude-Michel Cluny, Claude Delarue, Raphaël Pividal, Michel rio... et d'autres qui sont ensuite partis chez des confrères mieux placés auprès des jurys. Digne retour des choses, des écrivains aux tirages impressionnants quittent les grandes écuries pour caracoler, le temps d'un livre, dans sa collection « l'Instant romanesque » qui publie de courts récits à l'usage des amateurs pressés. La manne tombant du ciel des Goncourts devrait quelque peu améliorer la trésorerie de cette maison qui est pauvre.

ajoutons enfin que, avec son regard ironique brouillé par des lunettes de myopes et sa grosse moustache dissimulant mal une timidité bourrue, andré Balland a conquis l'estime de nombre d'écrivains, de journalistes et, fait plus rare, celle de son personnel.

RENAUDOT : Jean-Marie Rouart pour « Avant-Guerre »

Le prix Renaudot a été décerné à Jean-Marie Rouart, pour *Avant-Guerre* (Grasset), au treizième tour de scrutin, par cinq voix, contre deux à Raymond Abellio pour *Visages immobiles* (Gallimard), et deux à Petru Dimitriu pour *la Liberté* (le Seuil).

Avant-Guerre est un roman dans la lignée de Morand (*Champions du monde*, 1931) et des *Poneys sauvages*, de Déon, cet *Avant-Guerre* (« le Monde des livres » du 7 octobre), où un groupe de jeunes gens prend le départ dans l'existence, en 1930. Dix ans plus tard, c'est le temps des engagements.

Où est le juste choix ? Quel est le bilan positif d'actes opposés auxquels on est porté dans la même exigence du bien de la patrie ? De quelle manière l'amour et ses fatalités orientent-ils nos options à notre insu ? Et l'amitié, ce lien si fort avant la tourmente, peut-elle survivre aux événements ? Les surprises du destin sont partout, dans une tragédie de cette ampleur.

Né en pleine guerre, Jean-Marie Rouart s'interroge, à travers ses personnages, sur ce qu'il aurait fait à leur place. Il n'approuve ni ne blâme aucun d'entre eux. C'est un montreur de vies, pas un juge ; un vrai romancier, dont l'écriture virile a cette grâce inimitable qui vient du cœur.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

[Né le 8 avril 1943 dans une famille de peintres liés à l'impressionnisme, Jean-Marie Rouart est le petit-neveu de Paul Valéry. Eclectique, il se réclame de Benjamin Constant, Barrès, Drieu La Rochelle, Aragon (celui d'*Aurélien*), Félicien Marceau, Michel Déon, Antoine Blondin, Jean d'Ormesson, mais aussi d'écrivains aventuriers, comme Jack London, Lawrence d'Arabie, Hemingway, Malraux – celui de la légende, auquel il a consacré une émission de télévision.

Après un premier roman salué par Kléber Haedens et Antoine Blondin : *la Fuite en Pologne* (1974), il publie *la Blessure de Georges Aslo* (1975), *les Feux du pouvoir* (prix Interallié 1977), *le Mythomane* (1979).

Jean-Marie Rouart a collaboré au *Figaro*, au *Magazine littéraire*. Il est aujourd'hui éditorialiste et responsable des pages littéraires au *Quotidien de Paris*.]

ROBERT MALLET ENTRE AU RENAUDOT

Robert Mallet a été élu membre du jury du prix Théophraste-Renaudot, en remplacement de Max-Pol Fouchet, décédé en août 1980.

[Né le 15 mars 1915 à Paris, Robert Mallet a été doyen de la faculté des lettres de Tananarive, recteur de l'académie d'Amiens (1964-1969), puis de l'académie de Paris (1969-1980). Poète, essayiste, critique, auteur dramatique, il est l'auteur de très nombreux ouvrages. On lui doit aussi la publication de plusieurs correspondances (Gide-Claudel, Valéry-Gide, Francis Jammes-Gide...), et des entretiens avec des personnalités littéraires (Paul Léautaud par exemple).

Ses recueils de poème sont : *l'Egoïste clé, De toutes les douleurs, Amour, mot de passe, les Signes de l'addition, Lapidé lapidaire, Mahafaliennes, le Poème du sablier, la Rose en ses remous, Quand le miroir s'étonne, Silex éclaté, l'Espace d'une fenêtre, Le forgeron me l'avait dit.*]

● *ERRATUM.* – Une erreur géographique s'est glissée dans la biographie d'André Chamson publiée au lendemain de sa mort (*le Monde* du 11 novembre) : le rassemblement protestant annuel où l'écrivain a pris plusieurs fois la parole a lieu au « Musée du Désert », au mas Soubeyran, commune de Mialet, près d'Anduze (Gard), en plein pays camisard, et non à Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault).

● *Le prix des créateurs*, annoncé chez Drouant en même temps que le Goncourt et le Renaudot, a été attribué à René Swennen pour son roman historique *Palais-Royal* publié chez Julliard (voir « le Monde des livres » du 21 octobre).

SPORTS

BOXE

Le Néerlandais Koopmans conserve son titre européen pour la dixième fois

Après Montero, Elbilia, Acariès et Rodriguez, il n'y a pas un cinquième français champion d'Europe : lundi soir 21 novembre, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, Rufino Angulo n'a pas été en mesure de ravir le titre de mi-lourd au Néerlandais Rudi Koopmans, qui le détient depuis quelque cinq années. Le Bordelais, qui comptait sur son punch pour faire la différence, a été en fait manœuvré par le Néerlandais, plus expérimenté, qui a obtenu une nette victoire aux points.

Il faut avoir faim pour devenir un champion de boxe ; il faut avoir la farouche volonté de sortir d'une condition sociale précaire pour supporter les souffrances endurées entre les douze cordes et s'imposer avec ses poings.

Rufino Angulo appartient bien à cette catégorie. Le Bordelais, dont le père a fui l'Espagne franquiste, a tout d'abord été carreleur. La boxe est bien, pour lui, un moyen de promotion sociale.

Any d'Avray, P.-D.G. de la première société européenne de perruques, qui s'est entichée du noble art au point d'enlever les enchères pour l'organisation de ces championnats, offrait, outre une bourse de 220 000 francs, une chance exceptionnelle à ce boxeur, dont le principal titre de gloire, à vingt-cinq ans, était d'avoir mis K.O. le champion australien vieillissant Tony Mundine. Une victoire aurait ouvert à Angulo les portes d'un championnat du monde. Son appétit de vaincre aurait dû, dans ces conditions, être sans commune mesure avec celui du Néerlandais Rudi Koopmans. Agé de trente-cinq ans, celui-ci, troisième mondial de la catégorie des mi-lourds, avait laissé entendre qu'il allait raccrocher incessamment les gants, manifestement comblé par une carrière qui lui a permis d'acquérir une fortune appréciable.

En fait, Angulo n'aurait pas dû se fier au physique de play-boy fatigué de son adversaire, qui vit au milieu d'un essaim de fort jolies femmes. Car Koopmans ne considérait pas les 440 000 francs qui lui étaient offerts à Paris comme une indemnité de départ à la retraite.

Angulo, qui comptait conclure avant la limite grâce à sa force de frappe foudroyante, s'en est aperçu à ses dépens. Le Français avait méticuleusement étudié au magnétoscope les derniers combats du Néerlandais. Il n'est pas parvenu pour autant à trouver la distance ou l'ouverture dans la garde hermétique de Koopmans. Celui-ci put donc appliquer sa tactique favorite : de larges crochets du gauche au corps suivis de directs du droit à la face. Sans être décisifs, ces coups lourds usèrent insensiblement le Français, qui ouvrit seulement une brèche dans le dispositif défensif du Néerlandais, au sixième round. Il fendit alors la pommette du champion.

Mais Koopmans prit l'essentiel du combat à son compte, accumulant les petits avantages qui firent la différence au moment de la décision.

Après avoir vainement temporisé pour porter une improbable estocade, Angulo se déchaîna durant la douzième et dernière reprise. Il était trop tard. Les coups du Bordelais n'avaient plus le tranchant nécessaire pour mettre en danger Koopmans, dont l'expérience était, au demeurant, suffisante pour passer au travers de l'orage.

C'est donc logiquement que le Néerlandais conservait, pour la dixième fois, son titre. Un titre dont la validation devra cependant passer par les laboratoires d'analyse. Les contrôles anti-dopage effectués en Italie et en Allemagne fédérale après ses deux derniers championnats d'Europe avaient révélé que Koopmans avait utilisé des substances hormonales dopantes. Prohibées dans ces deux pays, celles-ci n'étaient pas interdites par l'Union européenne de boxe. Cette lacune du règlement avait seule permis au Néerlandais de ne pas être disqualifié.

ALAIN GIRAUDO.

CARNET

Décès

– Mme Sultana Belaiche,
M. et Mme Jacques Belaiche
et leurs enfants,
M. Serge Belaiche,
M. et Mme Domenge
et leur fils,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gaston Ganem
et leurs enfants,
Mme Marcel Fitoussi
et ses enfants,
Mme Claire Belaiche,
Mme Rachel Abitbol
et les familles Oppenheim, Nordeman,
Les familles Assor, Mouyal, Ebbo et Abitbol,
ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph BELAICHE,
pharmacien biologiste,

survenu brutalement à son domicile, le 18 novembre 1983, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu, le 22 novembre 1983, au cimetière du Montparnasse.

Réunion à 15 heures à la porte principale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

1, rue du Coteau,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Mme Marc-Henry Binoche,
Ses enfants Jean-François et Virginie, Chantal et Marie-Pierre, Patrice et Edith, Emmanuel et Catherine, Caroline et Gérard,
Tous ses petits-enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès du

docteur Marc-Henry BINOCHE,
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller national
de l'ordre des médecins,
président du conseil départemental
de l'ordre des médecins
des Hauts-de-Seine,
expert près la cour d'appel de Versailles,

survenu brutalement le 20 novembre 1983.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 novembre 1983, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

Pas de couronnes.

– M. André Chomel,
M. et Mme Jean-Claude Levrat,
M. et Mme Bernard Haussaire,
Mlle Geneviève Chomel,
M. et Mme Philippe Chomel,
M. et Mme Denis Chomel,
M. et Mme Yves Chomel
et tous leurs enfants,
font part du décès de

Mme André CHOMEL,
née Jeanne Mouchelet,

survenu, à Paris, le 20 novembre 1983, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 novembre 1983, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e, où l'on se réunira, et sera suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles.

39, rue La Fontaine,
75016 Paris.

– Nantes.
Mme Denise Deboval-Deltombe,
son épouse,
M. et Mme Alain Deltombe,
M. et Mme Patrice Deltombe,
M. et Mme Dominique Vijoux,
Mlle Eva Deltombe,
ses enfants, ses petits-enfants,
Ses sœurs et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Yves DELTOMBE,
architecte honoraire,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à l'âge de soixante-dix ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 23 novembre, à 13 h 45, à la basilique Saint-Nicolas.

L'inhumation au cimetière de Champtoceaux (49), à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Condoléances à l'église seulement.

– Chambéry. Limeil-Brévannes. Marseille. Vimines.

Mme Joseph Fluttaz,
M. Alain Fluttaz,
M. et Mme Jacques Fluttaz
et leurs filles,
M. et Mme Bernard Fluttaz,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Peycru
et leur fille,
M. et Mme Louis Peycru,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph FLUTTAZ,
secrétaire adjoint
des affaires étrangères,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre national malgache,

survenu à son domicile, le 21 novembre 1983, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 23 novembre 1983, à 15 h 30, en la cathédrale de Chambéry, suivie de l'inhumation au cimetière de Bourget-du-Lac, dans la stricte intimité familiale.

Des dons sont acceptés au profit de la recherche médicale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
134, rue Léon-Menabrea,
73000 Chambéry.

– Mme Geneviève Hullo
partage avec sa famille et tous les amis de son mari,

la tristesse d'annoncer la mort de

M. Antoine-Jean HULLO,

conseiller maître
à la Cour des comptes,

survenue, le 20 novembre 1983, dans sa cinquante-septième année.

La messe de funérailles sera célébrée le jeudi 24 novembre 1983, à 10 h 45, en l'église Saint-Martin de Meudon, sa paroisse, 7, rue de l'Eglise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Des dons en sa mémoire peuvent être adressés à la Fondation contre la leucémie, 40, avenue Hoche, 75008 Paris.

[Né le 25 février 1927, à Mariane-Souanyas (Pyrénées-Orientales), M. Antoine-Jean Hullo était ancien élève de l'ENA, diplômé d'études supérieures de philosophie. Il a occupé différentes fonctions à la direction des relations économiques extérieures (DREE) avant d'être successivement membre du cabinet du secrétaire d'Etat au commerce extérieur (1966), et président du comité consultatif national pour l'expansion de l'industrie aéronautique française. C'est en septembre 1980 qu'il a été nommé conseiller maître à la Cour des comptes.]

– Mme Antoine Luciani,
son épouse,
M. et Mme Jean-Marie Luciani,
Mlle Françoise Luciani,
Mlle Santa Luciani,
ses enfants,
Patricia et Antoine Luciani,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine LUCIANI,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien magistrat,
ancien bâtonnier,
directeur honoraire
de la Caisse nationale
des barreaux français,

survenu, le 20 novembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le mercredi 23 novembre 1983, à 13 h 45, en l'église Saint-Léon, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu le vendredi 25 novembre à Poggio-de-Lozzi (Corse).

Ni fleurs ni couronnes.

– M. et Mme Bernard Thévenet,
ses enfants,
Carole Thévenet,
Michaël Thévenet,
ses petits-enfants,
font part du décès de

Mme Andrée THÉVENET-GABERT,
survenu le 9 novembre 1983 à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Bourg-de-Thizy (Rhône).

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Montvert »,
Aouste-sur-Sye,
26400 Crest.

– On nous prie de faire part du décès de l'ambassadeur du Liban à Moscou,

M. Antoine YAZBECK,

survenu le 20 novembre 1983 à Moscou.

Les obsèques auront lieu au Liban.

Services religieux

– L'ambassade du Brésil invite la colonie brésilienne en France à assister, le jeudi 24 novembre 1983, à 12 heures, à l'office religieux qui sera célébré à l'église Notre-Dame de la Consolation, 23, rue Jean-Goujon, 75008 Paris, à l'occasion de la Journée nationale d'action de grâces.

Avis de messes

– L'Union nationale des parachutistes fera célébrer une messe en l'église Saint-Louis des Invalides, le mercredi 23 novembre, à 18 h 30, à l'intention des cinquante-huit soldats français morts à Beyrouth.

Le président de l'Amicale des anciens de la 3e D.I.A. demande à ses camarades de manifester leurs sentiments d'union et de solidarité en assistant nombreux à la cérémonie.

Communications diverses

– L'Association des Ailes brisées, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien,

vous invite à sa vente d'entraide qui aura lieu le 29 novembre, de 17 heures à 20 heures, et les 30 novembre, 1er et 2 décembre, de 14 à 20 heures, à l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V,

avec le concours de l'armée de l'air, de l'aviation légère, de l'armée de terre et des parachutistes, de l'aéronautique navale, du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales et de la direction générale de l'aviation civile, de l'Aéroport de Paris, de l'Aéro-club de France, des compagnies Air-France, U.T.A., Air Inter, des Anciens de l'aviation, des Amis de Malfanti et de l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'air.

– Les legs destinés à Or Ha'Hayim (institution de deux mille élèves internes à Bnei-Brak, Israël) sont exempts de tous droits de succession. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Association Or Ha'Hayim, 3, rue Richer, Paris-9e. Tél. : 246-48-37, le matin. Demander Mme Dahan ou M. Charbit, documentation spéciale « Legs » sur demande.

Avis de recherche

– On nous prie d'insérer l'avis suivant :

ON RECHERCHE
Véronique MARRE,
vingt et un ans,
en vacances en Angleterre dans le Lake District (Cumbria). Elle a été vue pour la dernière fois le 31 juillet ; elle logeait en auberge de jeunesse.

Toute personne l'ayant rencontrée ou pouvant donner des renseignements est priée de téléphoner : (1) 350-27-02.

Signalement : 1,60 m, corpulence moyenne, cheveux bruns, longs, ondulés, yeux marron, teint mat bronzé, sac à dos de toile marron.

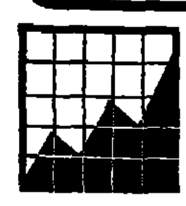
Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

directeur export

BIENS D'ÉQUIPEMENT

250.000

Une SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT de renommée internationale (C.A. 750 millions de F dont 60 % à l'exportation) recherche pour le plus important de ses départements, spécialisé dans la fabrication et la vente de TUBES en ACIERS SPÉCIAUX et de MATÉRIELS DE RACCORDERIE, le RESPONSABLE DU SERVICE EXPORTATION DIRECTE (C.A. environ 100 millions de F).

Reportant à la DIRECTION COMMERCIALE du département, sa mission essentielle sera de définir et d'appliquer une stratégie offensive de maintien et développement des marchés, et d'amélioration de la rentabilité. Il assurera personnellement les relations avec la clientèle (Bureaux internationaux d'ingénierie et grandes sociétés utilisatrices de tubes) ainsi que les négociations commerciales. Il aura la responsabilité de l'établissement des offres, aidé par une équipe de technico-commerciaux.

Cette fonction qui requiert des qualités d'autonomie et de dynamisme commercial conviendrait à un DIPLÔMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES de formation type CENTRALE ou HEC. 35 ans minimum ayant exercé des activités de négociation commerciale à des niveaux élevés, lui ayant permis notamment d'acquérir une excellente connaissance du marché international des biens d'équipement. Anglais courant indispensable et Allemand apprécié. Nombreux déplacements en Europe et dans les pays industrialisés.

MEMBRE DE SYNTEC

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2761 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Société Française de Prêt à Porter, filiale d'un important groupe international
PARIS

Directeur financier

Rattaché au Directeur Général pour

Animer et gérer une équipe de 20 personnes.

Assurer la responsabilité de l'ensemble des problèmes comptables et financiers - comptabilité générale et analytique - budget prévisionnel - reporting - bilans - trésorerie et informatique -

Expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire en PMI à justifier.

Bonnes connaissances de l'informatique, de ses développements et pratique de l'anglais impératives.

Formation supérieure DECS.

Ce poste s'adresse à un candidat organisateur et rigoureux, d'une personnalité affirmée et qui souhaite s'intégrer dans une équipe structurée.

La rémunération motivante est liée à l'acquis professionnel du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 23022 à :

MRI conseil

Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly.

PARIS - GENEVE - LONDRES - MADRID - MILAN

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

SUD-OUEST **F 200.000**

La filiale française, d'un groupe multinational canadien, dans la fabrication mécanique du verre et la menuiserie métallique, CA F 40 millions, implantée dans une agréable ville du Lot et Garonne, recherche son DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Membre de l'équipe de direction, c'est un homme de dialogue pour qui la concertation avec les responsables de la production et du commercial est primordiale pour toutes les questions relevant de ses compétences dans le cadre du développement de la société.

Il est responsable de la comptabilité générale et analytique, des budgets, des prévisions et du suivi de la trésorerie, des relations avec les banques, du reporting à la maison-mère, du personnel, de la paie, de l'informatique et de son évolution, des déclarations fiscales et sociales, de l'administration générale de la société.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 32 ans minimum, bon manager, capable d'autonomie, ayant une solide formation financière et comptable et acquis au moins 5 années d'expérience dans un poste à responsabilités de préférence au sein d'une société industrielle.



Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 20.175-M à CLA RECRUTEMENT 11, avenue Delcassé - 75008 Paris

---

BANQUE ÉTRANGÈRE
A PARIS

Appartenant à un grand groupe bancaire international

recherche

UN SOUS-DIRECTEUR ADJOINT AU DIRECTEUR

- Diplômé universitaire ou Grande Ecole.
- Espagnol souhaité.
- 5 ans d'expérience bancaire exigés.
- Possibilités de promotions futures.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº T 043.214 M à
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Diriger, gérer la production

Une société française spécialisée dans la fabrication de biens d'équipement domestique recherche son Directeur de Production.

Sa mission consistera principalement à définir avec les services commerciaux les produits à fabriquer, optimiser la structure et les moyens, rationnaliser la fabrication et améliorer la productivité.

Le directeur recherché est un ingénieur de formation généraliste type A et M, possédant une dizaine d'années d'experience de production, de préférence en mécanique de precision.

C'est un gestionnaire rigoureux qui sait aussi animer ses collaborateurs et dialoguer.

Le poste est à pourvoir dans une ville importante de la region Rhône - Alpes.

Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 309.255 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

EXTEMBAT

Nous sommes les meilleurs
Nous voulons le meilleur.

Numéro un dans la véranda, nous nous donnons les moyens pour l'être dans tout ce qui se rattache à l'EMBELLISSEMENT et l'AGRANDISSEMENT de la MAISON.

PATRON DE FILIALE

de formation supérieure Grande Ecole de Commerce avec une expérience réussie de plusieurs années de Direction de filiale ou de PME.
Il aura à diriger une filiale de 250 millions de chiffre d'affaires - 100 salariés - 7 établissements répartis sur le territoire national.

Rémunération : fixe important + intéressement.

Poste à pourvoir à CAMBRAI - ville verte à 120 mn de Paris...

Envoyer c.v. et photo sous référence 5672 à Philippe Algan
Groupe Maison Familiale - 1461, avenue du Cateau
59342 Cambrai Cedex.

GROUPE DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

recherche pour PARIS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Il s'agit de prendre en main les services administratifs, comptables, juridiques et financiers ainsi que la gestion du personnel de sociétés possédant et exploitant un parc de 10.000 appartements. Il aura en particulier, dans une perspective de management moderne et en prise directe avec le Directeur Général, à élaborer et contrôler les outils de gestion de l'ensemble des sociétés, principalement en matière budgétaire.

Pour être candidat, il faut avoir une formation de type grande école commerciale, une bonne connaissance du droit privé et de la gestion financière ainsi qu'une solide expérience (5 à 10 ans environ) dans une direction administrative et financière ou un secrétariat général.

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES,
19, r. de la Paix, 75002 PARIS.
(sous référence 2.532).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Directeur administratif et financier

LYON

Nous sommes l'une des 9 filiales régionales d'un groupe de conseil et d'assistance en informatique (3 500 personnes dans 32 agences en France et 21 implantations étrangères).
Très autonome dans notre région, nous gérons un CA de 46 MF avec une centaine de personnes.
Membre du comité de Direction, le responsable que nous recherchons y jouera un rôle de premier plan dans le domaine administratif et financier.
Il animera sept personnes dont un chef Comptable et apportera son aide sur le plan juridique, fiscal et social.
Il assurera également le Secrétariat Général.
De formation supérieure (Sup de Co, DECS, Sciences Eco...), le candidat devra avoir une *expérience de plusieurs années* dans une fonction similaire.
Les qualités d'intégration et de dynamisme seront déterminantes pour ce poste.

Merci d'adresser CV + Prétentions sous réf. TD 11 à Mme MANDON.

LEVI TOURNAY

KEYMEN
2 rue Childebert, 69002 LYON

Notre Groupe de dimension Internationale est constitué de plusieurs Entreprises à taille humaine en France et à l'Étranger

Notre compétence technologique s'appuie sur des bases scientifiques variées et très évolutives. Nous disposons de solides atouts pour contribuer à la réalisation de vos ambitions professionnelles et vous proposons de vous confier une

Direction d'usine autonome

Fort d'une expérience de plus de 10 ans acquise dans des fonctions d'ingénieur de production puis de responsable d'unités industrielles, vous recherchez maintenant plus d'autonomie et l'opportunité de pouvoir vous affirmer humainement et professionnellement dans l'exercice des responsabilités pleines et entières d'un chef d'établissement (150 km. Nord Est de Paris).

Nous souhaitons que vous nous apportiez une compétence technique à dominante électro-mécanique et une forte pratique des techniques de gestion de production.

Nous serons cependant particulièrement intéressés par vos qualités d'organisateur, d'animateur et de meneur d'hommes.

Faites-nous part de vos intérêts et de vos motivations en adressant votre dossier de candidature sous référence 552 C à

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cédex 15

GROUPE SOCIÉTÉS NÉGOCE INTERNATIONAL

recherche

DIRECTEUR SERVICES COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

capable de remplacer dans proche avenir le titulaire actuel, suite départ en retraite.
Bonnes connaiss. anglais et nouveau plan comptable exigés.
Age minimum 35 ans. Libre rapidement.

Adresser C.V. et prétentions sous nº T043.013M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

BRETAGNE SUD

P.M.I.
PRODUITS ALIMENTAIRES
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

qui soit un homme de développement mais aussi de rigueur, dépendant d'un président non opérationnel.

Adresser lettre manuscrite + c.v. s/réf. 82.507 à
Contesse publicité.
20, av. de l'Opéra.
75040 Paris.
Cedex 01 qui transm.

200.000

Notre client est une PMI (250 personnes, 70 millions de CA) filiale d'un important groupe pétrolier français. Nous recherchons pour son siège dans la Banlieue Nord de Paris un

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Le candidat recruté aura la responsabilité de la gestion comptable et financière de l'entreprise. Il assurera le contrôle budgétaire, ainsi que la gestion de trésorerie et les relations avec les banques. Il supervisera une équipe de 5 personnes et disposera d'un outil informatique performant (IBM 34).

Pour ce poste sont nécessaires : 5 à 10 ans d'expérience acquise impérativement en milieu industriel, une très solide formation comptable, une connaissance de la législation sociale et une familiarité avec l'outil informatique.

Veuillez envoyez votre C.V. en indiquant, si possible, un numéro de téléphone, à Marie-Jo MARTIAL, réf. M 1114, au 4 av. Marceau 75008 Paris.





emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Cadre Bancaire

Connaissant les Pays de l'Est

Pour renforcer ses relations avec la zone des Pays de l'Est, la Direction Internationale d'une grande banque française recherche un **Cadre Commercial** *(30 ans minimum).*

Il se verra confier :

- la recherche, en France et à l'étranger, des opérations d'exportation,
- l'étude et le montage des financements à court et à moyen terme de ces opérations (contacts D.R.E.E. et C.O.F.A.C.E.),
- l'entretien des relations commerciales avec les exportateurs français et le suivi des contacts à l'étranger.

Le candidat retenu connaîtra les Pays de l'Est.
Au cours d'une **expérience bancaire de 3 à 4 ans minimum,** il aura acquis la pratique des techniques de financement à court et moyen terme du commerce extérieur.

Pour ce poste basé à **Paris,** mais nécessitant de **fréquents déplacements** dans les pays concernés, la maîtrise de l'anglais, et de l'allemand ou du russe est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe le nom des banques auxquelles vous ne souhaitez pas que votre candidature soit transmise, sous référence 4290 à **rscg carrières** *- 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.*
Discrétion assurée.

Pour important complexe Pétrochimique au NIGÉRIA nous recherchons d'URGENCE

INGÉNIEURS

BILINGUE ANGLAIS confirmé

Env. rapidement C.V. et prét. à GESTION ETUDES 1bis, cité Paradis, Paris-10e.

Importante Société recherche pour poste AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

DPS IV

De formation supérieure *(DUT ou équivalent)*

Connaissances approfondies

langage Cobol et expérience de quelques années dans la conduite d'application de gestion.

Disponible rapidement

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé et photo ss *réf.* 8.010 à L.T.P. – 31 bd, Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.





L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS

est une organisation internationale créée en vue de délivrer des brevets qui sont, à l'heure actuelle, valides dans 11 pays d'Europe occidentale. L'Office européen des brevets a son siège à Munich et des départements à La Haye (Rijswijk) et à Berlin.

Pour le département à La Haye, l'Office recrute :

une **Documentaliste** ayant des connaissances en chimie et/ou en métallurgie (grade B5, réf. EXT/23).

Ce fonctionnaire aura comme tâche principale l'analyse et l'indexation de documents pour un système de recherche automatisé. Il participera en outre à la mise en place de nouveaux systèmes de recherche documentaire aidés, par (micro)ordinateur, à l'évaluation du rendement de ces systèmes et à l'instruction des utilisateurs.

Les candidats(tes) doivent avoir une instruction technique complète de niveau secondaire et 10 années d'expérience adéquate, et également posséder une connaissance active de deux langues officielles de l'Office et l'aptitude à comprendre la troisième (les langues officielles sont l'allemand, l'anglais et le français).

L'Office offre une carrière intéressante dans un milieu international ainsi que des traitements, allocations et conditions de travail avantageux (6 semaines de congé par an, congé dans les foyers, assurance-maladie, pension, etc.), semblables à ceux des Organisations coordonnées (OTAN, O.C.D.E., etc.).

Candidatures accompagnées par un curriculum vitae à adresser pour le 7 décembre 1983 au plus tard à :

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS
Bureau du personnel
Patentlaan
2288 EE RIJSWIJK
Pays-Bas

Une importante société française de construction de bâtiments clés en main
(300 personnes, 200 M de C.A.)
recherche son

responsable assurances

Première mission :
4 ans à ANNABA (dans le Sud-Est Algérien, il se verra confier la totalité des contrats relatifs à la construction d'un grand ensemble (chantier occupant 300 personnes) et à son agencement.
Il sera chargé, tant de la partie commerciale (relations et négociations avec les Compagnies du pays, les Experts) que de la partie administrative (production, sinistres, réassurance).

Profil :
Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum, excellent généraliste (IARD, Vie, Transport, Assistance), habile négociateur d'un tempérament autonome.

Salaire motivant + avantages expatriation.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitae, photo et prétentions (indiquer votre numéro de téléphone si possible) sous la référence M.221, à notre Conseil

PRB

MICHEL JOUSSE Conseil en Recrutement
26, rue de la Pépinière - 75008 Paris

Programmeur-analyste

de haut niveau

Schlumberger Afrique cherche un programmeur analyste d'expérience confirmée *pour un poste* basé à Paris.
Ses principales responsabilités porteront sur le développement des programmes pour l'interprétation des données enregistrées dans les puits pétroliers.

Outre un **diplôme de niveau supérieur en mathématiques et en physique,** le candidat doit se prévaloir d'une **expérience d'au moins 5 ans** dans **le domaine de programmation** scientifique utilisant FORTRAN et *PASCAL. Connaissance du LISP souhaitée.*
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Envoyer votre demande accompagnée d'un CV à ID. Manager.
Schlumberger, 50 rue de Monceau 75008 Paris.

Schlumberger

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE AU NIGER
recherche

CHEF DE DIVISION ENTRETIEN ENGINS

La mission : maintenance d'un parc de + de 100 engins de T.P., participation à la gestion des stocks, contrôle de la sous-traitance lors de la réfection des sous-ensembles. Il dispose d'un atelier de 1800m² et d'une station-service.

Le candidat : ingénieur Mécanicien diplômé A.M., E.N.S.I. mécanique...
Expérience de plusieurs années dans l'entretien et la gestion d'un parc d'engins de carrière ou de T.P.

Avantages liés à l'expatriation : vie en famille, villa, école, complexe sportif, hôpital...

Ecrire avec C.V. explicite sous réf. SO/EE à CETAGEP 30, Avenue Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

CETAGEP

Important organisme recherche pour assurer maîtrise d'œuvre sur un grand chantier de construction d'un complexe hydro-électrique en
COTE D'IVOIRE

Ingénieur

Diplômé ayant une expérience de plusieurs années dans les terrassements en déblais rocheux et l'emploi des explosifs.

Contrat d'expatrié à durée indéterminée - Congés annuels
Conditions de Rémunération intéressantes.

Merci d'adresser votre candidature au C.E.B.T.P.
12 rue Brançion - 75737 Paris Cedex 15

INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN
Florence

Le département des Sciences politiques et sociales sollicite les candidatures pour une chaire de professeur spécialiste en politique sociale européenne.

Dans le vaste domaine de la théorie sociale et des études de politiques concrètes, préférence sera donnée aux candidats dont le travail et l'intérêt portent sur l'étude comparative – menée au niveau des institutions de la Communauté européenne et/ou des gouvernements nationaux – de sujets qui, à présent, ne sont pas couverts par le département, à savoir : la politique du bien-être social, la sociologie de l'entreprise, le rapport entre employeurs et employés, le processus d'organisation, la diffusion internationale et la négociation intergouvernementale des politiques sociales et économiques.

Seules les candidatures des personnes occupant une fonction comparable dans une université ou un institut de recherche seront prises en considération.

Les candidats sont priés d'envoyer un C.V. complet accompagné d'une liste de leurs publications essentielles et d'un exposé détaillé des recherches envisagées à l'IUE. Date limite de réception des candidatures : 15 janvier 1984 (cachet de la poste).

La nomination, prévue pour le 1er octobre 1984, vaudra pour une période de trois ans renouvelable.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Service Académique de l'Institut Universitaire Européen, Badia Fiesolana, via dei Roccettini, I-50016 S. DOMENICO di FIESOLE, Italia.

---

unicef

With Headquarters in New York and offices throughout the world, working with developing country governments to provide disadvantaged children and their mothers with the basic services they need to survive and develop

The United Nations Children's Fund seeks

Senior Medical Supply Procurement Officer - New York (Ref. : 198)

Responsability : Responsible for the procurement of medical supplies and equipment, pharmaceuticals and vaccines, hospital and medical suplies in the United States and/or Canada. Provides technical support and assistance on corresponding policy formulation to UNICEF'S Supply Division and on specifications to field offices ; is focal point for technical support in the production and quality control of pharmaceutical and vaccine products.

Qualifications : University degree in the field of pharmacy. Fluency in English with knowledge of French and/or Spanish an advantage. Minimum twelve years progressively responsible procurement experience with major government, international or commercial organizations. Proven experience in the production and quality control of pharmaceutical and vaccine products essential.

Engineering Supply Procurement Officer - New York (Ref. : 199)

Responsability : Responsible for the procurement of engineering supplies and equipment in the United States and/or Canada. Provides technical support and assistance on corresponding policy formulation and specifications to UNICEF'S Supply Division and field offices.

Qualifications : University degree in a relavent discipline or equivalent educational level in technical specialization. Fluency in English with working knowledge of French and/or Spanish an advantage. Minimum ten years progressively responsible experience with major government, international or commercial organization with a proven background in negotiating and contracting. Detailed knowledge of export procedures required.

Engineering Supply Procurement Officer - Copenhagen (Ref. : 331)

Responsability : Responsible for the procurement of supplies and equipment, having high technical content of engineering nature, including civil, electrical and mechanical type products. Provides technical advice on specifications on commodities such as water pumps, water pipes, pipe fittings, machine tools, generators, compressors, hand tools, workshop equipment and construction materials.

Qualifications : University degree in a relevant discipline or equivalent educational level in technical specialization. Fluency in English. Working knowledge of French and/or Spanish. Minimum ten years progressively responsible commercial and/or government procurement experience and a knowledge of export procedures and worldwide sources of supplies.

Regional Supply Officer - Abidjan (Ref. : 143)

Responsability : Provides logistics and supply management advice and assistance to UNICEF offices and national governments in West, Central and South-West Africa.

Qualifications : University degree in a relevant discipline or equivalent in technical specialization. Fluency in French and English with knowledge of Portugese an advantage. Minimum ten years progressively responsible experience preferably with an international organization. Proven experience in supervisory positions in supply management essential. Previous working experience in developing countries essential ; previous experience in Africa desirable.

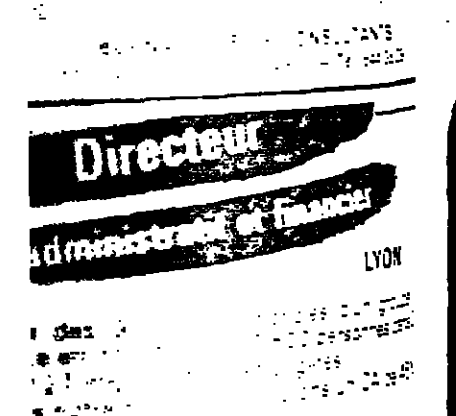
Supply Officer - Islamabad (Ref. : 216)

Responsability : Advises the UNICEF Representative in Pakistan in supply and logistics management matters. Undertakes local procurement and assists in international offshore procurement in Pakistan.

Qualifications : University degree in a relevant discipline or equivalent in technical specialization. Fluency in English. Minimum ten years progressively responsible experience in supply management, procurement and warehousing operations. Previous working experience in developing countries essential. Proven experience in supervisory positions required.

Salary commensurate with qualifications and experience.
Excellent benefits package.

Send detailed résumé to :
Michael Corbett
chief, Recruitment and Placement
UNICEF
866 U.N. Plaza, New York, N.Y. 10017
U.S.A.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



MATRA MICRO SYSTEMES

recherche pour son Unité de COLMAR

Ingénieur méthodes tests

En relation avec les services internes, il aura à définir, évaluer, mettre en fabrication, chiffrer les moyens de test en materiel micro-informatique.
De formation Ingénieur en Electronique, le candidat aura le sens des responsabilités, de l'initiative et du contact.
Des connaissances en micro-informatique ainsi qu'en Anglais seront des atouts supplémentaires.

Ingénieur moyens industriels

Mission :
Optimiser les moyens de production.
Pour ce faire, il analysera les moyens existants, participera au choix, à l'installation et la mise en route des nouveaux équipements, déterminera la rentabilité des investissements.
Profil :
Ingénieur A.M. (ou équivalent) ayant plusieurs années d'expérience en Méthodes ou Fabrications électroniques.

Ingénieur industrialisation Micro informatique

Nous vous offrons cette possibilité en vous confiant la responsabilité d'un produit depuis sa conception jusqu'à sa mise en fabrication.
Vous aurez à assurer la coordination entre les différents services, avec pour objectif l'abaissement des coûts de revient et le respect des délais.
Ce poste très autonome nécessite un sens aigü de l'organisation et du contact, de bonnes connaissances de la fabrication de matériels électroniques, des notions de moulage plastique. Pratique de l'Anglais appréciée.

Adresser CV détaillé et prétentions au Service du Personnel - MMS 1, Faubourg des Vosges 68000 WINTZENHEIM
Discrétion assurée.

CONTESSE

RENNES

ETABLISSEMENT PUBLIC
offre situation intéressante à

RESPONSABLE SERVICE FORMATION

Le candidat de formation supérieure (Ingénieur, Ecole Commerciale ou équivalent) justifiera d'une expérience analogue, si possible en Entreprise.
Une connaissance approfondie du milieu industriel et commercial est nécessaire, ainsi que de solides bases en production de gestion et en informatique.
● Il participera à la conception, à la définition et à la diffusion de la politique globale de formation; il devra la faire accepter et suivre son application.
● Il analysera les besoins et coordonnera les diverses actions de formation.
En outre, il doit être capable d'assumer des contacts à haut niveau.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée C.V. détaillé indiquant derniers émoluments perçus, adressée à

B.E.O. (référence 8241) 3, rue de Téhéran 75008 Paris



Constructeur de Maisons Individuelles
recherche pour Bordeaux

1 CHEF D'AGENCE

Fonction : Responsable
— des objectifs commerciaux et de production ;
— de la conception de produits ;
— du budget publicitaire ;
— il coordonne l'ensemble des opérations nécessaires à la constuction des M.I. depuis la signature des contrats jusqu'aux remises des clés.

Profil : H. ou F. Ingénieur — B.T.S. — D.U.T. ou équivalent — Expérience commerciale. souhaitée et connaissance de la M.I. en secteur diffus.
Références exigées : 5 ans minimum dans le secteur bâtiment (si possible en M.I.).

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo à :
CONSILIA — 5, rue Lincoln (4e et.) 75008 PARIS.

MSD

MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

MERCK SHARP ET DOHME CHIBRET (MSD)
Nous sommes l'une des filiales (MSD France)
du groupe pharmaceutique américain international (Merck and Co Inc)
(effectifs : 30.000 personnnes, CA mondial : 3 milliards de dollars).
Etablis en France depuis 1961,

nous construisons en **Haute Loire AU PUY,**
UN NOUVEL ETABLISSEMENT INDUSTRIEL DE CHIMIE FINE,
spécialisé dans la fabrication d'un nouveau produit actif à usage pharmaceutique.
Nous recherchons

DEUX PERSONNALITES CAPABLES DE
CREER LA FONCTION PERSONNEL

JEUNE CHEF DE PERSONNEL

(Référence 309)

● Il devra rapidement prendre en charge la gestion des 80 personnes environ qu'il aura recrutées la première année. Rattaché au Directeur de l'usine du Puy et en liaison fonctionnelle avec le Directeur des Affaires Sociales du Groupe France, il assurera l'administration du personnel, le suivi des relations avec les partenaires sociaux et jouera un rôle de conseil auprès de la hiérarchie. Il couvrira la totalité de la fonction personnel (formation, sécurité, communication, gestion)
● Le titulaire, âgé de 30 ans mini, a nécessairement une formation supérieure (scientifique, sciences sociales), complétée d'une première expérience (3 ans) de la fonction personnel.

JEUNE RESPONSABLE FORMATION ET SECURITE

(Référence 310)

● Il assurera la préparation, l'animation et le suivi des actions de formation du personnel, actions particulièrement importantes en phase de démarrage d'une usine. Il aura aussi la responsabilité de tous les services de la sécurité générale (sécurité du travail, hygiène, protection incendie, sécurité individuelle et collective des biens et des personnes).
● Le titulaire, qui a la trentaine, a une formation technique supérieure (école scientifique, DUT) il a déjà exercé des fonctions d'animateur de formation et s'est spécialisé aussi dans les questions d'hygiène et de sécurité. (5 années d'expérience).

POUR LES DEUX FONCTIONS LES TITULAIRES DOIVENT PARLER L'ANGLAIS COURANT.
STAGE PREVU AUX ETATS-UNIS. POSSIBILITE D'EVOLUTION DANS LE GROUPE.

Adresser CV, photo, rémunération actuelle en indiquant la réference du poste choisi
et un numéro de téléphone à

GUY POSTEL CONSEIL
BP 19 - 06480 LA COLLE SUR LOUP
Réponse et discrétion assurées

IMPORT. STE COMMERC. A CLERMONT-FERRAND

recherche

CHEF COMPTABLE

— Il devra assurer les travaux comptables et administratifs jusqu'au bilan inclus.
— Agé de 35 à 40 ans environ il aura une solide expérience d'un service comptable important.
— Des connaissances en informatique seraient appréciées.

Ecr. av. C.V., photo et prétent. s/N° 60433 à : Ag. Havas 63002 Clermont-Ferrand CED.

Société Industrielle performante et Lyonnaise, en pleine expansion fabriquant des tissus à haute technicité destinés aux matériaux composites, filiale d'un grand groupe chimique international, cherche

CONTRÔLEUR DE GESTION

● formation supérieure économique, commerciale ou marketing. option finance,
● être bilingue anglais,
● avoir une expérience de 3 ans dans une unité de production.

Merci d'adresser vos cv avec lettre manuscrite, photo et tél. + prétentions à Mme F. BRAC, 3, rue du Gal-Delanne, 92200 NEUILLY-sur-SEINE, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)



With Headquarters in New York and offices throughout the world, working with developing country governements to provide disadvantaged children and their mothers with the basic services they need to survive and develop

The United Nations Children's Fund
seeks

FINANCE OFFICER
(TREASURY) - NEW-YORK (Ref. : 332)

Responsability : Negociate currencies and invest UNICEF's funds within UNICEF policies and in accordance with operational needs.

Qualifications : Master's degree in Finance or Business Administration. Fluency in English. Working knowledge of French an advantage. Specialized training in finance, accounting and banking desirable. Minimum ten years progressively responsible experience in the field of finance. Operational experience in money market trans- actions prefered. Readiness to accept functional missions to field offices as required.

FINANCE OFFICER
COPENHAGEN (Ref. : 225)

Responsability : Management and implementation of financial transactions of UNICEF's Integrated Supply Centre in Copenhagen with responsability for pertinent reporting and documentation flow.

Qualifications : Master's degree in Business Administration. Fluency in English and French. Specialized knowledge in EDP at user level. Minimum seven years progressively responsible experience in banking or auditing with proven supervisory experience in administration, finance or accounting.

Salary commensurate with qualifications and experience. Excellent benefits' package.

Send detailed resumé to :
Michael Corbett, Chief, Recruitment and Placement
UNICEF
866 U.N. Plaza, New-York, N.Y. 10017, U.S.A.

Follows specs as closely as possible to achieve look of layant.

Industrie Moderne Nord Ouest du Bas-Rhin
Fabrications en grande série, en développement,
appartenant à un groupe international dynamique
recherche

JEUNE CHEF DES SERVICES FINANCIERS
ESC, IECS option Finances-Comptabilité
DECS ou Autodidacte de valeur
5 à 10 ans d'expérience de gestion financière et de contrôle de gestion
Anglais courant indispensable, Allemand efficace souhaitable

Mission : Il sera responsable des services financiers et administratifs : comptabilité générale, analytique, dossiers fiscaux et contrôle de gestion. Une solide expérience des techniques de contrôle de gestion (informatisée) et de la comptabilité analytique en milieu industriel performant, une connaissance des méthodes de la comptabilité anglo-saxonne (reporting, forecast) sont nécessaires.
- Poste d'avenir stable, rémunération stimulante
Logement facilité

Adr. CV dét. ss réf. 1069 à

seletec Conseil 67008 STRASBOURG CEDEX

Usine en **DORDOGNE**
recherche son

ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION

Qui devra faire preuve de dynamisme et d'autonomie pour mettre en forme les indicateurs dans des secteurs de production, en animant une petite équipe de spécialistes.
DUT ou BTS exigé + expérience similaire + notions précises d'informatique.

Envoyer C.V. + photo sous réf.83177 à
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

VILLE DE VALENCE (Drôme)

recrute
par voie de concours sur titres ou mutation

BIBLIOTHÉCAIRE DE 1re CATÉGORIE

Pour fonctions d'Adjoint au Conservateur de sa Médiathèque.

Bonne exp. de Direction de Bibliothèque souhaitée.

Adresser C.V. + photo à Mairie de Valence.
Bureau du Personnel — 26021 Valence.
Avant le 15 décembre 1983.

IMPORTANT GROUPE RÉGIONAL SECTEUR MUTUALISTE

recherche

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE PROMOTION DES FINANCEMENTS AVEC L'ÉTRANGER

Ce service en liaison avec les autres structures concernées du groupe et ses partenaires sera chargé de développer et/ou de créer des produits bancaires nécessaires aux entreprises dans leur liaison avec l'étranger.

Ce candidat, environ 35 ans, possédera une formation supérieure et une excellente connaissance pratique dans le domaine de la réglementation et des techniques.

Une bonne pratique de la langue anglaise sera appréciée.

Résidence : ville universitaire de l'Ouest.

Adresser lettre manuscrite + c.v., photo et prétentions sous n° T 043.159 M
Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Chef de division comptable

Groupe international, leader sur son marché situé à Beauvais (60) recherche son **Chef de Division Comptable.**

Il aura la responsabilité :
- des comptabilités générales (clients et fournisseurs),
- d'assurer la consolidation et le reporting mensuel,
- d'élaborer l'ensemble des déclarations fiscales (annuelles et périodiques).

Le candidat, de formation supérieure, ESC option finances-comptabilité, DECS complet ou équivalent, aura 5 ans d'expérience professionnelle minimum dans une multinationale en qualité d'assistant ou responsable du département comptable.

La connaissance de la comptabilité anglo-saxone et des systèmes informatiques serait un atout supplémentaire.

Anglais exigé.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo (sous réf. MF 1183 M précisée sur l'enveloppe) à notre Conseil qui transmettra.

ORSI 13, place Kossuth 75009 PARIS.



هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

DEPARTEMENT SATELLITES
recherche pour
son BUREAU D'ETUDES

INGENIEURS

pour piloter des études de dossiers de définition d'équipements électroniques.

Liaisons avec bureau de calcul (thermique, mécanique, fiabilité).

Adresser les candidatures
à Service du Personnel - B.P. 1187 -
31037 TOULOUSE CEDEX

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
recherche

L'ADJOINT AU CHEF DU BUREAU D'ESTIMATION

Expérience exigée dans la tuyauterie et/ou la chaudronnerie.
Bonnes notions d'anglais technique.
Poste basé dans le Midi de la France.

Adresser C.V. détaillé + photo et prétentions sous nº T 043.213 M à
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES – C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche

INGENIEUR RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES

Equipements Industriels – SIME INDUSTRIE (20 km de NEVERS)

Ingénieur Généraliste ou mécanicien diplômé Grande Ecole, vous avez 10 années d'expérience au sein d'une activité mécanique qui vous ont permis de connaître les équipements de manutention lourde. Rattaché au Directeur d'Etablissement (240 personnes) vous serez le responsable d'une équipe de 15 techniciens en Bureau d'Etudes et Essais. Vous assurerez la définition et la mise au point des produits (freins industriels et coupleurs hydrocinétiques) et participerez à leur industrialisation.

Adresser CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste 52315 à VALEO Service Recrutement I. & C.
43, rue Bayen – 75017 PARIS

Burroughs

recherche pour son établissement de
VILLERS-ECALLES

CHEF DE GROUPE ACHATS ELECTRONIQUE

Ce poste conviendrait à un diplômé E.S.A.P. - E.S.C., bilingue anglais, ayant une expérience achats confirmée en électronique.

Une évolution vers un poste de responsabilités supérieures est envisageable pour un candidat de valeur.

Pour faire acte de candidature, envoyer C.V., photo et salaire actuel à BURROUGHS
M. J. PAVIOT - B.P. Nº 5 - VILLERS ECALLES
76360 BARENTIN

Burroughs : un partenaire... des services...

SOCIÉTÉ MOYENNE LEADER
EN BIENS D'ÉQUIPEMENT
POUR INDUSTRIES NUCLÉAIRES
recherche pour GRENOBLE

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Il doit posséder :
– Le goût de la mécanique;
– Une bonne connaissance de l'anglais;
– Une expérience en C.A.O. si possible.

Il sera adjoint au Directeur Technique.
Possibilité d'évolution rapide de carrière au sein de la structure existante.

Envoyer C.V. lettre manuscrite + photo + prétentions sous référence nº 831103 au

CABINET VITTE ET MOSSAN
15, bd Maréchal Leclerc 38000 Grenoble

Ingénieurs d'assurance qualité

(électro-mécaniciens ou électroniciens)

Nos divisions aérospatial (navigation, guidage, commande et visualisation, capteurs...), transports télécommunications... (péages, terminaux de paiement, téléphonie...) et composants d'automatismes recherchent plusieurs ingénieurs d'assurance qualité.

Au sein d'équipes-projets utilisant les techniques et les moyens les plus avancés, ils veillent à la mise en place des mesures et des outils d'assurance qualité-fiabilité.

Leurs perspectives d'évolution sont multiples : ces postes permettent en effet de suivre des produits lors de toutes les étapes de leur développement, de l'étude au contrôle final.

Si vous êtes ingénieur généraliste, débutant ou avec une première expérience, rejoignez dès aujourd'hui nos équipes à Valence.

Crouzet

Adresser votre dossier de candidature au responsable du recrutement, Crouzet S.A. 25, rue Jules Védrines 26027 Valence Cédex en précisant la référence 9M.

Société Electro-Hydraulique
Pompes Salmson
FILIALE DU GROUPE THOMSOM
recherche

Chef de groupe Méthodes

Vous êtes INGENIEUR de formation avec 3 à 5 ans d'expérience minimum.

Vous aspirez à l'encadrement et à l'animation d'un groupe au sein d'un service méthodes. Nous recherchons un homme ouvert et créatif ayant de la personnalité.

Votre mission sera :
- l'industrialisation des nouveaux produits
- la recherche et la mise au point de nouveaux équipements et procédés de fabrication
- l'établissement des programmes pour M.O., C.N., gammes et temps de fabrication.

Vous participerez à la réalisation d'un important programme d'investissement.

Poste basé à LAVAL.



Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 5 LM 203, à notre conseil B. PIZZETTA - 24, allée Saint Clément - 72300 SOLESMES.

pmp

ENERTEC

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

DÉBUTANTS OU EXPÉRIMENTÉS

Venez mettre en pratique et développer à SAINT-ÉTIENNE vos connaissances dans les domaines des techniques analogiques et numériques, des microprocesseurs, des télécommunications et de l'informatique pour concevoir et développer des instruments et des Systèmes de Mesure.

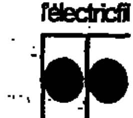
Le GROUPE MESURE ET RÉGULATION vous offrira des opportunités d'évolution au sein de ces différentes Divisions en France ou à l'Étranger, à travers les Études, la Production, les Ventes ou le Marketing.

Pour informations complémentaires, s'adresser au :
DÉPARTEMENT INSTRUMENTATION GENERALE
Service du personnel, 5, rue Daguerre
42000 SAINT-ÉTIENNE CEDEX

ENERTEC
Schlumberger

---

jeunes ingénieurs fabrication



l'électricfil LYON : Leader Européen dans le domaine des composants électriques et électroniques destinés à l'industrie automobile, nous avons entrepris une diversification dans d'autres secteurs industriels. Notre développement régulier (CA 140 MF, investissements 10 MF en 1983) nous amène à rechercher 2 jeunes ingénieurs. Rattachés au Directeur de Production, chacun se verra confier la responsabilité globale d'une unité d'environ 80 personnes (animation du personnel, organisation et informatisation des ateliers, respects délais et qualité...). Diplômés d'une école d'ingénieur (ECAM, ECL, IPC, INSA...), ils auront acquis une première expérience professionnelle en production de 2 à 5 ans et auront confirmé leur sens du dialogue, leurs capacités d'initiatives et de méthode. La connaissance de l'anglais favorisera leur évolution future.

UNITE CAOUTCHOUC

Il sera ingénieur Mécanicien, familiarisé à l'utilisation de matériels électroniques et hydrauliques, capable d'optimiser l'utilisation du parc machines et d'initier l'évolution des moules. (réf. 1100)

UNITE ELECTRONIQUE APPLIQUEE

Ingénieur Electronicien, il aura l'expérience de la mise en place et de l'utilisation d'automatismes dans la fabrication et l'assemblage de composants électriques. (réf. 1101)

Merci d'adresser pour chacun de ces postes, en précisant la référence choisie, un dossier de candidature à
REALISE - BP 2233 - 69213 LYON CEDEX 2
qui nous assiste dans cette recherche.

LE Nº 1 FRANCAIS DU BUNGALOW ET DE LA CONSTRUCTION MODULAIRE
en pleine expansion
RECHERCHE :

1 chef du service achats

Connaissant parfaitement les achats de produits métallurgiques plats semi-ouvrés, des matériels de second œuvre, des équipements intérieurs de bungalow.

Ce poste exige d'être :
- un excellent négociateur (prix et délais) rompu aux techniques modernes d'approvisionnements
- un gestionnaire rigoureux
- un homme de goût (choix des équipements intérieurs)
- un esprit curieux et éclectique.

Des déplacements chez les fournisseurs et dans les salons spécialisés sont à prévoir.

Une expérience réussie dans un service achats d'un fabricant de caravanes ou dans une chaine de quincaillerie ou de magasins de bricolage serait un +.

Lieu de travail : Périgord.
Rémunération ouverte.

Adresser C.V., photo et prétentions à N. 3470 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 PARIS qui transmettra.

La Commune de Beaucaire (Gard), 13.015 habitants recrute par voie contractuelle un technicien hautement spécialisé 1er échelon de Rédacteur (indice brut 267) pour son Opération programmée d'amélioration de l'habitat et les opérations d'accompagnement afférentes.

La candidat, qui sera intégré à une équipe existante de 3 personnes, devra effectuer les enquêtes sociales dans le centre ancien et monter les dossiers techniques susceptibles de relever de l'A.N.A.H., de la P.A.H., ou du P.A.P. nº 15.

Il doit donc posséder un sens affiné de l'organisation et du contact social car il sera l'interlocuteur privilégié des propriétaires bailleurs ou occupants, des entrepreneurs et des maîtres-d'œuvre dont il contrôlera les dossiers.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, devront être envoyées à l'adresse suivante :
Monsieur le Maire
Secrétariat Général
Hôtel-de-Ville
30300 BEAUCAIRE.

VILLE DE CHATEAUROUX (Indre)
(54 000 habitants)
recherche

CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

Il assurera les fonctions suivantes :
– gestion des dossiers du Personnel (1 200 effectifs)
– paye

Il aura pour rôle essentiel la mise en place d'un plan de formation.

Profil souhaité :
– formation supérieure
– expérience en matière de personnel
– maîtrise des applications informatiques
– qualités de relations humaines.

Le poste est à pourvoir dans les plus brefs délais.

Adresser d'urgence candidature et curriculum vitae à :
Monsieur le Maire — Hôtel de Ville — 36018 CHATEAUROUX.

Société d'Expertise Comptable
région Nord
recherche dans le cadre de son organisation interne

FISCALISTE

Ecr. s/nº 7.084 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
EXPERT-COMPTABLE
ou
MÉMORIALISTE
Poste à responsabilités.

Env. C.V. et prétentions à EXCOM PICARDIE
86, rue de la République, 60300 SENLIS.

GROUPE SYSECA

STE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE (700 PERSONNES)
Partenaire d'un groupe industriel de taille internationale recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

– 3 ans d'expérience, désirant exercer leurs activités dans les domaines suivants :
– Télécommunications, protocole, traitement d'image.

Poste à pourvoir à RENNES.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2.043 au Service du Personnel, 315, Bureaux de la Colline
92213 ST-CLOUD Cedex.

L'Office H.L.M. de LORIENT
recherche

son Chef de Service financier

Ce cadre « attaché » ou similaire sera titulaire d'une maîtrise de Gestion ou D.E.C.S.

Il justifiera d'une expérience de responsabilité équivalente dans le service financier d'un organisme d'H.L.M., d'une société du secteur tertiaire ou d'un établissement financier, ainsi que l'utilisation de systèmes faisant appel à l'informatique.

Adresser candidatures et Curriculum-Vitae à

O.P.C. – H.L.M.
4, boulevard du Général-Leclerc B.P. 403
56322 LORIENT CEDEX.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche

PROFESSEUR

Parlant anglais, expé. V.I.F. et D.V.V. exigé, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le nº T 043.195 M
– RÉGIE-PRESSE –
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

jeunes diplômés

Important groupe privé d'assurances (1400 salariés - 1000 agents généraux - 2 milliards de CA) recherche pour sa Direction Commerciale

5 INSPECTEURS DU CADRE

Vous êtes attirés par le monde des affaires, vous désirez prendre des responsabilités rapidement et valoriser vos diplômes ?
Si cela vous tente, c'est ce que nous vous proposons.
Votre personnalité forte et active et votre goût des rapports humains seront vos atouts.
Nous vous donnerons une solide formation au cours de laquelle vous participerez aux activités de notre Centre de Formation afin de devenir des techniciens en assurance et de réels animateurs commerciaux, capables d'organiser, d'animer et de développer, au sein de 3 ou 4 départements, un réseau d'agents généraux déjà bien implanté.
Nous saurons reconnaître vos résultats en terme de rémunération mais aussi en vous offrant de réelles possibilités de carrière au sein de notre groupe.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 46580 à Projets 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui fera suivre.

DROIT - ESC
SC. ECO.

MULHOUSE

Important Organisme Bancaire
recherche

2 ORGANISATEURS INFORMATICIENS

référence 01 M 11.

Votre mission : Au sein du service organisation existant :
- Analyser tous les problèmes généraux et innover de nouvelles stratégies.
- Conseiller, intégrer de nouvelles méthodes et/ou procédures.

Votre profil :
- Formation supérieure.
- Expérience de plus de 5 ans dans le secteur bancaire.
- Connaissances informatiques indispensables.

Notre conseil en recrutement :

CAP SOGETI SÉLECTION

83-85, boulevard Vincent Auriol - 75013 Paris.
Envoyer votre CV + photo + prétentions à Any BOULADE

média-system

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Commercialiser des appareils scientifiques de haute technologie

Opportunités pour 4 ingénieurs technico-commerciaux

LKB, filiale française d'une société suédoise, est spécialisée dans l'appareillage scientifique.
Nous commercialisons nos produits de haute technologie auprès des laboratoires de recherche des sciences de la vie.
Pour faire face à notre développement rapide, nous recherchons 4 ingénieurs technico-commerciaux :

• 2 responsables régionaux.
Vous prendrez en charge la gestion commerciale de votre secteur. Votre mission comportera ainsi les aspects suivants : prospection, commercialisation de l'ensemble de notre gamme, formation et assistance à notre clientèle.
Des connaissances en chromatographie liquide, en techniques électrophorétiques ou en comptage nucléaire et bioluminescence sont indispensables pour mener à bien votre mission.
(réf.M/1)

• 2 responsables d'une des lignes de produits suivantes :
- techniques électrophorétiques,
- comptages nucléaires (compteurs à scintillation liquide et compteurs gamma).
Intégré à l'équipe de vente, vous serez chargé de promouvoir votre ligne de produits sur l'ensemble de la France. De plus, vous assurerez des séminaires, démonstrations et formation auprès de notre clientèle.
De solides connaissances dans la discipline concernée sont nécessaires pour développer votre ligne de produits (réf.M/2).

Vous êtes éventuellement débutant et fortement motivé par la vente. Vous parlez si possible, l'anglais.
Le dynamisme, le sens des responsabilités ainsi qu'une grande disponibilité constituent vos atouts majeurs.
Nous sommes prêts à vous confier 4 postes qui, basés à Orsay, s'étendront chacun sur Paris et la province. Votre rémunération sera fonction de votre expérience et de votre potentiel.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à

LKB
LKB Instruments S.A.
69, rue de Paris - B.P. 29
91404 ORSAY CEDEX.

MEDIA PA

GROUPE



Un des premiers groupes européens de sociétés d'ingénierie informatique et de systèmes d'information poursuit sa croissance particulièrement rapide et recherche pour compléter ses équipes et en constituer de nouvelles :

Informaticiens confirmés

Ingénieurs systèmes

De formation supérieure, ayant de préférence quelques années d'expérience sur
IBM : MVS-DOS- VTAM
BULL : GCOS 3-GCOS 8-MINI 6.

Réf. YR 21

Ingénieurs d'applications

Grandes Ecoles ou équivalent, 1 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion. La pratique de : Temps Réel, Bases de données, Télétraitement, Réseaux, Télématique serait appréciée.

Réf. YR 22

Nous vous proposons d'appliquer vos compétences grâce à notre savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : Plan informatique - Méthodologie de conception et de conduite de projets - Architecture de systèmes - Génie logiciel - Conception et utilisation de réseaux - Bases de données réparties - XAO - Monétique. La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel individuel.

Si les perspectives d'une carrière évolutive en terme de compétences et de responsabilités vous intéressent, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) selon la référence choisie à SG2, 12-14 avenue Vion-Whitcomb, Service Recrutement Technique 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

Groupe bancaire

Cadres confirmés, rejoignez nos services financiers !

Notre groupe bancaire recherche, pour renforcer ses services financiers, des cadres confirmés dans les domaines suivants :

Elaboration de produits d'épargne

Vous avez obligatoirement acquis une expérience pratique dans la création et le suivi de produits d'épargne à caractère financier (SICAV, FCP, immobilier, intéressement des salariés, etc.). (Réf. M/1)

Montage d'opérations financières

Vous interviendrez au niveau des augmentations de capital, émissions d'obligations...
Une expérience de 3 ans minimum dans ce type d'activité et, si possible, une connaissance concrète des problèmes d'entreprise vous permettront de réussir dans votre fonction. (Réf. M/2)

Placements obligataires

Vous possédez un bon sens commercial et êtes capable, grâce à votre expérience, de développer votre action en direction notamment d'une clientèle institutionnelle (caisse de retraite, associations...) tant à Paris qu'en province. (Réf. M/3)

Gestion de portefeuilles obligataires

Vous devrez pouvoir assurer le développement commercial de votre fonction auprès des institutionnels et des particuliers. (Réf. M/4)

Juriste d'entreprise

Vous serez chargé de l'assistance juridique des services opérationnels et devrez posséder une bonne connaissance du droit des sociétés et, si possible, du droit immobilier. (Réf. M/5)

* * *

Pour tous ces postes, nous souhaitons rencontrer des candidats possédant une formation supérieure (HEC, Sciences Po, Droit...) renforcée par une expérience de plusieurs années. Votre dynamisme et votre capacité à prendre rapidement des responsabilités constituent des atouts fondamentaux.
Lieu de travail : Paris-2e.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à


MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Crédit du Nord

recherche

CADRES COMPTABLES CONFIRMES

Diplômés de l'Enseignement Supérieur (DECS)

Leur expérience de quelques années leur permettra de s'intégrer rapidement à la **DIRECTION DE LA COMPTABILITE.**

L'un des candidats devra animer une unité importante

Les lettres de candidature seront accompagnées d'un CV, d'une photo et adressées à la Direction du Personnel - Crédit du Nord, 6/8, boulevard Haussmann 75009 PARIS.

CONTROL DATA FRANCE VOUS OFFRE DE PRENDRE LA DIRECTION DE SES SERVICES JURIDIQUE ET ACHATS...

La manière dont nous concevons l'activité de ce département, vous amènera à assumer des fonctions variées et élargies.

1) assurer le bon fonctionnement du service juridique chargé de la résolution de toutes les questions du droit des affaires de la société : approbation de tous les engagements contractuels, gestion des assurances et des risques, contentieux, vie sociale de la société.
2) garantir la conformité générale de la société en matière économique et fiscale et tenir le rôle de conseiller interne des autres services et de la Direction Générale.
3) intervenir en qualité d'audit juridique et de conseil auprès de la Direction Générale pour les engagements de partenariat.
4) superviser l'équipe achats et approvisionnements de la filiale française avec le souci permanent de la fiabilité et de la rentabilité.

Dans la manière dont vous abordez les problèmes de l'entreprise, vous êtes un homme de synergie et votre capacité à régler rapidement les situations avec méthode et créativité nous paraît essentielle.
Elle s'appuie sur une solide formation de base (au minimum maîtrise de droit des affaires) et une expérience de 5 ans environ en qualité de juriste dans une entreprise industrielle à vocation internationale.
Vous parlez parfaitement l'anglais et vous avez si possible des connaissances en informatique.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous réf. MX 858-2 à CONTROL DATA France - Service Recrutement - B.P. 139 - 77315 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 2.

Plan Champs



PME ALIMENTATION
Région Parisienne

recherche

Cadre Commercial

D'EXPÉRIENCE

Pour encadrement de V.R.P., animation des ventes et gestion commerciale.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions sous référence 69068 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.

CADRE COMPTABLE

Niveau Siège

PARIS EST **F 160.000**

Une société française, implantée à l'étranger, C.A. près de F 3 milliards, dans les biens de consommation, recherche un CADRE COMPTABLE.

En relation fonctionnelle avec les comptabilités analytiques du siège et des usines. Il est responsable de la coordination des services comptables et fournisseurs comprenant 20 personnes, de la production des états mensuels à l'aide de moyens informatiques, de l'analyse des écarts, du respect des normes comptables et de la fiscalité.

Ce poste conviendra à un candidat de formation Sup de Co + DECS ou équivalent, âgé de 33 ans minimum, ayant déjà acquis une solide expérience comptable et capable de développer des applications informatiques.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et prétentions sous référence 21.565-M à CLA RECRUTEMENT 11, av. Delcassé, 75008 Paris



arianespace

recherche
pour sa DIRECTION
ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

CADRE ADMINISTRATIF

Vous serez plus particulièrement chargé de la gestion des contrats clients (facturation, carnet de commandes, ...).

Pour aborder cette fonction nous souhaitons intégrer un candidat de formation DUT de gestion, ESCAE ou équivalent, ayant quelques années d'expérience dans un poste similaire. L'anglais est indispensable, l'allemand serait apprécié.

Merci d'adresser curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite + photo a ARIANESPACE Direction Administrative et Financière 1, rue Soljénitsyne BP 177 - 91006 EVRY CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ELECTRIQUE recherche

Ingénieur électro-technicien débutant

pour son équipe chargée des études techniques en relation avec la clientèle sur les problèmes d'énergie (BT -MT - THT) et des télécommunications (en particulier de liaisons à fibres optiques).
Lieu de travail : REGION FONTAINEBLEAU.
Ce poste apporte une formation permettant d'envisager un avenir professionnel rapidement évolutif au sein de la société et conviendrait donc à un Ingénieur E.S.E., I.E.G. ou de formation équivalente.

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous la référence 8458 a .
Organisation et Publicité
2 rue Marengo - 75001 PARIS qui transmettra.

OFFRES D'EMPLO

IBM
sa campa

Votre Campagne de Recrutement.

Votre Politique de Recrutement, notamment dans le domaine commercial.

Important organisme professionne recherche pour PA

Un juriste fi



18 Avenue Matignon - 7

chef de pr



Chantal

IBM France explique sa campagne de recrutement

Notre Campagne de Recrutement.

Elle s'inscrit dans la logique du développement d'une entreprise qui depuis 1914 a grandi sans aucune fusion ou absorption d'autres sociétés. En 1982 nous étions créateurs d'emplois, puisqu'aux termes du Contrat de Solidarité ayant entraîné le départ de 1200 collaborateurs, nous avions embauché 1600 jeunes.

Sans contrainte de cet ordre en 1983, nous avons poursuivi une importante campagne de recrutement. Pourquoi ? Parce que nous voulons nous doter des moyens humains nécessaires à la poursuite d'une politique continue d'innovation. L'élargissement de la gamme de nos matériels et la diversification de notre clientèle nous amènent à rechercher des méthodes commerciales nouvelles.

Par exemple nous avons en 1983, lancé des ordinateurs de moyenne puissance IBM 4361 et 4381, et l'IBM 36 ordinateur résolument innovateur qui intègre informatique, télématique et bureautique.

Enfin, il nous faut assurer le remplacement de nos collaborateurs qui ont atteint l'âge de quitter la vie active. En 1982 nous avons réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 22 milliards de francs, en progression de 29 % sur l'année précédente.

Nos collaborateurs se sentent bien chez nous.

En 1982, sur un effectif d'environ 21.000 personnes, nous n'avons enregistré que 195 démissions, soit moins de 1% du total.

Notre Politique de Recrutement, notamment dans le domaine commercial.

Nous recherchons des jeunes, diplômés d'écoles d'ingénieurs et de Commerce, des titulaires d'une maîtrise scientifique ou de gestion, débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle. Nous leur demandons de bonnes connaissances de l'anglais. Ils doivent accepter le principe de la mobilité géographique, car nos postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Nous suivons essentiellement une politique de promotion interne. Nous n'embauchons pas pour satisfaire des besoins à court terme, mais pour répondre aux besoins à moyen et long terme de l'Economie Française.

Les postes à pourvoir.

Notre campagne porte principalement sur les Ingénieurs Commerciaux et Ingénieurs Technico-Commerciaux. Nous sommes exigeants, sans pour autant qu'il existe un profil type de candidat. C'est la diversité des formations, diplômes et personnalités qui fait la richesse et l'efficacité de nos équipes. Nous faisons en effet appel à plus de 100 écoles et universités.

Peut-on faire carrière chez IBM ?

Absolument. IBM est une entreprise où il est possible d'exercer différents métiers, dans le cours d'une carrière. La possibilité d'accéder à des responsabilités de haut niveau demeure. Il n'y a pas de "parachutage"; les dirigeants actuels sont d'anciens ingénieurs.

Comment s'exerce notre choix final.

Notre premier critère porte sur une formation supérieure, sanctionnée par un diplôme de niveau Bac + 4 ; puis nous sommes très attentifs d'une part à l'aptitude à l'informatique, d'autre part à la capacité d'établir des contacts commerciaux.

Les candidats sont reçus pour des examens d'aptitude et une séquence d'entretiens. Aujourd'hui notre outil principal de recrutement, c'est l'entretien. Les candidats retenus à ce stade rencontrent ensuite leur futur patron, Directeur d'agence ou de région, qui approuvent leur candidature.

Nous apprécions à la fois les connaissances qui résultent de la formation, et les qualités humaines.

Le marché de l'informatique atteint un tournant où la vente des solutions apportées par les logiciels importe autant que celle des caractéristiques techniques des matériels.

Cette évolution, nous la constatons chaque jour. C'est pourquoi nous avons besoin de femmes et d'hommes ambitieux, motivés par la vente, capables de faire preuve d'imagination dans la recherche de nouveaux clients comme dans la préparation d'un projet informatique.

Où les jeunes diplômés peuvent-ils adresser leur candidature ?

A notre Département Recrutement-Orientation-Conseils, 2 rue de Marengo 75001 Paris, en mentionnant la référence : ICM-23/11.
Elle sera traitée avec la plus grande discrétion.



le bon départ

MASH

ELECTRONIQUE SEMI-CONDUCTEURS

Ingénieurs responsables marketing-produit

UN DES GRANDS MONDIAUX DE L'ELECTRONIQUE renforce les structures de Marketing Produit et Application de sa Division Semi-Conducteurs et offre de très intéressantes opportunités de carrière à des Ingénieurs d'études, de développement et d'application, disposant d'une expérience de 3 ans mini acquise dans les domaines d'électronique de puissance et ayant commencé une évolution marketing technique ou désirant s'y orienter.

Ils auront en charge une famille de produits à l'échelon international.
Leur mission :
- étudier les marchés, participer à l'élaboration des stratégies produits en veillant à leur mise en œuvre, apporter une assistance technique aux réseaux de ventes.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs grande école électrotechnique/électronique, parlant anglais, dynamiques et motivés, capables d'évoluer et assumer les responsabilités élargies.
Postes : banlieue immédiate ouest Paris.

Ecrire sous réf. OD 243 AM

Membre de Syntec

4,rue Massenet 75016 Paris **etap**

Jeune

chef de département organisation et informatique

SOCIETE PERFORMANTE DU SECTEUR ALIMENTAIRE (**marques renommées, 500 personnes, filiale d'un puissant groupe français à implantation internationale**) étoffe sa structure et aborde pour l'ensemble de ses services une nouvelle phase de développement de ses systèmes d'information.

Un poste intéressant rattaché au PDG est offert à un Jeune Ingénieur ayant environ 5 ans d'expérience en organisation acquise dans un cabinet conseil spécialisé ou service organisation d'une entreprise industrielle.
Familiarisé avec l'outil informatique, **il aura pour mission :**
- en priorité dans le secteur industriel initier et piloter les nouveaux projets : gestion de production, stocks, logistique...
- développer et optimiser les actions d'organisation en cours dans les domaines gestion et commercial,
- d'animer un service informatique de 7 personnes.

Possibilités de développement de carrière au sein de la société ou du groupe pour candidat motivé, rigoureux et performant.

Poste ville Bourgogne. **Rémunération : 220.000 F +**

Ecrire sous réf. GR 222 AM

Membre de Syntec

4,rue Massenet 75016 Paris **etap**

Responsable juridique

UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER ayant de nombreuses filiales, étoffe ses structures de management et offre une intéressante opportunité de carrière à un(e) **Juriste.**

Rattaché à la Direction Générale, il assurera avec autonomie la responsabilité et la prise en charge des différents aspects juridiques concernant la constitution et le suivi des différentes sociétés du groupe.
Le titulaire du poste devra disposer d'une formation supérieure: maîtrise en droit des sociétés et d'une expérience réussie de 5 ans environ de préférence au sein d'une holding.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. PE 244 CM

Membre de Syntec

4,rue Massenet 75016 Paris **etap**

Important organisme professionnel du secteur tertiaire
recherche pour PARIS

Un juriste fiscaliste

Le candidat de formation supérieure en Fiscalité et/ou en Droit, (IEP, DESS Droit des Affaires, Droit Fiscal, ENSI...) possède plusieurs années d'expérience professionnelle acquises dans un service juridique, chez un conseil ou un service de l'administration fiscale. En véritable généraliste, il devra traiter les questions fiscales liées à notre domaine.
Il devra étendre sa compétence au Droit Comptable et au Droit des Sociétés.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous référence 511 à



18 Avenue Matignon - 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES

recherche

pour son siège social
PARIS OUEST

JEUNE DIPLOMÉ

E.S.C./E.S.C.A.E.
ou Maîtrise sciences de gestion (marketing) avec réelle aptitude contact et négociation (2 années expérience service de marketing appréciées) pour :

Création d'un poste d'analyses de marché, élaboration de statistiques et potentialités des segments du marché, contribution à fixation d'objectifs.

Adresser lettre manuscrite avec prétentions + C.V. + photo sous nº 1041 M à GEM PUBLICITÉ
142, rue Montmartre, 75002 PARIS,
qui transmettra.

REGION NORD DE PARIS

Banque Populaire

Vous avez 30 ans environ et une formation supérieure, vous pensez que votre expérience concrète de l'exploitation, votre tempérament commercial, votre sens du risque, votre capacité à gérer et à animer une équipe dynamique méritent d'être reconnus, nous vous proposons d'assumer la fonction de

RESPONSABLE D'AGENCE

(Postes à pourvoir sur les départements de Paris, Val d'Oise et de l'Oise)

Adresser CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel BPRNP – 32, Boulevard Jules Guesde 93200 SAINT DENIS

COFAP

---

chef de produit

Nous sommes une importante chaîne de magasins à fort développement et nous créons aujourd'hui, pour notre département enfant, un poste de **CHEF DE PRODUIT.**
Directement rattachée (é) à notre Directeur des Achats, elle (il) sera responsable de l'élaboration, de la coordination et de la gestion d'une ligne « fillette » et « garçonnet ».
A partir d'un plan de collection qu'elle (il) définit, elle (il) sélectionne les produits auprès de nos différents fournisseurs français ou étrangers, fait fabriquer certains articles et suit ses produits jusque dans nos magasins.
Ce poste convient à une (un) acheteuse (eur) ou Chef de produit connaissant bien le PAP enfant.
Une (un) candidate (t) de valeur trouvera chez nous des possibilités d'évolution.
Le poste est basé à Paris et nécessite des déplacements tant en France qu'à l'étranger.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 314.83 M à notre Conseil 61, boulevard Haussmann 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

BOULOGNE-BILLANCOURT

Nous sommes une société de travaux publics, filiale d'un groupe international réputé

Nous recherchons actuellement

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET DU PERSONNEL

Il aura acquis durant sa formation supérieure (Droit du Travail, CELSA) des qualités d'organisation de rigueur et de contacts indispensables.
Ce poste pourrait convenir à UN DÉBUTANT ayant une forte personnalité.
Notions d'informatique souhaitées.

Si cette proposition vous intéresse, adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
M. IVALDI - V.S.L. FRANCE
154, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, 92100 BOULOGNE.

Notre Direction Juridique, recherche un

ingénieur brevets

dont les responsabilités principales seront la recherche des inventions au sein de la compagnie, la rédaction des brevets et leur dépôt en France et à l'étranger, l'étude des problèmes généraux en matière de propriété industrielle (contentieux, contrats).
Ce poste conviendrait à un ingénieur en électronique, possédant une expérience brevets affirmée, acquise dans une grande entreprise ou au sein d'un cabinet conseil.
Un diplôme de propriété industrielle (CEIPI) serait souhaitable.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 460 M
à Lévi-Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Audilex Ingénierie Industrielle

la productique : le "best" des techniques d'aujourd'hui.

La productique recouvre un ensemble de techniques sophistiquées : gestion de production, contrôle de processus, des automatismes locaux, des réseaux, la robotique et la CAO, c'est le "best" d'aujourd'hui, un des grands de demain.
Nous en avons fait notre spécialité.

Pour renforcer notre structure commerciale, nous recherchons

ingénieurs d'affaires

De formation Grandes Écoles, vous avez 3 à 5 ans d'expérience de la négociation de contrats techniques et de montants importants (plusieurs millions de francs) auprès de grands groupes industriels, de sociétés de services ou d'ingénierie.

Votre mission essentiellement commerciale, vous amènera à élaborer, avec le soutien logistique compétent de nos services techniques, des projets adaptés aux besoins, à en établir les budgets et à assurer le suivi des affaires jusqu'à leur réalisation. La distance que vous saurez prendre vis-à-vis des situations vous assure la maîtrise des hommes et des techniques.

Votre rémunération composée d'un fixe + commissions peut atteindre un niveau élevé.

Nous vous remercions de proposer votre candidature avec c.v. à M. H. Delorme, 4, rue Frédéric-Mistral 75015 Paris.

Plein Champs

SYSTEMES NUMERIQUES DE CONTROLE DE PROCESS :

UN AVENIR POUR DES TECHNICIENS SUPERIEURS

Filiale industrielle d'un groupe de renommée internationale, nous développons avec succès des systèmes numériques incluant automates, calculateurs, réseaux, etc... Nous recherchons des techniciens supérieurs dans les trois branches suivantes :

- AFFAIRES (réf. 31) assistant de l'ingénieur responsable de la négociation, il définira les schémas de régulation, les configurations des calculateurs, participera aux recettes, et suivra les chantiers (20 % de déplacement). Formation Type BTS - DUT.
- PLATE FORME (réf. 32) il assemblera, programmera et testera nos systèmes numériques en plate forme. Formation Type BAC F 2.
- APRES VENTE (réf. 33) il sera chargé de la mise en route et du dépannage en clientèle de ces systèmes, (déplacements continuels en France et à l'étranger), nécessite de disposer d'une voiture. Formation Type BTS - DUT.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions en précisant la référence du poste à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

Plein Champs

Groupe leader de distribution recrute dans le Cadre du développement de ses magasins de prêt-à-porter féminin à l'enseigne JULIE AMBRE

JEUNE FEMME

ayant pour mission la SUPERVISION de l'ensemble du réseau de magasins.

Ce poste de haut niveau nécessite :
- de la rigueur et des qualités de gestionnaire,
- une expérience réelle du terrain.

La candidate sera capable de s'engager sur des objectifs de résultats et d'entreprendre les actions susceptibles de permettre la réalisation de ces objectifs dans le cadre d'une grande délégation.

Nous demandons un grand sens des relations humaines et des responsabilités.

UNE ASSISTANTE D'ACHATS CONFECTION FEMININE

Nous demandons :
- une expérience d'au moins 3 ans dans les achats textiles de confection féminine,
- un goût très sûr pour participer à la création et à la sélection des produits,
- le sens des chiffres pour participer à la mise au point de nos assortiments et suivre notre programme de commandes et nos stocks,
- de bons contacts humains et une excellente présentation,
- la pratique de l'anglais et de l'italien serait un atout.

Ces deux postes sont à pourvoir à PARIS, mais impliquent de fréquents déplacements. Perspectives d'avenir pour candidates de valeur.

Env. C.V., lettre manuscritre, photo et prétentions s/réf. 11330 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL SECTEUR MÉCANIQUE

Établissement de 1 400 personnes situé dans la périphérie immédiate de Paris, recherche pour réaliser son système d'information

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Futur responsable des études

dépendant directement du Chef du Service Organisation et Informatique.

Dans le cadre du schéma directeur d'informatisation récemment élaboré, il lui sera confié des projets importants (gestion industrielle, administrative, comptable, CFAO, bureautique).

Diplômé d'une Grande École, c'est un professionnel de l'informatique de gestion qui a au moins 4 ans d'expérience en qualité de Chef de Projet.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions, sous réf. GA/MF 2, à LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE, chargée du recrutement Michèle FARINEAU - 27, rue de Tolbiac - 75013 PARIS.

CGI

HAVAS CONTACT

Grande entreprise BTP à vocation internationale recherche

RESPONSABLE B.E. BATIMENT

pour son service commercial AMERIQUE DU SUD

Le candidat, trilingue anglais - espagnol, doit être un professionnel du bâtiment depuis 10 ans minimum, afin de :

- coordonner et gérer une équipe d'ingénieurs, études de prix
- maîtriser les appels d'offres internationaux
- négocier les contrats

Poste basé en région parisienne. Déplacements fréquents à l'étranger.

Envoyer CV, lettre manuscrite et rémunération souhaitée sous référence 28618 à COFAP - 40, rue de Chabrol - 75010 Paris, qui transmettra.

---

spécialiste international des matériels de régulation et d'instrumentation industriels. **FISHER®**

CONDUITE ET CONTROLE DE PROCESSUS : Participez au succès des systèmes Provox.

Ingénieurs technico-commerciaux

Pour faire face à l'expansion de nos équipements Provox, nous proposons plusieurs postes d'INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX basés à notre agence commerciale d'Asnières.

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieur en électronique, en contrôle de régulation et automatismes ou encore en génie chimique ou électrique, ou bien vous avez une expérience de deux ans dans la commercialisation de systèmes et matériels de régulation et d'automatisme qui complète valablement votre BTS.
Nous vous offrons, après familiarisation avec nos matériels (stage usine et terrain), la responsabilité de mener à bien, en toute autonomie, des actions commerciales auprès d'industries variées ou de sociétés d'ingénierie en région parisienne. Il s'agit d'intervenir depuis la prospection en passant par la proposition et la négociation, puis la conclusion et enfin le suivi avec, d'une part, les unités de fabrication et, d'autre part, l'équipe de démarrage et d'après-vente.
L'anglais lu est indispensable.
Rémunération compétitive, frais réels, voiture fournie, avantages sociaux.
Pour ces postes, FISHER offre des opportunités d'évolution et de carrière à la mesure de votre potentiel, de vos ambitions mais aussi de votre mobilité.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV, sous réf. M 1, à FISHER CONTROLS S.A., Département du personnel, 2 rue Henri Bergson 92600 Asnières. Discrétion et réponse assurées.

média-system

Contrôleur de Gestion à fort potentiel

De formation Grandes Ecoles (Ingénieurs ou Commercial), vous avez, à environ 30 ans, une expérience effective des techniques du contrôle de gestion, de préférence au sein d'entreprises moyennes. Vous recherchez un poste évolutif.
Dans ce cas, vous pouvez participer au développement de notre entreprise d'aménagement et de construction (effectif : 450 personnes), située en proche banlieue parisienne.
Rattaché à la Direction Administrative et Financière, vous participerez à la conception et la mise en œuvre de la planification stratégique à moyen terme. En contacts étroits avec les services opérationnels et la Direction Générale, vous organiserez, ferez fonctionner et évoluer le système d'informations de gestion en découlant. Vous prendrez également en charge des analyses financières ponctuelles.
La réussite dans cette fonction doit conduire à des responsabilités plus importantes.
Ces perspectives vous intéressent, merci de téléphoner ou d'écrire sous référence 8206 M à François CORNEVIN qui garantit la confidentialité.

EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

COGINTEL

Jeune Société de services et conseils en informatique en forte expansion recherche pour ses activités temps réel et télématique :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS :

- Débutants,
- Ingénieurs d'études,
- Chefs de projets.

De préférence les candidats auront reçu une formation informatique approfondie : DEA, INSA informatique, ou seront issus d'une Grande Ecole : X, ESE, ENST, ENSAM, IMAG...

Le fonctionnement convivial de la Société, la richesse de l'environnement intellectuel, le potentiel de croissance considérable, associés à une rémunération motivante, garantissent aux débutants une insertion harmonieuse dans la vie professionnelle et aux plus anciens de réelles possibilités d'évolution.

Les postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Ecrire à : *Michel COMBES, COGINTEL*,
41, avenue de la Grande-Armée, 75116 PARIS.

LEADER MONDIAL DE L'INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION.

Recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEUR DE PROJETS GESTION CONFIRME

Plusieurs années d'expérience dans la conception, la définition de systèmes informatiques de gestion.

Il assurera la responsabilité de la réalisation d'un nouveau système informatique intégré de contrôle de gestion

Envoyer C V. et prétentions
SESA, 30 Quai de Dion Bouton
92806 PUTEAUX.
Préciser réf sur enveloppe
94 LM





Zilog

Mondialement connu dans le domaine des Super-Micros opérationnels sous UNIX, ZILOG cherche, pour son siège à PARIS-LA-DEFENSE, un

Ingénieur commercial

pour seconder le responsable de ce département et lui confier la responsabilité de la commercialisation de ce produit sur l'ensemble de la France.

Si vous avez acquis une première expérience de la vente de Minis.
Si vous êtes un spécialiste «Grands Comptes»,
Si vous recherchez autonomie et responsabilités,

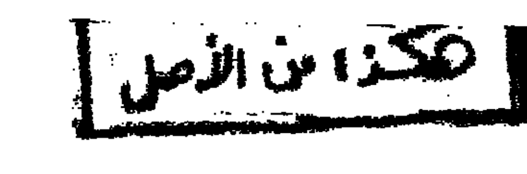
Votre candidature nous intéresse.

Merci d'écrire à Bernadette Bluzet, sous référence 1366.
Information téléphonée sur ces opportunités de carrière 24 h/24 au (1) 742.86.50.

média system

INFORAMA carrières — 7 rue Pasquier 75008 Paris Tél. (1) 742.14.40 LYON - LILLE - TOULOUSE





GENIE LOGICIEL

Vous êtes ingénieur, ajoutez le génie logiciel à vos compétences dans les domaines de la téléphonie ou des réseaux en entrant dans la société qui a créé le 1er outil de CAO de logiciel français (SOFTPEN).

Un minimum de 3 ans d'expérience et la connaissance des microprocesseurs INTEL (8085, 8086, 8089), MOTOROLLA (6809, 68000) ou AMD 2900 sont nécessaires pour développer les projets qui vous seront confiés.

Adressez votre candidature avec C.V. sous réf. M 326 à :

I.P.I.
26, rue du Renard, 75004 Paris

LES ÉDITIONS BELIN
et la Revue POUR LA SCIENCE

recherchent

des Rédacteurs Scientifiques

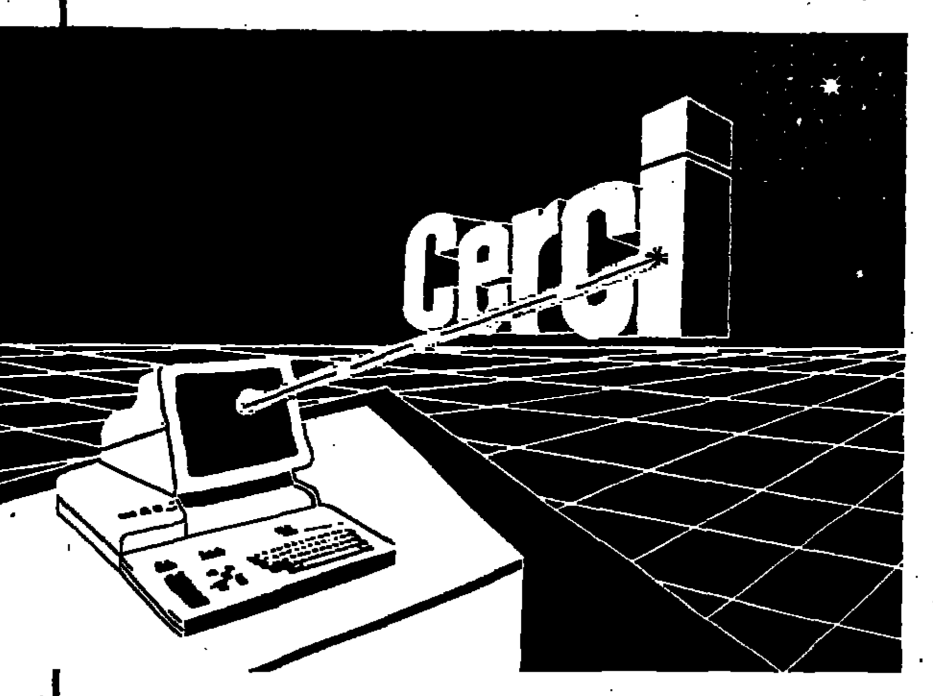
De formation Universitaire Scientifique en physique, chimie ou mathématiques appliquées, niveau 3e cycle universitaire ou Grande Ecole d'Ingénieurs.

Les candidats retenus auront, en plus, une très bonne connaissance de l'anglais écrit.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur candidature manuscrite et leur C.V. à :

Mme HONVOU
ÉDITIONS BELIN
8, rue Férou, 75006 PARIS.

INNOVATION, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT : LA DIRECTION TECHNIQUE



CERCI est une société d'ingénierie informatique pour des systèmes d'automatismes dans le milieu industriel et tertiaire.
Pour créer et développer de nouvelles techniques, Cerci fait appel à sa Direction Techniques et Grands Projets.

Véritable «laboratoire d'idées», celle-ci regroupe deux activités permanentes :
- l'une concerne les aspects «génie logiciel»,
- l'autre concerne l'architecture de systèmes micro informatique et réseaux locaux pour les applications industrielles.

INGENIEURS CONFIRMES *HF*

En vous associant à la haute technicité de nos équipes, vous rejoindrez des hommes dont l'imagination et la créativité sont à l'origine de notre succès.

Nous vous proposons trois postes suivant vos connaissances :

- **réseaux locaux**
  Vous assurerez le rôle de Conseil et d'Assistance permanente auprès de nos opérationnels dans l'élaboration de réponses techniques dans le cadre d'offres, l'aide à la mise en oeuvre, la participation au développement de projets en technologie avancée. Réf. 10.78
- **génie logiciel**
  Vous participerez à la mise en place de plans logiciels (assurance qualité, composants réutilisables, évaluation/instrumentation). Réf. 09.69
- **micro informatique**
  Vous participerez à la réalisation de projets spécifiques et suivrez l'évolution des architectures micro informatiques de grands constructeurs. Réf. 09.70

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet à la Direction du Personnel
CERCI 56 RUE ROGER-SALENGRO 94128 FONTENAY-SOUS-BOIS (RER VAL DE FONTENAY).

Cerci
FILIALE JEUMONT-SCHNEIDER

Axiel Publicité

FACEM MARKETING

CONSEILS - FORMATION - RECRUTEMENT

BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

Nous sommes leader au plan européen dans le Conseil en Marketing Bancaire et financier. Nous intervenons dans différents domaines : Audit Marketing, Formation, Libre-Service Bancaire, Moyens de Paiement électroniques, Vidéotex.
Notre développement se poursuit vers les Etats-Unis, nous avons donc besoin de renforcer notre équipe de

JEUNES CONSULTANTS FORMATEURS

Si vous avez fait des études supérieures (haut enseignement commercial) + quelques années d'expérience (3 ans), si vous parlez très correctement l'anglais et éventuellement l'espagnol, si vous êtes prêt à utiliser votre créativité dans le cadre de missions globales de diagnostic, de conseil et de formation, enfin si vous acceptez de voyager fréquemment, écrivez-nous sous la réf. (JCF).

GRANDE DISTRIBUTION

Nous recherchons *pour* une autre société un

CONSULTANT

connaissant parfaitement les mécanismes de la Grande Distribution et notamment les hypermarchés. Sa mission sera de développer des interventions de Conseil et de Formation auprès des distributeurs pour les aider à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies intégrant la monnaie électronique, la vente de produits financiers, etc...
Nous nous adressons à un candidat de valeur ayant fait des études supérieures, ayant plusieurs années d'expérience dans la Distribution et parlant l'anglais. Il sera rattaché directement au Directeur Général et devra faire preuve de très grandes qualités de contact, de rigueur mais aussi de créativité et d'organisation.
Ecrivez-nous sous la réf. (Consultant FIN/DIST).

Pour ces deux postes envoyez C.V. + photo sous la réf. citée à
FACEM MARKETING 72, rue Notre-Dame-des-Champs 75006 PARIS.

GROUPE SYSECA

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE

(700 personnes, C.A. 220 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Ilessin

LCT Laboratoire Central de Télécommunications
recherche

POUR SON SERVICE BREVETS

ingénieur électronicien

Débutant ou quelques années d'expérience dans la propriété industrielle.

Bonne connaissance de l'anglais - Nationalité Française exigée
Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (en précisant éventuellement les domaines techniques où l'expérience a été acquise) et prétentions à
LCT - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

Société de constructions mécaniques PARIS

Filiale Groupe Multinational recherche pour son Service INFORMATIQUE en pleine évolution :

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

- un, pour COMPTABILITE
- un, pour GESTION DE PRODUCTION

Expérience 2 ans minimum. Connaissances COBOL sous GCOS et TDS.

Progiciel IMS et COGEB. Matériel CII–HB 64 DPS/6 et DPS/8/55.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous N° 8974 à
PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS – qui transmettra

---

Important cabinet Français
AUDIT et COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche pour son département spécialisé

Auditeurs informaticiens

chargés notamment :
- *des analyses de systèmes et procédures informatiques* en liaison avec l'audit comptable
- des missions de mise en place et d'assistance *informatique dans le cadre d'une activité conseil*

Ils devront :
- soit avoir une expérience d'au moins 3 ans à un poste similaire dans un cabinet d'audit et de conseil,
- soit vouloir acquérir cette formation au contact de nos équipes à partir d'une première expérience réussie dans l'audit comptable ou comme ingénieur conseil au sein d'une SSCI.

Il leur sera proposé :
- de réelles opportunités de développement de carrière ouvrant la voie à une association réelle dans un cabinet à fort potentiel et jouissant d'une bonne image de marque,
- l'ouverture sur des missions variées et formatrices qui permettra d'exprimer leur propre dynamisme.
- une rémunération particulièrement motivante

Prière d'adresser les dossiers de candidature sous réf 3266/M à TELEX P.A. JONCTION
34, boulevard *Haussmann* 75009 PARIS qui les transmettra.

SOURIAU
3500 personnes
10 Filiales France et étranger
Leader de la Connexion,

recherche pour sa Division
OCEANOGRAPHIE (MARINE OFF SHORE)

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il sera chargé du suivi et du développe... composants et équipements de cette division pour la Fra...
Ingénieur diplômé, de préférence ... ans minimum, son anglais est courant.

Poste à p... ...GNE.
Des déplac... sont à prévoir.
Poss... du Groupe.
Ad... ...ions à SOURIAU
11, rue Galliéni 92100 BOULOGNE.

E. SALUSTRO et ASSOCIES

recherche pour PARIS 8ème

AUDITEURS CONFIRMES

Expérience 2 à 7 ans.
Formation supérieure exigée.

Adresser C.V. et photo :
7 bis, rue de Monceau 75008 PARIS

Discrétion assurée.

ASSOCIATION LOI 1901
recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

- Connaissant le milieu des anciens combattants.
- Notion droit et bonne rédaction.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
F.N.D.I.R.P. 10, rue Leroux 75116 PARIS.

La Direction des Services Informatiques du Groupe recherche des

INGENIEURS ANALYSTES

pour développer de nouvelles applications de gestion. Ils traduiront sous forme de cahier des charges informatiques, des spécifications d'objectifs définis en liaison avec les utilisateurs. Ils construiront des solutions en termes de moyens, délais, interfaces et qualifications...
Ils contribueront à la réalisation et assureront le respect des critères de qualité et de facilité d'utilisation.
Ces postes s'adressent à des Ingénieurs Grandes Ecoles ou d'Universités, possédant de 1 à 3 ans d'expérience de réalisations, et capables d'encadrer de petites équipes.
Des connaissances en DPS 8 et/ou DM 4, base de données, réseaux et des progiciels (IMS-TD) sont très vivement souhaitées.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 461 M à

Véronique Bourlet
Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20





Systèmes informatiques

1984 un grand cru !



FAIT SAUTER LE GOULOT D'ETRANGLEMENT DE L'INFORMATIQUE

grâce à **MAPPER,** logiciel en self-service pour tous
SPERRYLINK, une réelle bureautique intégrée

Nous lançons une cascade de produits du micro au grand système. Ces produits sont disponibles. Tout ceci constitue des atouts maîtres en terme de croissance. Devenez nos partenaires.

INGENIEURS COMMERCIAUX H/F

DIPLOMES ECOLES D'INGENIEURS OU ECOLES DE COMMERCE
- Débutants
- Confirmés avec 2 à 3 ans d'expérience de la vente en informatique
- Rémunération TRES ATTRACTIVE

Réf. IC

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX H/F

DIPLOMES ECOLES D'INGENIEURS. EXPERIMENTES DANS LES DOMAINES SUIVANTS : bases de données - télécommunications/terminaux - bureautique - vidéotex

Réf. ITC

Les postes sont à pourvoir à PARIS et en Province. Nous offrons un CYCLE INTENSIF DE FORMATION ET D'ADAPTATION. L'intégration dans l'entreprise doit intervenir début 1984.

Ecrivez-nous : Département Recrutement - 3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX

---

digital

Nº 1 de l'informatique interactive

Notre service Education, en pleine expansion, vous propose de rejoindre les 70 personnes qui y réussissent déjà. Vous serez à la pointe de la technologie.
Si vous avez une formation supérieure ou équivalente, une bonne pratique de l'informatique, le goût de la pédagogie et de la communication, la pratique de l'anglais, rejoignez-nous comme :

Instructeurs

Vous animerez les cours dispensés à nos clients dans l'un des domaines suivants :
- INFORMATIQUE DE GESTION (niveau : Analyste-programmeur, Chef de projets).
- LOGICIELS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.
- MAINTENANCE DES SYSTEMES INFORMATIQUES.

Ces postes (statut cadre) sont à pourvoir à Evry.

Adresser votre candidature sous REF. M 72 à
Andrée ARNAULT,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
2, rue Gaston Crémieux, B.P. 136
91004 Evry Cédex.

Société de constructions mécaniques PARIS

Filiale Groupe Multinational recherche pour son Service INFORMATIQUE en pleine évolution :

RESPONSABLE D'APPLICATION GESTION DE PRODUCTION

Expérience indispensable. Connaissances CGS, TDS, Progiciel IMS.

Matériel CII—HB 64 DPS/6 et DPS/7/55.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous Nº 8970 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS — qui transmettra

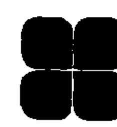
---

Paris - Nous sommes un important groupe de sociétés de services (plus de 2 000 personnes, plus de 350 M de CA.) leader sur notre marché et jouissant d'une excellente image de marque, spécialisé dans le domaine de la sécurité. Notre structure juridique est composée d'une maison-mère et d'un ensemble de filiales (par secteur d'activité, par secteur géographique) sur la France et les DOM-TOM. Nous recherchons pour notre siège notre

CHEF COMPTABLE
société-mère et 6 filiales + consolidation groupe

Vous avez une formation comptable supérieure (DECS +) et une solide expérience en entreprise depuis au moins quinze ans qui font de vous un vrai professionnel de la fonction. Vous avez l'habitude de superviser un ensemble de comptabilités (informatisées) et la technicité des problèmes de consolidation. Sous l'autorité du directeur administratif et financier du groupe, vous aurez la responsabilité complète des comptabilités de la maison-mère et de six filiales : générale et analytique jusqu'à l'arrêté des situations et des bilans. Vous serez par ailleurs chargé du suivi de la trésorerie et de la consolidation de l'ensemble du groupe. Vous animerez un service de dix personnes et vous déléguerez suffisamment pour être disponible afin d'aider votre directeur dans le conseil auprès des autres filiales, dans la mise en place du nouveau plan comptable, dans la mise en route d'une informatique intégrée.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux sous réf. 5747 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET—75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11
MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs

Filiale Grand Groupe Pétrolier Français
activités ingénierie
cherche

INGENIEUR DIPLOME

40 ans

Expérience maintenance.
Gestion stocks.
Homme de terrain.
Meneur d'hommes.

Premier poste en province.
Possibilité activités ultérieures hors de France.

Envoyer CV complet détaillé et prétentions s/réf. 83277 CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmetra

THOMSON CGR
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

Le Département Études Développement et Imagerie Nouvelle

recherche pour ses développements de processeurs spécialisés de radiologie numérique un

INGÉNIEUR LOGICIEL SYSTÈMES

Il sera chargé des moyens de développement de logiciel sur microprocesseur 68000 et des chaînes de développement croisé sur VAX 750.

Une expérience de quelques années en logiciel systèmes et temps réel est nécessaire.

Bonne connaissance de l'anglais.

Pour ce poste à pourvoir à **Issy-les-Moulineaux** adresser CV + photo + prétentions à Françoise LEMAIRE, THOMSON EDIN, 48, rue Camille-Desmoulins, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

INGENIEUR D'AFFAIRES
INGENIERIE

Société d'ingénierie, filiale d'un puissant Groupe industriel spécialisé dans l'Etude et la Réalisation d'ensembles de Protection Incendie de GRANDS RISQUES INDUSTRIELS (offshore, pétrochimie, sidérurgie...) recherche dans le cadre de son développement, un INGENIEUR, de formation électro-mécanique ou instrumentation possédant si possible une première expérience réussie de suivi de projet.
Il sera chargé, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, du suivi d'avant projets et de projets sur les plans technique (conception), financier (détermination des prix) et commercial (négociation).
Déplacements de courte durée en France et à l'Etranger prévus.
La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable.
Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.
Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 1208 M.



Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



Carrefour
recherche pour son magasin de CRÉTEIL

JEUNE COMPTABLE
Niveau DECS - BTS

Diplômé d'un institut supérieur de gestion "expérience souhaitée".

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions à :
Carrefour
Avenue du Général de Gaulle
CCR 119 - 94012 CRÉTEIL

bleu

Société de Recherche Appliquée à l'Industrie regroupant 500 personnes installée en banlieue parisienne agréable
recrute un

CHEF DE DIVISION
INGENIEUR MECANICIEN
(Centrale, Arts et Métiers...)

pour ANIMER L'ENSEMBLE DES SERVICES COMMUNS (80 PERSONNES).

— BUREAU D'ETUDES (EQUIPÉ EN CAO)
— SERVICE ORDONNANCEMENT
— ATELIERS (MECANIQUE, CHAUDRONNERIE, MATERIAUX COMPOSITES).

Le candidat recherché, âgé d'environ 45 ans, devra faire valoir :
— une expérience industrielle variée, comprenant l'étude et la réalisation de prototypes industriels et petites séries,
— une réussite effective en matière de service rendu à la clientèle, extérieure ou intérieure (soustraitance auprès des diverses Divisions de la Société).

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée, s/réf. 3468, à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



INGENIEUR GRANDES ECOLES

débutant ou quelques années d'expérience pour études et développement de systèmes de traitement de signal.

- très bon niveau mathématiques en particulier en processus stochastiques,
- goût de l'analyse,
- travail en équipe.

Anglais lu. Nationalité française exigée. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre Etat Civil (CV et prétentions) à LCT
BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MUTUALISTE
Paris Centre
70 000 adhérents

recherche
pour seconder son Chef Comptable

CADRE COMPTABLE

- 35 ans environ.
- Niveau B.T.S., D.E.C.S. ou équivalent.
- Bon praticien.
- Sens des responsabilités et des contacts humains.
- Expérience des comptabilités informatisées.

Rémunération proposée : 120 000 F/an.

Nombreux avantages sociaux.
35 h/semaine - 7 semaines de congé.

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. ss Nº 7.147, « le Monde » Pub., Service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

La holding d'un important groupe de services recherche

AUDITEUR INTERNE

Directement rattaché à la Direction Générale, ce futur collaborateur vient renforcer l'équipe existante.
Il effectue des missions de contrôle des procédures, de vérification des comptes, de conseil auprès des différents établissements et filiales.
Ce poste s'adresse à un jeune diplômé d'études supérieures commerciales ou de gestion, complétées si possible par un D.E.C.S., ayant acquis au minimum une première expérience de la fonction.
L'importance du groupe offre de réelles perspectives d'évolution.
Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 1109 à :

BUSINESS INTERNATIONAL SEARCH
Conseil en recrutement
26 - 28, rue de Madrid - 75008 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

HOTCHKISS-BRANDT SOGEME, filiale THOMSON, leader européen de la mécanisation postale et du contrôle industriel non destructif, établissement de PARIS, banlieue NORD (proximité immédiate du métro) crée dans le cadre de son expansion le poste suivant :

Ingénieur ultrasons

Nous accueillerons un professionnel expérimenté dans ce domaine possédant une formation d'ingénieur ou d'universitaire. En position de Chef de Projet, il aura pour mission d'orchestrer la réalisation d'appareils de contrôle non destructif au niveau de l'étude et de la fabrication en étant responsable autonome du coût, des délais et de la qualité. Les entretiens auront lieu à PARIS.

Ecrire au CABINET GATIER, 32 rue Barrême 69006 LYON, sous réf. 450 M.

Cabinet Gatier

Direction de l'**AUDIT INTERNE**

d'un très important Groupe Industriel français International (siège à PARIS)

recherche

plusieurs **AUDITEURS**

Formation : HEC, ESSEC, SUP DE CO, IEP ou équivalent + DECS + anglais ou allemand courant.

Expérience minimum requise :
– 2 ans en audit interne ou en cabinet de grande notoriété.

Après quelques années de réussite dans cette fonction, réelles possibilités d'avenir dans des postes de responsabilité en Unité, tant en France qu'à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS sous référence 33895, qui transmettra.
Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT

---

juriste d'entreprise

Paris 2ème

Un important groupe agro-alimentaire (1,7 milliard de C.A. - 1.000 personnes) souhaite recruter rapidement un juriste (niveau licence en droit) ayant déjà acquis une expérience professionnelle de cinq ans au moins en entreprise.

Il prendra en charge la vie quotidienne du service : gestion des assurances, contentieux de recouvrement, ... et maîtrisera progressivement l'ensemble de ces fonctions par un apport de méthodes et de procédures, assistant ainsi le Secrétaire Général dans l'ensemble des problèmes juridiques de l'entreprise.

Son esprit formateur lui permettra non seulement d'élargir les compétences du personnel en place, mais aussi de jouer un rôle de conseil auprès des directions opérationnelles sur les aspects juridiques et fiscaux des contrats commerciaux. La connaissance de l'anglais serait utile.

Merci d'adresser très rapidement votre dossier complet (lettre, CV et prétentions) sous la référence 15013/M à Marie-Christine GILLES - Sema-Sélection : Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille - Toulouse

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un stage de formation, d'atteindre au bout de quelques mois un revenu mensuel de 6.000 à 8.000 Frs

Nous leur offrons :
– une formation complète ;
– une activité prenante ;
– un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Écrire avec V.V. et photo Nº 3488 Publicités Réunies 112, Bd Voltaire, 75011 Paris.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
– SOIT de bonnes études ;
– SOIT la preuve de leur personnalité.

Impte Sté Sud de Paris recherche

UN INGÉNIEUR AUTOMATICIEN

responsable de la conception et de la réalisation de systèmes automatisés appliqués à la manutention.
FONCTIONS :
– suivi de la constitution des dossiers d'exécution et de conception à partir de matériel électromécanique (contacteurs, relais, etc.),
– définition du fonctionnement et élaboration de l'analyse fonctionnelle,
– utilisation et mise en œuvre d'automates programmables faisant largement appel « au traitement calcul » (gestion des flux de charges, suivis, comptages, etc.),
– respect d'un budget,
– contacts clients.

Adresser C.V., photo et prét. s/référence 1249 à : SIETAM 42/48, av. du Pdt-Kennedy 91170 VIRY-CHATILLON.

Laboratoire

cherche

RÉDACTEUR (TRICE) DYNAMIQUE

Pour assurer publication revue interne destinée à la clientèle

Écrire avec C.V., photo et prétentions à :

Cabinet GUERIN 35, avenue George-V 75008 PARIS

Important établissement de Crédit aux Entreprises quartier OPERA recherche

pour son service CONTENTIEUX

JEUNES CADRES JURIDIQUES

TITULAIRES 3e CYCLE DROIT PRIVÉ

– Option procédure civile et commerciale, voies d'exécution,
– certificat d'études judiciaires et stage chez Avocat ou Syndic appréciés.

La fonction implique notamment, après formation, l'analyse, le choix et le suivi de la procédure adaptée à chaque dossier.

Ecr. avec C.V. et photo SOUS réf. 3489 à Pierre Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Importante Sté région Sud de Paris rech. pour son dépt dégraissage et machines à laver industrielles

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

TECHNICIENS B.E.

Libres rapidement.
expérience souhaitée :
conception et réalisation de machines à laver traditionnelles à défilement ou à enfourchement, machines à lavage qualibré type transfert, installations dégraissage aux solvants chlorés.

Adr. C.V., photo à SIETAM sous référence 1253 42/48, Av. du Pdt-Kennedy 91170 VIRY-CHATILLON

UTI SERVICES QUARTIER ÉTOILE

recherche

INGÉNIEUR LOGICIEL

MICRO-INFORMATIQUE

Pratique MS/DOS et assembleur intel 8086, connaissances UNIX et langage C appréciés.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
Monsieur COURVOISIER
Service du Personnel
9, rue la Pérouse
75784 Paris cédex 16

ORGANISME DE FORMATION recherche

PROFESSEUR

OBLIGATOIREMENT DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE et possédant voiture Exp. formation adultes exigée. Tél. 773-63-14.

Informaticien ?

Nous sommes un groupe international de consultants et nous intervenons dans 40 pays. Vous êtes informaticien (expérience C.A.O. souhaitée) et vous voulez effectuer des missions à l'étranger. Nous vous donnerons à programmer des logiciels d'application (infrastructures urbaines, hydraulique, transports).

Vous serez basé à Montparnasse et inséré dans une équipe très performante.

Nous vous attendons.

Vous nous écrivez en précisant sur l'enveloppe la référence 2828 à MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS ou vous nous téléphonez au 320.14.10.

MEDIA PA

D.O.O.

78, Champs Elysées recrute

INGÉNIEUR RESPONSABLE ATELIER de PROMOTION LOGICIEL

(VAX — PASCAL)
Tél. au 359-17-85.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

HARD-SOFT pour réalisations sur micro processeurs et mini-ordinateurs.
Spécialisation : informatique, automatisme électronique.
Ecrire ou téléphoner à 78-80, avenue Gallieni, tour Gallieni 1.
93174- BAGNOLET CEDEX 360-13-54/55-56.

GROUPE MONDIAL CAO INGÉNIEURS SYSTÈMES

Expérience de 4 ans VAX/VMS Postes à responsabilités, salaire très motivant.

INGÉNIEURS 3 B

5 ans d'expérience, pour participer et superviser le développement de MONITEURS.
Multiprocesseurs, reliés à un réseau de systèmes motorola 68.000 répartis sur tout le territoire.
L'expérience des protocoles est indispensable.
HDLC, X 25, SNA, TRANSPAC

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Expérience TEMPS RÉEL SOLAR-MITRA-PDP-MICRO
INFORMATIS SÉLECTION
26, r. Daubenton 5e 337-99-22.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)

● Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
● Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.
Tél. 500-24-03, Poste 40

VILLE DE SAINT DENIS (93200)

recherche d'urgence

UN (E) SOUS-ARCHIVISTE

Concours sur titres ouvert aux candidats titulaires diplôme technique documentation INDT ou DUT Option documentation Connaissances en Histoire indispensables

adr. candidature + C.V. à Mr le Maire avant le 30/11/83

Centre de documentation recherche pour travaux analyses et indexation

INGÉNIEUR EN INFORMATIQUE

niveau maîtrise, possibilité mi-temps. Anglais lu courant ; allemand souhaité.

Envoyer C.V. et lettre manusc. à CDST-CNRS - pièce 126 bis, 26r. Boyer, 7597 (Paris Cedex 20.

Organisme professionnel transports, recherche pour renforcer son équipe dirigeante.

COLLABORATEUR

Formation juridique ou économique, niveau bac + 4.
Rôle : conseil, information des chefs d'entreprise. Relations organismes officiels (expérience transports routiers souhaitée).
Déplacements à prévoir.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, prétentions à nº 3498 Publicités Réunies, 112, Bd Voltaire, 75011 Paris.

JEUNE CONDUCTEUR DE TRAVAUX BARDAGES, BAC ACIER

Paris Sud

Une société parisienne dynamique, en expansion, recherche pour ce poste de responsabilité évolutif (rentabilité et qualité des travaux) un BTS ou DUT bâtiment, génie civil ou simil. disposant de 2 à 5 ans d'expérience de conduite et de gestion de travaux de préférence dans des domaines tels que : couverture bac acier, bardage (ou de domaines similaires).

– Large autonomie, poste d'avenir stable ;
– Rémunération stimulante ;
– Voiture de service à usage privé.

Adr. C.V. dét. ss réf. 1073 à

SELETEC

Conseil 67008 Strasbourg Cedex.

Le laboratoire LURE (utilisation des rayonnements synchrotron) recrute sur poste C.N.R.S. 2 A, dans le cadre de son projet Super-Aco.

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ G.E. OU C.N.A.M. LIBÉRÉ O.M.

pour la construction de systèmes radio-fréquence d'accélération de faisceaux d'électrons (800 Mev) dans un anneau de stockage.

Ces systèmes radio-fréquences, au nombre de 2, l'un de 100 MHz et l'autre de 500, comportent :
– 1 pilote à haute stabilité : 4,5 - 100 et 500 MHz.
– Des amplificateurs de puissance (50 kW).
– Des cavités électromagnétiques à surtension élevée.
– Des asservissements TBF, BF et HF : fréquence, amplitude, phase.
– Des alimentations de puissance haute tension, forte intensité et régulées.
– Un pilotage par ordinateur.

L'emploi comporte l'étude de ces systèmes, la réalisation, la mise au point avec faisceau, l'entretien et le développement des systèmes.

Ecrire avec C.V. et photo, à M. P. Marin LURE/Super-Aco Bât. 209. Centre d'Orsay de l'Université de Paris-Sud 91405 ORSAY CEDEX.

ASSOCIATION recherche

ÉDUCATEURS (trices)

fonction en internat option scolaire. Contrat à durée déterminée de 4 mois.
Lieu d'implantation Paris.
Ecrire avec CV + photo à J.C.L.T. 17 rue Gerbert 75015 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ Recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

(IBM 34 et DPS 4)
– Formation DUT ou équiv.
– connais. RPG et COBOL.
– 5 années mini d'expérience sur des applicat. de gestion.
– Lieu de travail : Paris.
Adresser lettre manuscrite + CV détaillé et photo sous référence 2057 à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

---

formation professionnelle

TECHNICIENS ET RESPONSABLES DE PRODUCTION

L'INFORMATIQUE PEUT VOUS APPORTER UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE
Si vous êtes :
● D'un niveau Bac technique, BTS ou équivalent.
● Agé de + de 23 ans.
● En possession d'une expérience de 3 à 5 ans en production.
● Libéré des obligations militaires.
● Demandeur d'emploi ou susceptible de bénéficier d'un congé-formation.

le stage rémunéré de *GESTION INFORMATISÉE DE PRODUCTION* lancé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan vous intéresse
FORMATION A TEMPS PLEIN
Janvier/octobre 1984.
Sortie niveau cadre moyen. Utilisation de l'informatique dans la gestion de tous les stades de production : stocks, plannings, lancement, contrôle Communications, anglais technique, etc.
Candidatures avec C.V à l'Institut Consulaire de formation permanente du Morbihan, 6, rue de Kerguelen, 56100 LORIENT.

Stage rémunéré pour jeunes 18/21 ans. PRÉPARATION CONCOURS ÉCOLES MÉDICALES ET PARA-MÉDICALES
Niveau BAC A.B.C.D.F.8
Inscription 011-65-75.

L'INSTITUT FRANÇAIS DE GESTION

organise pour les cadres de toutes fonctions un stage.

BASES DE GESTION GEST. COMMERCIALE

ce stage est gratuit pour les résidents des Hauts-de-Seine.
Réunion d'information :
25 novembre 1983 à 11 h.
INSTITUT FRANÇAIS DE GESTION Bâtiment Pollux.
37, quai de Grenelle,
PARIS-15e. Tél. : 578-61-52.

Vous avez dit B.T.S. ?
Nous préparons au B.T.S. INFORMATIQUE
● Cours annuels
● Perfectionnement

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

119, r. de Crimée, 75019 Paris
Tél. 206-24-63, Mme EDON



Midland Bank s.a.

Recherche

CHEF COMPTABLE H/F

180 000/220 000

Formation :
• D.E.C.S. + 1 ou 2 certificats d'expertise.
• Expérience similaire d'au moins 5 ans dans une banque fortement informatisée.

Mission :
• Animer un service de 20 personnes en s'appuyant sur des méthodes modernes de management.
• Garantır la fiabilité des informations comptables fournies à la Direction Générale, à la Banque de France, à la C.C.B.
• Assurer l'élaboration des rapports comptables destinés à MIDLAND BANK LONDRES (anglais indispensable).

Adr. lettre manuscrite, CV, photo récente et rémunération actuelle à :
Jacques GRANGER Direction des Ressources Humaines
MIDLAND BANK S.A. - 2 PLACE RIO DE JANEIRO, 75008 PARIS

---

représentation offres

FABRICANT PRÊT-A-PORTER F.H.E. cuirs vêtements de sports — recherche plusieurs représentants exclusifs. Bien introduits C.A. grossistes détaillants, possédant voiture (assurée collection). Se présenter avec photo et C.V.
« LA BLOUSONNERIE ».
130, rue du Fbg-St-Martin 75010 PARIS, 9 h. — 17 h.

occasions

Droit RIPPEN, mod Belcanto (1,14m) noyer mec.RENNER, sourdine (1981) ... 19.000F
GROTRIAN — STEINWEG 2,20 noir (1925) 78.000F
STEINWAY «B» (2,11m) acajou 3 pédales (1916) .133.000 F.
BOSENDORFER, 2,25m, noir. 3 pédales (1976) 140.000 F.
Pianos droits et à queue.

Neufs et occasions garantis. Financement 6 mois et 5 ans, avec ou sans apport, crédit grat. 6 mois et personnalisés. Livraisons et service après-vente dans toute la France.

Agence BOSENDORFER, IBACH, GROTRIAN-STEINWAY, EUTERPE, FEURICH, PFEIFFER, PLEYEL, SCHIMMEL, DIETMANN.

ESPACE PIANOS

Daniel MAGNE
17, av. Raymond-Poincaré, 75116 PARIS. T. 553-20-60
Métro Trocadéro.

capitaux propositions commerciales

UN FINANCEMENT ?

IMMOBILIER
COMMERCIAL
PERSONNEL
EFITRA (1) 261-91-07.

cours et leçons

ETUDIANT sérieux diplômé donnerait cours anglais (6e à 3e). Px mod. Tél. 202-48-49.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16), Boîte Postale 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), Boîte Postale 291.09 PARIS.

travail à domicile

J. F. comptable recherche travail à domicile. Tél. le soir 780-47-97 de 19 h à 20 h 30.

traduction demande

Traductrice indépendante, 13 ans d'exp. export machine-outil, dipl. E.S.I.T., all., fr., angl. Tél. 735-19-71.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre B.M.W. 318 I noire, 1re main, 15.000 km, mod. 83, état imp. 65.000 F. Tél. entre 19 et 20 h : 250-56-91.

de 12 à 16 C.V.

CX 2.400 Pallas, année 1980, 53.000 km. Prix 32.000 F. ttes options. Tél. 567-10-67.

divers

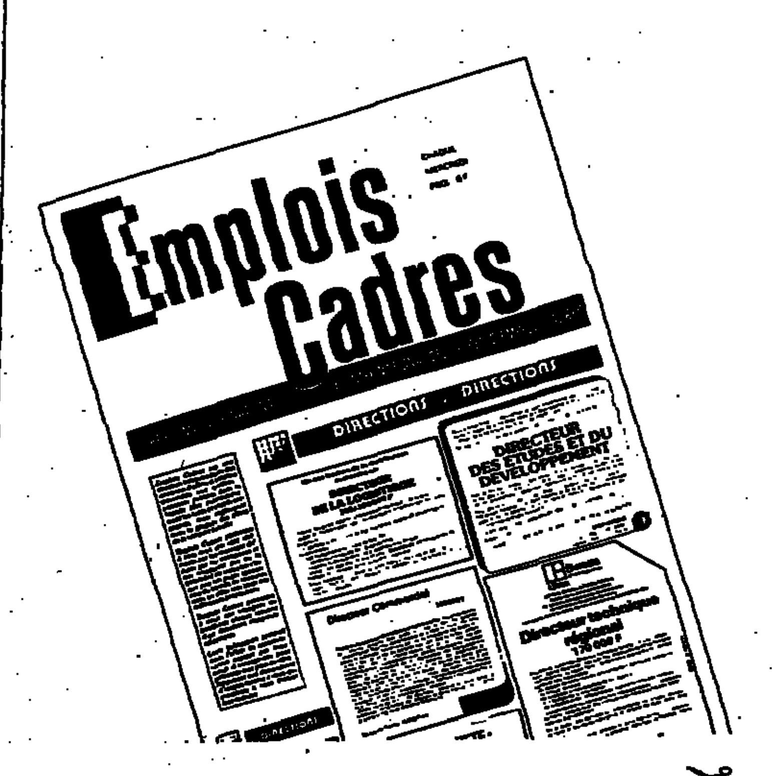
BMW SÉRIE 3-5-7

83 et 84 peu roulé garantie Auto Paris-XVe, 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans Le Monde la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F



BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... *PRÉNOM* ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... *VILLE* ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... x 7 F (Frais de port inclus) ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE
Imm. pierre 18e, salle à manger, appts 75 à 86 m². Bel escalier, asc., gde cour pavée. Téléphone : 272-40-19.

2e arrdt

OPÉRA
2 pces, cuis., bains, 45 m² 330.000 F. Tél. 280-26-23.

SENTIER
Studios et 2 pièces, caractère, tout confort, prix exceptionnel. Tél. : 208-15-30.

3e arrdt

MARAIS
Face horloge, poutres, Mo Rambuteau, imm. rénové, séj., 1 ch., cuisine, bains, chauff. 163, rue Saint-Martin, mardi, mercredi, 14 h 30-17 h.

4e arrdt

MARAIS - 25 m², cuisine équipée, bain séparé, penderies, clair, calme. T.B.E. Visite sur rendez-vous (47) 53-18-84.

MARAIS, bel imm. XVIIe, poutres peintes, séj. avec cheminée 2 chbres, 2 bains, parfait état. Px 1.200.000 F. 272-40-19.

5e arrdt

LUXEMBOURG
beau stud. tt cft pl. sud. Px 400.000 F. T. 329-40-00.

HARPE ST-GERMAIN
4 p. caractère, 354-42-70.

CONTRESCARPE (près) dans imm. XVIIe s., 2 p., cuis., bns, 50 m² - 633-08-11, matin.

RUE DES ÉCOLES
charmant duplex, 3 pces, tt cft, de caractère, 4e et 5e ét., rue et cour, 2 terrasses + pièce contiguë, 21 m², immeuble rénové. 1.000.000 F. 535-14-40.

6e arrdt

24, place St-André-des-Arts duplex 2 P., refait neuf, vue. Ce jour et demain 14-17 h.

Imm. 17e s., propr. vend 3 P., 55 m², 720.000 F. Sur place 46, rue Monsieur-le-Prince, merc., jeudi, 14 h 30-17 h.

DUROC, 2 pces, tt confort + terrasse, 27 m², 7e étage imm. récent grand standing calme, soleil. 567-22-88.

R. MAZARINE dans luxueuse rénovation, beau 3 pces en duplex, 60 m², dernier étage, ascenseur, calme. 980.000 F. Téléphone : 272-40-19.

Vavin 100 m² luxe. 354-42-70
PLEIN CIEL, ASCENS.

Près ST-SULPICE, dans hôtel partic., 18e duplex, 5 P + terrasse + studio, 3.400.000. Doressay, 624-93-33.

8e arrdt

PIED A TERRE A 2 PAS DES CHPS-ÉLYSÉES
gde récept., 1 chbre, calme imm. 1900 PIERRE DE T. ST-PIERRE. 563-11-88.

9e arrdt

PRÈS AV. TRUDAINE
séj., 2 chbres, balc. s/verdure soleil, RECENT, poss. park. 520.000. VERNEL 526-01-50.

TRINITÉ 4 PIÈCES
CFT IMPECCABLE. 650.000 F. VERNEL. 526-01-50.

TRUDAINE Séjour, 2 chambres, cuisine équip., belle s. de bains, 2e étage, 85 m². 285-00-59.

10e arrdt

GARE DE L'EST
Bel imm. d'angle, 1er étage, ensoleillé, 3 p., cuisine, w.-c., à rénover. EXCEPTIONNEL. Px 295.000 F. T. 206-15-30.

11e arrdt

AV. DE LA RÉPUBLIQUE
Imm. pierre de t., grd 4/5 pces 145 m², situation exceptionnel. 3e ETAGE, TOUT CONFORT. 1.150.000 F. 367-74-81.

VOLTAIRE
3 p. bourgeois, s/rue et cour, bel imm., asc. 575.000 F.
LERMS 355-58-88.

Mo SAINT-AMBROISE
Vaste 4 p. bourgeois, s/ave., asc., chbre service. 995.000 F.
LERMS 355-58-88.

12e arrdt

EXCEPTIONNEL
Métro MICHEL-BIZOT
Imm. gd stdg, 3 p., 71 m², tt cft, dble exposit., balc., niveau 3e ét., 695.000 F, 367-74-81.

DAUMESNIL
3 pces, bains REFAIT NEUF imm. bourgeois. 330.000 F. VU URGENCE - 526-99-04.

GARE DE LYON
Beau 2 p., refait neuf, sur rue et cour. 230.000 F. SIMRA 355-08-40.

PL. COURTELINE sur verdure, 2 P. à rénover, 190.000 F. COGEFIM 347-57-07.

13e arrdt

CAMPO-FORMIO IMM. 1914 4 p., cft, asc., 80 m², CALME Px 495.000 F. T. 535-56-92.

14e arrdt

DENFERT ravalé, studio TT CFT sur jard. Prix 215.000 F. 325-97-16.

Près DENFERT, bel appt, 105 m², tr. gde réc., 2 chbres. 1.350.000 F. 624-93-33.

15e arrdt

ST-CHARLES pierre de taille, BALCON, 2/3 P., SOLEIL, 5e ss asc., 539.000, 577-96-85.

GRAND 3 PCES
Imm. stand., ét. élevé, soleil calme, entrée, liv. 2 ch., cuis., s. de bs., w.-c., 780.000 F. PARIMMO 554-70-72.

CEGOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3, 5 P.
studio . . . . 432 500 F
2 p. à part. de . . 678 600 F
3 p. à part. de . . 898 200 F
5 p. à part. de . 1 296 800 F
LIVRAISON NOVEMBRE 83
Bureau de vente ouvert
— du mardi au vendredi de 14 h à 19 h.
— samedi de 11 h à 18 h.
T. : 575-62-78 ou 567-82-55.

Mo LOURMEL
Très bel appt 4 pces, cuis. équipée, park. plein sud. 1.150.000 F. 532-61-93.

Propriétaire vend appts OCCUPÉS LOI 48
2/3 pces, immeuble confort plan épargne possible
Prix exceptionnels. 567-22-88.

BEAU 2 PIÈCES
4e ét. de imm. récent, standing parfait état, entrée, séj., chbre cuisine, s. de bns. 580.000 F. PARIMMO 554-70-72.

16e arrdt

RUE MICHEL-ANGE
dble séj. + 2 chbres, cuis., office, s. de bns. service. 1.100.000 F. - 734-36-17.

FOCH - DAUPHINE
App. 185 m², récep. en rotonde. Vue sup. LUXUEUX. PLEIN SOLEIL. 261-61-50.

LA MUETTE
Rue Singer, superbe dble séjour + 2 chambres, 2 bains, cuisine équipée, 3e étage, ascenseur. Exclusivité VIC 532-61-93.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIO 2, 3 p., parkg
Studio à partir de . 319 000 F
2 p. à partir de . . . 448 000 F
3 p. à partir de . . . 682 000 F
RENSEIGNEMENTS 575-62-78.

MONTMARTRE
Splendide 2 pièces, 37 m², 2e ét., asc., interphone, tt cft. 280.000 F. Tél. 325-16-13.

MONTMARTRE
ÉT. ÉLEVÉ, ASC., BALCON SUP. STUDIO GD CONFORT 350.000. VERNEL. 526-01-50.

A MONTMARTRE
Maison, jardin et dépendances voir rubrique HOTELS PARTIC.

SPECIAL 18e
JULES-JOFFRIN, 1 pièce, cuisine, 17 m², caractère, poutres apparentes. 81.000 F.
BD ORNANO à rénover, 2 P., cuisine, w.-c. 150.000 F.
Mo MARCADET 2 P., tout confort, 199.000 F.
3 pièces, entrée, cuisine, w.-c., 259.000 F.
IMMO MARCADET 252-01-82.

RUE CAULAINCOURT
2 P., entrée, cuis., W.-C, bains, 2e ét. 370.000 F. 254-71-93.

19e arrdt

MAISONS DUPLEX
de 45 à 85 m² à terminer sur cour jardin. T. 544-53-90.

20e arrdt

URGENT
PYRÉNÉES-MÉNILMONTANT
très beau 3/4 p.f.f 80 m², tt cft, 2e ét., asc., poss. parkg. Px 605.000 F. T. 367-74-81.

SAINT-FARGEAU
Imm. récent 4 p., gd stdg, 120 m² tt cft, 3e étage Sud, LOGGIA, CAVE, PARKING. Px 1.050.000 F, 367-74-81.

NATION immeuble récent 4 p., loggia. 630.000 F. COGEFIM 347-57-07.

78-Yvelines

Particulier vend PARLY-2 APPARTEMENT TYPE 2.
deuxième et dernier étage.
2-3 pièces, 72 m²
loggia vitrée, 12 m²
porte blindée, cave, park. extér.
Prix 490 000 F. Parfait état.
Tél. : 951-34-13.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON BELLEVUE
Gd stand. 130 m² + jard. privatif 1 580 000-307-31-62 matin.

NEUILLY/CHARCOT
dans très bel imm. pptaire vd 3 p. 170 m² + jard. privé 120 m² face au bois. 500-54-00.

Neuilly-St-James Gd séjour + 2 chbres 95 m² + balc. 1er ét. rue et jard. Soleil, récent park. 1 300 000 F. 622-22-56.

VILLE-D'AVRAY
PROX. GARE, 6 7 PCES + jardin privatif. 1.200.000 F. 709-63-60 après 19 h 30.

ST-CLOUD RÉSIDENTIEL MAGNIFIQUE MAISON
300 m² habitables, terrasse jardin 1.700 m². 2.300.000 F. GARBI - 567-22-88.

PUTEAUX, résidentiel, parc
4 PCES, GD STANDING
panorama sur Paris, soleil
Ravissant 90 m², balcons, box.
1.050.000. VERNEL 526-01-50.

ASNIÈRES PRÈS GARE
EXCEPTIONNEL
récent luxueux et vaste 4 pces cuisine, salle de bains et placards aménagés, cellier, park. 880.000 F. 387-28-56.

BON BOULOGNE
gd séjour, balc. + chbre/jardin. IMM. RÉCENT, TOUT CFT. 590.000. VERNEL 526-01-50.

NEUILLY-SAUSSAYE. Luxe. Récep., 2 chbres, dépend. GD JARDIN PRIVATIF. Charme, box. 651-38-91.

« COUP DE FOUDRE »
BOULOGNE 895.000 F
JARDIN D'HIVER 12 m² + 80 m², liv., bur., chbre, park. CALME URGENT 605-10-08.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, avenue de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant 15e-7e arrdts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS
recherche URGENT APPT
120 à 150 m²
ACHAT ou LOCATION 16e, 8e ou 7e. Téléph. : 562-16-40.

BCB FRANCE
31, AV. R.-POINCARÉ, 16e correspondant Société AULIS-MONTRÉAL (Canada) recherche 150 à 200 m² standing, 16e, 8e, 727-89-39.

Recherche 2 à 4 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 873-20-67 même le soir.

Personne privée cherche grand appartement à Paris, 200-400 m², spacieux, murs hauts, restauré ou non.
Agence s'abstenir, discrétion garantie.
Veuillez contacter : Bruno Bischofberger. Bühlstrasse 7. 8700 Küsnacht, Suisse.
Tél. 1941/1/910-43-62.

locations non meublées offres

Paris

Location-vente ou location beau 9e arr., luxueux 200 m². (53) 27-30-02 ou 878-27-67.

38, RUE FAIDHERBE, bel imm., soleil. Reste 2 P., cuis., bains équip., coin feu cheminée. Rénov. luxueuse. 3.450 F net. Vis. mercredi 11 h-14 h. Autres projets en cours.

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

EXCEPTIONNEL ST-GERMAIN-EN-LAYE
-PLACE DU CHATEAU
De imm. gd luxe, APPARTS. caractère, 3 et 5 P.
Bureau location s/place MERCREDI et VENDREDI 11-13 h et 15-19 h.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS recherche pour clientèle étrangère et Diplomates APPARTS, HOTELS PARTIC. et BUREAUX
LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

locations non meublées demandes

Paris

Urgent. Etudiant cherche à louer chambre 600 à 700 F à Paris ou proche banlieue. Tél. après 20 h, 207-60-63.

Rech. Locations auprès pptaires POUR CADRES et EMPLOYÉS IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE. rech. appts ttes cat., Villes Paris, banl. 503-37-00, p. 12.

Jeune fille cherche deux pièces ou grand studio environ 1.500 F. Tél. : 387-53-70 à partir de 8 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

immeubles

A SAISIR
34, RUE DE PONTHIEU 189 m², 6 p. p. 1.500.000 F. (8 000 F le m²), appartement à usage exclusif d'habitation, 2e étage, très clair, tout confort, chauffage individuel, cave. Mme Limousin : 225-15-32 (8 h 30-12 h et 14 h-17 h).

ACHÈTE COMPT. Imm. Paris libres ou occupés, même av. trav. Discrét. assurée. R LANO le matin 553-91-45.

hôtels particuliers

RECH. POUR INVESTISSEUR hôtel part. ttes surfaces même en partie occupé ou petit immeuble de qualité, 325-64-11.

A MONTMARTRE
JOLIE MAISON et JARDIN
Calme. Cachet Province. 9 P. 3 sanitaires, cft + ATELIER D'ARTISTE. Sous-sol clair et garages. 2.150.000 F. Claude ACHARD 637-14-56.

constructions neuves

INFORMATION-LOGEMENT
Un service gratuit créé par la Compagnie bancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs.
Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés
525-25-25
49, av. Kléber. 75116 Paris.

immobilier information

ANCIENS; NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

propriétés

AUFFERVILLE (77)
45 mn de Paris, maison de caractère, entièr. rénovée, tt cft, plein Sud. 140 m² habitables + dép., cuis. éq. (40 m²), salon, s. à mang., 4 ch., cheminées, 2 w-c, s. d. b., jard. 1200 m² 710 000 F - Tél. : 428-76-81.

TOURAINE (210 km Paris) site exceptionnel, Vue superbe, DEMEURE ancienne cachet. 6 p. confort, garage, gd terrain agrément ombragé. Cab. CHATET 37150 Francueil.

YERRES résidentiel, séjour 65 m², 5 chbres, cft, 220 m habitables + 110 m. s/sol, jard. avec piscine. 285-00-59.

forêts

VENDS FORÊTS
AUBE
200 ha fûtaie de chênes et hêtres, 10.600 m3 de bois. Pour tous renseignements écrire ou téléphoner FRANCE FORÊTS, 32, rue de la République, 69002 Lyon. Tél. : 16 (7) 838-39-04.

Forêts feuillus et résineux 30 à 300 ha. Ouest. Etange.Houdlard BP 83 LAVAL Tél. : (43) 56-81-60.

villas

BOIS-COLOMBES Résidentiel, prox. gare, verdure, VILLA 8 P., 185 m², tt cft, jardin, parfait état, 742-28-88.

YERRES 20' GARE DE LYON villa plein-pied séj. dble cheminée, 5 chbres, tt cft, 500 m², gar., 725.000 F. URGENT 337-88-58.

maisons de campagne

Part. recherche maison de campagne 3 pièces principales, confort + jardin. Maximum 250 km sud de Paris. Prix 200.000 F. Tél. 736-18-74.

Part. vend maison à Chisseaux (I.-et-L.), 1 km château de Chenonceaux, tous commerçants, rez-de-chaussée : 2 gdes pièces, cheminées, cuisine, salle de bains, w.-c., étage : 2 gdes chambres, cabinet de toilette, cave voutée, tout-à-l'égout, chauf. gaz, grand jardin, 5 mn du Cher.
Prix : 300 000 F.
Téléphone : 16.47.29.91.21.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

7e, près de r. de Varenne, 2e ét., s/verdure, 2 P., tt cft. 220.000 + 3.650 F. Occupé fme, 77 ans, viagers F. Cruz, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

pavillons

LONGPONT-S-ORGE près Montlhéry (91).
Lib. de suite. Pav. 1973, compren. : r. de c., entrée, gd séj. av. balc., bureau, 2 chbres, s. de b., w.-c., cuis. équip. Etage : 4 gdes chbres, dont 2 av. balcon, alle de b., w.-c. S/sol entier, carrelé et isolé. Gar. 2 voit., buand., lingerie, labo-photo. Cave, cave à vin. Prox. école. Ts commerces.
Px 980.000 F. Tél. après 19 h au 16 (6) 901-53-50.

91 BRUNOY, 3 min. gare et centre, 20 min. gare de Lyon, MAISON 7 pces princ. + 2 pces indép., jardin 1 600 m². T. : 531-96-54 et 046-77-60, le soir.

A vendre cause mutation pav. style normand 10 mn Chartres, r. de ch., étage, cheminée, terr. 700 m² planté. Libre juillet 84. Px 600.000 F. Tél. 16 (37) 25-35-83 le soir, bur. 16 (37) 28-28-28, p. 01.

CHELLES 77 - Vds pavillon sur 600 m², jardin planté, 2 chbres, séjour double, w.-c., s. de bns couleur, cuis. équip., chauff. gaz, s/sol : bureau, cellier, gar. 560.000 F. Tél. : 020-21-54 ou 782-30-19.

RAMBOUILLET 78
Belle maison 71. Salon salle à manger, 8 chbres, salle jeux, garage, jardin. A SAISIR 634-13-18

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

Vends Paris (16e), Exelmans, petite société conseil publicité, communication, création récente. 2 bureaux installés (40 m² environ). Prix modéré. Loyer très bas. Ecr. s/no 6.563 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
téléf. secrétariat. tous services
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e à partir de 80 F. Ts services. Constitution Sté. 763-47-14.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
BUSI-RENT
BUREAUX MEUBLÉES
Secrétariat, services, parking. Tél. : 562-66-00.

ÉTOILE
300 m² CLOISONNÉS
SEPTIME 766-77-77.

16e ARRONDISSEMENT
HOTEL PARTICULIER
500 m² REFAITS A NEUF.
SEPTIME 766-77-77.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 à 6 BUREAUX
excellentes adresses ccial es.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphonique.
TÉL. : 355-17-50.

8e, COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS.
A.F.C. 359-20-20.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 à 340 F PAR MOIS
CIDES 723-82-10.

MARNE-LA-VALLÉE
1 100 m² burx neufs, divisibles à partir 100 m², proche R.E.R.
BOURDAIS 304-35-44.

1 ou 2 bureaux + participation à logistique recherchés par conseil indép. communic. et médias. Tél. 260-60-74.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F, S.A.R.L. 180 F.
Constitution rapide de Sté
G.S.M.P. 54, , r. de Crimée, 19e
4, rue des Avenues-13e
586-85-11 - 607-62-00 TELEX.

FG SAINT-HONORÉ
A LOUER BUREAUX
PRESTIGE
80 A 2.000 m²
FRANCO SUISSE
Tél. 294-19-19.

CHAMPS-ÉLYSÉES
90 m² S AV. STANDING
Réception + 3 burx. 720-97-82.

9e, burx 130 m² en 5 p., loyer annuel 50.000, ch. 8.000. Cession 50.000. 285-00-59.

locaux commerciaux

Ventes

POUR INVESTIR
MURS LOCAUX COMMERCIAUX
75006, rue Auguste-Comte.
317 m² + S. Sols 273 m², même locataire depuis 1929. Loyer annuel : 140.000 F. Prix : 1.790.000 F.
225-12-03.

fonds de commerce

Ventes

Particulier vend pour raisons familiales Maison de retraite Rég. Aix-Marseille exploitée 25 ans, agréée et secteur payant. Ecr. Havas. Réf. 90693. Marseille.

boutiques

Ventes

Métro DUROC cause retraite. murs de boutique, libre + appartement 2 p. attenant, urgent. J.-L. TAYAD 296-90-58.

Vends MURS BOUTIQUE LOUÉ 40.800 F. BAIL CCIAL. Px 380 000 F. - 633-08-11.

DEMANDES D'EMPLOIS

VOTRE BRAS (VOTRE ŒIL, VOTRE OREILLE AUSSI) à :
TORONTO
ou Melbourne,
ou Johannesburg,
ou Singapour,
ou Houston...

C'est votre délégué sur place et la clé de votre expansion
s'il est vendeur et organisateur
autonome et loyal à votre politique,
négocié depuis 15 ans dans le monde pour l'industrie!

PHILIPPE DE BOUCHONY (1) 722-32-41

● JE SUIS : un juriste néerlandais de 29 ans.
● JE CHERCHE : un emploi secteur privé préférence Europe.
● J'OFFRE :
— mon ambition, ma disponibilité, mon esprit de synthèse ;
— ma connaissance excellente de l'anglais, du français, de l'allemand ;
— ma maîtrise en droit public de l'université de Rotterdam ;
— mon D.S.U. Droit international public Paris II.

Ecrire sous no 2366, « LE MONDE » Publicité, Service Annonces Classées - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

BON VENDEUR
Recherche poste Technico-Cial. Téléphone : 365-60-57.

Homme 52 ans, bonne prés., ch. empl. homme confiance, perm. cond.-003-42-22 (soir).

JEUNE FEMME MÉDECIN expérience médecine générale, cardiologie, préparant le CESAM, rech. poste dans laboratoire pharmaceutique. Ecr. s/no 2400 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION 10 ans expér. service personnel, recrutement, cabinet consultants, ch. poste stable dans activité similaire. Ecrire sous réf. 83.322 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

DIRECTEUR GENERAL
44 ans, bilingue anglais
MARKETING ET GESTION
Expérience filiale groupes anglo-saxons. Mission pour l'Administration propose collaboration pour développement P.M.I., particulièrement intéressé par affaire en difficulté. Ecr. s/no 2.410 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Chef de cult. fils d'agricult. 23 a., cherche emploi déc., jan., fév. ds expl. agric.- industrie agro-aliment., Amériques, Guyanne, DOM-TOM, connaissances angl., espagnol, mécanique, permis de conduire. Ecr. s/no 2403 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre tech. bât. - 38 ans, 19 a. exp. élect. bât., VRP, ét. chantier MT/BT/CF, 4 a. exp. coord. tce, dessin, marchés gestion, cherche pl. st. Paris banl. Est. Ec. à M. Picardat, 18 bis, av. St-Exupéry, 77330 Ozoir-la-Ferrière.

H. 28 ans, trilingue angl., all., lic. sc.-éco, ch. empl. gest. ou comm. lib. suite, ét. tte prop. Amouzou Louis, tél. 843-52-40. 4 bis, Fr.-Arago, 93500 Pantin.

GEST. PORTEFEUILLES
Spécial bourses Japon pacif., droit, Eco-Po, IAE, exp. banc., étud. ttes prop. France-étrang. Ecr. s/no 2399 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Etudierais toutes propos. de : SECRÉTAIRE GÉNÉRAL directeur administratif attaché de direction pour : organisation professionnelle, association P.M.E., formation.
51 ans - 150 000 F/an. Ingénieur et formation juridique, ancien directeur ass. et S.A.R.L. services, présentation. Administ., gestion informatique.
Ecr. s/no 2380 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 27 ans, archiviste, maîtr. hist., D.E.S.S. bibliogr. et d'infor. cherche emploi sur l'Est. Paris. Étudie toute proposition. Ecr. s/no 7.159 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Juriste et technico-commercial, 31 ans, dynamique. bonne présentation, rech. poste à responsabilités. Offre DUT, DEA en droit, 2 ans d'expérience de vente dans un commerce et une grande aptitude relationnelle acquise dans l'enseignement. Ecrire sous le no T 043.171 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Après une année en Algérie ASSISTANT ADMINISTRATIF (Télex travel, dactylo, anglais), recherche emploi à l'étranger.

Ecrire à M. Javaudin Michel, 2, rue du Maréchal-Joffre, 92330 Sceaux. téléphone 350-68-25 entre 8 h et 10 h.

MAROC
● Homme 40 ans, Droit et Sc. Po.
● Exp. Marketing, Publicité, Export, Gestion et Direction.
● Exp. Dir. P.M.E. + 100 personnes en transport et services.
● Anglais, espagnol, ch. poste direction, détachement avec préfér. Marrakech. Ecr. s/no 6.557 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

ETUDIANTE rech. travail à mi-temps, employée de bureau, hôtesse, réception, standard. Tél. : 270-16-84.

ESCP
Prom. 82, 1 an expér. gestion commerciale, secteur industr., allemand-anglais courant. Offre services domaine commercial/marketing. Téléph. : (3) 964-20-56, A.M.

J.F., 27 ans, dynamique, doctorat de 3e cycle sociologie, science politique, licence de lettres, spécialiste Afrique noire, étudierait toute proposition. Ecr. s/no 7162 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., bac. + B.T.S. tourisme (option vente), angl., allem., esp., ayant effectué stage dans agence tour., ch. emploi dans agence de voyages, T.O. ou dans comité loisirs d'entreprise, Paris, banlieue, Est ou Nord. Bonne connaiss. dactylo. Téléphone : 548-03-64.

Docteur Es Sciences, 10 ans d'expér. dans recherche. Offre services à labo. agro-alimentaire, industrie pharmaceutique, phytosanitaire, horticulteur et sélecteur de graines ou autres. Sociétés intéressées par la biotechnologie région Paris, Compiègne. Patricia TOUYRE, 9, rue de la Libération, 02600 Villers-Cotterets.

H.E.C. 28 ans, expert comptable, ch. poste à responsabilités, cabinet, commissariat-conseil.
Ecrire sous le no T 043.192 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 25 ans, anglais courant. Dipl. d'Art graphique, cherche emploi ou création en publ. mode et décoration. Téléphone. : 897-30-29.

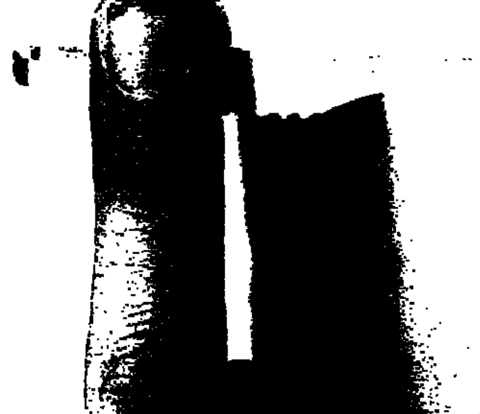
Africain 36 a., 15 a. expér.
HOMME DE TERRAIN CHARGÉ DE MISSION
Sté holding Sud amér., agro-aliment. indust. ts transport, franç., angl., 7 dialectes africains, solides relations, cherche poste stable fixe inter.
Ecr. s/no 2.406 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre commercial 38 ans, école commerciale, expérience vente nationale et internat, anglais courant. Etudierait toutes propositions. Ecr. s/no 2.392 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre, 53 ans, juriste, droits Stés et social, adm. du pers., ch. place Paris, rég. parisienne. Ecr. s/no 2.408 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INFIRMIERE D.E.
Recherche fonction et responsabilité dans entreprise d'Etat ou privée.
Profil : 30 ans, expérience de 8 ans dans sociétés de première importance, secrétariat, comptabilité et parfaite maîtrise des relations et contacts humains
Etudierait toutes propositions Disponibilité rapide
Ecr. s/no 2.409 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01



Le Monde

économie

COMMERCE EXTÉRIEUR

RÉUNION DE LA GRANDE COMMISSION FRANCO-SOVIÉTIQUE

Un déséquilibre commercial qui va s'aggraver au détriment de la France

La grande commission mixte franco-soviétique s'est réunie les 21 et 22 novembre à Moscou sous la présidence des ministres du commerce extérieur des deux pays, Mme Edith Cresson et M. Nikolaï Patolitchev. Mme Cresson devait regagner Paris mercredi 23, après avoir inauguré à Moscou une exposition des techniques pétrolières et gazières.

La forte baisse des contrats d'équipement signés avec l'U.R.S.S. ne semble pas avoir de causes politiques.

Moscou. — Dans la coopération économique franco-soviétique, il y a les chiffres et il y a la politique. Les chiffres sont préoccupants, malgré une croissance sensible des échanges cette année et la diminution de moitié du déficit enregistré aux dépens de la France (*le Monde* du 19 novembre). Quant à la politique, Mme Cresson paraît avoir été rassurée tant par M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, qui l'a reçue lundi pendant une heure, que par M. Patolitchev.

Le ministre français du commerce extérieur n'a pas l'impression que la brusque diminution des contrats sur les biens d'équipement signés depuis le début de l'année — 1 milliard de francs contre 5 milliards en 1982 et 3 milliards pour la R.F.A. ou le Japon — soit due à une mauvaise volonté elle-même provoquée par le refroidissement des relations politiques entre Paris et Moscou.

Ni M. Gromyko ni M. Patolitchev, bien qu'ils aient insisté sur la nécessité d'atténuer la tension internationale et la confrontation militaire en Europe, n'ont évoqué les conséquences négatives sur le commerce Est-Ouest du déploiement des missiles américains — comme les Soviétiques l'avaient fait lors de la réunion de la commission germano-soviétique la semaine dernière. Mme Cresson a cherché à *« sensibiliser M. Gromyko au problème du déficit »* des échanges franco-soviétiques, et le chef de la diplomatie du Kremlin a répondu qu'il ferait le maximum pour trouver une solution. Le ministre français devait tenir le même langage à M. Tikhonov, président du conseil des ministres, qu'elle rencontrait mardi 22. En 1982, les Soviétiques s'étaient engagés verbalement à rééquilibrer les échanges dès 1984. Mais ils avaient refusé d'inscrire cet engagement dans le procès-verbal de la grande commission. M. Gromyko est resté très évasif.

Pourtant, le déséquilibre risque encore de s'aggraver. Aux 4 milliards de francs de cette année, vont s'ajouter 1 à 2 milliards en 1984, par suite des premières livraisons de gaz sibérien, et beaucoup plus à partir de 1986, quand la France recevra 8 milliards de mètres cubes par an. Un palliatif consisterait à réduire quelque peu les achats, puisque la France risque d'avoir trop de gaz et l'U.R.S.S. pas assez (selon certaines estimations, les Soviétiques seraient obligés de rationner leur propre industrie pour honorer les contrats passés avec les pays occidentaux).

Un vieux projet

Mais la solution passe surtout par un accroissement des achats soviétiques à la France. A l'occasion de la visite de Mme Cresson, l'U.R.S.S. s'est engagée à augmenter ses commandes de produits sidérurgiques, dont on espère, du côté français, qu'elles seront doublées en 1984 (3 milliards de francs contre 1,5 milliard cette année). Les modalités pratiques restent à négocier entre les centrales d'achat et les sociétés (nationalisées) françaises.

Un volume global de 25 milliards de francs de contrats est en cours de négociation, mais leur degré d'avancement est très divers. Deux affaires importantes sont *« mûres »*, selon l'expression de Mme Cresson : une unité de traitement à Tengiz (1,5 milliard de francs), qui pourrait être confiée à Technip, et la modernisation des usines automobiles Moskvitch pour laquelle Renault paraît bien placée. Il s'agit d'un vieux projet qui serait repris selon des conceptions plus modestes, au moins dans sa première phase (750 millions de francs). D'autres négociations portent sur la livraison de tubes, une usine de surgelés, sur la fabrication de 300 000 téléviseurs couleurs. Un autre domaine — celui de l'équipement ferroviaire — donnera lieu à discussion lors de la visite à Moscou — prévue pour la mi-décembre — de M. Fiterman.

De notre envoyé spécial

La conclusion de contrats a longtemps achoppé sur les difficultés de financement. Les Soviétiques considèrent qu'elles sont maintenant réglées grâce à l'accord passé au mois d'octobre dernier. Après avoir pendant des *années* refusé à la France ce qu'ils accordaient à l'Italie — à savoir la signature de contrats libellés en dollars, — les Soviétiques ont accepté un taux de 7,80 % sur les crédits à huit ans, en dollars. Cet accord permet d'échapper au « consensus » de l'O.C.D.E. qui obligeaient les pays occidentaux à ne pas accorder à l'U.R.S.S. des crédits bonifiés rédigés en monnaie nationale à un taux inférieur à 12,40 %. Le « consensus » gêne particulièrement la France, dans la mesure où les taux du marché sont bien inférieurs en R.F.A. et au Japon par exemple.

Le surcoût pour les entreprises françaises du refinancement des crédits en dollars devrait être en partie intégré dans les prix, en partie pris en charge par les entreprises elles-mêmes, ou compensé par une bonification de la prime payée à la COFACE. Le commerce avec l'U.R.S.S. coûte cher, mais les hydrocarbures représentant 81 % des importations françaises en provenance de ce pays, les choix sont limités.

DANIEL VERNET.

L'incident Doumeng

En tant que vieux routier du commerce franco-soviétique, M. Jean-Baptiste Doumeng pensait être membre de droit de la délégation française à la réunion de la grande commission mixte, même si personne ne l'y avait invité. Il avait tort. Il s'était glissé, lundi 21, dans la salle de conférences du ministère soviétique du commerce extérieur, pourtant étroitement surveillée, et s'était sagement assis à une petite table derrière Mme Cresson et ses collaborateurs. Il y est resté jusqu'à ce qu'un membre de la délégation française — M. Henri Baquiast, directeur de la DREE — vienne lui demander de sortir pour éviter un incident. Blême de rage, il s'est exécuté, non sans maudire ces fonctionnaires qui ne comprennent rien aux affaires.

Les amis soviétiques de M. Doumeng sont cependant venus à son secours en lui donnant *in extremis* la place d'un des leurs au déjeuner officiel offert en l'honneur de Mme Cresson. Le P.-D.G. d'Interagra, qui vient de signer un important contrat avec l'Union soviétique pour la vente de céréales, n'aura donc pas tout perdu.

[A Paris, au cabinet de Mme Cresson, on fait remarquer que les travaux de la grande commission sont réservés aux seuls ministres et fonctionnaires des deux pays. On précise également que M. Doumeng n'avait pas été invité par la France et qu'il s'est rendu à Moscou par ses propres moyens, n'ayant pas voyagé dans l'avion de Mme Cresson. On précise enfin que lorsque M. Jobert, alors ministre du commerce extérieur, s'était rendu à Moscou, en 1981, M. Doumeng avait participé aux seuls travaux des petites commissions qui réunissent, elles, les experts. *« Il n'y a pas d'incident Doumeng »*, a déclaré mardi 22 l'intéressé visiblement agacé par la publicité faite à l'incident.]

AFFAIRES

DÉMISSIONS CHEZ RHONE-POULENC

M. Gérard Worms, directeur général, va quitter le groupe Rhône-Poulenc. Sa démission devrait être rendue publique dans les prochaines heures. Agé de quarante-quatre ans, « X » mines, conseiller de M. Chaban-Delmas lorsque ce dernier était premier ministre, ancien directeur général de Hachette, M. Worms était entré chez Rhône-Poulenc en avril 1981 comme directeur général adjoint. Un an plus tard, M. Jean Gandois, qui venait alors d'être confirmé dans ses fonctions d'administrateur général du groupe, remaniait son état-major et faisait de M. Worms l'un des deux directeurs généraux avec M. Jean-Marc Bruel.

Le départ de M. Gandois, l'arrivée de M. Le Floch-Prigent, ancien directeur de cabinet du ministre de l'industrie, M. Pierre Dreyfus, allaient bien évidemment faire quelques remous parmi les cadres de la maison. M. Worms avait cependant clairement indiqué à l'époque qu'il entendait poursuivre sa tâche.

Le profond remaniement de l'état-major — dont il ne reste aujourd'hui que deux des six membres, — le poids des « anciens » du cabinet Dreyfus — au nombre de quatre sur onze, — la personnalité même du noveau président sont sans doute quelques-unes des raisons qui expliquent la démission de M. Worms. Plus qu'un désaccord profond sur les orientations stratégiques du groupe, il s'agirait donc plutôt de la difficulté de cohabiter entre deux hommes aux conceptions différentes quant aux méthodes de travail.

On s'attend à d'autres départs parmi les dirigeants du groupe. Ainsi, M. Albert Diehl, P.-D.G. de Rhône-Poulenc Textiles, quittera la société le 1er décembre. Il sera remplacé à ce poste par M. Mogens Andersen, un ancien de Monsanto, récemment entré dans le groupe. M. Jean-Martin Folz, directeur général adjoint à la division spécialités chimiques, aurait également l'intention de démissionner. — J.-M. Q.

Le tribunal de Paris donne le feu vert à Besnier pour la reprise de Préval

Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le 21 novembre, d'autoriser la levée de l'option que détenait depuis 1978 la société civile des producteurs Préval sur 24 % du capital de la société Préval, tranchant ainsi sur le fond d'une affaire qui agite toute la profession laitière (*le Monde* du 30 septembre).

Grâce à cette décision, le groupe Besnier — qui produit notamment les camemberts Président — va pouvoir prendre une participation de 58 % dans Préval et détrôner ainsi l'Union laitière normande (U.L.N.) de la première place du marché laitier français. D'autant que l'assemblée générale de la Société de collecte des producteurs Préval (S.C.P.P.), qui regroupe 12 000 des 16 000 producteurs livrant leur lait à Préval, s'est clairement prononcée le 18 novembre pour la prise de contrôle de Préval par Besnier (*le Monde* du 22 novembre).

Le 24 août dernier, le groupe privé Besnier (de l'ordre de 5,2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1983) annonçait qu'il avait racheté à la S.C.P.P., en liquidation amiable depuis 1982, 58 % des actions de Préval (34 % de parts détenues effectivement et 24 % en option depuis 1978, cette option devant être levée fin 1983).

L'U.L.N. (10 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1982), jusqu'alors actionnaire majoritaire de Préval avec 64,3 % des parts, s'opposait immédiatement à cette opération et demandait la mise sous séquestre des actions Préval détenues par la S.C.P.P. Le jugement du tribunal de commerce de Paris résonne donc comme une défaite pour l'entreprise coopérative. Celle-ci, dans un communiqué, *« s'étonne de ce jugement qui écarte les conditions suspensives mises à la levée d'option »* et annonce que son conseil doit se réunir le 22 novembre pour étudier *« les voies de recours possibles »*. En attendant et *« jusqu'à nouvel ordre »*, le groupe affirme qu'il continuera d'appliquer les conventions passées entre l'U.L.N. et Préval.

La société Préval, qui a perdu 10 millions de francs en 1982 pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, collecte un milliard de litres de lait par an auprès de seize mille producteurs et compte cinq usines dans l'Ouest de la France.

APRÈS L'ÉCHEC DE SA MANIFESTATION

Le S.N.P.M.I. cherche à se rapprocher des autres organisations patronales

Deux mille cinq cents personnes environ ont assisté, le lundi 21 novembre à Paris, sous un chapiteau du quartier Balard, à la *« grande journée de la liberté »* organisée par le Syndicat national du patronat moderne et indépendant (S.N.P.M.I.). Les amis de M. Gérard Deuil en attendaient dix mille, et lui-même remarquait avant que ne commence la manifestation. *« Si nous ne sommes pas cinq mille c'est un bide. »* Il reprochait, il est vrai, aux médias de n'avoir guère annoncé cette « journée ».

Il y a un peu plus d'un an, le S.N.P.M.I. avait rassemblé douze mille « petits patrons en colère » à la porte de Pantin, et la marche aux flambeaux qui avait achevé la rencontre avait impressionné — excessivement — plus d'un observateur.

L'organisation que préside M. Deuil n'est plus ce qu'elle était. Il est vrai qu'une scission l'a privée d'une partie — peu importante — de ses militants et a rendu perplexes ces « petits patrons » qui voyaient dans le S.N.P.M.I. comme un recours contre le tout-puissant Etat et contre le trop « compromis » Conseil national du patronat français (C.N.P.F.).

Sous le chapiteau, la même *mise* en scène que l'an dernier, avec les chœurs, régulièrement repris, de *Nabbucco*. Une nouveauté : la chanson dédiée au camarade Vladimir Ilitch à qui Michel Sardou fait douter d'une quelconque espérance.

Une dizaine de discours ont été prononcés par des représentants de professions libérales avant celui de M. Deuil, qui a repris avec moins de violence verbale qu'hier le thème de la défense de la petite entreprise : *« Je hurle que la France profonde est en état de légitime défense et que chaque jour l'état de force remplace un peu plus l'état de droit... »*

Une surprise : la place à la tribune d'honneur de M. Robert Lagane, président de l'ETHIC, association des « entreprises à taille humaine ». M. Lagane est un proche de M. Yvon Gattaz, auquel il a succédé il y a deux ans à la tête de l'ETHIC. Il a demandé — sans être applaudi — que cesse la *« guerre des chefs »* des responsables patronaux. Il a plaidé en faveur d'un « œcuménisme » patronal.

Dans la coulisse, M. Lagane n'a pas caché qu'il avait servi *« par hasard »* d'intermédiaire entre M. Deuil et M. Gattaz. Déjà le premier, il y a quelques jours, avait publiquement souhaité pouvoir s'entendre avec M. René Bernasconi, président de la C.G.P.M.E.

Décidément, le S.N.P.M.I. n'est plus ce qu'il était.

A. T.

Mme Lalumière reste réservée sur le principe de la publicité comparative

Le C.N.C. est mort. Vive le C.N.C. Le Comité national de la consommation vient de céder la place au Conseil national de la consommation, qui a été installé officiellement par M. Pierre Mauroy, lundi 21 novembre. L'ancien organisme ne comprenait que des représentants des associations de consommateurs. Le nouveau comporte deux collèges, le premier regroupant dix-neuf associations de défense des consommateurs, le second comprenant vingt et un représentants des professionnels (industriels, agriculteurs, distributeurs, artisans, prestataires de services, etc.).

De plus, des représentants des ministères composant le groupe interministériel de la consommation et le directeur de l'Institut national de la consommation participeront de droit à ces travaux. Le C.N.C. se réunira au moins quatre fois par an en séance plénière, mais l'essentiel du travail se fera en commissions spécialisées.

Organisme consultatif, le C.N.C. sera chargé d'émettre des avis éclairant les pouvoirs publics sur les grandes orientations de la politique concernant les consommateurs et les usagers. Le C.N.C. sera également lieu privilégié de la concertation entre consommateurs et professionnels, qu'il s'agisse de la qualité des produits, d'accords sur les prix ou d'éventuels « accords collectifs ».

C'est ainsi que le nouveau C.N.C. aura à connaître de la réforme du droit de la consommation, du règlement des petits litiges, du marché des voitures d'occasion et... de la publicité comparative, a précisé Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, au cours de la conférence de presse qui a précédé la séance inaugurale.

A propos de la campagne publicitaire lancée par Carrefour à Chartres sur les « prix comparés » (Euromarché prépare une opération du même genre à Belfort), le ministre a déclaré ne pouvoir que se réjouir du dynamisme de la concurrence sur les prix, favorable à la lutte contre l'inflation. Mais Mme Lalumière reste très réticente sur le principe de ce type de publicité. Deux écueils, selon elle, doivent être évités : elle ne doit pas induire les consommateurs en erreur et elle ne doit pas être l'occasion d'une concurrence déloyale entre professionnels. Un texte réglementant cette publicité est à l'étude, qui doit préciser les règles du jeu en la matière : il s'agit d'éviter que la comparaison ne porte que sur des caractères positifs, mais peut-être secondaires, du produit en question.

1703 ENTREPRISES DÉFAILLANTES EN OCTOBRE

Mille neuf cent quarante-deux entreprises ont été mises en règlements judiciaires ou en liquidations de biens en octobre 1983. Après correction de variations saisonnières, et pour l'ensemble des activités économiques, on enregistre 1703 nouvelles entreprises défaillantes contre 1523 en septembre et 2072 en août. L'INSEE note donc une croissance des défaillances particulièrement sensible dans l'industrie et les services rendus aux entreprises. Pour dix mois on enregistre 18378 défaillances nouvelles (en série brute) soit une progression de 9,4 % par rapport aux dix premiers mois de 1982.

● **M. Chevènement et la reprise aux Etats-Unis.** — Le déficit budgétaire américain est à la base de la reprise économique dans ce pays, a indiqué M. Jean-Pierre Chevènement à l'occasion d'une visite qu'il effectue actuellement aux Etats-Unis.

ÉTRANGER

L'Asie du Sud-Est en crise de développement

II. — L'État et la croissance

De notre envoyé spécial JACQUES DÉCORNOY

Au cours des années 1950-1970 s'est mis en place en Asie du Sud-Est un système politico-économique qui vise à faire entrer les sociétés locales dans la modernité grâce à l'ouverture aux marchés et aux capitaux mondiaux (*le Monde* du 21 novembre).

1970-1980 : ce fut, pour l'Asie du Sud-Est, une décennie de croissance. Les chiffres sont là pour l'ASEAN et pour Taiwan : courbes (certes variables) du P.N.B., des investissements, des importations, des exportations, de la consommation. Si les courbes sont abstraites, les paysages urbains sont bien concrets : floraison de gigantesques immeubles abritant banques, sièges sociaux et administrations liés à l'expansion économique. Explosion du nombre de deux et quatre roues dans les artères au bruit infernal, profusion des magasins et des hôtels, développement des infrastructures portuaires et aéroportuaires... Images partout retrouvées, même si elles reflètent ou cachent ces réalités très contrastées.

Décennie de croissance. Sans aucun doute. Mais peut-on parler de décennie de développement ? Même en mettant de côté l'actuelle récession, ce n'est pas jouer sur les mots si, par développement, on entend : pose de fondations solides d'une économie à coefficient élevé d'indépendance (ou d'autonomie), définition d'équilibre entre villes et campagnes, entre la capitale et les provinces, contenu des importations et des exportations, justice sociale. Développement ? Ces questions n'étaient en rien un jeu sémantique le 10 septembre pour qui lisait la presse thaïlandaise qui, ce jour-là, se « distingua ». Au *Bangkok Post*, le ministre de l'industrie, connu pour son franc-parler, déclarait être outré de l'existence du salaire journalier minimum, qui est de 64 bahts dans la capitale (moindre en province).

Une distinction nécessaire

Cet apôtre du libéralisme, pour qui gagner l'équivalent de 2,70 francs l'heure est exagéré, estime que les entreprises, en contrepartie de ce salaire assurément colossal, sont enclines à n'embaucher que de la main-d'œuvre musclée, donc adulte et masculine. Ce qui, selon lui, freine l'emploi à 30 ou 40 bahts (1,25 franc l'heure) de beaucoup de femmes et d'enfants. Que le ministre se rassure ! Le salaire minimum n'est pas toujours respecté. Le même jour d'ailleurs, dans le journal concurrent *The Nation*, une page entière était consacrée aux joies du travail manufacturier de l'enfance. L'auteur de l'article avait même rencontré une fillette de neuf ans plus heureuse, dans le textile, que ces enfants riches bâillant d'ennui au milieu de leurs jouets...

Parlons donc de croissance. Elle s'est faite à partir de choix arrêtés dans les années 60 et adaptés aux grands courants et aux besoins de l'économie occidentale : production et consommation de biens industriels en augmentation constante, liberté des échanges, circulation sans frein des capitaux, accès illimité aux matières premières, utilisation de la main-d'œuvre selon la loi du marché. Cela signifiait la mise en place de législations partout adaptées à cette politique (elles le furent), par des élites locales acquises à cette idéologie (elles sont au pouvoir partout, avec des variantes nationales).

Encore faut-il distinguer entre pays, entre ceux que l'on qualifie trop souvent sans nuance de « *nouvellement industrialisés* », et les autres. Les premiers, dans la zone qui nous concerne, sont au nombre de deux : Taiwan et Singapour. Deux petites îles, respectivement peuplées de 18,5 et de 2,5 millions d'habitants.

Deux pays « à part » où les « retombées » de la croissance sont manifestes dans la grande majorité de la population. Deux pays sans « problème paysan » parce que Singapour... est une ville, parce que Taiwan, grâce en partie à sa réforme agraire des années 50, a rapidement créé les conditions d'une autosuffisance alimentaire et, réduisant en vingt ans (1962 à 1982) de 50 à 19 le pourcentage de sa population paysanne par rapport à sa population active, a su dégager une importante main-d'œuvre au profit des services et de l'industrie. L'île est d'autre part rapidement passée du stade des manufactures destinées au marché local au stade des industries d'exportation. En 1982, les exportations représentaient 52,1 %, les importations, 46,1 % du P.N.B. Le commerce extérieur est ainsi à Taiwan en gros, l'équivalent du P.N.B. ; à Singapour, cas limite, il lui est presque trois fois supérieur.

Il suffit de quelques chiffres pour comprendre l'état des économies de la région. L'industrie fournit plus de 88 % des exportations de Taiwan, plus de 75 % de celles de Singapour.

En revanche, les exportations de l'Indonésie sont pour environ 88 % faites de matières premières (plus de 75 % pour la Malaisie). La part des produits manufacturés dans les exportations va de moins de 4 % pour l'Indonésie à près de 30 % pour la Thaïlande. Le pays le plus peuplé (l'Indonésie) est aussi le plus dépendant, le moins développé. Signe généralisé de fragilité : la forte dépendance envers les matières premières est encore accrue par les variations des cours mondiaux. Et les statistiques d'exportation de produits de l'industrie doivent être analysées avec précaution puisque les produits vendus possèdent souvent un très fort pourcentage de produits importés.

Le rôle des élites

Qui investit en Asie du Sud-Est ? Historiquement, ces sociétés étant dépourvues d'une classe capitaliste puissante, le gros des mises de fonds locales a été le fait des Etats. L'idéologie n'a joué quasiment aucun rôle dans ce phénomène. S'il en était allé autrement, l'action étatique hors infrastructure, et donc dans des industries lourdes (raffinage, chantiers navals, sidérurgie, etc.) serait inexplicable dans des pays tels que Taiwan, la Thaïlande, ou encore Singapour. Pour ne prendre que ce dernier exemple, qui est un haut lieu du libéralisme, l'Etat joue un rôle conjoncturel et structurel essentiel (mais où se situe la frontière entre les deux domaines ?). Conjoncturel ? Un certain tassement économique vient-il à se produire, comme c'est le cas actuellement ? L'Etat accélère la construction d'immeubles d'habitation populaires (la population, pour près de 70 %, est logée par l'Etat) et met en œuvre l'installation d'un énorme chantier de lignes de métro. *Structurel* ? Les pouvoirs publics sont présents dans les secteurs les plus lourds de l'économie et par l'intermédiaire de *Temasek Holdings* et *de la Cheng-Li* (ce dernier groupe dépendant de la défense nationale), il multiplie ses tentacules un peu partout, dans l'île et à l'étranger.

A des degrés divers, cette situation se retrouve dans les divers pays de la région. A Kaohsiung, dans le sud de Taiwan, les chantiers navals d'Etat s'approvisionnent à la toute proche aciérie d'Etat. En Indonésie, l'ensemble de la politique rizicole (impulsion, distribution d'engrais et de pesticides, stockage, etc.) repose sur la puissance publique. Après les heurts raciaux de 1969, c'est l'Etat malaisien qui a créé d'innombrables organismes et firmes destinés à assurer l'entrée de la communauté malaise dans l'économie moderne. Dans l'ensemble de la zone, le coût de création des zones franches a naturellement été pris en charge par les finances publiques. Peut-être la Thaïlande est-elle le seul pays où a commencé à émerger, liée d'ailleurs aux milieux financiers internationaux, une bourgeoisie nationale privée. Encore est-elle essentiellement composée de Chinois thaïlandais. Une étude approfondie montrerait d'ailleurs que, dans tous les pays de la zone sans exception, l'essentiel de la puissance économique privée (hors agriculture) est le fait des communautés chinoises.

Contradictions

Il ne suffit certes pas de constater que l'Etat intervient ; encore faudrait-il savoir *QUI* est l'Etat ? Les réponses varient en fonction des histoires (ancienne et contemporaine) des nations et on ne peut mettre « dans le même sac » la royauté thaïlandaise, les militaires indonésiens, la complexe coalition philippine de technocrates et de familiers des Marcos. Il reste que, partout, les élites locales pèsent d'un poids certain dans les orientations des sociétés, que ces élites sont globalement acquises aux thèses favorables à l'ouverture des économies, sont presque toujours considérées comme de parfaites élèves de la Banque mondiale. Sauf aux Philippines, où une vigoureuse poussée nationaliste (aux racines anciennes) pourrait refaire surface à l'occasion de l'actuel raz de marée populaire contre le régime Marcos, il n'existe nulle part de force alternative constituée prête à sérieusement mettre en cause la domination des pouvoirs étatiques par des élites favorables à l'ouverture sur l'extérieur des économies et au grand capital étranger.

L'extraversion des économies du Sud-Est place d'ailleurs les responsables dans des contradictions dont il leur sera parfois difficile de sortir, et ici encore se retrouve le rôle de l'État. La très forte dépendance de l'Indonésie à l'égard des revenus pétroliers vient d'amener ce pays à repousser à un avenir indéterminé des centaines de projets industriels. Les dirigeants de Jakarta doivent d'autre part naviguer entre deux écueils : le libéralisme tarifaire (auquel les poussent les bailleurs de fonds internationaux) doit théoriquement rendre à terme (mais à quel prix !) compétitifs les produits locaux, dont la multiplication et la vente extérieure sont les conditions d'une diversification et d'un enrichissement des exportations. Mais ce libéralisme ne paraît guère supportable pour les entreprises, d'autant que l'assèchement partiel des ressources pétrolières rend impossible un réel décollage industriel.

Dans un contexte sociologique et démographique fort différent, les Malaisiens butent eux aussi sur de dures réalités. A Kuala-Lumpur, nombre de projets sont pour longtemps oubliés. Le régime a certes su habilement prendre progressivement le contrôle de la production (naguère dominée par l'étranger) de matières premières telles que le caoutchouc et l'étain, mais il n'en maîtrise pas les cours, pas plus que ceux du pétrole, de l'huile de palme et du bois. Or tous les cours de ces produits, qui représentent 75 % des exportations, lesquelles se montaient, en 1980, à 60 % du P.N.B., ont baissé en même temps. Comment, dans ces conditions, importer au niveau requis par un minimum de croissance machines et produits étrangers à forte intégration de valeur ajoutée ? Comment donc mener à bien la politique de promotion industrielle de l'ethnie malaise ? Cette politique a toujours été fondée sur une politique d'accumulation étatique du capital. Comment pourra-t-elle être poursuivie ? C'est dans ces conditions que les dirigeants ont brutalement, voilà quelques mois, amorcé, dans les discours du moins, un tournant de taille : l'économie sera au maximum privatisée. Des économistes ont aussitôt fait remarquer que cette décision, tout comme d'ailleurs la politique généralement adoptée pour faire face à la crise, n'aiderait en rien les Malaisiens ni, globalement, les secteurs les plus défavorisés.

Regards vers le Japon

Les dirigeants malaisiens ont aussi, l'an dernier, lancé leur « *Look East Policy* », la politique de regard vers l'est, en clair, vers le Japon. « *Il faut créer Malaysia Incorporated, comme il existe Japan Incorporated* », dit M. Musa Hitam, vice-premier ministre. Si cela signifie (en faisant fi, soit dit en passant, d'une connaissance minimale de l'histoire nippone) une imbrication totale de la stratégie étatique et de la stratégie du privé, voilà qui contredit l'idée de la privatisation (et suppose que l'on est maître de l'économie, ce qui n'est pas vrai pour les matières premières ni dans les multiples secteurs où dominent les multinationales).

Si regarder vers le Japon signifie, comme le dit M. Musa Hitam, lui emprunter sa discipline, sa productivité, l'attachement supposée de ses employés et ouvriers pour leur entreprise, voilà qui implique que la réalité nippone correspond bien au mythe, et que l'expérience est exportable. Un premier pas — le plus aisé — vers cette évolution paraît être franchi par les autorités, qui veulent rapidement casser tout syndicalisme de branche et imposer des syndicats maison. Une évolution semblable étant notable à Singapour, il apparaît que la répression est un des moyens utilisés pour répondre aux nouveaux défis que la crise fait naître et qu'affrontent des dirigeants bien décidés à continuer d'œuvrer au sein d'économies « ouvertes ».

Prochain article :

DES INVESTISSEMENTS COUTEUX

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

2 409 ACCORDS SUR L'EXPRESSION DES SALARIÉS

« Un réflexe normal »

En donnant le 21 novembre le coup d'envoi aux Rencontres nationales sur les conditions de travail (1), M. Pierre Bérégovoy a souligné qu'il fallait *« faire de la concertation un réflexe normal dans les relations sociales et les évolutions techniques »*. L'utilisation du droit d'expression des salariés serait-elle devenue un *« réflexe normal »* ? Selon un bilan du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, 2 409 accords concernant 2 millions de salariés (soit 20 % des entreprises de plus de 200 salariés assujetties à la négociation et 25 % de l'effectif concerné) ont été signés entre février et octobre 1983. Une analyse plus fine à partir des mille premiers accords montre que les entreprises de moins de 200 salariés – dans lesquelles aux termes de la loi du 4 août 1982, l'emloyeur devait seulement consulter les représentants du personnel sur la mise en œuvre de ce droit – occupent une place importante. 85 % des salariés de la production, de la réparation et du commerce automobiles bénéficient du droit d'expression.

Très controversée au plan national, l'expression des salariés ferait-elle l'objet d'un consensus sur le terrain, dans les entreprises ? M. Bérégovoy a affirmé que ce droit doit *« permettre à chaque salarié, à chaque travailleur, d'être un acteur à part entière dans son entreprise, et ainsi le rendre capable de faire face aux mutations et aux défis de notre temps, au lieu de les subir »*. Dans une étude qualitative, à partir d'entretiens avec les directeurs et les délégués syndicaux de quinze entreprises, M. Paoli, de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), a noté que *« la prise en compte des réalités concrètes de l'entreprise prévaut sur les positions idéologiques* a priori *»*.

M. Chotard est content

Lors du débat entre les partenaires sociaux, auquel participait M. Bérégovoy, M. Yvon Chotard s'est félicité d'un tel pragmatisme : *« La vie l'a emporté sur la doctrine »*, a commenté le vice-président du C.N.P.F., cette satisfaction provoquant l'inquiétude de Mme Paulette Hofman, secrétaire confédérale de F.O., qui a semblé redouter que le patronat ne réussisse à *« détourner »* le droit d'expression à son profit. Tandis que M. Viannet, secrétaire de la C.G.T., mettait en avant *« l'interprétation délibérément restrictive du patronat de la loi sur le terrain »*, M. Chotard a été jusqu'à souhaiter *« que l'on dépasse la loi du 4 août 1982, que l'on évite des formules unique et que l'on trouve une méthode pour laisser libre cours à l'imagination sociale »*.

Il n'en demeure pas moins que, pour chaque organisation, les taux de signatures ont été élevés puisqu'ils ont été de 66 % pour F.O. – pourtant toujours hostile au droit d'expression au niveau confédéral – à 74 % pour la C.F.D.T., 75 % pour la C.G.T., 85 % pour la C.F.T.C. et 90 % pour la C.G.C. Un tel bilan confirme MM. Jacquier (C.F.D.T.) et Gruat (C.F.T.C.) dans leurs appréciations positives de ce droit. L'analyse statistique des mille premiers accords montre que, dans 93 % des accords qui prévoient la composition des groupes d'expression, il s'agit de *« réunions d'unités cohérentes de travail »* comme l'atelier. 34 % des accords prévoient des groupes de quinze personnes, 42 % de vingt personnes. Si un accord sur cinq ne fait pas mention du rôle de l'encadrement, il est prévu qu'il joue un rôle d'animation dans 63 % des accords. Un résultat qui a conduit M. Knauf (C.G.C.) à affirmer que *« le droit d'expression revalorise la fonction d'encadrement »*. Dans la plupart des cas, les employeurs doivent adresser leurs réponses aux groupes d'expression au comité d'entreprise et souvent aussi au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. M. Chotard a semblé craindre tant la *« récupération »* du droit d'expression par les syndicats que le *« tarissement »* de ce droit si les employeurs ne s'évertuent pas à répondre aux demandes de leurs salariés. Qui dit droit d'expression dit en effet droit de réponse.

(1) A l'ouverture des Rencontres, une soixantaine d'employés du ministère des affaires sociales et de l'Institut national de la recherche et de la sécurité de Nancy ont manifesté, les premiers s'opposant à un projet de déménagement dans de nouveaux locaux à la porte de Vanves (*le Monde* du 19 novembre). M. Bérégovoy a discuté avec les manifestants en indiquant : *« Cette manifestation traduit une inquiétude devant l'avenir. Je l'accepte, car la vie sociale est faite de contradictions d'intérêts. »*

Le bilan de l'UNEDIC

(Suite de la première page.)

D'une part, on constate que, à la fin août, 60 % des indemnisés de moins de cinquante ans et 32 % des plus de soixante ans, qui ont perçu une première allocation selon les normes du décret, ne pouvaient justifier de douze mois de cotisation à l'UNEDIC. Ce qui tendrait à prouver que ces chômeurs n'avaient occupé que temporairement un emploi, au cours de la période précédente, et qu'il existe une rotation extrêmement rapide de ces mêmes personnes, dans une proportion de plus en plus grande, qui alternent les fréquences de travail précaire avec des passages au chômage.

Cette rotation est d'autant plus importante à souligner que, dans les négociations actuellement en cours pour la définition d'un nouveau système d'assurance-chômage, disjoint d'un système d'assistance qui reste à inventer, le C.N.P.F. propose de ne retenir que les chômeurs ayant cotisé pendant douze mois au cours des derniers dix-huit mois.

Les préretraités « privilégiés »

L'autre élément concerne la répartition de l'effort d'économies découlant de l'application du décret. Or, de ce point de vue, les chômeurs sont davantage mis à contribution (à hauteur de 80 %) que les préretraités. Il apparaît donc clairement que, par ces mesures, M. Bérégovoy a souhaité privilégier les pré-retraités (contrats F.N.E., allocations conventionnelles, de solidarité, etc.), au nom du traitement social du chômage, alors qu'il réduisait la couverture sociale des chômeurs plus jeunes.

Ceux-ci, d'ailleurs, au nombre de 210 000 en fin d'année, auront fait les frais de 4,349 milliards de francs d'économies (7,06 milliards en année pleine) pour les seules réductions de durées d'indemnisation en allocation de base ou en allocation de fin de droits.

La limitation de la durée d'indemnisation au titre de l'allocation spéciale, à la suite d'un licenciement économique, ramenée à six mois, aura permis d'économiser 170 millions de francs (213 millions en année pleine). Mais elle aura eu aussi pour conséquence, parfaitement logique, d'augmenter les dépenses en allocations de base, dont elle a fait progresser le taux moyen d'indemnisation, tout comme la limitation de la durée de versement de l'allocation de base elle-même a eu un effet identique sur l'allocation de fin de droits, qui lui succède dans le temps.

Les autres « victimes » du décret sont les demandeurs d'un premier emploi – les jeunes et les femmes – qui sont indemnisés par l'allocation forfaitaire, désormais versée pendant trois cent soixante-cinq jours. Vingt mille d'entre eux ont été rayés des listes, l'économie totale réalisée est de 1,3 milliard de francs en 1983 et de 1,466 milliard en année pleine.

Viennent ensuite des économies plus modestes, quoique importantes. Ainsi, l'institution de délais de carence avant de pouvoir toucher une allocation n'a pas eu les résultats escomptés. Le délai de carence de trois mois en cas de départ volontaire n'a réduit les dépenses que de 54 millions de francs et permettra d'en économiser autant en année pleine. Le délai de carence qui tient compte du montant des indemnités de licenciement versées au-dessus du plafond légal n'aura dégagé que 464 millions de francs (511 en année pleine) et affecté près de personnes qui, auront perdu, selon les cas, de cinq à trente et un jours d'indemnisation. Le délai de carence correspondant aux journées de congés payés indemnisées par l'employeur aura rapporté 820 millions de francs (980 en année pleine) pour des périodes allant en moyenne de quatre jours à dix jours.

Les mesures *plus* techniques, liées aux taux d'indemnisation, ont connu des fortunes diverses, si l'on peut dire. Le salaire de référence sur la base duquel est calculé le montant de l'allocation est passé des trois derniers mois aux douze derniers mois pour la garantie de ressources et pour l'allocation conventionnelle, aux six derniers mois pour l'allocation de base et l'allocation spéciale. L'économie s'élève en 1983 à 238 millions et serait de 402 millions en année pleine. Le plafonnement du montant de l'allocation spéciale ou de base à 80 % du salaire antérieur, contre 90 % précédemment, a évité une dépense de 757 millions de francs en 1983 et économisera 789 millions en année pleine. De même, que la revalorisation de l'indemnité ait été de 1,6 % en novembre 1982, au lieu des 4,6 %prévus, a produit 835 millions d'économies en 1983 (420 en 1984).

Restent les mesures qui ont touché les plus âgés et les préretraités. Dans le premier cas, pour les chômeurs de plus de cinquante-sept ans et demi placés en garantie de ressources, les nouveaux taux d'indemnisation ont permis 67 millions d'économie (170 en année pleine).

Dans le deuxième cas, où l'on retrouve plusieurs catégories de pré-retraités, les ponctions réalisées sur vingt-neuf mille cinq cents d'entre eux âgés de plus de soixante ans, ont permis d'économiser 1,018 milliard de francs (1,267 en année pleine). Cependant, pour corriger les effets de seuils d'âge pour certains chômeurs de plus de cinquante-sept ans et demi n'ayant pas atteint les cent cinquante trimestres d'affiliation, il a fallu dépenser 12 millions de francs (12 millions également l'année prochaine). De même 65 millions en 1983 (250 en année pleine) seront consacrés aux cinq mille allocataires (dix-neuf mille à l'avenir) de plus de cinquante-cinq ans qui perçoivent une allocation de fin de droit doublée depuis fin août 1983.

Tel est donc le bilan du décret, quelques mois après sa mise en place. Mais, aussi importantes qu'elles aient été, les économies réalisées n'ont pas été suffisantes pour rétablir les finances de l'UNEDIC, en déficit cumulé de 10 milliards de francs à fin 1983. ces mesures d'urgence ont d'ailleurs été suivies, à compter du 1er juillet 1983, d'une augmentation de un point du taux des cotisations UNEDIC qui avait pour seul but de rééquilibrer les comptes de l'exercice 1983.

Si l'on tient compte de tous ces éléments, on devine que les futurs systèmes d'assurance et d'assistance chômage seront encore moins généreux. C'est d'ailleurs ce que prône le C.N.P.F. dans les négociations en cours et ce qui provoque les réactions des organisations syndicales.

ALAIN LEBAUBE.

LA CONVENTION ENTRE LES MÉDECINS ET LA SÉCURITÉ SOCIALE SERA-T-ELLE ANNULÉE ?

La convention de 1980 qui régit les relations entre les médecins libéraux et la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (C.N.A.M.T.S.) va-t-elle être annulée ? Devant le Conseil d'Etat, examinant un recours déposé en juillet 1980 par la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), le commissaire du gouvernement a conclu à l'annulation.

La C.S.M.F. faisait valoir d'une part que cette convention avait été signée par une organisation qu'elle considérait comme non représentative, la Fédération des médecins de France, d'autre part que les cotisations d'assurance-maladie des médecins conventionnés à « honoraires libres » étaient laissées à la charge des intéressés, alors que la loi du 31 décembre 1970 prévoit que la « couverture sociale » des praticiens conventionnés est assurée partie par une cotisation des intéressés partie par une contribution des caisses d'assurance-maladie. C'est ce dernier argument qui a été repris par le commissaire du gouvernement.

● **Manifestation à Lille.** – Une centaine de salariés de l'usine Massey-Ferguson de Marquette-lez-Lille (2 050 salariés) ont dressé, le 21 novembre au matin, dans les rues de Lille, plusieurs barrages de pneus enflammés.

● **Dockers : journée nationale d'action le 23 novembre.** – La Fédération nationale des ports et docks C.G.T. organise, pour le 23 novembre, une journée nationale d'action. La C.G.T. demande *« l'ouverture de véritables négociations salariales »*. Elle se traduira par un arrêt de travail de vingt-quatre heures dans tous les ports.

MONNAIES

LE DOLLAR RESTE FERME

Le dollar, qui avait fortement monté ces derniers jours, est resté ferme sur les places européennes, mardi 22 novembre. Son cours fléchissant très légèrement à Paris (8,22 F contre 8,24 F) et variant peu à Francfort, à 2,70 DM environ. Une certaine nervosité était cependant perceptible sur les marchés qui s'interrogent toujours sur l'évolution des taux d'intérêt outre-Atlantique. A ce propos, le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, a indiqué que le *prime rate* (taux de base) des banques américaines devrait être en dessous de 10 %, compte tenu du rythme actuel de l'inflation.

SOCIAL

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A POISSY

Les syndicats sont opposés au nouveau plan social de la direction de Talbot

A peine plus d'un mois après s'être vu refuser par les pouvoirs publics les 2 905 licenciements demandés chez Talbot, la direction d'Automobiles Peugeot a présenté le 21 novembre au comité central d'entreprise de Talbot-Poissy de nouvelles mesures d'accompagnement. Elle répondait ainsi au gouvernement, qui avait justifié son refus par le fait que le plan social alors avancé ne comportait *« ni dispositions de reclassement ni propositions satisfaisantes dans le domaine de la formation ou de la durée du travail »*. En outre, les pouvoirs publics entendaient obtenir *« des engagements précis sur le devenir industriel du site de Poissy dans le cadre des perspectives à moyen terme du groupe, ainsi qu'un véritable traitement social des mutations en cours. »*

Sur le plan social, l'essentiel du nouveau plan consiste en un *« bureau d'aide à l'orientation et au reclassement »* dans la ville de Poissy. Ce bureau est chargé de recenser les emplois existants dans les Yvelines et la région parisienne en général. Pour ce faire, seize mille lettres ont été envoyées aux chambres de commerce et aux chefs d'entreprise. Le bureau devra, en outre, en liaison avec l'Agence nationale pour l'emploi et avec l'Association pour la formation professionnelle des adultes, mettre au point des plans de formation afin de guider les personnes licenciées — pour 80 % des travailleurs immigrés — vers des formations débouchant sur un emploi.

En plus des garanties sociales, la direction a annoncé quel avenir elle envisageait pour Poissy. Pour preuve de sa volonté de maintenir une activité sur le site, Automobiles Peugeot a rappelé le transfert depuis le mois de mars de la production de la 104 Z à Poissy (175 véhicules par jour), ainsi que la construction depuis la mi-novembre de la 205 à raison de 300 véhicules par jour au prix d'un investissement de 49 millions de francs.

A l'avenir, le groupe prévoit d'investir 1,202 milliard pour moderniser le site de Poissy — introduction d'automates programmables, installation de pistes d'essai, rénovation des bâtiments, stockage automatisé — pour en faire une unité aussi compétitive que celles de Mulhouse et Sochaux et y construire un nouveau véhicule de moyenne gamme. A terme, l'usine pourrait alors fonctionner avec 12 000 personnes, contre 15 939 actuellement.

La direction départementale du travail pourrait donner rapidement son avis sur ces nouvelles propositions, mais, d'ores et déjà, les syndicats ont réitéré leur hostilité. Pour la C.S.L., *« les licenciements restent inacceptables, car le sur-effectif doit être résorbé de façon plus humaine et plus sociale, en particulier par la recherche d'un meilleur équilibre des charges de travail à l'intérieur du groupe P.S.A. »*.

La C.G.T., qui souligne que la direction a refusé de répondre aux questions portant sur l'avenir de la marque Talbot, ajoute : *« Talbot a toute sa place de producteur français. C'est la raison de notre opposition résolue à toute dégradation du potentiel humain et industriel de cette société du groupe P.S.A. »* La C.G.T. appelle donc à deux heures de grève par équipe le jeudi 24 novembre.

La C.F.D.T. enfin juge *« la partie sociale du dossier inexistante »* et destinée *« à abuser les pouvoirs publics »*, et *« réaffirme son opposition résolue à ce projet de suppressions d'emplois à Poissy. »*

Conjoncture

● Les prix de détail ont augmenté de 0,6 % en octobre selon l'indice de la C.G.T. Depuis le début de l'année — c'est-à-dire en dix mois — la hausse est de 10,9 %. En un an (octobre 1983 comparé à octobre 1982), l'augmentation est de 12,8 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,2075	8,2120	+ 180	+ 210	+ 330	+ 380	+ 925	+ 1050
$ can.	6,6320	6,6375	+ 150	+ 195	+ 310	+ 370	+ 885	+ 1010
Yen (100) ...	3,4940	3,4975	+ 175	+ 195	+ 330	+ 360	+ 1000	+ 1065
DM	3,0405	3,0435	+ 165	+ 180	+ 305	+ 330	+ 920	+ 975
Florin	2,7110	2,7135	+ 140	+ 160	+ 265	+ 290	+ 785	+ 835
F.B. (100) ...	14,9650	14,9800	+ 240	+ 350	+ 460	+ 650	+ 1350	+ 1720
F.S.	3,7685	3,7725	+ 285	+ 310	+ 515	+ 550	+ 1505	+ 1585
L (1 000) ...	5,0240	5,0290	− 235	− 200	− 450	− 390	− 1380	− 1260
£	12,0630	12,0770	+ 300	+ 370	+ 600	+ 700	+ 1750	+ 1950

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/16	9 7/16	9 5/6	9 11/16	9 9/16	9 15/16	9 3/4	10 1/4
DM	5 5/16	5 11/16	5 9/16	5 15/16	5 15/16	6 5/16	5 5/16	6 5/16
Florin	5 1/2	6 1/4	5 11/16	6 5/16	5 7/8	6 1/2	6	6 5/8
F.B. (100) ..	9 1/2	10 1/2	9	9 3/4	9 1/4	10	9 3/4	10 1/2
F.S.	3/8	1 5/8	3 3/16	3 9/16	3 7/8	4 1/4	4 1/8	4 1/2
L (1 000) ..	15 3/4	17 1/4	16 1/2	17 1/2	16 7/8	17 7/8	17 5/8	18 5/8
£	8 5/8	9 1/4	8 7/8	9 1/2	8 15/16	9 9/16	9 1/8	9 5/8
F. franç. .	12	13	12	12 1/16	12 3/8	13 1/16	13 11/16	14 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FINANCES

Le F.M.I. met en garde l'Italie contre l'insuffisance de ses ressources budgétaires

Les services du Fonds monétaire international s'inquiètent des perspectives économiques italiennes pour 1984. Selon le rapport de la délégation qui s'est rendue à Rome récemment, des mesures s'imposeront, dès le début de l'année prochaine, pour pallier l'insuffisance des ressources budgétaires. Il est notamment reproché aux autorités italiennes de ne pas avoir remis en ordre les déséquilibres structurels dont souffre l'économie du pays.

Dans son projet de budget pour 1984, le gouvernement italien s'engageait à maintenir la dette publique au même niveau qu'en 1983, c'est-à-dire aux environs de 15 % du PIB. Or cette dette ne cesse de se gonfler et atteindrait le taux de 20 % du PIB au début de 1984. De même, les experts du F.M.I. ne croient pas que l'Italie soit en mesure de ramener le taux d'inflation à 10 % (17 % actuellement), à moins que de nouveaux correctifs soient apportés dans les prochains mois.

D'une façon générale, le rapport met en relief *« le large écart qui existe entre les objectifs annoncés et les tendances réelles de l'économie »*. La réduction du budget social et les économies prévues sur le service de la dette publique, grâce à la baisse des taux d'intérêt, ne sont pas de nature à convaincre le F.M.I. Celui-ci invite le gouvernement italien à réduire les pertes de recettes fiscales et à rouvrir sans délai les négociations avec les syndicats afin de modérer les hausses salariales en 1984. — *(Agefi).*

● **Accord de la France pour l'augmentation des quotas du F.M.I.** — La France a annoncé officiellement son accord pour participer à l'augmentation des quotas du Fonds monétaire international, a annoncé, lundi 21 novembre à Washington, le F.M.I. Cette augmentation de capital de soixante et un à quatre-vingt-dix milliards de D.T.S. (droits de tirage spéciaux) avait été décidée en février dernier. Le quota de la France au F.M.I., qui était jusqu'à présent de 4,7 %, s'établit désormais à 4,97 % du capital du Fonds.

● **Clauses de sauvegarde dans la fonction publique : « profonde irritation » de la FEN.** — M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, regrette, dans une lettre adressée au premier ministre en date du 18 novembre, que la réunion de concertation avec les organisations syndicales de fonctionnaires sur l'application des clauses de sauvegarde pour les salaires des fonctionnaires, bien qu'ayant été promise à plusieurs reprises, ne se soit toujours pas tenue.

Face à cela, M. Pommatau *« fait part de la profonde irritation des adhérents de la FEN »*.

ÉNERGIE

OUVERTURE A LONDRES D'UN MARCHÉ A TERME DE PÉTROLE BRUT

Londres. — Le marché à terme du pétrole brut, inauguré le 21 novembre à Londres, a connu un excellent départ avec le traitement de 224 lots de 1 000 barils.

Le marché de Londres devient ainsi le premier marché européen à terme de pétrole brut (il existe déjà un marché à terme des produits pétroliers). Les cotations y sont exprimées en dollars. Les transactions portent sur le brut de qualité Brent, pétrole le plus exporté de la mer du Nord. Mais d'autres qualités proches (les bruts africains) peuvent être livrées en exécution des contrats par accord entres les deux parties et en fonction d'un «différentiel» de prix fixé à l'avance.

Les premières cotations ont non seulement reflété la faiblesse du marché au comptant, mais anticipé un nouvel affaiblissement. Pour livraison en février, le Brent s'est traité à 28,34 dollars le baril, pour un prix au comptant de 28,55 dollars et un cours officiel de 29 dollars. Pour livraison en mai, le cours est même tombé à 28 dollars avant de clôturer à 28,06 dollars par baril. — *(A.F.P.)*

● **La succession de M. Valbon.** — Le conseil d'administration des Charbonnages a, comme prévu, décidé le 21 novembre de proposer aux pouvoirs publics la nomination de M. Philippe Huet à la présidence des Charbonnages (*le Monde* du 18 novembre). Le remplacement de M. Valbon sera définitivement entériné le 23 novembre par le conseil des ministres.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMMOBANQUE

L'assemblée générale extraordinaire d'Immobanque, réunie le 14 novembre 1983, a autorisé le conseil d'administration de la société à émettre sur simple décision de sa part des obligations avec bons de souscription d'actions à concurrence d'un montant global de 200 millions de francs.

Le conseil d'administration de la société qui s'est tenu à l'issue de cette assemblée usant de l'autorisation et des pouvoirs ainsi conférés a décidé d'émettre un emprunt obligataire avec bons de souscription d'actions d'un montant nominal de 100 millions de francs représentés par 100 000 obligations de 1 000 F nominal.

Cette opération qui s'inscrit dans la continuité de sa politique financière permettra à Immobanque d'accroître ses capitaux permanents et de faire face au développement de son activité qui se maintient à un niveau élevé.

La souscription ouverte le lundi 21 novembre 1983 sera close sans préavis. Les actionnaires de la société ont la faculté de souscrire par priorité à ces obligations pendant les deux premières semaines de l'émission à raison d'une obligation pour 12 actions possédées.

A chaque obligation est attaché un bon de souscription d'action Immobanque. Chaque bon permet de souscrire une action Immobanque au prix de 460 F, à tout moment, à partir du 1er avril 1984 jusqu'au 30 septembre 1988.

Une note d'information ayant obtenu le visa n° 83-305 en date du 8 novembre 1983 de la Commission des opérations de bourse est mise à la disposition du public. La notice relative à cette opération est publiée au BALO du 21 novembre 1983.

BTP
BANQUE CORPORATIVE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Le conseil d'administration de la Banque du bâtiment et des travaux publics s'est réuni le 18 novembre 1983, sous la présidence d'Alain Treppoz.

Le président a tout d'abord informé le conseil d'administration de la nomination au titre de directeur général adjoint, de Pierre Domin, directeur du département financier.

A cette occasion, il a rappelé la composition de l'équipe de direction :
directeur général, Philippe Cousin ;
directeur général adjoint, directeur du département financier, Pierre Domin ;
directeur des engagements immobiliers, Michel Juillard ;
directeur des relations du travail, Jean-Claude Loyau ;
directeur de l'exploitation et du développement, Laurent Parlier ;
directeur des engagements et de l'inspection, Yvan Sebo,

∴

Le conseil d'administration a examiné les comptes arrêtés au 30 septembre 1983. Ceux-ci confirment la tendance satisfaisante constatée au 30 juin 1983. Le bénéfice (avant impôt et provisions) s'élève à 37,886 millions de francs, alors que l'objectif budgétaire était de 31,074 millions de francs. Le bénéfice correspondant pour la période correspondante de 1982 était de 30,625 millions de francs.

Alain Treppoz a précisé au conseil que ces bons résultats étaient dus au développement général de l'activité (crédits, dépôts, activité financière) ; les entreprises clientes bénéficient, pour leur part, d'un abaissement du coût des concours par le recours croissant au prépaiement B.T.P.

∴

Le conseil d'administration a approuvé le projet qui lui a été soumis de création, à l'initiative de la B.T.P., d'une société financière, destinée à assurer des portages temporaires au profit d'entreprises moyennes du B.T.P.

Ce projet, qui répond à une attente de la profession et des pouvoirs publics, doit être mené à bien avec leur soutien et en y associant les établissements spécialisés intervenant déjà dans les participations en fonds propres.

MARCHÉS

PARIS
22 novembre
Forte baisse

... voisin de 8,22 F, il ... de voir s'envoler ... sur le billet vert ». ... d'optimisme souf... des rives américaines ... observée sur les taux ... les fonds fédé... à Wall Street une ... des cours tandis que ... gagnait près de ...

... Hennessy, qui figurait ... valeurs les plus ... avec 12 millions ... total de 217 millions ... marché à règlement ... encore près de 3 %, ... Béghin-Say, Viniprix, ... Midi, Leroy-Somer, ... Français, avec des ... B.S.N. et Screg, à ... niveau de l'année, ... 4 % et 4,6 %, ... nouveau groupe de ... la fusion de Novotel ... à son actif, une ... présager des informa... la société.

... progresse de 0,6 % ... dation, ce qui porte à ... progression des actions ... mois, en dépit de quel...

... significatives figurent ... de 6 % environ ... de 4,5 % la veille et, ... — 6 %) et S.G.E.-S.B. ... et les travaux ... toujours aussi mal en ...

Sur le marché de l'or, le métal fin ... 375,80 dollars l'once ... 374,75 dollars lundi ...

... lingot est passé de ... F, tandis que le napo... à 653 F, la parité res... 373,52) dollars. ... 10,58/10,60 F, prati... inchangé sur lundi midi.

LA VIE DES

...LLER-INSTALLUX. — C'est le ... novembre 1983, que cette entre... de Saint-Bonnet-de-Mure fera ... sur le second marché de la ... de Lyon à l'initiative de la ... Indo-Suez et de la charge ... de change Michaux qui vient ... d'ouvrir un bureau à ... pour couvrir les deux départe... savoyards. Spécialisée dans la ... et la distribution de sys... de profilés métalliques et une ... d'entreprise générale d'agen... de locaux (banques, gares...). ... devrait réaliser cette année ... bénéfice net consolidé de 8,5 mil... de francs sur un chiffre ... également consolidé, de

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	17 nov.	18 nov.
Valeurs françaises	148,5	149,4
Valeurs étrangères	146,2	145

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	18 nov.	21 nov.
Indice général	144,8	144,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 22 nov. .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 nov.	22 nov.
1 dollar (en yens)	236,20	235,30

Dans la quatrième colonne, figurent les v... en pourcentages, des cours de la sé... du jour par rapport à ceux de la ve...

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
[illegible]	4,5 % 1973	1860	1858	1853	− 03
[illegible]	C.N.E. 3 %	3079	3070	3071	− 02
[illegible]	Accor	204	218 30	219 50	+ 76
[illegible]	Agence Havas	830	833	833	+ 03
[illegible]	Air Liquide	496 50	498 50	499 50	+ 08
[illegible]	Als. Superm.	396	400	400	+ 10
[illegible]	ALSPI	71	70 90	70 90	− 01
[illegible]	Alsthom-Atl.	149 80	147 80	147 50	− 15
[illegible]	Amrep	822	790	790	− 38
[illegible]	Applic. gaz	340	349	349	+ 26
[illegible]	Arjom. Prioux	327	336	336	+ 27
[illegible]	Aux. Entrepr.	1020	1025	1025	+ 04
[illegible]	Av. Dass.-Br.	420	395	395	− 59
	Bail-Equipem.	224	222	222	− 08
	Bail-Investiss.	560	560	560	....
	Cie Bancaire	349 50	353	353	+ 1
	Bazar H.-V.	107	106	105 50	− 14
	Béghin-Say	265	268	278	+ 52
[illegible]	Bic	782	786	780	− 02
[illegible]	B.I.S.	219	225	226	+ 31
[illegible]	Biscuit (Gén.)	1515	1560	1570	+ 36
[illegible]	Bongrain S.A.	1651	1690	1674	+ 13
[illegible]	Bouygues	695	692	694	− 01
[illegible]	B.S.N.-G.D.	2585	2695	2680	+ 36
[illegible]	Carrefour	1297	1297	1295	− 01
[illegible]	Casino	925	910	925	....
[illegible]	Cedis	580	572	579	− 01
[illegible]	Cetelem	263	256 50	258	− 19
[illegible]	C.F.A.O.	525	521	521	− 07
7 50	C.F.D.E.	71	70	70	− 14
[illegible]	Ch. France Dunk.	7 40	7 20	7 20	− 27
7 50	Charg. Réunis	241 80	244 50	244	+ 09
[illegible]	Chiers-Châtill.	22 50	23	23	+ 22
[illegible]	Ciments franç.	180 10	188	188	+ 43
[illegible]	C.I.T. Alcatel	1470	1490	1490	+ 13
[illegible]	Club Méditerr.	711	719	719	+ 11
[illegible]	Codetel	103 70	103 10	103 10	− 06
[illegible]	Cofimeg	176 50	177 30	177 30	+ 04
[illegible]	Colas	220	206	206	− 63
[illegible]	Compt. Entrepr.	117	116 90	117 50	+ 04
[illegible]	Compt. Mod.	270	278	278	+ 29
[illegible]	Créd. Foncier	564	561	561	− 05
[illegible]	Crédit F. Imm.	196	200	200	+ 20
[illegible]	Crédit Nat.	400	398	398	− 05
[illegible]	Creusot-Loire	44 10	43	42 70	− 31
[illegible]	Crouzet	119	116 10	115 10	− 32
[illegible]	C.S. Saupiquet	462	462	462	....
[illegible]	Damart-Servip.	1150	1160	1150	....
[illegible]	Darty	678	686	686	+ 11
[illegible]	Docks France	550	540	540	− 18
[illegible]	D.M.C.	80	81	81	+ 12
[illegible]	Dumez	850	840	840	− 11
[illegible]	Eaux (Gén.)	503	509	508	+ 11
[illegible]	Elf-Aquitaine	166	165 50	166 50	+ 03
[illegible]	— (certific.)	155 10	156	158	+ 18
[illegible]	Essilor	1870	1895	1895	+ 13
[illegible]	Esso S.A.F.	384 60	384 50	384	− 01
[illegible]	Eurafrance	722	747	744	+ 30

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 novembre

Forte baisse

Avec un dollar voisin de 8,22 F, il n'est guère surprenant de voir s'envoler les titres « indexés sur le billet vert ». D'autant qu'un vent d'optimisme souffle à nouveau des rives américaines après la détente observée sur les taux d'intérêt, notamment les fonds fédéraux, déclenchant à Wall Street une nette remontée des cours tandis que l'indice Dow Jones gagnait près de 18 points.

Ainsi, Moët-Hennesy, qui figurait lundi en tête des valeurs les plus actives de la séance (avec 12 millions de francs sur un total de 217 millions négociés sur le marché à règlement mensuel), s'adjuge encore près de 3 %, devancé par Benghin-Say, Viniprix, Compagnie du Midi, Leroy-Somer, Peugeot, Ciments Français, avec des gains de 3 % à 4 %. B.S.N. et Screg, à leur plus haut niveau de l'année, gagnent respectivement 4 % et 4,6 %, tandis que le nouveau groupe de ACCOR (issu de la fusion de Novotel et de J.B.I.), met 7 % à son actif, une hausse qui laisse présager des informations honorables à la société.

Au total, la cote progresse de 0,6 % en ce jour de liquidation, ce qui porte à plus de 5 % la progression des actions françaises en un mois, en dépit de quelques baisses.

Parmi les plus significatives figurent Dassault en baisse de 6 % environ après avoir reculé de 4,5 % la veille et, surtout, Colas (– 6 %) et S.G.E.-S.B. (– 2 %), le bâtiment et les travaux publics étant toujours aussi mal en point.

Sur le marché de l'or, le métal fin s'est inscrit à 375,80 dollars l'once dans la City (374,75 dollars lundi midi).

A Paris, le lingot est passé de 98 800 F à 99 700 F, tandis que le napoléon gagnait 3 F, à 653 F, la parité ressortant à 377,34 (373,52) dollars.

Dollar-titre : 10,58/10,60 F, pratiquement inchangé sur lundi midi.

NEW-YORK

Hausse

La séance du 21 novembre, qui marquait le début des cotations des actions des nouvelles sociétés qui naîtront de l'éclatement du groupe A.T.T., a été très animée à New-York : 97 millions de titres ont changé de mains contre 88,2 millions vendredi, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 17,78 points souscrivant à 12 668,80. Sur 1 989 valeurs traitées, 882 ont terminé en hausse, 687 en baisse et 420 n'ont pas varié.

Wall Street a donc connu sa meilleure séance depuis le 6 octobre. Les « *bonnes nouvelles* », il est vrai, n'ont pas manqué, à commencer par les minutes de la réunion du comité de l'Open Market de la Réserve fédérale du 4 octobre d'où il ressort que ce dernier a quelque peu desserré sa politique restrictive sur les réserves des banques. A cela, est venu s'ajouter un regain d'optimisme sur l'évolution des taux d'intérêt dont on pense à Wall Street qu'ils devraient baisser.

Fait à noter : les promesses d'actions des sociétés qui vont devenir indépendantes d'A.T.T. ont été plus recherchées que celles de la maison mère.

Outre A.T.T., les valeurs les plus activement traitées sont, Dominion Ressources, Supérior C°, PanAm, General Public Utilities, International Harvester, Atlantic Metropolitan.

VALEURS	Cours du 18 nov.	Cours du 21 nov.
Alcoa	43 1/4	43 5/8
A.T.T.	63 3/4	63 1/2
Boeing	40 7/8	42 3/8
Chase Manhattan Bank	45 1/4	45 1/2
Du Pont de Nemours	52 1/8	52 7/8
Eastman Kodak	72 1/8	73
Exxon	36 6/8	37 1/8
Ford	66 1/4	66 3/8
General Electric	55 1/2	56 3/8
General Foods	50	50 1/4
General Motors	76	77 3/8
Goodyear	32 3/8	32 7/8
I.B.M.	123 1/4	125 1/4
I.T.T.	42 5/8	43
Mobil Oil	28 1/4	27 7/8
Pfizer	39 3/8	38 5/8
Schlumberger	48 1/8	47
Texaco	35 7/8	35 5/8
U.A.L. Inc.	35	34 5/8
Union Carbide	65	66 3/8
U.S. Steel	27 7/8	28
Westinghouse	52 5/8	53 5/8
Xerox Corp.	46 7/8	47 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

OLLIER-INSTALLUX. – C'est le 24 novembre 1983, que cette entreprise de Saint-Bonnet-de-Mure fera son entrée sur le second marché de la Bourse de Lyon à l'initiative de la banque Indo-Suez et de la charge d'agent de change Michaux qui vient d'ailleurs d'ouvrir un bureau à Annecy pour couvrir les deux départements savoyards. Spécialisée dans la conception et la distribution de systèmes de profilés métalliques et une activité d'entreprise générale d'agencement de locaux (banques, gares...), la société devrait réaliser cette année un bénéfice net consolidé de 8,5 millions de francs sur un chiffre d'affaires, également consolidé, de 130 millions de francs. Contrôlé à hauteur de 70 % par son président, M. Robert Ollier, et détenu à 30 % par le groupe industriel et commercial britannique Charterhouse, Ollier-Installux, qui aura investi cette année plus de 10 millions de francs, sera offert au public au prix de 195 F par action.

BRIO. – Cette société lyonnaise spécialisée dans la fabrication de moulures de porte, où elle réalise un chiffre d'affaires supérieur à 60 millions de francs, va prochainement être introduite sur le second marché (ou le hors-cote) de cette place à l'initiative de la Société lyonnaise de banque et du Crédit du Nord.

INTERBAIL-SLIMINCO. – Actuellement cotées au comptant de la Bourse de Paris, les actions des sociétés Interbail et Sliminco seront admises à la cote du marché à règlement mensuel (ancien marché à terme) à compter du mercredi 23 novembre, premier jour de cotation en liquidation du mois de décembre 1983 ces deux actions étant cotées par quotités (nombre de titres) de dix titres et multiples de dix.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	17 nov.	18 nov.
Valeurs françaises	148,5	149,4
Valeurs étrangères	146,2	145

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	18 nov.	21 nov.
Indice général	144,8	144,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 nov. .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 nov.	22 nov.
1 dollar (en yens)	236,20	235,30

BOURSE DE PARIS Comptant 22 NOVEMBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tenneco	402	....
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	290	....
Toray indust. inc	18 40	18 90
Vieille Montagne	522	525
Wagons-Lits	345	345
West Rand	66	69

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	965	968
Dafsa	355	365
Far East Hotels	1 05	1 01
Merlin Immobilier	1830	1892
Métallurg. Minière	130	130
N.M.B	281	280
Novotel S.I.E.H.	1611	1817
Petit Bateau	405	400
Petrofigaz	461	481
S.C.G.P.M.	200	204
Sodexho	2553	2555
Sofibus	218	218
Rodamco	452 10	450 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	5 70	....
Alser	168	....
Cellulose du Pin	28 10	....
C.G.Maritime	8	7 40 o
Coparex	450	441
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	2 10	1 80 o
Imp. G.-Lang	1 71	....
La Mure	50	....
Pronuptia	130	....
Rorento N.V.	693	691
Sabl. Morillon Corv.	129	129 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	120	125 10
Total C.F.N.	58 10	....
Ufimex	222	225

SICAV 21/11

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 227	8 214	7 980	8 380
Allemagne (100 DM)	304 250	304 410	292	312
Belgique (100 F)	14 973	14 970	14 300	15 400
Pays Bas (100 fl.)	271 630	271 450	258	278
Danemark (100 krd)	84 370	84 370	79	87
Norvège (100 k)	109 780	109 730	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 080	12 078	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 500	8 495	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 028	5 031	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	376 830	377 580	366	387
Suède (100 krs)	103 480	103 450	99	106
Autriche (100 sch)	43 240	43 240	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 283	5 296	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 400	6 396	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 646	6 637	6 460	6 790
Japon (100 yens)	3 494	3 497	3 380	3 520

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/11
Or fin (kilo en barre)	99000	99500
Or fin (en lingot)	98800	99700
Pièce française (20 fr)	650	653
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	632	636
Pièce latine (20 fr)	611	608
Souverain	770	767
Pièce de 20 dollars	3905	3925
Pièce de 10 dollars	1700	1680
Pièce de 5 dollars	1075	.....
Pièce de 50 pesos	4040	4010
Pièce de 10 florins	638	641

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE POUR 1983

Comment financer les besoins de la sidérurgie ?

Le budget de 1983 va être modifié par une loi de finances rectificative dont les grandes lignes seront discutées au cours du conseil des ministres du mercredi 23 novembre. L'équilibre général du budget ne sera pas bouleversé par ce « collectif » — le premier de l'année, — les dépenses supplémentaires (environ 10,5 milliards de francs) étant compensées en grande partie par des économies (8 à 9 milliards de francs). Du coup, le déficit budgétaire de 117,8 milliards de francs, inscrit dans la loi de finances pour 1983, votée à la fin de l'année dernière par le Parlement, restera inférieur à 120 milliards de francs.

Au chapitre des charges supplémentaires, on trouve des dépenses d'aides sociales (personnes âgées, familles) pour 2 milliards de francs, le poids des intérêts de la dette publique beaucoup plus élevé que prévu (+ 6 milliards de francs), des dépassements de crédits d'investissement (1 milliard de francs).

A ces 9 milliards de francs s'ajoutent pour 1 milliard de francs environ diverses dépenses. Reste aussi la façon dont seront comptabilisées les dépenses de défense entraînées par la présence française au Tchad et au Liban : économies équivalentes sur les crédits ouverts pour l'entraînement en métropole ou dépenses supplémentaires ?

Au chapitre des économies de dépenses, on note 2 milliards de francs sur le personnel (depuis six mois, deux postes vacants seulement sur trois sont remplacés, cela au titre du plan d'austérité de mars dernier), 1 milliard d'annulations sur le fonds de régulation budgétaire (qui s'ajoute aux 6 milliards déjà annulés en mai dernier), enfin 6 autres milliards d'annulations à des titres divers.

Amorcée — timidement — pour le charbon, la révision de la politique gouvernementale s'étendra-t-elle à la sidérurgie ? Le débat au sein du gouvernement, jusqu'alors feutré, a rebondi ces derniers jours avec les discussions interministérielles sur le collectif budgétaire 1983.

Va-t-on comme le souhaite, par exemple, au ministère de l'industrie, y inscrire quelques milliards de francs pour les dotations en capital des entreprises nationalisées (en fait la sidérurgie). Au risque d'accroître le déficit budgétaire ? Mardi, le débat n'était toujours pas tranché. Même si les services du ministère de l'économie et des finances préparaient le conseil des ministres de mercredi sans y inclure ce volet industriel.

Pour comprendre les enjeux, il importe de revenir en arrière, au moment de la préparation du budget 1984 et de la fixation des dotations en capital pour les groupes nationalisés du secteur concurrentiel. Dans la loi de finances, discutée actuellement au Parlement, il est prévu une enveloppe de 12,85 milliards de francs pour quatorze sociétés. le ministre de l'industrie s'est refusé jusqu'à présent à en donner la répartition par sociétés. « *Celle-ci n'est pas définitivement arrêtée* », explique-t-on officiellement. Elle « *devra tenir compte de l'actualisation en cours, par les entreprises de leurs plans de développement* ». Toutefois, une grille d'attribution avait bel et bien été établie dans le courant de l'été.

Sur les 12,85 milliards, la sidérurgie était inscrite pour 6,25 milliards ; 2,2 milliards devaient couvrir la fin des opérations de restructuration de la chimie ; 1 milliard était destiné à C.d.F. Chimie ; 1 milliard à Renault ; 700 millions à P.U.K. ; 1,6 milliard à Bull et l'électronique. Restait une centaine de millions pour Rhône-Poulenc, SNIAS et SNECMA.

Tout ceci était à l'évidence insuffisant par rapport aux besoins globaux. D'autant qu'au fil des mois, la note de la sidérurgie s'est alourdie et que l'opération de rapprochement entre C.G.E. et Thomson dans les télécommunications doit s'accompagner d'un apport par l'État de 700 millions de francs.

Les services intéressés ont donc, ces dernières semaines, « *passé au peigne fin* » la grille d'attribution et réfléchi sur des modes de financement annexes pour tenter d'entrer dans l'épure. Ainsi la part pour la restructuration de la chimie aurait été ramenée à 1,9 milliard. Celle de Pechiney serait supprimée, étant entendu que le groupe obtiendra des conditions intéressantes de la part d'E.D.F. pour son électricité, l'État payant par ailleurs la quote-part de Pechiney à la construction d'une centrale nucléaire (2 milliards de francs). Reste que ce petit milliard récupéré ne permet toujours pas de faire face aux besoins.

L'État fait « *actuellement les fins de mois d'Usinor et de Sacilor* ». Le seul apurement des comptes 1983 et les besoins pour 1984 dépassent aujourd'hui largement les 6,25 milliards de francs prévus. Selon les interlocuteurs, la fourchette des sommes supplémentaires, varie de 2 à 5 milliards de francs. Du coup, il ne resterait rien ou presque pour les autres groupes nationalisés.

« *On ne peut pas continuer sur cette pente* », estime-t-on rue de Rivoli où l'on souhaite que des décisions rapides soient prises pour revoir le plan acier et ne plus continuer à injecter des milliards à fonds perdus. Une fois les objectifs révisés, un plan réaliste adopté, on pourra alors déterminer, dans le courant 1984, les besoins financiers nécessaires pour la sidérurgie. Bref, on craint à l'économie et aux finances que l'inscription d'une somme importante dans le collectif évite une nouvelle fois de poser le problème de la sidérurgie.

Au ministère de l'industrie, où l'on ne nie pas la nécessité d'ajuster certains des objectifs de la sidérurgie — de nouveaux plans ont été demandés il y a trois semaines aux responsables des entreprises, — on souhaiterait qu'une somme substantielle soit inscrite dans le collectif 1983. « *Quels que soient les choix que le gouvernement pourrait prendre, il faudra*, explique-t-on, *de l'argent en 1984.* » Car une « révision déchirante » des objectifs ne se traduirait dans les comptes de la sidérurgie qu'à partir de 1985. Autant donner cet argent tout de suite, et pouvoir enfin fixer les attributions des autres entreprises. Car, on s'en rend compte aujourd'hui, l'allocation des ressources se fait bel et bien par soustraction. D'abord la sidérurgie. On voit ensuite ce qui reste pour les autres.

A travers les discussions sur le collectif budgétaire, c'est donc un débat de fond qui est engagé. Entre ceux qui estiment que la sidérurgie — comme hier le charbon — doit avoir un traitement particulier et prioritaire, ne serait-ce qu'en raison des aspects sociaux. Et ceux qui pensent qu'il est plus que temps d'arrêter une hémorragie qui hypothèque le développement des autres groupes et secteurs industriels.

J.-M. QUATREPOINT.

En Géorgie

SEPT MORTS DANS UNE TENTATIVE DE DÉTOURNEMENT D'UN AVION

Moscou (A.F.P.). — Sept personnes sont mortes dans une tentative de détournement d'avion, qui a eu lieu à Tbilissi, a-t-on appris mardi auprès de la tour de contrôle de l'aéroport de la capitale de la Géorgie.

Les pirates de l'air, *six jeunes gens et trois jeunes filles*, ont tenté de s'emparer, dans la nuit de vendredi à samedi, d'un avion de la compagnie soviétique Aeroflot, desservant par le vol 6833 la ligne Tbilissi-*Batoumi-Leningrad. Batoumi* se trouve à une quinzaine de kilomètres de la frontière turque, sur la mer Noire.

On ignore les détails de cette tentative, et notamment le pays — vraisemblablement la Turquie — vers lequel les pirates voulaient se diriger.

● *Les autobus affectés par une grève.* — Les conducteurs d'autobus C.G.T. de la R.A.T.P. ont décidé un mouvement de grève de vingt-quatre heures, jeudi 24 novembre. Ils réclament notamment une augmentation « immédiate » des salaires en tenant compte de l'inflation 1982-1983, l'ouverture de négociations sur l'accord social pour 1984 et une prime de gestion égale à un « véritable » treizième mois.

Le numéro du « Monde » daté 22 novembre 1983 a été tiré à 545 627 exemplaires

Un calme précaire règne à Tripoli

Un calme précaire régnait ce mardi midi 22 novembre à Tripoli, après une nuit marquée par une intense activité de l'artillerie syrienne, qui a pilonné jusqu'aux premières heures de la matinée les quartiers résidentiels de la ville qui entourent le quartier général du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat. Ce dernier a répété lundi son intention de se battre, affirmant qu'il n'entrevoyait aucune « *solution politique au conflit* ». De leur côté, les dissidents ont annoncé, une nouvelle fois, lundi à Damas, qu'ils s'engageaient « *unilatéralement* » à cesser les hostilités « *afin de marquer nos bonnes intentions et nos égards pour les populations libanaise et palestinienne au Nord-Liban* ».

Entre-temps, ce sont les habitants de Tripoli, pris en tenaille entre les pro-syriens et les « arafatistes », qui continuent à payer un lourd tribut aux combats. Selon un bilan provisoire, les affrontements ont fait, en l'espace de trois semaines, plus de cinq cents tués et de mille blessés au sein de la population civile, dont les conditions d'existence deviennent de plus en plus précaires. Les tirs d'artillerie ont fait des dégâts considérables dans la ville privée d'eau et d'électricité depuis plusieurs semaines. Lundi, des habitants chargeaient en toute hâte quelques effets dans leur voiture pour tenter de quitter Tripoli — encerclée au nord, au sud, à l'est, par l'armée syrienne et par la marine israélienne au large — afin de fuir les combats de rue que les deux adversaires préparent fébrilement.

A ce propos, le porte-parole officiel de M. Arafat, M. Ahmed Abdel Rahmane, a déclaré lundi que « *la bataille opposait désormais les forces nationales libanaises, en particulier les miliciens islamiques, aux Syriens. C'est à eux de prendre une décision pour savoir si nous devons ou non combattre pour défendre la ville. Mais nous sommes prêts à retirer nos quatre mille combattants si la Syrie lève le siège de Tripoli. Nous sommes prêts à discuter avec les Syriens.* »

A Ryad, un responsable palestinien de l'O.L.P. a déclaré que le roi Fahd d'Arabie Saoudite avait reçu lundi un message de M. Arafat portant sur la gravité de la situation à Tripoli. Ce message demande à l'Arabie Saoudite d'« *assumer ses responsabilités en faisant pression sur la Syrie pour qu'un cessez-le-feu immédiat intervienne à Tripoli et que ses habitants — que les forces syriennes et libyennes soumettent à un bombardement violent — soient épargnés* ».

A Paris, M. Ibrahim Souss, le représentant de l'O.L.P. en France, a déclaré lundi que son organisation avait demandé à la France d'intervenir au Conseil de sécurité pour mettre fin aux combats de Tripoli. Une telle initiative est en effet à l'étude à Paris, depuis le début des combats du Nord-Liban, et fait l'objet de nombreux contacts diplomatiques. On croit savoir que le sujet aurait aussi été abordé la semaine dernière à Moscou par M. Gutmann, car se poserait le problème d'un éventuel véto soviétique.





Sur le vif

Violences

Décidément, il y a de l'énervement dans l'air en ce moment. Et quand je dis de l'énervement... C'est un véritable vent de violence et de folie qui souffle sur le pays. Aux petites heures du matin, à la radio, on n'entend parler que de meurtres et d'assassinats.

Vous roulez le soir dans une rue de Paris avec trois copines, vous faites un appel de phares à la voiture qui vous précède pour l'inviter à se magner un peu, et vous vous retrouvez toutes les quatres criblées de balles à l'hôpital.

Vous vivez à Lyon dans une cité ouvrière, une cité d'immigrés, et vous êtes abattu, sans crier gare, par votre voisin de palier à qui sa femme vient d'annoncer qu'elle le quitte, qu'elle en a assez. Il voit rouge, il décroche son fusil de chasse et il tire sur tout ce qui passe : cinq morts et trois blessés.

Vous êtes motard de la police, vous faites tranquillement votre métier ; vous procédez à un contrôle d'identité dans le seizième arrondissement. Après une course-poursuite, un fuyard sort son flingue et vous descend. Trois coups de revolver à bout portant.

C'est dingue, avouez. Oui, je sais, il ne faut pas paniquer, pas s'affoler. Contrairement à ce qu'on croit, le nombre des crimes de sang n'augmente pas. Il aurait même tendance à diminuer un peu. Reste que, si ça continue comme ça, vous allez voir s'envoler les courbes. Le remède ? Je n'en vois pas. Contrôler plus étroitement encore la vente des armes de poing ? Et de chasse ? C'est fait. Le gouvernement s'y est employé. Mais les nouveaux règlements ne peuvent évidemment rien contre les sept à dix millions de pétards qui traînent dans les placards et les tiroirs des Français.

Mardi matin, à la radio, quelqu'un suggérait de suivre l'exemple des États-Unis où les flics sont obligés à chaque vérification de papiers, de plaquer les suspects, souvent de simples passants, contre le mur ou la portière de leur voiture. Pour les palper. Pour s'assurer qu'ils ne sont pas armés. On y viendra, vous verrez. Exactement comme on en est arrivé — et je m'en réjouis — à se préoccuper activement de notre survie en cas de conflit atomique et à prévoir des abris. C'est assez terrible, d'accord. Ça vaut quand même mieux que d'être mort.

CLAUDE SARRAUTE.

DANS UN APPEL TÉLÉPHONIQUE

Le principal suspect de l'affaire de Pessac avoue le meurtre d'un policier à Paris

Le meurtrier du motard de la police qui a été tué à Paris, dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 novembre, ne serait autre que le « suspect » numéro un dans l'affaire de Pessac : Lionel Cardon. C'est lui-même qui a revendiqué le dernier crime au cours d'une conversation téléphonique à l'A.F.P. : « *Je suis Lionel Cardon,* a déclaré cet homme apparemment maître de lui. *Je vous appelle pour vous dire que si j'ai tué le policier c'est parce qu'il avait mis la main à son arme. S'il n'avait pas fait ça, je ne l'aurais pas tué. Dans la poursuite, il m'a accroché avec sa moto pour me faire tomber. Quand je me suis relevé, j'ai vu qu'il mettait la main à son arme, et j'ai alors tiré.* »

Dans le même appel, Lionel Cardon a donné d'autres détails extrêmement précis, comme son habillement, au moment du meurtre du motard, le prix qu'il avait payé sa moto et son numéro minéralogique. L'ensemble de ces indications ont permis à la police d'authentifier la véracité des propos de Lionel Cardon.

En fait, les enquêteurs avaient déjà fait le rapprochement entre le meurtrier du motard et le suspect numéro un dans l'affaire de Pessac. Avant de tuer le motard, Claude Hochard, trente ans, Lionel Cardon avait présenté ses papiers d'identité à deux motards après avoir commis une infraction au code de la route. Mais il s'était aussitôt enfui, déclenchant une course-poursuite. Le deuxième motard, qui avait été distancé, a pu donner à ses collègues un signalement précis du meurtrier.

Lionel Cardon, selon les premiers éléments de l'enquête, a tué Claude Hochard à l'aide d'un pistolet de calibre 7,65. C'est une balle d'un calibre identique qui a tué Mme Aline Aran, près de Nevers, l'épouse du chirurgien de Pessac découvert mort étranglé dans sa baignoire le 11 octobre. Lionel Cardon, aujourd'hui recherché par toutes les polices, est en libération conditionnelle depuis le 30 mai. Il avait été condamné à dix ans de réclusion criminelle pour vols qualifiés et avait passé six ans en prison.





